This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY
X004884931

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

18
354

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME IV — 1916

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1916

Digitized by Google

BINDING
MAY 30 '47

PQ
230
.R5
38130
v.4
1916

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME IV — 1916

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1916

Fascicule 1-2

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. L.-H. Labande. Correspondance de Montaigne avec le maréchal de Matignon. Nouvelles lettres inédites 1

II. G. Baguenault de Puchesse. Les Quarante-cinq 16

III. N. Weiss. Un François Rabelais condamné en 1558 22

IV. Max Prinet. Un écusson de marbre conservé au musée du Louvre (*avec une figure*). 24

V. Henri Clouzot. Les ouvrages de Tauchie et d'Azemine dans Rabelais 31

VI. Lazare Sainéan. L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (2e *article*) 36

Chroniques.

Chronique rabelaisienne (A. L.). 105

Chronique de la Société et nécrologie : *Maurice Masson*, *Maurice Picard*, *Louis Lautrey* (A. L.) 112

En l'absence de M. Plattard, *mobilisé, prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à* M. Lucien ROMIER, *11, avenue Debasseux, Versailles-Chesnay (Seine-et-Oise).*

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

MONTAIGNE

AVEC LE MARÉCHAL DE MATIGNON

(1582-1588)

NOUVELLES LETTRES INÉDITES

Les archives du château de Torigni-sur-Vire constituaient avant la Révolution un des fonds les plus riches que l'on pût voir chez une famille seigneuriale. Elles comprenaient, avec les titres se rapportant aux Matignon, à leurs prédécesseurs en la baronnie de Torigni et aux maisons qui s'étaient fondues en eux par alliance, toutes les chartes relatives aux nombreux fiefs hérités ou acquis par ces puissants barons féodaux, plus l'ensemble des papiers intéressant l'exercice de leurs différentes charges. Or, depuis 1536 au moins, les seigneurs de Torigni avaient presque constamment été revêtus des pouvoirs de lieutenants généraux du roi dans deux des plus belles provinces. Brillamment inaugurée par Joachim de Matignon, cette série de hauts fonctionnaires de la couronne n'a pas compté de représentants plus illustres que Jacques II de Matignon. Après avoir fait campagne contre les Impériaux, il était, dès 1562, lieutenant général du roi en Normandie; élevé à la dignité de maréchal de France le 14 juillet 1579, il fut, dix-huit mois environ plus tard[1],

1. On n'a pas encore retrouvé les lettres patentes qui le nom-

Digitized by Google

envoyé en Guyenne pour y exercer la même charge en l'absence du roi de Navarre. Il y resta jusqu'à sa mort, arrivée le 25 juillet 1597.

Dans la masse de documents qu'il laissait à ses héritiers se trouvèrent de fort nombreuses liasses de lettres à lui adressées pendant sa longue carrière militaire ou administrative. L'intérêt historique qu'elles présentaient ne fut pas compris tout d'abord; aussi commencèrent-elles par être négligées. Le maréchal lui-même avait dû égarer beaucoup de pièces de sa correspondance. Ce qui en subsistait resta donc inexploré pendant près d'un demi-siècle. M. de Béthune éveilla l'attention, en demandant au comte de Torigni, Charles de Matignon, fils du maréchal, la communication de « lettres anciennes ou mémoires de sa maison pour emploier à une cronique »; il se fit livrer une « grande caisse », pleine de lettres « de roys ou de roynes[1] », qui n'est plus revenue à ses propriétaires, mais a contribué à enrichir la Bibliothèque du roi. Des recherches, postérieures à cet envoi, permirent de découvrir d'autres liasses; en décembre 1647, fut établie une première nomenclature de nouvelles lettres émanées de la chancellerie royale ou de la famille des rois[2]. Dès lors, on les conserva avec plus de soin et de respect.

Aussitôt après la mort de son père Jacques III de Matignon (14 janvier 1725), Jacques-François-Léonor, devenu Grimaldi, duc de Valentinois et héritier de la Principauté de Monaco par son mariage avec la fille aînée du prince Antoine Ier, se préoccupa d'assurer la préservation de ce trésor historique. Il fit transporter à Paris, en son hôtel de la rue de Varennes (c'était, avant la guerre actuelle, l'hôtel de l'ambassade d'Autriche-Hongrie), toutes les correspondances qui avaient pu être recueillies; il les classa lui-

mèrent pour la première fois en Normandie, ni celles qui lui conférèrent les fonctions de lieutenant général du roi en Guyenne.

1. Cf. *Correspondance de Joachim de Matignon*, introduction, p. LX et LXI.

2. Cf. *Correspondance de Joachim de Matignon*, introduction, p. LX.

Digitized by Google

même, en ordonna la transcription dans des registres et les fit relier en une belle collection de volumes, munis de tables par ses soins[1]. Cette précaution fut pour elles le salut. Tandis que le riche chartrier de Torigni se trouvait dilapidé avant ou après la Révolution, les dossiers transportés à Paris furent protégés, surtout les registres des lettres originales ou copiées. Il vint cependant une période où, après la vente de l'hôtel de Matignon, les archives, dans le second tiers du XIXe siècle, devinrent fort exposées. Elles furent en effet transférées dans un hôtel de la rue Saint-Guillaume; on les y entassa sous une remise, où elles devaient souffrir forcément, ne fût-ce que par le fait d'involontaires dégradations. Peut-être, en raison de l'importance qu'on y attachait, avait-on placé en lieu mieux abrité les volumes de correspondance. Cependant il en disparut un tout entier, celui qui renfermait les lettres de rois et reines adressées au maréchal de Matignon depuis 1562 jusqu'en 1581[2]; puis, des amateurs d'autographes enrichirent sans scrupule leurs collections, en choisissant dans les autres recueils et en découpant les lettres qui les séduisaient le plus. J'ai déjà noté que, du volume de la correspondance originale reçue par Joachim de Matignon, on avait volé treize lettres, dont six du roi François Ier et deux de Marguerite d'Angoulême. Je signalerai de même, plus tard[3], toutes celles qui ont été soustraites des dix-huit registres contenant la correspondance adressée à Jacques II de Matignon.

Le duc de Valentinois avait trouvé et fait relier dans cette dernière collection seize lettres, que Montaigne avait, de sa main, écrites au maréchal, pendant et après l'exer-

1. Il existe pourtant des lettres adressées au maréchal de Matignon et conservées aux archives du Palais de Monaco qui n'ont pas été reliées ni copiées dans les registres spéciaux. Il est probable qu'elles ont été retrouvées en dernier lieu.

2. Ce volume a été dépecé par les marchands : des lettres qui en proviennent sont aujourd'hui au British Museum et à la bibliothèque de Rouen (collection Leber).

3. Dans l'inventaire du fonds de Matignon et dans l'introduction à la *Correspondance du maréchal de Matignon.*

Digitized by Google

cice de ses fonctions de maire à Bordeaux. Inutile de faire remarquer que ces seize documents sont loin de représenter la totalité de la correspondance envoyée par l'illustre auteur des *Essais* au lieutenant général du roi en Guyenne; ce ne sont guère que des épaves, ayant échappé par hasard au naufrage où ont sombré tant d'autres pièces. En voici tout d'abord la liste, d'après l'ordre du classement qui leur fut donné :

1° Lettre du 30 octobre 1582 : registre de 1581-1582 (aujourd'hui J 70, aux archives du Palais de Monaco), fol. 381[1].

2° Lettre du 14 décembre 1583 : registre de 1583-1584 (J 71), fol. 374.

3° Lettre du 19 août 1584 : registre de 1584 (J 72), fol. 132 (l'auteur de la table avait lu, comme date, 19 avril).

4° Lettre du 21 janvier 1584 : même registre, fol. 256 (attribuée également par erreur au 21 juin).

5° Lettre du 12 juillet [1584] : même registre, fol. 297.

6° Lettre du 18 janvier 1585 : registre de 1585 (J 73), fol. 55.

7° Lettre du 26 janvier 1585 : même registre, fol. 103.

8° Lettre du 2 février 1585 : même registre, fol. 141.

9° Lettre du 9 février 1585 : même registre, fol. 166.

10° Lettre du 13 février 1585 : même registre, fol. 174.

11° Lettre du 22 mai 1585 : même registre, après le fol. 451 (faussement datée, à la table, du 27 mai).

12° Lettre du 27 mai 1585 : même registre, fol. 454.

13° Lettre du 16 février [1588] : registre de 1586-1588 (J 74), après le fol. 290.

14° Lettre du 12 février [1585] : registre des lettres sans date, t. II (J 77), fol. 34.

15° Lettre du 12 juin [1587] : même registre, fol. 96.

16° Lettre s. d. [février 1585] : même registre, fol. 246.

La copie de ces missives, sauf des trois dernières, exécutée en 1725 ou années suivantes, existe dans les registres numérotés actuellement J 87 à 91[2].

1. La foliotation de ces registres est récente : les documents qui en ont été soustraits n'avaient pas reçu de numérotation.

2. En voici la liste : J 87, fol. 186 (lettres n° I ci-dessus); J 88, fol. 137 v°

Digitized by Google

Cette série, les indiscrets amateurs d'autographes, que j'ai déjà signalés, se sont chargés de la diminuer. Dès 1834, la comtesse Boni de Castellane mettait aux enchères la lettre du 16 février 1588, détachée du volume J 74 : elle fut vendue 700 francs. L'authenticité en ayant été contestée (à tort, il est inutile de le dire) par un amateur désolé de n'avoir pu l'acquérir, le document fut repris par Mme de Castellane et passa plus tard dans le cabinet du Dr Payen, où il était encore en 1863[1].

Dès la même époque, le British Museum conservait dans la collection Égerton (vol. 23, fol. 167, pièce 240) une autre lettre de Montaigne au maréchal de Matignon : c'est celle du 22 mai 1585, dont la soustraction frauduleuse avait laissé des traces dans le registre J 73, entre les fol. 451 et 452[2].

Vers 1860-1862, deux volumes de la correspondance du maréchal, ceux qui portent aujourd'hui les nos 73 et 77, furent confiés à Feuillet de Conches, qui se proposait d'éditer les lettres les plus curieuses reçues par Jacques II de Matignon, notamment celles de Montaigne. Mais lorsque ces registres reprirent leur place dans les archives des Princes de Monaco, des neuf originaux qu'ils contenaient primitivement il n'en restait plus que six; les trois autres (18 et 26 janvier, février 1585) avaient été remplacés par des fac-similés. L'auteur de la soustraction avait cru faire preuve d'habileté en écrivant ses fac-similés sur des feuillets blancs, qu'il avait détachés d'autres lettres reliées dans les mêmes volumes et possédant bien authentiquement, avec l'adresse au maréchal, les traces de cachet et de ferme-

(n° II); J 89, fol. 45 v°, 91 v° et 106 v° (nos III, IV et V); J 90, fol. 21 v°, 37 v°, 50, 58, 61 v°, 166 v° et 168 v° (nos VI à XII); J 91, fol. 119 (n° XIII).

1. Cf. F. Feuillet de Conches, *Lettres inédites de Michel de Montaigne et de quelques autres personnages pour servir à l'histoire du XVIe siècle* (Paris, H. Plon, 1863, in-8°), p. 276, note 1.

2. Par conséquent, il n'est pas exact de dire, avec Feuillet de Conches (*Ibidem*, p. 215), que cette pièce avait été distraite des dossiers des Matignon avant la reliure de la correspondance; il en est d'elle comme d'autres documents aussi conservés au British Museum, dont on peut montrer la place qu'ils occupaient dans les registres du Palais de Monaco.

Digitized by Google

ture. Seulement sa fraude n'était pas difficile à démontrer : son encre était beaucoup plus noire que celle de Montaigne ; elle se composait d'oxyde de fer, qui a parfois rongé le papier, ce qui n'arrive jamais avec celle de l'auteur des *Essais;* son écriture, pour si bien imitée qu'elle fût, décelait de l'hésitation et paraissait maladroite, comparée à celle des originaux. Mieux que cela, si l'on examine de près les fac-similés, on reconnaît vite que le papier lui-même n'a jamais pu être employé par Montaigne, que l'adresse au maréchal ne fut jamais ni de Montaigne, ni de ses secrétaires habituels. Je suis parvenu à découvrir, par exemple, que la feuille de papier qui a servi pour confectionner le second feuillet du fac-similé du 18 janvier 1585 avait été détachée d'une lettre d'un certain Laurens, écrite le 19 du même mois et conservée dans J 73, fol. 122 ; elle a été seulement raccourcie. La comparaison des filigranes et pontuseaux, des traces de cachet et de l'écriture de l'adresse, avec ce qu'on observe dans d'autres lettres du même personnage en date des 7 mars 1585 et 5 mars 1589[1], est absolument probante. De même, le fac-similé du 26 janvier 1585 fut fabriqué à l'aide d'un feuillet qui a le même filigrane que le papier alors employé à la cour de France ; il a été emprunté à une lettre de Pinart, secrétaire d'État et conseiller au Conseil privé du roi, qui l'avait datée du 13 janvier 1585[2]. Il faut le rapprocher des deux feuillets d'une autre lettre écrite par le même Pinart et conservée dans le même registre[3] pour être parfaitement édifié et ne plus conserver le moindre doute.

Après ces mutilations, les registres de la correspondance du maréchal ne contenaient plus que onze lettres originales de Montaigne[4]. Par bonheur, après le décès du bénéficiaire

1. J 73, fol. 206 et 207 ; J 75, fol. 161 et 162.
2. J 73, fol. 39.
3. J 73, fol. 212.
4. Il faut encore remarquer que la lettre du 21 janvier 1584 a dû être découpée du registre qui la contenait ; elle y a été fixée de nouveau au moyen d'un onglet. Peut-être avait-elle fait aussi l'objet d'une tentative de vol.

Digitized by Google

de l'opération des fac-similés, les originaux, retrouvés par la famille, furent restitués au légitime propriétaire. Ils ont repris leur place, en regard des faux, dans les deux volumes où ils avaient été insérés primitivement.

Les premières lettres de Montaigne au lieutenant général du roi en Guyenne qui aient été éditées ont été données par le Dr Payen. Ce fut d'abord celle du 22 mai 1585 de la coll. Égerton, qu'il publia et reproduisit en fac-similé dans ses *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Michel de Montaigne* (1850), p. 10; puis celle qu'il avait acquise de la succession de Mme de Castellane et celle du 12 juin [1587] transcrite d'après l'original (J 77, fol. 96). Ces deux dernières forment les nos 3 et 4 de ses *Recherches sur Montaigne; documents inédits recueillis et publiés* chez Techener, en 1856.

Il est bien extraordinaire que ce passionné chercheur, ayant eu communication de la lettre du 12 juin 1587, n'en ait pas connu davantage. Il fut réservé à Feuillet de Conches de posséder le texte des huit autres lettres contenues dans les deux registres J 73 et 77. Il le reproduisit dans ses *Lettres inédites de Michel de Montaigne et de quelques autres personnages pour servir à l'histoire du XVIe siècle*, qu'il publia à la librairie Plon, en 1863, avec une dédicace au prince de Monaco, Charles III, descendant direct du maréchal de Matignon[1].

Charles III fit réunir au Palais de Monaco tout ce qui restait des archives des Matignon, des ducs d'Aumont et de Mazarin, etc. Les registres de correspondance y furent donc apportés. Aussi, lorsque MM. Courbet et Royer voulurent, en 1877, ajouter au tome IV des *Essais* édités par eux à la librairie Lemerre toutes les lettres de Montaigne susceptibles d'être retrouvées, ils s'adressèrent au baron Boyer de Sainte-Suzanne, gouverneur de la Principauté et auteur des *Notes d'un curieux sur les tapisseries tissées*

1. Feuillet de Conches publia de nouveau les trois lettres déjà connues du Dr Payen; il imprima donc le texte de onze lettres de Montaigne au maréchal. Elles sont dans son volume aux pages 226, 238, 241, 243, 247, 249, 250, 252, 272, 274 et 276.

Digitized by Google

de haute et basse lisse[1] (ouvrage pour lequel furent consultés des inventaires de mobiliers possédés par les archives du Palais); ils lui demandèrent s'il ne pourrait pas les aider à faire connaître de nouvelles pièces de la correspondance adressée à l'ancien lieutenant général du roi en Guyenne. M. de Sainte-Suzanne leur envoya la copie des lettres des 21 janvier et 19 août 1584, d'après les originaux de J 72[2]. Mais, chose étrange, il omettait dans le même registre celle du 12 juillet 1584, qui était cependant signalée dans la table du début. Grâce à sa communication, MM. Courbet et Royer imprimèrent donc treize lettres de Montaigne au maréchal.

Si le lecteur se reporte à la liste donnée plus haut, il constatera qu'il en reste encore trois d'inédites; elles sont insérées dans les volumes J 70, 71 et 72. Si l'on n'a pas connu les deux premières, c'est probablement qu'on ne s'était pas donné la peine d'ouvrir les registres qui les contiennent.

Avant d'en reproduire le texte, il serait peut-être utile de relever les particularités qui se dégagent de l'examen de tous les originaux, encore possédés par les archives du Palais de Monaco. S'il paraît présomptueux, avec si peu d'éléments, d'établir des règles sur la façon d'agir de Montaigne, on reconnaîtra, d'autre part, que nulle part ailleurs on ne possède réunies autant de lettres de cet écrivain. D'ailleurs, les observations qui vont suivre ne sont valables que pour la période de temps comprise entre 1582 et 1588.

L'auteur des *Essais* utilisait, pour papier de correspondance, deux principaux formats. Le plus fréquemment usité, à beaucoup près, présente pour dimensions de 322 à 335 millimètres de hauteur sur 214 à 221 millimètres de largeur. Ce papier n'a pas de filigrane; seule, la lettre

1. Monaco, imprimerie du Journal, 1876, 2 vol. in-8°.

2. Le copiste commit, pour la seconde, la faute de lecture (19 avril pour 19 août) qui a déjà été signalée. Cette erreur a été reproduite naturellement par Courbet et Royer dans leur édition. Pour éviter toute équivoque, je mentionnerai que cette lettre du 19 août commence ainsi : « Monseignur. Je ne vois icy rien digne de vous... »

Digitized by Google

du 30 octobre 1582, c'est-à-dire la plus ancienne, montre dans la pâte une petite fleur de lis surmontant un rectangle. Les missives de ce format comprennent tantôt un (21 janvier et 19 août 1584, 2, 13 février 1585), tantôt deux feuillets (30 octobre 1582, 12 juillet 1584, 18 et 26 janvier, 9 et 12 février 1585). Au contraire, les trois qui sont écrites sur un plus petit format (14 décembre 1583, 27 mai 1585 et 12 juin 1587), celui qui n'a que 273-278 millimètres de hauteur, possèdent le double feuillet; le papier est toujours avec filigrane : main surmontée d'une couronne tréflée intérieurement ou d'une étoile[1]. L'encre est plutôt jaunâtre; l'écriture, tracée avec hardiesse et rapidité, est haute et relativement fine; presque toujours les lignes montent légèrement de gauche à droite.

Il est oiseux de répéter les observations déjà faites par divers auteurs, et notamment par Feuillet de Conches[2], sur les habitudes que Montaigne a exposées lui-même dans ses *Essais*, pour sa correspondance. J'abrègerai donc. Il aimait mieux, disait-il, écrire de sa main que de recourir à un auxiliaire; ce qui est parfaitement exact. Il avait accoutumé « les grands » à « supporter des litures et des trassures et un papier sans plieure et sans marge ». Cette dernière affirmation n'est plus aussi juste. Il existe toujours, dans les lettres, une marge laissée à gauche; l'auteur en a profité pour y ajouter parfois un post-scriptum. Il a signé toujours au bas de la page, à droite, laissant entre le corps de sa lettre et la formule finale de politesse (écrite sur deux ou trois lignes) un espace blanc plus ou moins large. C'est là, d'ailleurs, on le sait, habitude courante de son temps.

« Comme j'aime mieuls composer deus lettres que d'en clore et plier une », prétendait-il encore, « je resigne tousjours cette commission a quelque aultre. » C'est peut-être vrai en général. Cependant, il doit y avoir eu bien des

1. La forme de la main n'est pas toujours semblable : ou la paume est vide, ou l'intérieur est occupé par une sorte d'équerre; ou elle émerge d'une bordure dentelée de manchette, ou bien elle est précédée d'un court poignet.

2. *Op. cit.*, p. 205 et suiv.

Digitized by Google

exceptions : sur les quatorze lettres originales restées à Monaco, il en est quatre dont l'adresse est de sa main (21 janvier et 19 août 1584, 27 mai 1585, 12 juin 1587); nous devons supposer par conséquent qu'il les a pliées et closes lui-même. Pour l'adresse des dix autres, trois personnes différentes ont servi de secrétaire; la même a expédié toutes les missives de janvier et février 1585. Cette adresse, qu'elle soit portée par Montaigne ou par un tiers, est du reste uniforme; c'est toujours, sur trois ou quatre lignes : « A Monseigneur (« monseignur » pour Montaigne), Monseigneur de Matignon, mareschal de France[1]. » Un seul secrétaire, celui que l'on remarque aux 14 décembre 1583 et 12 juillet 1584, ajoute : « A Bourd[eaux]. » Une telle observation montre combien l'auteur des fac-similés, dont il a été question ci-dessus, a été maladroit en utilisant des feuillets au verso desquels, par deux fois, se trouvait écrite une adresse conçue dans des termes tout différents[2].

Les lettres étaient closes au moyen d'une languette de papier, parfois découpée dans le dernier feuillet lui-même (16 et 26 janvier, 2 et 12 février 1585); elle était passée à travers les plis et fixée par des cachets. Ceux-ci étaient en cire rouge ou en papier. Les cachets de cire étaient parfois accolés par trois, d'un côté et d'autre de la lettre pliée; ils présentaient l'empreinte d'une balance dans un cercle ovale, dont les dimensions mesuraient 12 et 10 millimètres. Les cachets en papier ont été le plus souvent fort maltraités par l'ouverture des lettres; de forme ovale, eux aussi, et de dimensions presque doubles (21 sur 17 millimètres), ils sont fort peu lisibles; on distingue cependant, au milieu, un écu probablement armorié, et tout autour une légende (?) impossible à déchiffrer. Ce dernier mode de fermeture

1. Sauf pour l' « A » initial, Montaigne ne met pas de majuscule.

2. Au dos du fac-similé du 26 janvier 1585, l'adresse est celle-ci : « A Monseigneur, Monseigneur de Matignon, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, mareschal de France, commendant pour le service du Roy en Guyenne. » Au dos de celui de février 1585, on lit : « A Monseigneur, Monseigneur de Matignon, conte de Thorigny, mareschal de France et commandant pour le Roy en Guyenne. »

Digitized by Google

était plus expéditif que le précédent : pour les lettres qui nous restent, Montaigne ne l'a pourtant employé que deux fois (27 mai 1585 et 12 juin 1587), lorsqu'il écrivit lui-même l'adresse.

Il est inutile de prolonger les observations sur la forme et l'aspect de ces missives. Peut-être ce qui vient d'être dit servira-t-il un jour à démasquer des faux qui seraient présentés.

Voici maintenant le texte des trois lettres inédites. A première vue, leur importance historique ne manque pas d'apparaître. L'éditeur n'a pas cru cependant devoir développer le récit des événements à quoi elles se réfèrent; les quelques notes qu'il y a jointes suffiront, il l'espère du moins, pour mettre le lecteur à même d'en comprendre toute la portée.

L.-H. Labande.

I. — 1582, 30 octobre; Bordeaux.

Original, avec fragment de cachet, en papier, au dos : Archives du Palais de Monaco, J 70, fol. 381. — Copie du XVIIIe siècle : J 87, fol. 186.

Monseignur, Despuis cele que je vous escrivi il y a trois ou quatre jour, par laquelle je vous mandai entre autres choses que je n'avois receu nulle lettre de vous pandant mon absance ny aucun comandemant de me randre ici, il n'est rien survenu de nouveau. Je viens tout asture de voir le general des Cordeliers, de Gonsaque[1], qui arriva hier, et si la fievre qu'il ha, et pour laquelle il a esté aujourd'hui seigné et secondé, ne l'empeche, il m'a dict qu'il partira demein pour suivre son chemin vers Espaigne. Il avoit des lettres du Roy pour vous[2], mais je

1. François de Gonzague, fils de César, marquis de Gazzuolo et frère du futur cardinal Scipion de Gonzague. Général de l'ordre de Saint-François, nonce en France, il fut nommé le 26 octobre 1587 évêque de Cefalù, d'où il passa aux sièges de Pavie, puis de Mantoue. Il mourut en 1620.

2. Ces lettres n'existent plus dans les registres de la correspondance du maréchal de Matignon.

Digitized by Google

croi que ce n'etoit que pour sa recomandation. Je lui ai offert pour sa commodité ce peu de pouvoir que j'ai en cete ville. Monsieur de Gourgues[1] m'aiant averti qu'il vous escrivoit, j'ai faict ce mot pour vous baiser très humblemant les meins, priant[2] Dieu, Monseignur, vous doner longue et hureuse vie. De Bourdeaus, ce 30 octobre 1582.

Votre servitur très heumble,

MONTAIGNE.

(Au verso, de la main d'un secrétaire :) A Monseigneur, Monseigneur de Matignon, mareschal de France.

II. — 1583, 14 décembre; Mont-de-Marsan.

Original : Archives du Palais de Monaco, J 71, fol. 374. — Copie du XVIIIe siècle : J 88, fol. 137 v°.

Monseignur, J'arrivai[3] hier au soir en cete ville aveq Mr de Clervan[4] qui survint a Roquehor[5] come je disnois, et fismes le reste du chemin ensamble. Il s'estoit desvoïé, estimant trouver le roy de Navarre en Foix, et est passé par Limosin et Perigeus. Je fiz hier la reverance a ce prince; pour la premiere charge, nous n'avons pas emporté grande esperance touchant le faict de vostre demande[6]. Il veut se servir de tous moïens

1. Ogier de Gourgues, seigneur de Montlezun, baron de Vayres, trésorier de France et général des finances en Guyenne. Il mourut le 20 octobre 1594.

2. L'auteur avait écrit d'abord « et prier »; il a corrigé ensuite.

3. Après ce mot, Montaigne avait écrit « ici », qu'il a biffé.

4. Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clervant, conseiller du roi de Navarre. Henri de Bourbon l'avait envoyé à la cour de France présenter les « articles et cahiers des églises » réformées; Henri III et Catherine de Médicis l'avaient, en retour, chargé de s'entremettre pour la réconciliation du roi de Navarre avec sa femme Marguerite de Valois. Montaigne le rencontra donc au moment où il rentrait auprès de son maître : le roi de Navarre l'attendait encore lorsqu'il écrivit la lettre du 13 décembre 1583 à M. de Vérac. Cf. *Lettres missives du roi Henri IV*, publiées par Berger de Xivrey, t. I, p. 599 et 608; *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par le comte Baguenault de Puchesse, t. VIII, p. 132, 155, 157, 158, etc.

5. Roquehort, peut-être Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron, cant. et comm. de Monein.

6. Ce mot est porté en interligne. Montaigne avait écrit d'abord « charge » qu'il a biffé.

Digitized by Google

pour estre païé. Nous verrons aujourd'hui si nous en pourrons rabatre quelque chose[1]. Mr de Lavardin[2] s'en part aujourd'hui pour aller en sa maison; il m'a dict qu'il vous escriroit. Nous n'avons que Bazas[3] aus oreilles. Mr de Birague[4] partit hier matin. Je serai ici le moins que je pourrai.

Monseignur, je vous baise très heublemant les meins et sup-

1. La mission de Montaigne auprès du roi de Navarre est éclaircie par ce passage de la lettre adressée par ce dernier au maréchal de Matignon, le 17 décembre 1583 : « Au reste, mon cousin, je vous ay mandé que les soldatz qui sont es villes de seureté sont reduictz a la faim, parce qu'estans en places povres et desgarnies de commoditez, ils n'ont aucun moyen de vivre, n'ayans rien receu jusqu'icy depuis quatre mois de leur entretenement, dont les deniers sont neantmoins imposez et levez. Il n'y a encores esté pourveu. *Messieurs de la ville de Bordeaulx m'en ont faict parler;* je ne puis sinon les remettre a ceux qui disposent desdicts deniers, car la necessité presse et ne peut attendre davantage » (*Lettres missives d'Henri IV*, t. I, p. 602).

2. Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin. Né en 1551, il était colonel de l'infanterie française et servait alors dans l'armée du roi de Navarre, auprès de qui il s'employait avec Duplessis-Mornay, Bellièvre, Clervant et Matignon, pour les négociations relatives à la reine Marguerite de Valois. Henri IV le fera plus tard (1595) maréchal de France et il mourra en 1614.

3. Bazas avait été donné comme ville de sûreté aux protestants. Mais le roi de Navarre, fatigué du système d'atermoîments que, sur l'ordre de la cour, le maréchal de Matignon lui opposait pour la restitution de la ville de Mont-de-Marsan, partie de son patrimoine, s'était décidé à une action vigoureuse : le 23 novembre 1583, il avait emporté la place. Aussitôt, le maréchal fit entrer à Bazas une forte garnison et occuper les bourgades du voisinage de Nérac, résidence habituelle du roi de Navarre. Cf. à ce sujet la lettre de Catherine de Médicis, du 26 décembre 1583 : *op. cit.*, t. VIII, p. 164. Sur l'irritation d'Henri de Bourbon et ses réclamations auprès du maréchal, cf. *Lettres missives d'Henri IV*, t. I, p. 592, 595, 598.

Montaigne avait été fort intéressé par ces événements; on a publié les lettres que Duplessis-Mornay lui avait adressées à leur sujet (le roi de Navarre lui avait écrit également) les 25 novembre et 9 décembre 1583 : *Lettres missives d'Henri IV*, p. 593, note 1, et p. 596, note 2.

4. Charles de Birague, bâtard de Ludovic de Birague, gouverneur du marquisat de Saluces et lieutenant général du roi au delà des monts. Charles, dit le capitaine Sacremore, devait être tué à Dijon, en décembre 1587. A la date de la présente lettre de Montaigne, il était en mission auprès du roi de Navarre : le 16 décembre 1583, il écrivit à Catherine de Médicis une missive dont M. Baguenault de Puchesse a donné un résumé, *op. cit.*, t. VIII, p. 165, note 1.

Digitized by Google

plie Dieu vous tenir en sa garde. Du Mont de Marsan, ce 14 decembre 1583[1].

Votre très heuble servitur,

MONTAIGNE.

(Au verso, de la main d'un secrétaire :) A Monseigneur, Monseigneur de Matignon, marechal de France, a Bourdeaux.

III. — [1584,] 12 juillet; Montaigne.

Original, avec, au dos, traces du cachet en papier : Archives du Palais de Monaco, J 72, fol. 297. — Copie du XVIIIe siècle : J 90, fol. 106 v°.

Monseignur, Je viens tout presantemant de recevoir la vostre du 6, et vous mercie très humblemant; de quoi, par le comandemant que vous me faictes de m'en retourner vers vous, vous montrés quelque signe de n'avoir pas mon assistance pour desagreable. C'et le plus grand bien que j'atande de cete miene charge publique[2], et espere au premier jour vous aler trouver. Tout ce que je vous puis dire cepandant, c'est que Messieurs du Plessy[3], de Quitry[4] et leur grande famille sont partis despuis hier matin de S. Foi[5]. Les dames et trein qu'ils meinent alongeront leur retour vers le roy de Navarre. Vous avés sceu qu'a leur entreveue des beins d'Encausse[6], Monsieur d'Espernon[7]

1. Montaigne ne resta pas longtemps auprès du roi de Navarre : quatre jours plus tard, Duplessis-Mornay lui écrivait encore de Mont-de-Marsan, preuve qu'il avait quitté cette ville : Feuillet de Conches, *op. cit.*, p. 112.

2. De maire de Bordeaux.

3. C'est le fameux Philippe de Mornay, seigneur du Plessis, dont le rôle politique et religieux est si connu.

4. Jean de Chaumont, seigneur de Quitry, conseiller et chambellan du duc d'Alençon, qui fut plus tard lieutenant général des armées du roi.

5. Sainte-Foy, Gironde, arr. de Libourne, ch.-l. de cant.

6. Encausse, Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. d'Aspet.

7. Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, favori de Henri III. Dès le 15 mai précédent, avant même la mort du duc d'Anjou, dont l'état était désespéré, le roi son maître l'avait envoyé auprès du roi de Navarre pour « l'assurer de son amitié et essayer de le faire rentrer dans la vieille église nationale, condition nécessaire pour l'héritier du trône » (Baguenault de Puchesse, t. VIII, p. 194, note 3). Cf. encore *Lettres missives d'Henri IV*, t. I, p. 672.

Digitized by Google

se resolut d'aler a Banieres[1] et voir Sa Majesté a Pau le dixieme du presant, ou ils ont a conferer aveq plus de privauté. Je croi que le roy de Navarre le verra encores au retour de Banieres audict lieu de Pau, et ne sçai si cepandant il pourra faire une course a Nerac. Il est tout ampesché a digerer la requeste, que ceus du bas païs lui font, de prandre la place de Monsieur[2] pour la protection de leurs affaires, ausquels affaires ils treuvent tout plein de bones esperances. Je ne fois nul doubte qu'a son tour la roine de Navarre[3] n'aïe sa part des (*sic*) ces visitations. Atandant de vous baiser les meins bien tost, je ne vous dirai sinon que je supplie Dieu, Monsieur, vous doner longue et hureuse vie. De Montaigne, ce 12 juil[let][4].

Votre très humble servitur,

MONTAIGNE.

(Au verso, de la main d'un secrétaire :) A Monseigneur, Monseigneur de Matignon, mareschal de France, a Bourdeaux.

1. Bagnères-de-Luchon, Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, ch.-l. de cant.

2. Le duc d'Anjou, décédé le 10 juin précédent.

3. Marguerite de Valois avait fini par être acceptée auprès de son mari, à Nérac. Mais comme elle détestait d'Épernon, soupçonné d'avoir poussé le roi Henri III à lui faire cet affront que tout le monde sait, cause de la rupture avec Henri de Bourbon, on craignait qu'elle ne voulût pas le recevoir (cf. *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte Baguenault de Puchesse, t. VIII, p. 196). Elle se fit violence pourtant et accueillit le duc.

4. La date d'année n'est pas inscrite par Montaigne ; il serait facile de la déduire par l'allusion au voyage du duc d'Épernon. D'autre part, un secrétaire du maréchal de Matignon l'a inscrite au verso de la lettre, à côté de l'adresse.

Digitized by Google

LES QUARANTE-CINQ

Il ne s'agit pas de refaire ou même seulement de rectifier l'inimitable roman d'Alexandre Dumas. Non pas que ses récits ne soient très historiques et beaucoup plus exacts que l'on ne le croit. Mais il est bien certain que l'auteur n'a aucun culte pour les documents, qu'il mêle le vrai avec le vraisemblable, que la part d'invention est chez lui si considérable qu'il est difficile de la séparer de la réalité.

Ainsi, trouver les noms des gentilshommes, pour la plupart gascons, qui composaient le célèbre bataillon de Henri III est le dernier de ses soucis. Il a saisi au vol quelques personnages et les a baptisés au hasard, leur laissant les chefs connus : d'Épernon, Loignac, Sainte-Maline, et y joignant d'autres purement imaginaires : Perducas de Priscornay, Pertinax de Montcrabeau, Eustache de Miradoux, Saint-Crapautel, Ernauton de Carmainger; il les fait passer en revue par Loignac à la porte Saint-Antoine et aux autres portes de Paris; il additionne le tout, trouve le chiffre de quarante-cinq; et le tour est joué.

Moins simple est la besogne de l'histoire. Chacun y travaille avec persévérance, et personne n'arrive à trouver la solution de ce problème aisé à l'apparence, mais peut-être insoluble : quels étaient les noms des quarante-cinq gardes du corps de Henri III?

Voltaire le premier, avec son universelle curiosité, a vu la difficulté et il en a indiqué la cause. C'est dans l'*Essai sur les mœurs* qu'il a incidemment et légèrement, selon sa manière, abordé le sujet :

« Les gentilshommes nommés *les Quarante-cinq*, qui assassinèrent le duc de Guise, étaient une compagnie nouvelle, formée par le duc d'Épernon, payée au trésor royal

Digitized by Google

sur les billets de ce duc, et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la Chambre. Lognac, Saint-Capautet, Alfrenas, Herbelade et leurs compagnons étaient de pauvres gentilshommes gascons, que d'Épernon avait fournis au roi, des gens de main, des gens de service, comme on les appelait alors[1]. »

La désignation est très juste, et cela seul expliquerait qu'il soit difficile de retrouver exactement les noms des *Quarante-cinq*. Il nous reste beaucoup de pièces comptables de l'époque et même des reçus très en règle sur parchemin, signés des titulaires des moindres emplois de la cour; il nous reste deux ou trois listes très complètes de tous les « officiers domestiques » de Henri III, de son père, de sa mère, de ses frères, de ses sœurs, avec le chiffre précis de leurs « appointements[2] ». Rien de pareil pour les *Quarante-cinq*, puisqu'ils ne figurent pas dans « l'état de la maison du Roi », que d'Épernon les avait recrutés en son nom propre et que c'est lui qui les payait sur une avance globale faite par la caisse royale.

Il faut donc chercher ailleurs. On trouve quelques noms donnés par les historiens ou les mémorialistes, d'autres dans les généalogies, les archives locales, les actes notariés. On n'arrive pas à établir la liste complète de cette célèbre compagnie.

Deux ouvrages récents nous fournissent cependant de très utiles renseignements. Leurs auteurs sont des érudits très chercheurs et friands des détails inconnus de l'histoire. Il est inutile de rappeler tous les intéressants travaux que nous a donnés depuis quelques années M. Pierre de Vaissière. Dans l'un de ses derniers, intitulé : *De quelques assassins*, il s'est demandé, à l'occasion du meurtre du duc de Guise à Blois, quelle était la composition de cette fameuse phalange qu'on employait à toutes

1. Dans les *notes* de la *Henriade* (chant troisième), on trouve encore les noms des huit qui participèrent directement à l'assassinat du duc de Guise.

2. Bibl. nat., ms. fr. 7854, et nouv. acq. fr. 9175.

Digitized by Google

les besognes. Des *Quarante-cinq*, il a pu en identifier vingt et un. Les voici par ordre alphabétique :

Arblade ou *Harbelada* (Jean de Lupé, s^r^ *d'*), gascon, des environs de Condom ;

Bonrepaus (Savary de Saint-Pastour, s^r^ *de*) ;

Bordes (Jean *de*), s^r^ de Sarradas, un toulousain, plus tard capitaine de cent arquebusiers à cheval ;

Campaigno (François de Patras, s^r^ *de*), un gascon encore, des environs de Lectoure ;

Dufort (Frix de Bas, s^r^ *de*), qui fut ensuite gentilhomme ordinaire du roi ;

Effrancs, quelques fois appelé Effranas ou Halfrenas, qui serait Étienne de Ségur, s^r^ des Francs, en Bordelais ;

Gast (Michel *de*), capitaine d'une compagnie de gardes françaises, plus tard gouverneur d'Amboise ;

Gast (Olphan *de*), frère du précédent, marié à Marguerite de Chaudras, fille du s^r^ de Soulailhac ;

Joignac (Charles *de*), qui fut gentilhomme ordinaire du roi ;

La Bastide-Saint-Pierre (Jacques des Vignes, s^r^ *de*), celui qui, dit-on, porta le premier coup à Guise, maître d'hôtel du roi ;

Laugnac, plus souvent nommé Loignac ou Lognac (François de Montpezat, s^r^ *de*), dont la biographie a été si bien reconstituée par Mlle J. Hazon de Saint-Firmin ;

Montsérié, Montserier, Montsery, Monsery ou Montferrier (Bernard *de*), de Bigorre ;

Montserié (Jean-François *de*), frère du précédent ;

Saint-Aubin (Bertrand de Roquelaure, s^r^ *de*), mort seulement en 1618 ;

Saint-Gaudens (Jacques de Michel, s^r^ de Monthieu au pays de Comminges, *dit* le capitaine). Mais ce n'est pas certain ;

Saint-Pau (Barthélemy de Balsac, s^r^ *de*), d'une branche bâtarde des Balsac ;

Saint-Paulet. On dit qu'il était issu de la famille Peytes de Saint-Paulet. Supposition vraisemblable.

Digitized by Google

Sarriac (Ogier *de*), sr de Navarron, un gascon encore;

Semalens, d'une famille Brenguier des environs de Castres, en admettant que ce nom remplace celui défiguré de *Sainte-Maline;*

Touges (Jean *de*), sr de Noilhan en Gascogne, que ses mauvais débuts n'empêchèrent pas de faire en 1597 un beau mariage en épousant Françoise de Montégut;

Valiers (le sr *de*). Est-ce Valiers, Valencé, Valens? Il est impossible de le savoir. On raconte seulement, et il y a d'assez nombreux témoignages, que c'est à cet « ordinaire » que Michel de Gast refusa de participer à l'assassinat du cardinal de Guise.

Mlle de Saint-Firmin, dans son intéressante brochure sur Laugnac, désigne à son tour vingt-trois gentilshommes faisant partie des *Quarante-cinq*. Pour la plupart, elle est d'accord avec M. de Vaissière. Nous ne citerons donc que les noms nouveaux :

Pichery ou *Picheric* (Pierre Donnadieu, sr *de*), un languedocien;

Saint-Pastour (Savary *de*), gascon;

Pierre-Buffière (Bertrand *de*), sr de Génissac;

Lamezan-Juncet (Baptiste *de*), plus tard chevalier de l'Ordre, capitaine d'une compagnie de gens d'armes;

Soréac (Paul *de*), sr de Villembitz, béarnais;

Soréac (Armand *de*), dit le chevalier de Villembitz;

Montaud (N. *de*);

Faur (le baron *du*), selon les *Mémoires* de Beauvais-Nangis.

Si nous ajoutons ces huit aux vingt et un précédents, nous arrivons à vingt-neuf.

Mais nous ne trouvons pas dans le nombre le *Saint-Capautel* de Voltaire, qui, avec un peu de bonne volonté, pourrait être le *Saint-Paulet* un peu douteux. Il faut rappeler aussi que Bouillé, dans son *Histoire des ducs de Guise*, donne « Saint-Capautel, Halfrenas et Saint-Maline parmi les huit les plus déterminés ». Laissons de côté les noms trop fantaisistes indiqués par le père Dumas.

Digitized by Google

Mais il y en a d'autres :

Un sr de *Timbrune*, sr de Valence d'Agenois, désigné par une pièce contemporaine comme l'un des meurtriers de Henri de Guise.

Puis, l'*Histoire des derniers troubles de France* de P. Mathieu, dont la première édition est de 1599, dix ans après l'événement, cite deux des *Quarante-cinq* qui, aussitôt après l'assassinat du duc, refusèrent d'aller tuer le cardinal son frère. Ce sont La Bastide, déjà connu, et le sr de Valencé, qui est sans doute le même que Valiers. Cela fait trente ou trente-deux. Il est probable que les treize autres seront difficiles à découvrir, d'autant plus que, si leurs familles avaient quelques indications, elles ne s'empresseraient pas sans doute de mettre au jour des pièces donnant à leurs ancêtres un rôle après tout fort peu honorable.

Marc Miron, médecin du roi, en racontant et en excusant presque le meurtre des princes, parle de huit, puis de douze des Quarante-cinq gentilshommes qui, sans compter leur chef Loignac, participèrent à l'assassinat du duc de Guise, mais il ne cite nommément que « Sariac, Montsery, des Effranats et Saint-Malines ».

Mézeray, qui a bien connu les événements dont au siècle suivant il fut l'historiographe officiel[1], ne donne que « Longnac, Sariac », et son nouvel éditeur ajoute, — d'après Chateaubriand, — La Bastide, Montserry, Saint-Malin, Saint-Capautet, Alfrenas, Herbelade.

Cette étrange réunion, organisée en 1585, ne survécut pas à Henri III. Elle avait suscité bien des haines, surtout contre ceux qui avaient participé de plus près au meurtre du château de Blois.

J.-A. de Thou, dans son long et très exact récit de la mort du duc de Guise, ne désigne parmi les assassins au nombre de neuf, choisis la veille par le roi, que Sainte-Maline, qui lui porta les premiers coups, et Montpezat,

1. *Règne de Henri III*, édit. en trois volumes annotés, Alais, 1845, in-8°, t. III, p. 222-241.

Digitized by Google

s^r de Laugnac, qui l'acheva, après que ses camarades l'eurent criblé de blessures[1].

On ne sait de quel pays était Sainte-Maline[2], dont la forme du nom a beaucoup varié. Mais, Laugnac, selon la vraie orthographe restituée par Mlle de Saint-Firmin, appartenait à une famille honorable. Il ne tarda pas à être effrayé lui-même de son crime : il voulut profiter de l'empire qu'il avait sur Henri III pour se faire donner une brillante récompense, qui l'aurait relevé du mépris que ses amis eux-mêmes lui témoignaient. Sa lâcheté et sa maladresse le firent tomber en pleine disgrâce; et, après avoir été nommé gouverneur de Touraine, il fut obligé de se retirer dans le Midi, où il mourut misérablement, tué dans une petite rencontre avec les ligueurs.

Seul Michel de Gast, avec un rare cynisme et une chance non moins grande, resta brillant jusqu'au bout. Enrichi par ses brigandages, il acquit la vicomté de Vauperreux près Blois et conserva le gouvernement d'Amboise et du château pendant tout le règne de Henri IV.

On est très mal fixé sur la destinée des autres gentilshommes des *Quarante-cinq*, que le duc d'Épernon, dont la conscience était peu délicate, ne songea pas à s'embarrasser.

G. Baguenault de Puchesse.

1. *Histoire*, livre XCIII, t. X, p. 470, de l'édit. de Londres, 1734, in-8°.

2. L'identification du s^r de Sainte-Maline est une de ces petites énigmes historiques qui paraît indéchiffrable. Tous les historiens appellent ce personnage, qui joua un rôle principal dans l'assassinat du duc de Guise : *Saint-Malin* (Davila, le P. Daniel), *Sainte-Maline*, *Sainte-Malines* (relation Miron, Henri Martin); et M. de Vaissière, s'appuyant sur les recherches de feu Mgr Carsalade du Pont, croit y voir un s^r de Sémalens. J.-A. de Thou, qui composa sa grande histoire en latin et devait, selon l'usage du temps, traduire les noms propres français, écrit *Sanmalinus;* ce qui dénote un nom de seigneurie précédé du mot *saint* et semble écarter l'hypothèse d'une corruption de Sémalens. Mais, d'autre part, les manuscrits du Cabinet des titres, les pièces originales, les dictionnaires généalogiques (le P. Anselme, Lachesnaye-Desbois) ne mentionnent aucun Saint-Malin ou Sainte-Maline avec ou sans nom patronymique.

Digitized by Google

UN FRANÇOIS RABELAIS

CONDAMNÉ EN 1558

Le plus docte et le plus obligeant des bibliothécaires, M. N. Weiss, directeur du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, veut bien nous communiquer un curieux texte inédit qu'il a découvert, au cours de ses recherches, aux Archives nationales, dans les registres du Parlement de Paris. Il s'agit d'un homonyme de l'auteur du *Pantagruel* qui a été l'objet d'une condamnation pour vol en 1558. Ce « François Rabellaiz » était-il Tourangeau? Appartenait-il à la famille de Maître François? Ce sont là des questions auxquelles il nous est impossible de répondre pour le moment. Voici ce texte :

Du Lundi 12 sept. 1558.

Veu par la court le procès criminel faict par le prevost de Paris ou son lieutenant criminel à la requeste de Jean Octobre, serviteur de damoiselle Katherine Vaillant, vefve de deffunct Me Robert Le Vois, en son vivant conseiller en icelle, alencontre de François Rabellaiz, Jacques Le Clerc, Jehan de Troyes, prisonniers ès prisons de la Conciergerie du pallais à Paris, appellant de la sentence contre eulx donnée par led. prevost ou sond. lieutenant, par laquelle et pour raison de la vollerye par eulx commise en la personne dud. Octobre et en savoir la verité si liberallement et en intencion de le voller et destrousser ilz s'adresserent à luy, ilz auroient esté condempnez à estre mis en torture et question extraordinaire. Et oyz et interrogez par lad. court lesd. prisonniers en leursd. causes d'appel et cas à eulx imposez, et tout considéré,

Il sera dict que lad. court a mis et mect lad. appellacion et sentence dont est appellé a neant et neantmoings pour raison dud. cas les a condamnez et condamne, assavoir led. Rabel-

Digitized by Google

lais, a estre battu et fustigé nud de verges soubz la custode de la chambre de la question, et lesd. Leclerc et de Troyes a estre battuz et fustigez nudz de verges par le preau de la Conciergerie du pallais en la presence des aultres prisonniers. Et oultre, pour reparation civille envers led. Octobre, a condamnez et condamne chascun d'eulx a quarante sols parisis d'amende, laquelle somme ils seront tenuz payer dans quinzaine prochainement venant, aultrement et à faulte de ce faire dedans led. temps et icelluy passé seront reprins, constituez prisonniers jusques au payement de lad. somme. Et si les a condamnez et condamne en despens du procès envers led. Octobre, la taxe d'iceulx par devers elle reservée.

Prononcé ausd. Le Clerc et de Troyes au parquet du preau de la Conciergerie du pallais et executé le douzme septembre mil cinq cens cinquante huit. Et aud. de Rabellais en la chambre de la question led. jour.

De Harlay. Barthelemy, deux F.

Digitized by Google

UN

ÉCUSSON DE MARBRE

CONSERVÉ AU MUSÉE DU LOUVRE

Lorsque, au début de la Restauration, le gouvernement décida la suppression du Musée des monuments français et ordonna la remise en leurs places primitives des tombeaux qui y avaient été transportés[1], plusieurs des édifices religieux d'où provenaient ces tombeaux n'existaient plus. On fit rétablir dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Denis des monuments qui avaient été enlevés des églises parisiennes des Jacobins, des Cordeliers et des Célestins.

En l'église des Célestins[2], un somptueux mausolée avait été construit, au commencement du XVIe siècle, à la mémoire d'une enfant, Renée d'Orléans-Longueville, décédée à Paris, le 23 mai 1515, à l'âge de sept ans. Le monument, fait de marbre et d'albâtre, était un enfeu, décoré de six figures de vierges bienheureuses et de motifs d'ornement traités avec beaucoup de délicatesse. Sur un sarcophage reposait la statue gisante de la défunte[3], vêtue d'un riche costume d'apparat[4].

1. Ordonnance royale du 18 décembre 1816.
2. Dans la chapelle d'Orléans, à gauche du maître-autel.
3. Cette effigie, qui s'est conservée, représente une fillette un peu plus âgée que ne l'était Renée d'Orléans au moment de son décès. L'épitaphe gravée, en trois longues lignes, sur le bord de la table de marbre noir qui supporte la statue nomme la défunte : *très excellente et noble damoiselle Renée d'Orléans, à son vivant comtesse de Dunoys, de Tancarville, de Montgomery, dame de Monstreubellay, de Chasteau Regnault, etc.* Elle mentionne ses père et mère, — François d'Orléans, duc de Longueville, et Françoise d'Alençon, — et indique le lieu et la date de sa mort.
4. On trouve des figures représentant ce tombeau dans le manus-

Digitized by Google

Les débris de ce tombeau, sauvés de la destruction en 1793, furent employés par Lenoir à la confection d'une œuvre dont le dessin nous a été conservé[1], œuvre bizarre comme tant de celles qu'il a exécutées alors. Transféré à Saint-Denis, le monument de Renée de Longueville subit de nouvelles modifications[2]. Lorsque les tombeaux de Saint-Denis furent restaurés pour la seconde fois, sous la direction de Viollet-le-Duc, entre 1847 et 1867[3], on le reconstitua suivant les données fournies par des dessins anciens. Il est aujourd'hui placé dans le bras méridional du transept de la basilique. L'aspect général ne doit pas

crit français 2077 de la Bibliothèque nationale (fol. 56) et dans les ouvrages suivants : Rabel, *Les antiquitez et singularitez de Paris*, livre II (1588), fol. 82; Bonfons et du Breul, *Les antiquitez et choses plus remarquables de Paris* (1608), fol. 361; Millin, *Antiquités nationales*, t. I, Célestins, p. 103-104; Guilhermy, *Inscriptions de la France*, t. I, p. 446; Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, atlas, t. II, Célestins, pl. VIII; Courajod, *Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des monuments français*, t. III, p. 435; Raunié, *Épitaphier du vieux Paris*, t. II, p. 398.

1. Alexandre Lenoir, *Musée des monuments français*, t. II, p. 176-180, n° 95, et pl. LXXXVIII; du même, *Histoire des arts en France, prouvée par les monuments*, album (*Recueil de gravures pour servir à l'histoire des arts en France*), p. 8 et pl. LXXIII, n° 95.

Cet archéologue a rangé le tombeau de Renée de Longueville, comme d'autres monuments qui ne sont certainement pas antérieurs à 1501, parmi les œuvres du xve siècle. Il a voulu justifier la bizarrerie de ce classement. « Si je n'eusse considéré, dit-il, que les époques où les monumens que je viens de décrire... furent élevés, j'aurais dû les classer dans le *seizième* siècle; mais j'observerai à cet égard que l'érection des monumens dont il s'agit, ayant eu lieu de l'an 1500 à 1512, j'ai cru devoir les comprendre dans le *quinzième* siècle, attendu qu'il s'agit ici de l'*histoire des arts;* que je n'ai donné qu'un choix des monumens de cette époque que l'on considère avec raison comme le commencement de la renaissance des arts en France, et enfin parce que les sculpteurs employés à leur exécution avaient nécessairement appris l'art de la sculpture et s'étaient formés le goût de 1460 à 1480. »

2. Comparer les descriptions et figures données par Alexandre Lenoir à la description de Guilhermy (*Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, p. 301-303).

3. Vitry et Brière, *L'église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux*, p. 95-104.

Digitized by Google

en être très différent de ce qu'il était avant la Révolution[1], bien que les sculptures aient été en partie refaites, au milieu du XIXe siècle. Le tympan, décoré d'une grande coquille, et l'archivolte qui l'encadre étaient jadis de marbre blanc; ils sont aujourd'hui de plâtre.

Au sommet de l'arcade, figurent deux écus accolés, de tous points semblables l'un à l'autre, écartelés d'Orléans-Longueville et d'Alençon, timbrés chacun d'une couronne et supportés par deux petits personnages agenouillés, en costume monacal.

A la place qu'occupent ces deux écus, on voyait, avant 1793, un écusson unique de marbre blanc, qui, lors de la dernière restauration du tombeau, est resté sans emploi, et sans doute méconnu, puisque Viollet-le-Duc ne l'a pas fait copier. Il gisait parmi des débris de toutes sortes, dans les chantiers de l'église de Saint-Denis, lorsque Courajod l'a retrouvé et l'a fait entrer au Louvre, avec d'autres précieux fragments de sculpture[2]. Tant par les armoiries qu'il contient que par les ornements extérieurs qui le décorent[3], cet écusson diffère sensiblement du motif héraldique qu'on lui a substitué.

Il renferme des armes parties dont la première section porte seulement trois fleurs de lis et dont la seconde section est écartelée de trois fleurs de lis et de trois mouchetures d'hermine. On ne peut donc y voir ni les armoiries d'Orléans-Longueville, où aux fleurs de lis sont joints un lambel et un bâton, ni les armoiries d'Alençon qui comportent, avec les fleurs de lis, une bordure besantée. Il est timbré de deux couronnes, fortement endommagées mais encore garnies de quelques fleurs de lis, tandis que les couronnes des deux écussons modernes de Saint-Denis sont ornées de fleurons de fantaisie. Les supports sont deux

1. Les reproductions anciennes du mausolée diffèrent les unes des autres par quelques détails.

2. Courajod, *op. cit.*, t. III, p. 377-379, 434-436; Vitry et Brière, *op. cit.*, p. 146.

3. Une figure en a été publiée par Courajod (*op. cit.*, t. III, p. 434).

Digitized by Google

anges agenouillés, et non deux moines comme dans l'œuvre de Viollet-le-Duc.

A qui faut-il attribuer les armoiries qui surmontaient autrefois le tombeau de Renée d'Orléans?

L'auteur du *Catalogue sommaire des sculptures du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes*, conservées au Musée du Louvre, qui a été publié en 1897, ne se prononce pas. Il décrit (n° 147) notre marbre de la manière

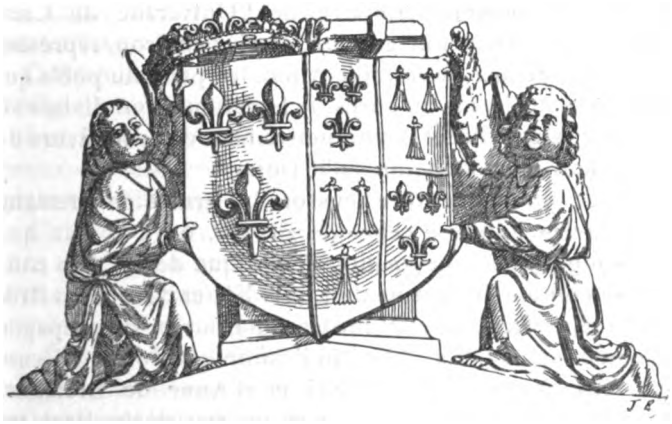

suivante : « Écusson aux armes de France et de Bretagne (marbre). Premier tiers du XVIe siècle. — Provient du tombeau de Renée d'Orléans-Longueville, aux Célestins de Paris. Chantier de la basilique de Saint-Denis[1]. »

Il est bien vrai que les armes que renferme l'écu sont

1. Courajod (*ibid.*) dit que cet écu est « parti des armes de France et de Bretagne ». Ce n'est point parfaitement exact. La deuxième section de l'écu parti ne renferme pas les armes de Bretagne seules, mais les armes de France écartelées de celles de Bretagne.

Raunié (*op. cit.*, t. II, p. 400, note) constate que l'écu est « parti : au 1 de France, au 2 écartelé de France et de... à trois hermines de... ». Il ne dit pas quelles armoiries représentent les quartiers aux trois mouchetures d'hermine, et il ne propose aucune identification de l'ensemble des armoiries. Il se contente de noter que ce n'est pas le blason de Renée d'Orléans-Longueville.

Digitized by Google

celles de France (trois fois représentées) et celles de Bretagne (deux fois représentées). Si, dans les blasons anciens, les mouchetures d'hermine de Bretagne sont généralement semées, il arrive parfois qu'on les trouve, comme ici, réduites au nombre de trois. Il n'y a que trois mouchetures dans les écus des ducs de Bretagne Jean IV, François Ier et François II, figurés sur plusieurs de leurs monnaies[1]. De même, les armes personnelles d'Anne de Bretagne sont formées de trois mouchetures sur la marque de Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen (1489-1520[2]). Dans une gravure, de 1514 environ, représentant les obsèques de la reine Anne, les pans du poêle qui est porté au-dessus du corps de la défunte sont divisés en compartiments décorés alternativement de trois fleurs de lis et de trois mouchetures d'hermine[3].

De ce que, dans notre écusson, les armes de Bretagne se trouvent jointes à celles de France, on a conclu que l'ensemble de la composition héraldique devait être considéré comme l'emblème de Louis XII et d'Anne de Bretagne. L'écriteau qui, au musée du Louvre, accompagne l'écusson de marbre porte l'indication que voici : « Écusson aux armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Marbre. École française. 1er tiers du XVIe siècle. Provient du tombeau de Renée d'Orléans-Longueville, aux Célestins de Paris. »

Mais, en 1848, Guilhermy, décrivant le tombeau de Renée de Longueville, tel que l'architecte Debret et Lenoir l'avaient reconstruit à Saint-Denis, dit que de grands pilastres posés en arrière-corps « servent de supports à un entablement moderne, sans ornements, au-dessus duquel on a rapporté un double écusson de marbre qui est accompagné de deux petits anges à genoux et qui présente les

1. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, t. I, pl. XIX, fig. 12, pl. XX, fig. 4, pl. XXIII, fig. 2 et 15.

2. Silvestre, *Marques typographiques*, t. I, p. 121, n° 247.

3. *Lordre qui fut tenue a lobseque et funeraille de feue tres excelēte et tres debonnaire prīcesse Anne p la grace de Dieu royne de France duchesse de Bretaigne...*, petit in-8° goth. (Bibl. nat., Réserve Lb29 44).

Digitized by Google

armoiries de François Ier accolées[1] à celles de sa femme Claude de France. Le blason de la reine Claude est écartelé de fleurs de lis et d'hermines; on sait qu'elle était fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne[2] ». L'identité de cet écusson de marbre et de celui qui est conservé au musée du Louvre ne paraît pas douteuse. Nous sommes donc en présence de deux attributions contradictoires.

Je pense que c'est l'opinion de Guilhermy qui doit être adoptée. La portion dextre de l'écu parti représente les armes d'un roi de France. La portion senestre doit porter les armes personnelles d'une reine de France.

Cette reine est-elle Anne de Bretagne, comme l'indique l'étiquette du Louvre? Je ne le crois pas.

Les armes de la reine Anne, qui figurent sur de nombreux monuments, sont parties ou mi-parties de France plain et de Bretagne plain[3].

C'est Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, qui a porté un blason écartelé de France et de Bretagne, joignant ainsi aux armes de son père celles de sa mère de qui elle avait hérité le duché de Bretagne. Son sceau de 1515 en fait foi[4]. Dans plusieurs manuscrits, on retrouve les armoiries de la reine Claude représentées par un écu parti ou mi-parti : au 1er, de France; au 2e, écartelé de France et de Bretagne[5]. Il est donc à croire que

1. Les blasons ne sont pas accolés, mais réunis dans un écu parti.

2. *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, p. 303.

3. Bibliothèque nationale, ms. latin 9474; ms. français 5091. Le Maire de Belges, *Les illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, édit. de 1512-1513, en tête des différents livres. Cl. de Seyssel, *Les louanges du roy Louys XII*e, exemplaire sur vélin, Bibl. nat., vélins, n° 2780, verso du titre. Montfaucon, *Monumens de la monarchie françoise*, t. IV, pl. VII *bis*, XI, XIV-XVII. *Trésor de numismatique et de glyptique*, *Médailles françaises*, t. I, pl. III, n° 5, pl. IV, n° 4, pl. V, n° 1. Poey d'Avant, *op. cit.*, t. I, pl. XXV, XXVI. Leroux de Lincy, *Vie de la reine Anne*, t. I, p. 178; t. II, p. 254-257. Couderc, *Album de portraits*, pl. CXXIII, CXXIV.

4. Collection des Archives nationales, n° 171.

5. Bibl. nat., mss. français 144, 5750, 14116. Voir : P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. I, p. 292; *Description historique et critique : 1° du livre de prières de la reine Claude de France*, par M. J. Chappée; 2° *d'un chansonnier manuscrit du*

Digitized by Google

la reine dont les armes décoraient le tombeau de Renée d'Orléans est Claude de France.

L'interprétation que je donne, après Guilhermy, de l'écusson de marbre blanc, actuellement conservé au musée du Louvre, est d'ailleurs conforme aux données historiques et chronologiques que nous possédons.

Cet écusson n'avait pas été placé sur le mausolée de Renée d'Orléans pour rappeler la défunte de qui les armoiries, écartelées d'Orléans-Longueville et d'Alençon, figuraient plusieurs fois sur le même monument, dans des écus en losange. Il avait été apposé en l'honneur du roi et de la reine, ou de la reine seule[1]. Or, Renée d'Orléans est morte le 23 mai 1515. Il est invraisemblable que son monument funéraire ait été construit avant cette date. En effet, le choix des emblèmes qui décorent le mausolée, la façon dont les armoiries ont été représentées[2], l'aspect juvénile de l'image sculptée de la princesse, tout indique le tombeau d'une jeune fille ou d'une enfant. Il était impossible de prévoir que Renée mourrait en sa première jeunesse. Le monument n'a donc été élevé qu'après son décès. Or, au moment où elle est morte, en 1515, Anne de Bretagne ne vivait plus[3]; c'est sa fille Claude de France qui était reine.

Selon toute apparence, la date de construction du mausolée se place entre 1515 et 1524, année de la mort de la reine Claude[4].

Max Prinet.

XVIe siècle, ayant appartenu à Grolier, par MM. Henry Expert et Lortic, p. 5 et planches.

1. Un blason parti au 1er de France purement convient plutôt à une reine qu'à un couple royal. Mais celui que nous examinons est surmonté de deux couronnes, ce qui paraît désigner deux personnes. Il est vrai que Claude de France avait droit à deux couronnes : la couronne royale de France et la couronne ducale de Bretagne.

2. Elles remplissent les écussons sans que l'on ait réservé la place des armes d'un mari éventuel.

3. Anne de Bretagne est morte, à Blois, le 9 janvier 1514 (n. st.).

4. Claude de France est morte, à Blois, le 20 juillet 1524.

Digitized by Google

LES

OUVRAGES DE TAUCHIE ET D'AZEMINE

DANS RABELAIS

La langue de Rabelais doit beaucoup aux techniques de métier. Avec le même génie d'adaptation qui lui a fait découvrir dans le lexique du naturaliste, le vocabulaire du soldat ou du marinier les termes les mieux frappés, les plus pittoresques, les plus propres à enrichir le langage français, l'auteur de *Pantagruel* a récolté dans l'ouvroir du brodeur, de l'armurier ou de l'orfèvre une moisson si abondante de mots et d'expressions qu'elle met à tout instant la sagacité du commentateur à l'épreuve. Le seul point est de savoir si l'emploi de ces termes correspond chez Rabelais à des connaissances techniques approfondies ou si, sur le terrain industriel, comme sur bien d'autres, il s'est contenté de s'assimiler des notions générales et superficielles.

Hâtons-nous de le dire. Toute conclusion serait prématurée tant que nous n'aurons pas sur la question une étude précise comme celle que notre confrère L. Sainéan consacre avec un admirable esprit de méthode à chaque compartiment de ce vocabulaire inépuisable. Toutefois, il nous a paru piquant d'envisager un cas particulier, en commentant l'emploi de deux termes techniques, *tauchie* et *azemine*, dont Rabelais a usé à plusieurs reprises au IIIe et au IVe livre, et qui ont déjà fait l'objet d'importantes remarques philologiques dans la *Revue des Études rabelaisiennes*[1].

Les mots sont nouveaux. Rabelais les a entendus en Italie, et c'est dans la partie de ses œuvres publiée à son

1. L. Sainéan, *Le vocabulaire de Rabelais*, *R. É. R.*, t. VI, p. 314 et 315.

Digitized by Google

retour de Piémont, — dans le *Tiers livre* imprimé en 1546, dans les onze premiers chapitres du *Quart livre* imprimés en 1548[1], — qu'il s'empresse d'encadrer sa trouvaille. Panurge attache à son oreille « un petit anneau d'or à ouvraige de tauchie » (III, 4); il blasonne Triboulet de « fol à la damasquine, fol de tauchie, fol d'azemine » (III, 38). Une des enseignes des navires de Pantagruel est « un entonnoir de ebene tout requamé d'or à ouvrage de tauchie » (IV, 1); une autre est « un guobelet de lierre bien precieux battu d'or à la damasquine »; une troisième est une « breusse de odorant agalloche (vous l'appellez boys d'aloes) porfilée d'or de Cypre[2] à ouvraige d'azemine »; la reine des lanternes est vêtue « de cristallin vierge de touchie ouvrage damasquin, passementé de gros diamens (variante du ms. : augeminée) » (V, 32).

Qu'est-ce donc que ce genre de travail mystérieux que Rabelais rapproche de la damasquine et qu'il applique indifféremment à l'or, au bois et au cristal? Quel est son origine? Où le médecin de Langey put-il le voir pratiquer? Autant de questions auxquelles nous allons essayer de répondre, en convenant d'avance qu'il est à peu près impossible d'arriver à des précisions sur tous les points.

Vers la fin du XIIe siècle, les objets de cuivre travaillés en Mésopotamie et principalement à Mossoul apparaissent avec une décoration d'argent incrusté (l'or ne vient que plus tard) d'une finesse charmante. Pour ce travail délicat, appelé *keft* par les Arabes, l'ouvrier évide le cuivre à l'outil en suivant le contour du dessin. Dans la rainure ainsi préparée, il fait entrer un fil d'argent en le forçant et rabat ensuite les bords de l'évidement pour gripper le métal incrusté. Quand, au lieu d'un simple trait, l'ouvrier a une surface à couvrir, le fond est rayé au pointillé et la feuille d'argent, posée à plat, est martelée au marteau pour la faire adhérer aux aspérités formées par la molette. Les

1. Nous mettons à part la citation du *Ve Livre* qu'en l'état actuel de la question il est impossible de dater.

2. Allusion à l'or de Cypre des anciens, plutôt qu'indication de provenance du XVIe siècle.

Digitized by Google

espaces intermédiaires sont recouverts d'une couche de vernis noir qui cache le cuivre et fait ressortir la vive blancheur de l'argent[1].

Pendant tout le moyen âge, les objets décorés par ce procédé font l'admiration des princes et des grands seigneurs qui les mettent au rang de leurs trésors les plus précieux. Les Grecs et les Vénitiens, qui se partagent le monopole du commerce avec l'Orient, les importent sur leurs vaisseaux en même temps que les cuirs, les verres, les poteries, les étoffes et autres articles « à la damasquine ». Bientôt on va plus loin. Au XVIe siècle, d'habiles artisans introduisent en Italie et dans l'Archipel le travail du métal à la façon d'Orient, qui prend le nom d'ouvrage d'*azemina* (agemino, persan, adjectif tiré de l'arabe *Adjem*, Perse).

Les premiers azeministes sont sans doute des orientaux, tel ce Mahmoud le Kurde, dont le nom revient sur un plateau du South Kensington Museum, un bassin du Trésor de Cividale en Frioul et un plateau de la collection A. Mannheim. Mais ils forment des élèves. Un plat de cuivre du musée d'art et d'industrie à Vienne, d'une perfection inimitable, porte la signature d'un certain Nicolo Rugina Greco de Corfu et la date de 1550. Les Lombards, les Toscans, les Romains, au dire de Benvenuto Cellini, excellent dans ce genre de travaux. L'auteur des *Mémoires* parle des beaux feuillages de lierre ou d'acanthe dont ils incrustent le fer et l'acier, des délicats rinceaux accompagnés d'oiseaux et de divers animaux dont ils recouvrent coffrets, gardes d'épées, poignards et boucliers.

C'est également au travail du fer que se rapporte la pièce la plus célèbre des azeministes, l'admirable cassette d'acier incrustée d'or de la collection Trivulzio à Milan, signée « Paulus ageminius faciebat », œuvre que l'on rapporte, sans preuves bien concluantes, à un nommé Paolo Rizzo, dont la boutique, à l'enseigne de la Petite-Colombe, — *alla Colombina*, — était située dans la ruga degli orefici, à Venise, vers 1570. Leonardo Fioravanti, dans son

1. Cf. G. Migeon, *Manuel de l'art arabe*, Paris, 1907, in-8°.

Digitized by Google

Specchio di scientia universale, lui consacre une mention.

Chose curieuse! Rabelais, qui a certainement vu en Italie des ouvrages de ce genre, fait surtout allusion à des incrustations de bois précieux, qui ne semblent pas au premier abord ressortir du *lavoro all' agemina*, tel que nous sommes habitués à l'imaginer. Il y a bien, dans le fait de pratiquer des dessins à l'aide de filets d'or incrustés dans le bois, une analogie plus ou moins marquée avec l'incrustation du fer ou du cuivre, mais la ressemblance s'arrête là. Le propre du procédé de tauchie ou d'azemine, nous dit-on, consiste dans le travail au marteau qui rabat les bords du métal tout autour du fil d'or et d'argent incrusté pour le sertir dans la masse. Or, dans le bois, matière non malléable, l'adhérence de l'or et de l'argent ne peut évidemment s'obtenir qu'en faisant entrer le métal à force dans un sillon tracé à l'outil. Comme le dessin, presque toujours en arabesques, est de goût oriental, il s'agit bien d'un travail « à la damasquine[1] », mais non « à l'azemine », au sens du moins généralement adopté.

Nous en arrivons donc à ce dilemme : ou bien Rabelais a pris à contresens des termes nouveaux pour lui, ou bien les historiens des arts du métal se sont trompés en restreignant au cuivre ou au fer les ouvrages de tauchie et d'azemine[2].

Tel n'est pas l'avis de Maurice Maindron[3], très versé, comme on sait, dans les techniques anciennes des métaux, et qui donne trois noms distincts aux procédés des armuriers allemands et italiens des xve-xvie siècles. Selon notre regretté confrère, la *damasquine* est essentiellement une gravure à l'acide où les ornements, réservés au moyen d'un vernis, se détachent en relief sur les fonds abaissés à l'eau-forte. L'artiste rectifie les contours au burin, s'il y a lieu, et, pour mieux détacher les motifs, les fait ressortir en

1. Cf., dans le *Glossaire* de Gay, *Inventaire de François II*, 1560 : « Ung petit vase d'ébène damasquiné d'or. »

2. Vasari, en parlant du procédé que les Italiens désignent sous le nom de *damaschina*, l'appelle aussi *tausia*. Voir aussi la citation de Garzon, 1560, dans le *Glossaire* de Gay.

3. *Gazette des beaux-arts*, 1893[2], p. 276.

Digitized by Google

passant sur les champs aplanis un enduit noir inattaquable à l'eau et à la rouille.

Pour l'incrustation dite *tauchie*, on trace des sillons au burin et à l'échoppe en queue d'aronde, c'est-à-dire plus profonds au fond qu'à la surface, puis on fait entrer à force dans ces sillons un fil d'or ou d'argent battu au marteau de façon à rabattre les bords et à sertir le métal précieux. On termine le travail en égalisant avec une lime douce, puis on polit la pièce, on la bleuit, on la noircit, on la bronze à volonté, et le dessin formé par l'or ou l'argent serti se déroule à la surface.

Quant à la méthode des *azziministes*, on raie à la pointe la surface du métal à décorer, de la manière la plus égale, en revenant même au besoin sur ce premier travail par des hachures, puis toujours à la pointe, on dessine les figures ou les ornements voulus. Après quoi, on applique sur la pièce une feuille d'or et on bat au marteau. Les bords ébarbés de chaque trait enlevé à la pointe se rabattent, sertissant l'or, et quand la pièce est polie, bleuie ou noircie, les sujets se détachent comme s'ils avaient été dessinés avec une plume chargée d'or.

On ne saurait mieux dire, et les trois procédés sont clairement distingués. Reste à prouver que chacun des termes désigne bien le procédé auquel l'applique Maurice Maindron, et seulement celui-là. Pour cela, de nouveaux textes ne seraient pas superflus. En attendant, nous penchons pour l'interprétation de Rabelais qui, en rapprochant dans la kyrielle de Triboulet les trois termes « à la damasquine, de tauchie, d'azemine », semble en faire trois synonymes, signifiant seulement ouvragé à la façon d'Orient. C'est d'ailleurs la seule conjecture permettant d'interpréter le cristallin de tauchie du *Ve Livre*. On conçoit très bien que le cristal de roche, gravé et doré dans les tailles, puisse être un ouvrage à la persane. On ne voit pas du tout qu'il ressorte d'un travail au marteau, comme une pièce d'armurerie ou de cuivre repoussé.

Henri Clouzot.

Digitized by Google

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(2e article [1]).

B. — PLANTES.

L'étude de la botanique joue un grand rôle dans l'éducation de Gargantua (l. I, ch. XXIII) : « ... passans par quelques prez ou aultres lieux herbuz, visitoient les arbres et plantes, les conferens avec les livres des Anciens qui en ont escript, comme Theophraste, Dioscorides, Marinus, Pline, Nicander, Macer et Galen, et en emportoient leurs pleines mains au logis, desquelles avoit la charge un jeune page, nommé Rhizotome [2], ensemble des marrochons, des pioches, cerfouettes, beches, tranches et aultres instrumens requis à bien arboriser [3]. »

Et au chapitre suivant : « Au lieu d'arboriser, visitoient les boutiques des drogueurs, herbiers et apothicaires, et soigneusement consideroient les fruictz, racines, feuilles, gommes, semences, axunges peregrines... [4]. »

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277.

2. Cf. *Alphabet de l'Auteur François* : « *Rhizotome*..., un coupeur et tailleur de racines, tels que sont les droguistes apothicaires. » Le terme ῥιζοτόμος, au sens d'herboriste, se trouve dans l'avant-propos de Dioscoride. Voir la note du Dr Dorveaux dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 102.

3. *Arboriser*, terme d'abord attesté chez Rabelais, remplacé dans la langue moderne par *herboriser* (forme refaite sur la première), signifie : chercher ou recueillir des plantes soit pour les étudier, soit pour en utiliser les vertus médicinales.

4. Voir, sur *axunges peregrines*, une note du Dr Dorveaux dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 103.

Digitized by Google

Les auteurs que Rabelais cite dans le premier de ces passages constituent les sources de sa science botanique, en ce qui concerne l'Antiquité. En dehors de Pline, on y voit Théophraste et Dioscoride, puis trois médecins naturalistes : Marinus, Nicandre, Galien, et finalement Macer, sous le nom duquel se cache en réalité un érudit du XIIe siècle, probablement français[1], auteur d'un poème *De viribus Herbarum*.

Ce sont surtout les ouvrages de Théophraste (tout particulièrement son *Histoire des Plantes*) et de Dioscoride, à côté de la partie correspondante de l'*Histoire naturelle*, qui ont formé le répertoire des connaissances botaniques jusqu'au XVIe siècle.

Théophraste, disciple d'Aristote et fondateur de la botanique, est souvent cité dans le roman de Rabelais : à propos de la vertu aphrodisiaque d'une certaine herbe (l. III, ch. XXVII), touchant la nature de quelques arbres (l. III, ch. XLIX) ou les propriétés merveilleuses de certaines plantes (l. IV, ch. LXII), etc. Cependant, en ce qui concerne la nomenclature, il n'y aurait à citer qu'un seul exemple tiré de Théophraste et encore celui-là n'est-il pas tout à fait sûr[2].

Dioscoride, qui vivait quatre siècles après Théophraste, est le botaniste le plus complet de l'Antiquité. Son *Traité de Matière médicale* ne décrit pas moins de six cents plantes appartenant à la région orientale du bassin méditerranéen. Pline l'a souvent utilisé et, jusqu'à la Renaissance, son ouvrage a joui de la plus grande autorité et a produit des travaux considérables, comme le célèbre commentaire de Matthioli (Venise, 1554), traduit en français par Du Pinet (1561). On a vu plus haut que Rabelais citait Dioscoride comme un des maîtres de botanique pour le jeune Gargantua. L'édition qu'il fit paraître à Lyon en 1532 des notes

1. Cette supposition résulterait, suivant Haller et Choulant, de la forme bas-latine des noms de plantes (telle que *maurella*, *gaisdo*, *jusquiamus*) qu'on trouve dans le traité de Macer.
2. Voir ci-dessous le vocable *dendromalache*.

Digitized by Google

de Manardi[1] sur la version de Dioscoride par Marcellus Virgilius témoigne également du grand intérêt qu'il portait à l'ancien botaniste. Cependant, dans son roman, Dioscoride est très rarement cité et même alors à propos de questions en dehors du règne végétal. C'est ainsi, par exemple, que Rabelais invoque son témoignage (l. III, ch. LII) sur la fausseté du préjugé populaire touchant la salamandre[2].

Ici, comme ailleurs, la source presque unique de la science botanique de Rabelais pour l'Antiquité est toujours Pline[3].

Les savants dont les ouvrages font en cette matière autorité au XVIe siècle, tout en se rattachant aux Anciens, témoignent pourtant de recherches personnelles[4]. Le livre de Jean Ruel, *De natura Stirpium* (1536), le premier essai depuis Théophraste d'une histoire naturelle des plantes[5], renferme en même temps la première flore de la France : une liste d'environ trois cents équivalents français y accompagne la nomenclature gréco-latine[6].

Un autre oracle de la botanique au XVIe siècle est Léonart Fuchs, dont l'ouvrage latin *De natura Stirpium* (1542)

1. *Manardi Ferrariensis medici Epistolarum medicinalium Tomus secundus, nunquam antea in Gallia excusus*, Lyon, 1532. Le nom de Rabelais ne paraît que sur la dédicace adressée à Tiraqueau; l'éditeur s'est d'ailleurs borné à une reproduction pure et simple des annotations de Manardi.

2. *De re medica*, éd. Sprengel, Leipzig, 1829. Nous citons la traduction de Martin Matthée : *Les six livres de Pedacion Discoride, Anazarbeen, De la Matiere medicinale, mis en François...*, Lyon, 1553.

3. Les notes sur la botanique de Pline de l'édition Panckouke, dues au botaniste strasbourgeois Fée, sont loin d'avoir la valeur et l'originalité du commentaire zoologique de Cuvier.

4. Voir Brunot, *Seizième siècle*, p. 66 et suiv.

5. Telle est l'appréciation de Meyer, dans sa *Geschichte der Botanik*, t. IV, p. 251.

6. Nous citons l'abrégé qu'en a donné Leger Duchesne (Lodegarius a Quercu) sous ce titre : *In Ruellium, De Stirpibus epitome*, Paris, 1544. Cf. également Ch. Estienne, *De Latinis et Græcis nominibus arborum, fruticum, herbarum, piscium et avium liber, ex Aristotele, Theophrasto... cum Gallica eorum nomine appellatione*, Paris, 1536.

Digitized by Google

fut traduit en français, en 1549, par Eloy Maignan, sous le titre de *Commentaires tres excellens de l'Hystoire des Plantes*, et une deuxième fois, en 1550, par Guillaume Gueroult. Un troisième livre qui résume les précédents, le *Pinax Theatri botanici* de Gaspar Bauhin (1623), est l'ouvrage classique jusqu'à Linné.

Nous avons tiré parti de ces publications, ainsi que du travail de Fraas sur la flore gréco-romaine[1]. Nous envisageons les plantes citées par Rabelais sous l'aspect exclusif qu'elles présentent dans son roman. Aussi avons-nous tiré les éléments de notre commentaire en premier lieu de Pline, la source par excellence; ensuite, des écrits des botanistes du XVIe siècle : Matthioli, Du Pinet, Ruel, Fuchs, etc.

Nous allons maintenant passer en revue la botanique de Rabelais[2] dans ses rapports avec l'Antiquité, en en répartissant les données d'après certains points de repère que nous fournit son livre.

Rabelais a en effet groupé, autour du *Pantagruelion*, un nombre considérable de plantes qu'il a envisagées sous les aspects les plus différents, mais toujours en connexion avec cette herbe par excellence. Ce sont ces points de vue que nous adopterons dans le dénombrement de son *herbarium*.

Tout d'abord, quant au *Pantagruelion* lui-même, on se rappelle qu'il possède toutes les propriétés que Pline attribue à la fois au chanvre et au lin. Il est entre autres incombustible, d'où les épithètes d'*asbeste* ou *asbeston* et *asbestin*, c'est-à-dire semblable à l'amiante appelée *asbeste :*

Le feu à travers le Pantagruelion bruslera... le Pantagruelion non seulement ne sera consumé ne ars et ne deperdera un seul

1. *Synopsis plantarum Floræ classicæ*, Munich, 1845. La synonymie botanique (sauf indication contraire) est celle de Linné. Voir, pour les équivalents français, Eug. Rolland, *La Flore populaire*, Paris, 1896 à 1914, t. I à XII, treize volumes parus.

2. Voici chronologiquement, à titre de comparaison, les sources de la nomenclature botanique française antérieure à Rabelais :

I. — Platearius, *Le Livre des simples Medecines*. Traduction fran-

Digitized by Google

atome des cendres dedans encloses..., mais sera en fin du feu extraict, plus beau, plus blanc et plus net que ne l'aviez jecté. Pourtant est il appellé *Asbeston*. Vous en trouverez foison en Carpasie[1]... O chose grande, chose admirable! Le feu qui tout devore, tout deguaste et consume, nettoye, purge et blanchist ce seul Pantagruelion, Carpasien, *Asbestin* (var. : *Abestin*)... Pantagruelion *asbeste* plus tost y est renouvelé et nettoyé que corrompu ou alteré[2] (l. III, ch. LII).

Au Ve livre, ch. XLI, les mêmes épithètes sont appliquées au lin, en cela d'accord avec Pline : « Un ardent lumignon,

çaise du « Liber de simplici medicina dictus Circa Instans », tirée d'un manuscrit du XIIIe siècle, éd. Dr Paul Dorveaux, Paris, 1913. — Giulio Camus, *L'opera salernitana* Circa Instans *ed il testo primitivo del* Grant Herbier en François *secondo duo codici del secolo XV*, Modena, 1886.

Arbolayre contenant qualitez et vertus, proprietez des Herbes, Arbres, Gommes et Semences, Extrait de pluseurs tratiers de medecine, comment d'Avicenne, de Rasis, de Constantin, de Ysaac et Plateaire, selon le commun usaige bien correct (Besançon, vers 1489).

Grant Herbier en Françoys... (autre édition du précédent), Paris, fol., s. d. (fin du XVe siècle).

Hortus Sanitatis translaté de Latin en François, Paris, vers 1500, dont la première partie est consacrée aux herbes utiles, d'où le titre de *Jardin de Santé*.

Théobalt Lespleigney, *Promptuaire des medecines simples, en rythme joyeuse*, Paris, 1537 (réimprimé et annoté par le Dr P. Dorveaux en 1899).

II. — *L'Antidotaire Nicolas*, deux traductions françaises de l'*Antidotarium Nicolai*, l'une du XIVe siècle, l'autre du XVe siècle, suivies d'un Glossaire, publiées par le Dr P. Dorveaux, Paris, 1896.

III. — Les versions françaises des anciennes *Chirurgies*, depuis le *Régime du Corps* du maître Aldebrandin et la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville, l'une du XIIIe et l'autre du XIVe siècle, réimprimées en 1897 et 1911, renferment une copieuse nomenclature botanique.

Nous avons déjà parlé de l'*Hortus*, cette immense compilation des sources secondaires et tertiaires de la fin du XVe siècle; nous reviendrons ailleurs sur les anciens ouvrages médicaux et pharmaceutiques.

1. Suivant Pline (V, 35), *Carpasium* est une ville de l'île de Chypre.

2. *Hist. nat.*, XIX, 4 : Inventum jam est etiam [linum], quod ignibus non absumeretur. Vivum id vocant ardentesque in focis conviviorum ex eo vidimus mappas, sordibus exustis, splendescentes igni magis quam possent aquis... Vocatur autem a Græcis ἀσβέστινον ex argumento naturæ.

Digitized by Google

part faict de lin *Asbestin* (var. : *Abestin*), comme estoit jadis au temple de Juppiter en Ammonye, et le veut Cleombrotus, philosophe tres studieux[1] ; part de lin Carpasien[2], lesquels par feu plus tost sont renouvellez que consommez. »

A première vue, on est surpris de voir Rabelais s'attarder à la description du chanvre, du *Pantagruelion*, auquel il consacre les trois derniers chapitres de son *Tiers livre*. A la veille d'entreprendre une longue navigation, les voiles qui permettent aux bâtiments de prendre leur essor et de joindre les points extrêmes du globe évoquent dans sa pensée la plante dont les filaments et les toiles servent à leur confection.

Mais nous avons montré que cette pensée ainsi que les éléments de la description rabelaisienne sont tirés essentiellement de Pline, qui, alors qu'il n'accorde au chanvre que quelques lignes du chapitre LVI, consacre cependant au lin les six premiers chapitres de son XIXe livre. Dans son *Pantagruelion*, Rabelais a combiné ces deux descriptions pour caractériser en détail le chanvre : sa racine, sa tige, sa taille, ses feuilles, ses fleurs et sa graine; sa préparation et ses usages merveilleux, en s'arrêtant avec complaisance à une de ses espèces, l'*asbeste*.

C'est là le développement même qu'a suivi Pline et que celui-ci résume ainsi dans son Ier livre : « Lini natura et miracula — Quomodo aratur et genera ejus excellentia XXVIII — Quomodo perficiatur — De lino asbestino... »

Dans Pline, comme dans Rabelais, cette amplification est un brillant morceau d'éloquence plutôt qu'une description scientifique. Il est donc superflu d'établir, comme on l'a fait[3], une comparaison entre cette caractéristique littéraire et l'analyse objective des botanistes.

1. Voir Plutarque (*De la cessation des oracles*, ch. II) : ... περὶ δὲ τοῦ λύχνου τοῦ ἀσβέστου...

2. Pausanias (I, 26, 7) appelle λίνος καρπάσιος le lin qui ne peut pas être consumé par le feu.

3. Une comparaison de ce genre occupe la plus grande partie d'une plaquette portant ce titre prétentieux : *Rabelais botaniste*, par

Digitized by Google

De plus, Pline se montre particulièrement enthousiaste pour les plantes textiles (et tout spécialement pour le lin), qu'il met au-dessus des céréales et des légumes. Une pareille prédilection est également étrangère au botaniste.

Enfin, si la longue description du lin dans Pline est parfaitement déplacée dans une encyclopédie comme est son *Histoire naturelle*, elle est très heureusement enchâssée par Rabelais dans son roman, à l'occasion du *naviguaige* projeté, où apparaît un des usages merveilleux de la plante favorite de Pantagruel.

En partant donc du *Pantagruelion*, voici, d'après Rabelais, les jalons de cette répartition des plantes tirés principalement de Pline.

I. — Herbes semblables au chanvre.

Dans sa description du *Pantagruelion*, Rabelais procède par comparaisons avec d'autres végétaux qui lui fournissent autant de points de contact sous le rapport de la forme, de l'utilité, de la qualité.

Forme. — Voici les plantes qui suggèrent à Rabelais des analogies de forme avec son *Pantagruelion* (l. III, ch. xlix) :

Betoine, plante aux feuilles velues, oblongues et dentelées (*Betonica alopecurus*), d'où la comparaison avec celles du chanvre, dont « les feuilles [sont] incisées autour comme une faucille et comme la *Betoine*[1] ».

Dendromalache, mauve qui monte en arbre (*Althæa*

Léon Faye, Angers, 1854. C'est un article paru d'abord dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture d'Angers*, 2e série, t. III, Angers, 1852.

L'auteur trouve, dans la description du *Pantagruelion*, une preuve des connaissances botaniques de Rabelais, et il oppose la description objective que de Candolle a donnée du chanvre, dans sa *Flore française*, au tableau poétique que Rabelais en a tracé d'après Pline.

1. *Hist. nat.*, XXV, 46 : Vettones in Hispania eam, quæ *vettonica* dicitur in Gallia, in Italia autem serratula... Exit anguloso caule, cubitorum duum, a radice spargens folia fere lapathi, serrata...

Digitized by Google

rosea), répondant au δενδρομαλάχη des *Géoponiques* (XV, 5, 5) et à l'ἀναδενδρομαλάχη de Galien; mais Théophraste, dont Rabelais invoque l'autorité à ce propos, ne connaît (I, 5, 1) que μαλάχη δενδρώδης, que Fraas (p. 100) identifie avec la *Lavatera arborea* de Linné. Il est donc probable que Rabelais, citant de mémoire, a confondu le nom de la plante chez Théophraste avec celui qu'elle possède dans les *Géoponiques*.

Eupatoire, nom latin de l'aigremoine (*Agrimonia eupatoria*), que Rabelais assimile au chanvre (l. III, ch. XLIX), plante qui a reçu son nom de Mithridate Eupator[1], roi du Pont, qui l'introduisit dans la médecine (l. III, ch. L).

Olus atrum, chou noir, maceron (*Smyrnium olusatrum*), dont la tige concave la rapproche de celle du chanvre, appelée par les Grecs *smyrnium*, suivant Pline[2].

UTILITÉ. — Le *Pantagruelion*, c'est-à-dire le chanvre et le lin, l'emporte sur toutes les plantes textiles familières à l'Orient (Arabie, Tyle) et à la Méditerranée (Malte), à savoir (l. III, ch. LI) :

Arbres lanifiques de Seres, peuple de l'Asie orientale, célèbre par la fabrication des étoffes de soie; mais ici il s'agit des arbres analogues de l'île de Tyle, dans le golfe Persique, que l'auteur appelle plus loin *gossampynes*[3].

Cyne des Arabes, cotonnier avec lequel on faisait des toiles[4].

1. *Hist. nat.*, XXV, 29 : *Eupatoria* quoque regiam autoritatem habet. Le nom figure chez Platearius (XIIIe siècle), sous les formes *eupastoire* et *eupautoire;* sous celle d'*eupatoire*, dans le *Grant Herbier* (XVe siècle) et dans l'*Hortus Sanitatis*.

2. *Ibid.*, XIX, 48 : Sed præcipue *olus atrum* miræ naturæ est, hipposelinum Græci vocant, alii *smyrnium*.

3. *Ibid.*, XII, 21 : Tylos insula in eodem sinu [Persico] est, repleta silvis... Ejusdem insulæ excelsiore suggestu *lanigeræ arbores*, alio modo quam *Serum*... Ferunt cotonei mali amplitudine cucurbitas, quæ maturitate ruptæ ostendunt lanugines pilas, ex quibus vestes pretioso linteo faciunt. Arbores vocant *gossympinum* (var. mod. : *gossypinum*).

4. *Ibid.*, XII, 22 : Arabiæ autem arbores, ex quibus vestes faciant, *cynas* vocari, folio palmæ simili.

Digitized by Google

Gossampyne de Tyle, gossampin, cotonnier (*Gossypium arboreum*)[1].

Vignes de Malthe, probablement autre espèce de cotonnier. Rabelais parle ailleurs (l. II, ch. VII) de *cotton de Malthe*, et Cicéron (*In Verrem*, II, 72, et IV, 46) fait mention de *melitenses vestes*, c'est-à-dire étoffes ou tapis de Malte, île qui encore aujourd'hui exporte des cotons d'une qualité inférieure. Du Bartas mentionne à son tour :

des *Maltesques cottons*
Me portent des habits dans leurs blancs pelotons.
(*La Création*, Ire Semaine, IIIe Jour.)

A ces végétaux textiles, Rabelais ajoute la *verveine*, plante sacrée dont les feuilles étaient employées chez les Anciens dans les sacrifices ou autres cérémonies religieuses : « ... herbe sacre, *verbenicque*, et reverée des Manes et Lemures...[2]. »

Ailleurs, Rabelais fait allusion à la même plante très recherchée des pigeons (l. IV, ch. III) : « Et croyez, comme chose vraysemblable, que par les colombiers de leurs cassines on trouvoit sus œufz ou petitz, tous les moys et saisons de l'an, les pigeons à foizon; ce que est facile en mesnagerie, moyennant le salpetre en roche[3] et la sacre herbe *verveine*[4]. »

Qualité. — Le *Pantagruelion* résiste au feu et l'emporte, sous ce rapport, sur les arbres réputés incombustibles, tels que :

Eon, arbre inconnu, inattaquable à l'eau et au feu :

Ne me comparez pas icy celle arbre que Alexander Corne-

1. Voir la note 3.

2. *Hist. nat.*, XXV, 59 : Nulla tamen romanæ nobilitatis plus habet quam *hiera botane*. Aliqui peristereon, nostri *verbenacam* vocant... Hac Jovis mensa verritur, domus purgantur lustranturque.

3. Une croyance générale au XVIe siècle attribuait au salpêtre une vertu fécondante : les pigeons aiment tellement le sel qu'ils ne quittent pas les murs qui en ont été enduits (voir Gesner, cité dans Gottlob Regis, p. 567).

4. *Hist. nat.*, XXV, 78 : Peristereos [herbe à pigeon : c'est le nom

Digitized by Google

lius[1] nommoit *Eonem*[2], et le disoit estre semblable au Chesne qui porte le guy; et ne pouvoit estre ne par eaue, ne par feu consommée ou endommagée, non plus que le guy de Chesne, et d'icelle avoir esté faicte et bastie la tant celebre navire Argos[3] (l. III, ch. LII).

Larix, nom latin du mélèze (*Larix europæa*), sur la patrie duquel Belon nous renseigne dans ses *Observations* (fol. 40 et 203) : « L'arbre de *Larix* ne croist point en Grece. Les François l'appellent *Melese*... J'observai expressement par dessus le mont Olympe, si je verrois point de Meleses, que les Latins nomment *Larices*, mais je n'en ai onc trouvé par tout ce mont, non plus que par Asie et Grece. Et pour autant qu'il ne croist point en Grece ne Asie, les Autheurs Grecs anciens, ne aussi Theophraste, Dioscorides et Galien, n'en ont point parlé autant que telle plante leur étoit incogneue, comme aussi à tous. »

En fait, le mélèze croît spontanément sur la plupart des chaînes montagneuses de l'Europe moyenne[4] et méridionale (à l'exception des Pyrénées et de l'Espagne), ainsi que dans l'Oural et dans l'Amérique septentrionale. Son bois dur, tout en étant imperméable à l'air et à l'humidité, est par contre inflammable; cependant les Anciens l'ont cru

grec de la verveine] vocatur, caule alto, foliato..., columbis admodum familiaris, unde et nomen.

1. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages perdus (d'où son surnom de *Polyhistor*) et, entre autres, d'un *Recueil de choses admirables*, une des sources de l'*Histoire naturelle* de Pline.

2. C'est la forme de l'accusatif latin, adoptée telle quelle par Rabelais.

3. *Hist. nat.*, XIII, 39 : Alexander Cornelius arborem *eonem* (var. mod. : *leonem*) appellavit, ex qua facta esset Argo, similem robori viscum ferenti, quæ neque aqua neque igni possit corrumpi, sicuti nec viscum : nulli alii cognitam, quod equidem sciam.

4. Comme le reconnaît Belon lui-même, dans un ouvrage ultérieur : « *Meleses* estans si frequens au territoire d'Embrun et autour de Morienne, ne donneront despense à recouvrer... C'est sur celuy dont la Manne est cueillie et la grosse Terebenthine et l'Agaric aussi, et dont l'arbre est autant frequent és montaignes des Grisons... », *Remonstrances sur le default de labour et culture des plantes*, Paris, 1558, p. 44.

Digitized by Google

incombustible, et c'est à ce préjugé que se rapporte le passage suivant de Rabelais :

Ne me paragonnez aussi, quoy que mirificque soit, celle espece d'arbre que voyez par les montaignes de Briançon et Ambrun, laquelle de sa racine nous produit le bon Agaric[1], de son corps nous rend la resine tant excellente que Galen l'ause æquiparer à la Terebinthine[2] : sus ses feuilles delicates nous retient le fin miel du ciel, c'est la Manne, et, quoy que gommeuse et unctueuse soit, est inconsumptible par feu. Vous la nommez *Larix* en Grec et Latin; les Alpinois (c'est-à-dire les Savoyards) la nomment *Melze;* les Antenorides[3] et Venitiens *Larege*[4], dont feut dict Larignum le chasteau en Piedmont, lequel trompa Jules Cesar venant es Gaules[5]... Adoncques les Larignans se rendirent à composition, et par leur recit cogneut Cesar l'admirable nature de ce boys, lequel de soy ne feu, flambe ne charbon... ne feust que *Larix*, en grande fournaise de feu provenant d'aultres especes de boys, est en fin corrumpu et dissipé, comme sont les pierres en fourneau de chaulx...[6] (l. III, ch. LII).

1. *Hist. nat.*, XVI, 13 : Galliarum glandiferæ maxime arbores *agaricum* ferunt. Est autem fungus candidus, odoratus, antidotis efficax, in summis arboribus nascens, nocte relucens.

2. La résine du mélèze se vend encore aujourd'hui sous le nom de *Térébenthine de Venise*, et sa secrétion est connue sous celui de *Manne de Briançon*.

3. C'est-à-dire les Padouans, la ville de Padoue étant fondée, d'après la tradition, par Antenor, prince troyen.

4. Nous reviendrons plus loin sur les noms dialectaux mentionnés par Rabelais.

5. Suit l'anecdote du siège de ce château, racontée d'après Vitruve (II, 9, 15), qui remarque à propos du mélèze : « *Larix* vero... flammam ex igni non recipit, nec per se potest ardere, nisi (uti saxum in fornace ad calcem coquendam) aliis lignis uratur : nec tamen tunc flammam recipit, nec carbonem remittit, sed longo spatio tarde comburitur... »

6. *Hist. nat.*, XVI, 19 : Quinto generi [cognatarum arborum quæ in Europa resinam ferunt], est situs idem, facies eadem, *larix* vocatur. Materies præstantior longe, incorrupta vis (var. : ævis) umori contumax... Plusculum huic erumpit liquoris, melleo colore atque lentore, nunquam durescentis... Omnia autem hæc genera accensa, fuligine immodica carbonem repente exspuunt cum eruptionis crepitu ejaculanturque longe : excepta *larice*, quæ nec ardet, nec carbonem facit, nec alio modo ignis vi consumitur quam lapides.

Digitized by Google

Son bois dur et résistant entre dans la construction des petits bâtiments de mer; on en fait des gouttières, des tuyaux de conduite pour les eaux souterraines, de solides charpentes. C'est pourquoi Pantagruel « d'icelluy voulut estre faictz tous les huys, portes, fenestres, goustieres, larmiers et l'ambrun de Theleme; pareillement d'icelluy feist couvrir les pouppes, prores, fougons, tillacs, coursiers et rambades de ses carracons, navires, gualeres, gualions, brigantins, fustes et aultres vaisseaulx de son arsenac de Thalasse ».

Sexe. — Nous avons déjà relevé le passage où Rabelais constate, d'après Pline, le sexe mâle et femelle du chanvre et mentionne, à cette occasion, l'existence de deux sexes dans plusieurs végétaux, comme le fait également Pline, à savoir :

Aristolochie, aristoloche mâle, à racine allongée, longue de quatre doigts et de la grosseur d'un bâton[1].

Mandragore, dont il y a deux espèces, la mâle qui est blanche, et la femelle qui est noire (*Atropa mandragora vernalis et autumnalis*)[2].

Cyprès, femelle, sauvage (*Cupressus sempervirens*), auquel Pline compare le citre par le feuillage, l'odeur et la tige[3].

Fougère, mâle (*Aspidium filix mas*), celle qui d'une seule racine produit de nombreux rejetons[4].

Chêne, femelle, dont le gland est plus mou et plus tendre que celui du chêne mâle, plus compact[5].

Palmier, à l'occasion duquel Pline affirme que tous les végétaux, même les herbes, ont deux sexes, ce qui n'est

1. *Hist. nat.*, XXV, 54 : Alterum [genus aristolochiæ] masculæ, radice longa, quatuor digitorum longitudine, baculi crassitudine.

2. *Ibid.*, XXV, 94 : Duo ejus [mandragoræ] genera : candidus, qui et mas : niger, qui femina existimatur...

3. *Ibid.*, XIII, 29 : Sunt autem cupresso feminæ atque etiamnum silvestri similes folio, odore, caudice.

4. *Ibid.*, XXVII, 55 : Filicis duo genera... cujus ex una radice complures exeunt filices... Hanc marem existimant.

5. *Ibid.*, XVI, 8 : ... in querna, alia dulcior, molliorque feminæ, mari spissior.

Digitized by Google

manifeste dans aucun arbre plus que dans le palmier. Le mâle fleurit, la femelle ne fleurit pas et a seulement un bourgeon en forme d'épi[1].

Pouliot, femelle (*Menta pulegium*), a la feuille pourprée, le mâle l'ayant blanche[2].

Yeuse[3], mâle (*Quercus ilex*), dont on prétend qu'elle ne porte pas de fruits[4].

Notons ce détail curieux, à propos de la mandragore. Sa racine, longue, grosse et divisée en deux branches très fortes, a de bonne heure suggéré l'assimilation aux deux jambes de l'homme, d'où l'épithète d'ἀνθρωπόμορφη que lui donne Dioscoride et qui remonte plus haut[5].

Le *Bestiaire* de Philippe de Thaün en fait déjà mention :

E li *Mandragora*
Dous tels racines a
Ki tels faitures unt
Cum om e feme sunt
(Éd. Walberg, v. 1569)

ainsi que le *Ménagier* de 1393, t. I, p. 89 : « De ces *mandagores* met l'Histoire sur Bible moult d'oppinions. Les aucuns dient que ce sont arbres qui portent fruit souef flairant autel que pommes. Les autres dient que ce sont racines en terre en maniere d'erbe, portans feuilles vers, *et ont ces racines figure et façon d'ommes et de femmes*, de tous membres et de chevellure. »

Et dans l'*Hortus Sanitatis*, ce dernier écho de la science médiévale, la mandragore, mâle et femelle, est repré-

1. *Hist. nat.*, XIII, 7 : Mas palmite floret, femina citra florem germinat tantum spicæ modo.

2. *Ibid.*, XX, 54 : Femina [pulegii] efficacius. Est autem hæc flore purpureo : mas candidum habet.

3. Écrit *heouse*, dans Rabelais, équivalent méridional d'yeuse.

4. *Hist. nat.*, XVI, 8 : Ilicis duo genera... Masculas *ilices* negant glandes feri.

5. « Pythagoras certainement l'a nommée *Antropomorphon*, pour raison de la forme humaine que sa racine semble representer », Fuchs, *Histoire des Plantes*, 1550, p. 367. Ce passage est tiré de Dioscoride (IV, 76).

Digitized by Google

sentée par un homme et une femme avec les organes de la génération.

II. — Noms de plantes.

Le nom de *Pantagruelion* fournit à Rabelais le sujet de tout un chapitre sur les origines des noms de plantes, considérées surtout au point de vue linguistique. Tout en faisant des réserves sur l'interprétation de certains exemples allégués par Rabelais, les critères de son classement sont justes et méritent l'attention du botaniste. Suivant les principes de cette terminologie, les plantes ont tour à tour été nommées d'après les personnes qui les ont découvertes ou mises en valeur, d'après leur patrie, par antiphrase, d'après leurs effets ou qualités, d'après la mythologie, par similitude, ressemblance et forme. Envisageons de plus près ces critères de nomenclature botanique.

Noms de personnes. — Voici les herbes qui portent ces noms :

> Je trouve que les plantes sont nommées en diverses manieres. Les unes ont prins le nom de celluy qui premier les inventa, congneut, monstra, cultiva, apprivoisa, appropria, comme Mercuriale de Mercure, Panacea de Panace, fille de Æsculapius, Armoise de Artemis, qui est Diane, Eupatoire du roy Eupator, Telephium de Telephus, Euphorbium de Euphorbus, Medicin du Roy Juba, Clymenos de Clymenus, Alcibiadion de Alcibiades, Gentiane de Gentius, Roy de Sclavonie.

Ce premier critère est également relevé par Olivier de Serres, qui ajoute, en parlant de l'intérêt qu'ont toujours porté au jardinage les souverains et les grands seigneurs : « Leurs noms qu'ils ont engravé en plusieurs herbes et fruicts, pour en perpetuer la memoire, monstrent combien agreables leur ont esté tels exercices. Nous les lisons en l'herbe dicte lysimache, du roy Lysimachus : en la gentiane, de Gentius, roi d'Illyrie : en l'armoise, d'Artemisia, roine de Carie : en l'achileia, d'Achilles : en l'eupatoire, du roy Eupator : au scordium, autrement dicte l'herbe

Digitized by Google

mithridate, de Mithridate, roy de Pont et de Bithynie, et en plusieurs autres[1]. »

Revenons aux exemples de cette première série.

Alcibiadion, buglose ou vipérine : c'est l'ἀλκιβιάδιον de Dioscoride (IV, 23) et de Galien; Nicandre l'appelle ἀλκίβιον (*Thériaques*, 541) : « Elle a esté nommée *Alcibienne*, nous dit Grévin (p. 177), pour autant qu'un homme nommé Alcibie la trouva et experimenta le premier quelle force elle avoit contre la morsure des serpents. » Cette origine (comme d'ailleurs celle indiquée par Rabelais) est fort contestable; les étymologistes modernes y voient un composé d'ἀλκή, force, et βίος, vie. Pline se borne à dire (XXVII, 22) : « *Alcibion* qualis esset herba, apud auctores non reperi. » Duchesne fournit ce renseignement : « *Alcibiadion*, Anchusa altera... Orchanette, Buglosse sauvage, de laquelle plusieurs femmes se fardent. »

Armoise, plante ainsi décrite par Fuchs (1550) : « *Artemisia* en grec, est pareillement nommée en latin, en françois *Armoise* ou *Herbe de saint Jehan*. On dit qu'elle a esté nommée *Artemisia* du nom de la femme du Roy Mausolus, lequelle en perpetuelle memoyre de soy ainsi l'appella et adopta[2]... Aulcuns nomment ceste herbe *la Ceinture saint Jehan :* et luy a esté mis et imposé ce nom par quelques moynes superstitieux et pauvre femelettes... »

Clymenos, chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclimenum*), herbe portant le nom d'un roi[3].

1. *Théâtre de l'Agriculture*, t. II, p. 218. De même, Belon, dans la préface de ses *Observations :* « Mesmement grand nombre de Roys aiants seulement laissé leurs noms à quelques plantes, desquels ils furent inventeurs, en ont rendu leur renommée immortelle... Tandis que la terre produira la Centoire, le nom de Chiron Centaurus, qui fut maistre d'Esculapius, demeurera imprimé en la memoire des hommes. La Gentiane n'a elle pas rendu Gentius, Roy d'Esclavonie, plus renommé, que n'ont faict toutes les richesses?... Juba, Roy de Mauritanie, Achilles Grec, Teucer, le Roy Clymenon, et plusieurs autres grands personnages, ayants donné leurs noms à certaines plantes, ne s'en sont ils pas reservé eternelle renommée? »

2. *Hist. nat.*, XXV, 36 : Muliere quoque hanc gloriam affectavere : in quibus *Artemisia*, uxor Mausoli, adoptata herba quæ antea parthenis vocabatur.

3. *Ibid.*, XXV, 33 : *Clymenus* a rege herba appellata est.

Digitized by Google

Euphorbium, *euphorbe*[1], dont le suc, âcre et corrosif, finit par dessécher la gorge, l'*Euphorbia officinarum* (l. II, ch. XXVIII). Cette plante porte le nom du médecin du roi Juba[2].

Gentiane, plante découverte par Gentius, roi des Illyriens[3].

Mercuriale, proprement herbe à Mercure (*Mercurialis annua*), auquel on en attribue l'invention[4].

Panacea, *panacée*, plante imaginaire à laquelle on prêtait la vertu de guérir toutes les maladies[5] : elle porte le nom de Panacée, fille d'Esculape. Le nom est employé ailleurs (l. V, ch. XX) au sens figuré, lequel est plus transparent chez Ronsard :

> Tu es ma *panacée*, à toy je viens icy,
> Pour guarir de ma playe et pour avoir mercy.
>
> (*Œuvres*, t. IV, p. 15.)

Telephium, nom latin de l'orpin reprise (*Sedum telephium*), appelée vulgairement herbe à coupures, qu'on applique sur les plaies récentes. C'est le τελέφιον d'Hippocrate, Nicandre et Galien, plante avec laquelle Achille aurait guéri Télèphe[6].

A ces plantes, Rabelais ajoute : « Pareillement, grandes et longues guerres feurent jadis meues entre certains Roys de sejour, en Cappadoce, pour ce seul different du nom

1. Sous cette forme, le nom figure déjà dans Platearius (XIIIe siècle), d'où il a passé dans le *Grant Herbier* et l'*Hortus Sanitatis*.

2. *Hist. nat.*, XXV, 38 : Invenit et patrum nostrorum ætate rex Juba, quam appellavit *Euphorbeam* medici sui nomine... Etiam levi gustu [sucus] os accensum diu detinens et magis ex intervallo donec fauces quoque siccet.

3. *Ibid.*, XXV, 34 : *Gentianam* invenit Gentius, rex Illyriorum.
Le nom est attesté dès le XIIIe siècle dans Platearius.

4. *Ibid.*, XXV, 18 : Linozostis sive parthenium, Mercuri inventum est, ideo apud... nos omnes *Mercurialem*.

5. *Ibid.*, XXV, 11 : Panaces ipso nomine morborum remedia promittit, numerosum et dis inventoribus adscriptum. Unum quippe Asclepion cognominatur, a quo is filiam *Panaceam* appellavit.

6. *Ibid.*, XXV, 19 : Invenisse et Achilles... qua vulneribus moderetur, quæ ob id Achilleos vocatur. Ac sanasse *Telephum* dicitur.

Digitized by Google

desquels seroit une herbe nommée, laquelle pour telle debat feut dicte *Polemonia*, comme *Guerroyere.* »

Il s'agit ici de l'*Hypericum olympicum*, et le détail est tiré de Pline[1].

Noms de lieux. — Rabelais y rapporte les herbes suivantes :

Les aultres [plantes] ont retenu le nom des regions desquelles feurent ailleurs transportées, comme Pommes Medices, ce sont poncires de Medie, en laquelle feurent premierement trouvées; Pommes Punicques, ce sont grenades, apportées de Punicie, c'est Carthage; Ligusticum, c'est livesche, apportée de Ligurie, c'est la couste de Genes; Rhabarbe, du fleuve barbare nommé Rha, comme atteste Ammianus; Santonicque, Fœnu grec, Castanes, Persicques, Sabine, Stœchas de mes isles Hieres, anticquement dictes Stœchades, Spica celtica, et aultres.

Voici quelques explications sur les plantes de ce deuxième groupe :

Castane, nom latin de la châtaigne. Suivant Pomponius Mela (II, 3, 35), ces fruits étaient originaires de Castanea, ancienne ville de la Magnésie ou Thessalie. Cette opinion est générale chez les botanistes du xvie siècle, par exemple Fuchs : « Il est certain qu'on a appelé le chastaignier *Castanea* d'une ville de Magnesie dicte Castanon, dont le chastaignier a esté premierement importé. » Pline est là-dessus d'un autre avis[2].

Fœnu Grec, fenugrec, plante cultivée en Grèce[3] et en Égypte.

1. *Hist. nat.*, XXV, 18 : *Polemoniam*, alii Philetæriam, a certamine regum inventionis appellant, Cappadoces autem Chyliodynamiam.

2. *Ibid.*, XV, 25 : Nuces vocamus et *castaneas*... Sardibus hæ provenere primum. Ideo apud Græcos Sardianos balanos appellant.

3. *Ibid.*, XVIII, 39 : Et silicia, hoc est, *fœnum Græcum*, scarifatione seritur.

Platearius (xiiie siècle) écrit *fenu greu;* l'*Antidotaire Nicolas* (xive siècle) et l'*Hortus* (xve siècle) donnent déjà la forme moderne.

Digitized by Google

Ligusticum, livêche (*Ligusticum levisticum*), plante indigène de la Ligurie[1].

Persicque, nom latin de la pêche, originaire de la Perse[2].

Pomme Medice, nom latin du citron, originaire de la Médie[3].

Pomme Punicque, nom latin de la grenade, d'origine carthaginoise[4].

Sabine, herbe du pays des Sabins[5].

Santonicque, santonine (*Artemisia santonica*), herbe du pays des Santons, peuple de l'Aquitaine, dans la province actuelle de Saintonge[6].

Stœchas, stéchas (*Lavandula stœchas*), le *stœchas* de Pline[7], répondant au στοιχάς de Dioscoride (III, 31), proprement alignée. L'herbe est commune sur les rochers de la Provence et tout particulièrement dans les îles d'Hyères, près de Marseille, connues dans l'antiquité sous le nom de *Stœchades*, c'est-à-dire de groupe d'îles en ligne[8].

Les noms de *Rhabarbe* et de *Spica celtica* sont bas-latins et nous en reparlerons ci-dessous.

Par antiphrase. — Voici les noms dus à cette formation, selon Rabelais :

Les aultres [plantes] ont leur nom par antiphrase et con-

1. *Hist. nat.*, XIX, 50 : *Ligusticum* silvestre est in Liguriæ suæ montibus.

2. *Ibid.*, XV, 13 : In totum quidem *Persica* peregrina etiam Asiæ Græciæque esse, ex nomine ipso apparet, atque e Perside advecta.

3. *Ibid.*, XII, 7, et XXV, 14 : Malus Assyria quam alii *Medicam* vocant... *Medica* [*mala*] autem Græci vocant [citræos] patriæ nomine.

4. *Ibid.*, XIII, 34 : Sed circa Carthaginem *Punicum malum* cognomine sibi vindicat : aliqui granatum appellant.

5. *Ibid.*, XXIV, 61 : Herba *sabina*, brathy appellata a Græcis...

L'*Hortus* (1500) donne *savine*, et cette forme se lit encore dans Olivier de Serres.

6. *Ibid.*, XXVII, 28 : Absinthii genera plura sunt : *Santonicum* appellatur e Galliæ civitate [c'est-à-dire de la ville de Saintonge].

7. *Ibid.*, XXVII, 107 : *Stœchas* in insulis tantum ejusdem nominis gignitur, odorata herba.

8. Platearius (XIIIe siècle) donne *sticados*, transcription du grec

Digitized by Google

trarieté, comme Absynthe, *au contraire de pynthe*, car il est fascheux à boire; Holosteon, c'est *tout de os* au contraire, car herbe n'est en nature plus fragile et plus tendre qu'il est.

Cette fois les exemples allégués par Rabelais ne justifient nullement le critère par antiphrase, et les explications qu'il en donne ne sont rien moins que probantes. Il s'agit des noms de deux plantes :

Absynthe, absinthe (*Artemisia absinthium*). L'origine que lui attribue Rabelais semble au premier abord burlesque, mais c'est l'étymologie courante des ouvrages botaniques de l'époque : c'est celle qu'indique Charles Estienne (1536) et Léonard Fuchs (1549).

Voici ce que dit le premier : « *Absinthium* vulgare, quod Galli *Aluynam* ab aloes amarore vocant... Absinthium grammatici à comicis ἀπίνθιον dictum, id est quod nemo bibere potest. »

Et Fuchs affirme à son tour : « *Apsynthium*, en grec, se nomme en latin *Absinthium*, et a retenu ce nom ès boutiques des Apothicaires. En françois *Aloyne* ou *Aluyne*, comme si elle n'estoit pas moins amere que Aloe... Les anciens poëtes l'ont appellé *Apinthion*, c'est-à-dire non beuvable, pour ce qu'on n'en peult boyre aucunement à raison de l'amertume excessive qui est en elle. »

Comme Pline se tait sur l'origine du mot[1], il est probable que Rabelais a emprunté son étymologie à un des botanistes que nous venons de citer. En fait, le grec ἀψίνθιον est d'origine obscure et ἀπίνθιον est purement imaginaire, de même que le rapport entre le français *pinte* est le nom de la plante en question[2].

στοιχάδος, forme qu'on lit encore chez Belon : « ... conserves de roses de *stoechados*... », à côté de : « Le *Stæcas* y croist [en Crète] saulvage, en plusieurs endroicts », *Observations*, fol. 35 v° et 250.

1. *Hist. nat.*, XXVII, 28 : *Absinthii* genera plura sunt...

2. On lit encore dans le *Dictionnaire* de Trévoux (1752) : « *Absynthe*. Ce mot vient de α, particule privative en grec, et πίνθιον, c'est-à-dire *impotabile*, non potable..., parce que c'est une plante amère qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé. »

L'ancien français disait *absince*, et cette forme se trouve encore dans Nicot (1606).

Digitized by Google

Holosteon, holostée, nom gréco-latin de la stellaire (*Holosteum umbellatum*). Rabelais est redevable de son étymologie à Pline[1], mais il est probable que le nom de la plante fait simplement allusion à la dureté de son épiderme.

D'APRÈS LEUR EFFICACITÉ. — Ce critère est ainsi formulé :

Aultres [plantes] sont nommées par leurs vertus et operations, comme Aristolochia, qui ayde les femmes en mal d'enfant; Lichen, qui guerit les maladies de son nom; Maulve, qui mollifie; Callitrichum, qui faict les cheveulx beaux; Alyssum, Ephemerum, Bechium, Nasturtium, qui est Cresson alenoys, Hyoscyame, Hanebane, et aultres.

Analysons les noms de cette nouvelle série :

Alyssum, alysse, plante réputée salutaire contre la rage (*Rubia lucida*) : c'est l'ἄλυσσον de Dioscoride (III, 105), l'*alysson* de Pline[2]. Rabelais a latinisé la forme, Du Pinet écrit *alysson*, à l'exemple de Pline; la forme francisée *alysse* est moderne.

Aristolochia, *aristolochie*, aristoloche, plante renommée chez les Anciens pour faciliter les accouchements[3]. La forme ancienne *aristologe* se lit dès le XIIIe siècle dans Platearius (à côté d'*aristologie*); au XIVe, dans l'*Antidotaire Nicolas*, et cette dernière est encore donnée par Robert Estienne (1539) : « *Aristologie*, sorte d'herbe dont en y a de quatre sortes, entre lesquelles sont comprinses les coques de Levant. » Du Pinet écrit comme Rabelais, *aristolochie*, mais Paré a déjà la forme moderne.

Bechium, tussilage, plante qui calme la toux, forme latinisée du *bechion* de Pline[4].

1. *Hist. nat.*, XXVII, 65 : *Holosteon* sive duritia est herba, ex adverso appellata a Græcis sicut fel dulce.

2. *Ibid.*, XXIV, 57 : *Alysson* nomen accepit, quod a cane morsos rabiem sentire non patitur [de ἀ, sans, et λύσσα, rage], ex aceto potus adalligatusque.

3. *Ibid.*, XXV, 54 : Inter nobilissimas *aristolochiæ* nomen dedisse gravidæ videntur, quoniam esset ἀρίστη λεχούσαις (c'est-à-dire bonne pour les femmes en couches).

4. *Ibid.*, XXVI, 16 : *Bechion* tussilago dicitur.

Digitized by Google

Callitricum, callitriche, plante dont on se servait pour teindre les cheveux : c'est le καλλίτριχον de Dioscoride (IV, 136), le *callitrichon* de Pline[1], littéralement à la belle chevelure.

Ephemerum, plante vénéneuse propre à faire mourir en un jour, c'est-à-dire la colchique (d'après Nicandre) ou l'ornithogalon (d'après Dioscoride). Duchesne le rend par « Mort aux chiens ou Tue-chiens », et Ambroise Paré remarque (t. III, p. 336) : « L'*ephemerum* que quelques uns nomment Colchicon ou Bulbe sauvage. » Pline se borne à le décrire[2].

Hanebane, nom dialectal (wallon), antérieur à Rabelais, de la jusquiame (voir le mot suivant).

Hyoscyame, nom latin de la jusquiame, plante dont l'absorption provoquerait le délire[3].

Lichen, plante qui croît en forme de croûte pulvérulente (*Marchantia polymorpha*[4]).

Maulve, mauve, plante qui a des propriétés émollientes.

Nasturtium, nom latin du cresson alénois, dont le goût âcre et piquant fait froncer (selon Pline) les ailes du nez[5].

D'APRÈS LEURS QUALITÉS. — Notre auteur continue ainsi :

Les aultres [plantes sont nommées] par les admirables qualitez qu'on a veu en elles, comme Heliotrope, c'est Soulcil, qui suyt le soleil, car, le soleil levant, il s'espanouist, montant il monte, declinant il decline, soy cachant il se cloust; Adiantum, car jamais ne retient humidité quoy qu'il naisse pres les eaues et quoy qu'on le plongeast en eaue par bien longtemps; Hieracia, Eryngion, et aultres.

1. *Hist. nat.*, XXII, 30 : Quidam [adiantum] *callitrichon* vocant, alii polytrichon, utrumque ab effectu. Tingunt enim capillum et ad hoc decoquitur in vino cum semine apii, adjecto oleo copioso, ut crispum deusumque faciat.

2. *Ibid.*, XXV, 107 : *Ephemeron* folia habet lilii, sed minora.

3. *Ibid.*, XXV, 17 : Herculi eam quoque adscribunt quæ Apollinaris... apud Græcos vero *hyoscyamos* appellatur.

4. *Ibid.*, XXVI, 10 : In lichenis remediis... *lichen* vero herba omnibus his præfertur, inde nomine invento.

5. *Ibid.*, XIX, 44 : *Nasturtium* nomen accepit a narium tormento. Dans Platearius, XIIIe siècle, on lit *nesturce*.

Digitized by Google

Il s'agit cette fois de quatre plantes remarquables à différents égards, et qui trouvent, dans Pline, comme d'habitude, leur meilleur commentaire :

Adiantum, *adiantos*, adiante, proprement plante qui ne se mouille pas, parce que son feuillage lisse ne conserve pas l'humidité (*Asplenium trichomanes*[1]). Son espèce la plus connue est l'Adiante capillaire ou *Cheveu de Vénus* (voir ci-dessous) : « Sa peau, dit Pantagruel (l. IV, ch. xxv), en parlant de Panurge, sera comme l'herbe dicte *Cheveu de Venus*, laquelle jamais n'est mouillée ne remoytie, tous jours est seiche, encores qu'elle feust ou profond de l'eau tant que vouldrez; pour tant est dicte *Adiantos*. » La forme moderne se lit dans Ambroise Paré (voir Littré).

Eryngion, *erynge*[2], nom latin du panicaut, que Pline range au premier rang parmi les plantes épineuses, étant célèbre comme antidote contre les morsures des serpents et toutes les bêtes venimeuses[3].

Rabelais cite ailleurs (l. IV, ch. LXII) une autre qualité merveilleuse de cette plante : « ... soyez plus faciles à croire ce que asseure Plutarque avoir experimenté; si un troupeau de chevres s'en fuyoit... mettez un brin de *Erynge* en la gueule d'une derniere cheminante, soubdain toutes s'arresteront. »

Cette remarque est tirée des *Moraux* de Plutarque, où on lit cette question[4] : « Et par quelle raison, si une chèvre prend dans sa bouche de l'*eryngium*, le troupeau s'arrête-t-il tout entier, jusqu'à ce que le chevrier soit venu ôter cette herbe à la chèvre? »

1. *Hist. nat.*, XXII, 30 : Aliud *adianto* miraculum : æstate viret, bruma non marcescit, aquas respuit, perfusum mersumve sicco simile est — tanta dissociatio deprehenditur — unde et nomen a Græcis.

2. La forme *érynge* (attestée tout d'abord chez Rabelais) figure, au XIVe siècle, sous celle d'*yringe* ou *iringe*, dans l'*Antidotaire Nicolas*.

3. *Hist. nat.*, XXII, 8 : Clara in primis aculeatarum *erynge* est, sive *eryngion*, contra serpentes et venena omnia nascens.

4. Ce passage se trouve dans le XIVe chapitre du traité *Sur ceux que la divinité punit tardivement*.

Digitized by Google

Heliotrope, tournesol (*Heliotropium europæum*), fleur qui paraît se tourner toujours du côté du soleil et en suivre les mouvements[1]. Le terme est d'abord attesté chez Rabelais. Du Pinet ne connaît que la forme savante *heliotropium*, qu'on lit aussi dans l'*Hortus Sanitatis*, qui le rend en français par *Licorée*.

Hieracia, nom latin de l'épervière (*Tragopogon picroides*), laquelle est ainsi appelée (d'après Pline), parce que l'épervier, en la grattant et en s'humectant les yeux avec son suc, s'éclaircit la vue quand il sent qu'elle est trouble[2].

Origine mythologique. — Rabelais rapporte à la mythologie un certain nombre d'autres appellations :

Aultres plantes sont nommées par metamorphose d'homes et femmes de nom semblables, comme Daphne[3], c'est Laurier, de Daphné; Myrte, de Myrsine; Pytis, de Pytis; Cynara, c'est Artichault; Narcisse, Saphran, Smilax, et autres.

Ces origines mythiques font allusion en premier lieu aux *Métamorphoses* d'Ovide, qui racontent comment la nymphe *Daphné*, poursuivie par Apollon, fut changée en laurier (I, 462-567); comment *Narcisse*, épris de sa propre image reflétée par les eaux, se consumait de douleur lorsqu'il fut changé en narcisse (III, 339-510); comment *Myrrha*, mère d'Adonis, fut changée en arbre[4] à myrrhe (X,

1. *Hist. nat.*, II, 41, et XXII, 29 : Miretur hoc qui non observet cotidiano experimento, herbam unam, quæ vocatur *heliotropium*, abeuntem solem intueri semper omnibusque horis cum eo verti, vel nubilo obumbrante... *Heliotropii* miraculum sæpius diximus cum sole se circumagentis etiam nubilo die; tantus sideris amor est. Noctu velut desiderio contrahit cæruleum florem.

2. *Ibid.*, XX, 26 : Ex iis [lactucis] rotunda folia et brevia habentem sunt qui *hieracion* vocent, quoniam accipitres [en grec : ἱέρακες] scalpendo eam sucoque oculos tinguendo obscuritatem, cum sensere, discutiant.

3. Le terme *Daphne*, qui a été retenu par les botanistes modernes, se trouve dans le *Promptuaire* (1537) de Lespleigny. Cf. Le Maire, *Illustration des Gaules*, l. I, ch. xxvi : « Il joua une chanson bucolique, faisant mention comment les Dieux transmuerent jadis sa dame en amour, la Nymphe Daphné, en forme d'un laurier. »

4. La confusion de Rabelais entre *myrrhe* et *myrte* s'explique

Digitized by Google

298-500) et comment un jeune homme *Crocus* fut changé en safran (*crocus*), tandis que la jeune *Smilax*, qui s'en était éprise, fut métamorphosée en *smilax*[1] ou liseron épineux (IV, 283). Le détail relatif à *Pitys*, nom à la fois d'une nymphe et de l'arbre pin, est emprunté au XXIIe des *Dialogues des dieux* de Lucien; finalement, celui concernant *Cynara* est tiré du *Banquet* d'Athénée. Ce dernier auteur (III, 14) a également fourni à Rabelais la liste des enfants qu'Oxilus eut de sa sœur Hamadryas :

Si Oxylus, fils d'Orius, l'eust [l'herbe Pantagruelion] de sa sœur Hamadryas engendrée, plus en la seule valeur d'icelle se feust delecté, qu'en tous ses huyct enfans, tant celebrez par nos mythologes, qui ont leurs noms mis en memoire eternelle. La fille aisnée eut nom Vigne; le filz puysné eut nom Figuier; l'aultre Noyer, l'aultre Chesne, l'aultre Cormier, l'aultre Fenabrègue, l'aultre Peuplier; le dernier eut nom Ulmeau et feut grand chirurgien en son temps (l. III, ch. LI).

Les sept premiers noms appartiennent à Athénée, qui désigne les trois derniers par : Κρανεία (cornouiller), ὀρξὰ (micocoulier?) et αἴγειρον (peuplier noir)[2]. La mention des propriétés chirurgicales de l'orme (dont les feuilles, l'écorce et les branches servaient à remplir et à rapprocher les blessures) revient à Pline[3].

Par analogie. — Rabelais distingue les trois groupes suivants, sur lesquels nous donnerons quelques éclaircissements :

1° Aultres herbes sont nommées par similitude, comme Hippuris, c'est presle, car elle ressemble à queue de cheval; Alo-

peut-être par le doublet gréco-latin *myrrhine* (μυρρίνη) et *myrsine* (μυρσίνη), branche de myrte.

1. *Hist. nat.*, XVI, 63 : Similis est hederæ : quam vocant *smilacem*... infausta omnibus sacris et coronis : quoniam sit lugubris, virgine ejus nominis, propter amorem juvenis *Croci*, mutata in hunc fruticem.

2. Voir l'article de notre savant confrère W.-F. Smith dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VI, p. 93.

3. *Hist. nat.*, XXIV, 33 : Ulmi et folia et cortex et rami vim habent spissandi et vulnera contrahendi.

Digitized by Google

pecuros, qui semble à la queue du renard; Psylion, qui semble à la pusse; Delphinium au daulphin, Buglosse à la langue de bœuf, Iris à l'arc en ciel, en ses fleurs, Myosota à l'aureille de souriz, Coronopous au pied de corneille, et aultres.

Alopecuros, vulpin, dont l'épi ressemble à une queue de renard (*Polypogon monspeliense*) : c'est l'ἀλωπέκουρος de Théophraste (VII, 11, 2) et l'*alopecuros* de Pline[1], que Duchesne traduit par « Verge à bergier, ou froument coué ».

Buglosse, plante à feuilles raides et oblongues semblables à une langue de bœuf (*Anchusa italica*[2]).

Coronopous, espèce de plantain dont la tige rampante ressemble à un pied de corneille (*Lotus ornithopodiodes*[3]).

Delphinium, dauphinelle, qui doit son nom à la ressemblance de ses nectaires avec la figure qu'on donne généralement au dauphin. C'est le δέλφινιον de Dioscoride (III, 84) : « Le *Delphinion* produit les tiges d'une seule racine, longues de vingt et quatre doigts et quelquefois plus grandes, desquelles sortent des feuilles petites, subtiles, entaillées et longues, lesquelles en leur effigie ressemblent à la forme des dauphins, desquels il a prins son nom. »

Hippuris, nom grec de la prêle (*Equisetum limosum*), dont les touffes ressemblent à une queue de cheval[4].

Iris, fleur aux teintes variées comme l'arc-en-ciel[5].

Myosota, myosotis (*Parietaria cretica*), dont les feuilles

1. *Hist. nat.*, XXI, 61 : Ex his *alopecuros* spicam habet mollem et lanuginem densam, non dissimilem vulpium caudis, unde et nomen.

2. *Ibid.*, XXV, 40 : Jungitur huic *buglossos*, boum linguæ similem...

Dans Platearius (XIIIe siècle), *buglose*, forme qu'on lit encore dans le *Dictionnaire* de l'Académie de 1835, et *buglosse*, dans l'*Hortus Sanitatis* (fin du XVe siècle).

3. *Ibid.*, XXI, 59 : Aculeatarum caules aliquarum per terram serpunt, ut ejus quam *coronopum* vocant.

4. *Ibid.*, XXVI, 83 : Equisetum, *hippuris* Græcis dicta... est autem pilus terræ equinæ sætæ similis.

5. *Ibid.*, XXI, 19 : Floret [*iris*] versicolori specie, sicut artis cælestis, unde et nomen.

Comme nom français, *iris* se lit déjà, au XIIIe siècle, dans Platearius.

Digitized by Google

ressemblent à une oreille de souris[1]. Terme d'abord attesté chez Rabelais; Du Pinet se sert encore de la double forme *myosota* et *myosotis*, laquelle resta longtemps flottante.

Psylion, plantain pulicaire ou herbe aux puces (*Plantago psyllium*), dont les graines ont la forme et la couleur de la puce[2].

2° Comme encores par plus haulte ressemblance est dict le Nombril de Venus, les Cheveulx de Venus, la Cuve de Venus, la Barbe de Juppiter, l'Œil de Juppiter, le Sang de Mars, les Doigtz de Mercure, Hermodactyles, et aultres.

Barbe de Juppiter, arbuste touffu et arrondi (*Anthyllis barba Jovis*), semblable à la barbe touffue de Jupiter telle qu'elle est représentée en sculpture[3].

Cheveulx de Venus, espèce d'adiante qui tire son nom de ses feuilles élégamment découpées et comparables aux cheveux les plus fins. L'appellation *Capillus Veneris* se trouve chez Apulée (*Herb.*, 47) : elle passa de l'Officine (Platearius, etc.) dans le langage vulgaire. Voici ce qu'en dit Olivier de Serres (t. II, p. 311) : « *Cheveux de Venus*, d'autant que cette herbe embellit les cheveux; parce que les Anciens peignaient leur deesse Venus avec belle chevelure, ce mot de Venus y est adjouté. Elle est appelée en Latin *Adiantum*, *Callitricum*, *Polytricum*, et autrement; mais les apothicaires ne la nomment que *Capilli Veneris*. »

Cuve de Venus, nom latin du chardon à carder (*Dipsacus silvestris*), d'après la conformation de ses feuilles[4] : « On le nomme en latin *Labrum Veneris*, nous dit Fuchs, en raison de ses feuilles disposées en forme de nacelle ou cuvette : et de faict icelles aucunement flechies en arc

1. *Hist. nat.*, XXVII, 8 : Alsine, quam quidam *myosotan* appellant... Cum prorepit musculorum aures imitatur foliis.

2. *Ibid.*, XXV, 90 : *Psyllion*... semine autem pulici, unde et nomen. Platearius et Aldebrandin, XIIIe siècle, écrivent *psillium*.

3. *Ibid.*, XVI, 31 : Arbor quæ appellatur *Jovis barba*... in rotunditatem spissa...

4. *Ibid.*, XXV, 108 : *Labrum venereum* vocant in flumine nascentem.

Digitized by Google

representent un bevoyre (c'est-à-dire un bassin), où on trouvera tousjours eaue et rousée. Ainsi pourras l'appeller en françois le *Bevoyre de Venus.* »

Doigts de Mercure, *Hermodactyle*, hermodacte, plante dont la racine tubéreuse et cordiforme a été employée comme purgative : c'est l'ἑρμοδάκτυλος de Dioscoride (IV, 42) qui désigne l'*Iris tuberosa* ou une espèce de colchique, le *Colchicum illyricum*[1].

Nombril de Venus, cotylet ombilic, ainsi nommé à cause de la forme bizarre de ses feuilles : c'est l'*umbelicus Veneris* d'Apulée (*Herb.*, 43) qui a pénétré dans la langue vulgaire par l'intermédiaire de l'Officine.

Œil de Jupiter, aurait désigné chez les Romains, suivant Saumaise (cité par Le Duchat), le *Sempervivum majus*, c'est-à-dire la joubarbe des toits, nommée vulgairement artichaut sauvage, dont les feuilles charnues sont ciliées sur les bords. Cette appellation, ainsi que la suivante, manque aux auteurs de l'Antiquité et aux ouvrages botaniques du XVIe siècle[2].

Sang de Mars, serait la sanguinaire, mais on ignore, dans ce cas comme dans le précédent, et la source et la raison de son appellation mythologique.

3o Les aultres plantes sont nommées de leurs formes, comme Trefeuil qui a trois feuilles, Pentaphyllon qui a cinq feuilles, Serpoullet qui serpe contre terre, Helxine, Petasites, Myrobolans, que les Arabes appellent *been*, car ilz semblent à gland et sont onctueux.

1. Voici la série chronologique des formes françaises : XIIIe siècle, *hermodatte* (Aldebrandin) et *hermodaucle* (Platearius); XIVe siècle, *hermodactile* (Mondeville); fin du XVe siècle, *hermodacte*, dans l'*Hortus Sanitatis*. Ambroise Paré et Duchesne écrivent *hermodacte*, ce dernier l'interprétant par « *herche* (c'est-à-dire patte) *à chien*, ex quo Catapotia fiunt, off. Colchicon ».

2. Duchesne (1544) ne donne que « *Dios anthos*, Grec, Plinio *Jovis flos*, Fleur de paradis ou Œillet de Dieu ou Cocolourde ». — Suivant le Dr Brémond (*Tiers livre*, p. 179), l'*œil de Jupiter* serait l'aunée, mais il n'apporte aucune preuve à l'appui.

Digitized by Google

Helxine, pariétaire (*Parietaria officinalis*), dont les graines s'accrochent aux habits, d'où lui vient le nom[1].

Myrabolan, à côté de ***myrobolan*** (l. II, ch. XIV), fruit du ben, noix aromatique de l'Inde, et parfum qu'on en retire[2].

Pentaphyllon, quintefeuille (*Potentilla reptans*), d'après le nombre de ses feuilles[3].

Petasites, pétasite, grand tussilage, dont les larges feuilles ont la forme d'un chapeau (πέτασος); c'est le πετασίτης de Dioscoride (IV, 108) : « Le *Petasites* est une tige plus grande d'une coudée, grosse d'un doigt, de laquelle naist une feuille moult grande, à la grandeur d'un chapeau attaché à la maniere d'un champignon. »

Serpoullet, serpolet (*Thymus serpyllum*), nom vulgaire d'une espèce de thym à tige rampante[4], d'où son nom (en latin *serpere*, ramper).

Trefeuil, trèfle, d'après le nombre de ses feuilles[5].

III. — Herbes nuisibles.

Rabelais, en parlant d'un usage particulier du *Pantagruelion* — la corde du gibet — dont les larrons haïssent l'existence, a fait une énumération de plantes qui, comme l'herbe de Pantagruel, sont ennemies d'autres êtres. C'est une liste d'une vingtaine de noms renfermant la plupart

1. *Hist. nat.*, XXII, 19 : Semina [habet] in capitibus lappaceis adhærescentia vestibus : unde et *helxinen* dictam volunt.

2. *Ibid.*, XII, 46 : *Mirobalanum*... Arabiæ... commune est, nascens id unguento, ut ipso nomine apparet, quo item indicatur et glandem esse.

Platearius donne *mirobolanz*, l'*Antidotaire Nicolas* à la fois *myrabolan* et *mirobolan*, tandis que l'*Hortus* (1500) écrit *myrabolain*.

3. *Ibid.*, XXV, 62 : Quinque folium... Græci... *pentaphyllon*... vocant.

Le nom se lit dans l'*Hortus* (1500) : « *Pentaphilon* ou Quintefeuille. »

4. *Ibid.*, XX, 90 : *Serpyllum* a serpendo putant dictum.

5. *Ibid.*, XXI, 30 : Folio coronat et *trifolium*.

Digitized by Google

des végétaux nuisibles, que notre auteur énumère dans l'ordre suivant :

... lequel [usaige] plus est abhorré et hay des larrons, plus leur est contraire et ennemy que n'est la Teigne et Cuscute au Lin, que le Rouseau à la Fougere, que la Presle aux fauscheurs, que Orobanche aux Poys chiches, Ægilops à l'Orge, Securidaca aux Lentilles, Antranium aux Febves, l'Yvraye au Froment, le Lierre aux murailles, que le Nenufar et Nymphæa Heraclia aux ribaux moines, que n'est la Ferule et le Boulas aux escholiers de Navarre, que n'est le Chou à la vigne, le Ail à l'aimant, l'Oignon à la veue, la Graine de Fougere aux femmes enceinctes, la semence de Saule aux nonnains vitieuses, l'umbre de If aux dormans dessoubs, le Aconite aux pards et loups, le flair du Figuier aux taureaux indignez, la Ciguë aux oisons, le Poupié aux dens, l'Huille aux arbres.

Tous ces exemples se trouvent chez Pline, avec les détails qu'ils comportent ; nous en tiendrons compte dans les explications qui suivent :

Aconite[1], aconit, herbe vénéneuse, mortelle aux panthères, et dont les barbares frottaient la viande destinée à la chasse de ces fauves[2].

Ægilops, œil de chèvre (*Ægilops ovata*), mauvaise herbe

1. Jean Le Maire ne connaît que la forme savante *aconitum* : « Et la baigna au jus des Soucies, Melancolies et d'autres plantes plus nuisantes et plus dangereuses que n'est le jus d'une herbe appellée *Aconitum* », *Illustration des Gaules*, l. I, ch. xxx. Celle d'*aconite* se lit ultérieurement chez d'Aubigné (t. IV, p. 74 : l'*Aconite* noire) et chez Ronsard :

Celuy qui boit, comme a chanté Nicandre,
De l'*Aconite*, il a l'esprit troublé...
(*Œuvres*, t. VI, p. 6)

tandis que la forme moderne se trouve chez Ambroise Paré (t. III, p. 338) : « L'*Aconit* est une herbe que aucuns appellent *Luparia*, parce qu'elle tue les loups. »

2. *Hist. nat.*, VIII, 41, et XXVII, 2 : Pantheras per fricatas carnes *aconito* (venenum id est) barbari venantur... Tangunt carnes *aconito* necantque gustatu earum pantheras... ob id quidam pardalianches appellavere.

Digitized by Google

qui fait mourir l'orge[1]. Charles Estienne remarque : « *Ægilops*, Avena sterilis... rura quædam Gallica *Folle avoine* vocant : *laquelle en aucuns pays est appelée Havron* »; et Duchesne : « *Ægilops* Grec, Festuca Latin, Avenula sive Avenago, segitis vitium, *Auron*, *Hauron*, *ou Grosse avoine cressant parmy les bledz*, aliubi *Cogniole*. »

Ail, légume antipathique à l'aimant, détail tiré des *Propos de table* de Plutarque (l. II, quest. VII) : « ... d'autres rapportèrent plusieurs exemples d'antipathie naturelle... que la pierre d'aimant n'attire point le fér quand il est frotté d'ail. »

Rabelais fait ailleurs allusion à cette vertu de l'ail, sous son nom gréco-latin de *scordeon* (l. V, ch. XXXVII) : « ... à chascun costé vers le mur pendoit une poignée de *scordeon*... parce qu'il mortifie l'aimant et despouille de ceste vertu attractive[2]. »

Antranium, prétendue légumineuse qui tue la fève et dont le nom est le résultat d'un contresens. Dans Théophraste (VIII, 3, 6), ἀτεράμων signifie cru, dur, en parlant de certaines légumineuses, et τεράμων, tendre ou facile à cuire. Pline applique erronément cette double épithète à une même herbe, suivant qu'elle pousse dans un sol gras ou dans un sol maigre[3]. De là chez Duchesne : « *Ateramon*, herba fabas enecans », et *Antranium* (leçon de l'incunable de Pline) chez Rabelais. C'est à cette méprise que se rapporte également la note marginale de Du Pinet : « Pline n'a bien entendu Theophraste dont il a pris ce passage : car les Grecs appellent *Ateramnos* une chose dure et mal

1. *Hist. nat.*, XVIII, 44 : Hordeum [enecat] festuca, quæ vocatur *ægilops*.

2. Passage d'ailleurs tiré du *Poliphile* de Colonna : « ... d'optimo magnete indico... dal *scordeon* mortificabondo. » Voir L. Thuasne, *Études sur Rabelais*, p. 294.

Le nom de *scordeon*, ail sauvage, se lit au XIIIe siècle dans Platearius.

3. *Hist. nat.*, XVIII, 44 : Circa Philippos *antranium* (éd. mod. : *ateramum*) nominant in pingui solo herbam, qua faba necatur : teramum, qua in macro, cum udam quidam ventus afflavit.

Digitized by Google

aysée à cuire; aussi appeloient les legumaiges et autres grains malaysez à cuire *Ateramna.* »

Chou, nuisible à la vigne[1]; Rabelais relève ailleurs (l. III, ch. XIII) la propriété soporifique de ce légume qu'il a également tirée de Pline[2] : « Vous mangerez à soupper... non *choulx* ne aultres viandes qui peussent vos espritz animaulx troubler et obfusquer. »

Ciguë, cette herbe serait mortelle aux oisons; mais il est probable que Rabelais a ici confondu la ciguë avec l'*ortie*, dont le contact, suivant Pline[3], est en effet funeste aux oisons.

Cuscute, véritable fléau surtout pour le trèfle et la luzerne[4].

Ferule, herbe à tige très élevée (*Ferula communis*[5]) qui servait de verge pour la correction des écoliers (usage dont font mention Martial et Juvénal).

Figuier, il s'agit ici du figuier sauvage que Rabelais appelle ailleurs (l. IV, ch. LXII) *Caprifice*, dont les rameaux appaiseraient la férocité des taureaux sauvages, suivant Pline[6] : « Les taureaulx furieux et forcenez approchans des figuiers saulvaiges dictz *caprifices* se apprivoisent, et restent comme grampes et immobiles. »

Fougère, dont la graine serait funeste aux femmes, causant l'avortement ou la stérilité[7].

If, l'arbre serait nuisible aux personnes qui dorment sous son ombrage[8], croyance à laquelle fait également

1. *Hist. nat.*, XXIV, 9 : Ipsum *olus* quo vitis fugatur.
2. *Ibid.*, XX, 33 : Insomnia etiam vigiliasque tollere decoctam [*brassicam*], si jejuni edint quam plurimam ex oleo et sale.
3. *Ibid.*, X, 79 : Pullis eorum [anserum] *urtica* contactu mortifera.
4. *Ibid.*, XXII, 78 : *Miliaria* [c'est la *Cuscuta europæa* de Linné] appellatur herba, quæ necat milium.
5. *Ibid.*, XIII, 42 : *Ferula* calidis nascitur locis atque trans maria...
6. *Ibid.*, XXIII, 64 : *Caprificus* tauros quamlibet feroces, collo eorum circumdata, in tantum mirabili natura compescit, ut immobiles præstet.
7. *Ibid.*, XXVII, 55 : Neutra [c'est-à-dire aucune des deux espèces de fougères] danda mulieribus, quoniam gravidis abortum, cæteris sterilitatem facit.
8. *Ibid.*, XVI, 20 : In Arcadia tam præsentis veneni [il s'agit

Digitized by Google

allusion Jean Le Maire : « Et se tapit tout coyement, en l'umbre d'un arbre appellé en Latin *Taxus*, et en François des Gaules, *If*, duquel l'umbre est mauvaise et mortifere », *Illustration des Gaules*, l. I, ch. xxx.

Ivraie, herbe nuisible au froment[1].

Lierre, nuisible aux arbres et à toutes les plantes[2]. Les anciens consacraient cette herbe à Bacchus et, comme les liqueurs passent à travers son bois poreux, ils formaient avec la partie la plus tendre des filtres pour les fontaines; ils croyaient qu'un vase fait avec son bois laissait passer le vin et retenait l'eau (s'il y en avait de mélangée), servant ainsi pour l'épreuve du vin. C'est à ces circonstances que se rapportent les passages suivants de Rabelais :

En banquetant, du vin aisgué separoient l'eau, comme l'enseigne Caton, *De re rust.*, et Pline, avec un goubelet de *lierre*... Vous me parlez d'un entonnoir de *lierre*. Cela est escript. Il est vray et averé par mille experiences (l. I, ch. xxiv).

Son char triumphant [de Bacchus] estoit tout couvert de *lierre*, prins et cueilly en la montaigne Meros, et ce pour la rarité (laquelle haulse le prix de toutes choses, en Indie expressement) d'icelle herbe. En ce depuis l'imita Alexandre le Grand en son triumphe[3] Indicque (l. V, ch. xl).

Oignon, herbe nuisible aux yeux[4].

Orobanche, plante parasite qui étouffe la vesce (*Lathyrus*

du *taxus*, ou if, dont les baies renferment un poison mortel] ut qui obdormiant sub ea cibumve capiant moriantur. Sunt qui et toxica hinc appellata dicant venena...

1. *Hist. nat.*, XVIII, 44 : Nam *lolium* et tribulos... inter frugum morbos potius inter ipsius terræ pestes numeraverim.

2. Cf. Montaigne (*Essais*, l. III, ch. x) : « ... le *lierre* corrompt et ruyne la paroi qu'il accole. »

3. *Hist. nat.*, XVI, 62 et 63 : *Edera* jam dicitur in Asia nasci : negaverat Theophrastus, nec in India, nisi in monte Mero... Alexandrum vero ob raritatem, ita coronato exercitu, victorem ex India redisse, exemplo Liberi Patris... *Edera* inimica arboribus satisque omnibus : sepulcra, muros rumpens... *Hederæ* mira probitur natura ad experienda vina, si vas fiat e ligno ejus, vina transfluere ac remanere aquam, si qua fuerit mixta...

4. *Ibid.*, XIX, 32 : Omnibus etiam [*cæpæ* generibus] odor lacrimosus...

Digitized by Google

aphaca[1]) et dont le nom ne paraît pas attesté antérieurement à Rabelais.

Poupié, pourpier (*Portulaca oleracea*), serait nuisible aux dents : c'est le contraire de ce qu'affirme Pline[2]; Rabelais cite probablement de mémoire.

Presle, prêle (*Equisitum*), herbe odieuse aux faucheurs[3]. Le nom, sous cette forme, est contemporain de notre auteur.

Rouseau, roseau : suivant la tradition rapportée par Pline[4], la fougère ne repousse pas si on la coupe avec un roseau ou si on la déracine avec une charrue sur laquelle on a mis un roseau.

Securidaca, coronille à gousse plate, nuisible aux lentilles[5], plante appelée « hache » à cause de sa conformation. Le nom qui répond au πελεκῖνος de Théophraste a été retenu par les botanistes modernes (*Coronilla securidaca*). Du Pinet l'accompagne de cette note : « Aucuns neantmoins soutiennent que ce soit le Glaux commun, car il jette ordinairement trois ou quatre gousses crochues qui s'accrochent les unes avec les autres. » Belon constate que « l'herbe *Securidaca* est vulgaire par les champs [en Crete], laquelle ilz nomment *Peleki* », *Observations*, fol. 19 v°.

Si nous passons sur quelques synonymes (tels que *Teigne* et *Cuscute*, *Boulas* et *Férule*, *Nénuphar* et *Nympæa heraclia*) et sur quelques noms de plantes (*Nymphæa heraclia* et *Saule*) qu'on étudiera plus bas, il ne reste qu'une seule remarque à relever : le rapport de l'arbre avec l'huile, également tiré de Pline[6].

1. *Hist. nat.*, XVIII, 44 : Est herba quæ cicer enecat et ervum circumligando se : vocatur *orobanche*.

2. *Ibid.*, XX, 81 : *Porcilaca* [c'est le pourpier sauvage] sedat dentium dolores.

3. *Ibid.*, XVIII, 67 : Herba optima in prato trifolii, proxima graminis, pessima nummuli... Invisa et *equiseti* est, a similitudine equinæ sætæ.

4. *Ibid.*, XVIII, 8 : Ajunt et circa solstitium avulsas [*filices*] non renasci, nec arundine sectas, aut exaratas vomeri arundine imposita.

5. *Ibid.*, XVIII, 44 : Lenti herba *securidaca* (var. : *securiclata*) quam Græci a similitudine pelecinum vocant.

6. *Ibid.*, XVII, 38 : Pix, *oleum*, adeps inimicæ præcipue novellis.

Digitized by Google

IV. — Herbes aphrodisiaques.

On trouve ces herbes groupées dans le passage suivant où Épistemon allègue que les légumes et les salades du Carême poussent plutôt à la lubricité :

... par les evidentes raisons produictes de tous bons et savans medecins, affermant en tout le decours de l'année n'estre viandes mangées plus excitantes la personne à lubricité qu'en cestuy temps : Febves, Pois, Fazeouls, Chiches, Oignons, Noix..., Salades toutes composées de herbes Venericques, comme Eruce, Nasitord, Targon, Cresson, Berle, Response, Pavot cornu, Hobelon, Figues, Riz, Raisins (l. V, ch. xxix).

Certains aliments, tels que le riz, le poivre, etc.; des fruits, comme les figues ou les raisins; les salades, principalement de berle, cresson, houbelon, raiponse, sont d'habitude rangées parmi les aphrodisiaques hygiéniques ou médicamentaux. Leur nombre est considérable chez les Anciens, et Pline ne manque pas de leur consacrer plusieurs chapitres de son *Histoire naturelle*. Bornons-nous à signaler les suivants qui sont communs à Pline et à Rabelais :

Eruce, nom latin de la roquette, herbe excitante[1].

Febve, fève, est décrite par Pline plutôt comme soporifique[2] et mentionnée d'ailleurs comme telle par Rabelais lui-même (l. III, ch. xiii : « *Febves*... qui peussent vos espritz animaulx troubler et obfusquer »), chez lequel on trouve également citée la *febve Ægyptiaque* (l. V, ch. xxxvii), c'est-à-dire celle qui pousse en Égypte[3].

Figues, lesquelles, suivant Pline, augmentent la force des jeunes gens et améliorent la santé des vieillards; elles

1. *Hist. nat.*, XIX, 44, et XX, 49 : *Eruca*... concitatrix Veneris... Nam de venere stimulanda diximus : tria folia silvestris *erucæ* sinistra manu decerpta et trita in aqua mulsa si bibantur.

Platearius, xiiie siècle, donne la forme francisée *erue*.

2. *Ibid.*, XVIII, 30 : Sed *faba* hebetare sensus existimata, insomnia quoque facere.

3. *Ibid.* : *Faba* nascitur et in Ægypto spinoso caule.

Digitized by Google

sont fortifiantes, ajoute-t-il, aussi jadis les athlètes en usaient comme aliment[1].

Nasitord, cresson alénois, nom provençal du *Nasturtium*, serait propre à réveiller l'engourdissement; cependant Pline le considère comme antiaphrodisiaque[2].

Oignon, qui réveille les léthargiques[3].

Pavot cornu, espèce de pavot à tête recourbée comme une petite corne (*Glaucium flavum*), dont Pline ne mentionne que les propriétés purgatives et curatives[4].

Pois chiche : Pline mentionne une variété appelée *Pois chiche colombin* ou *Pois chiche de Vénus*, dont on faisait usage aux veillées de Vénus[5].

Targon, estragon (*Artemisia dracunculus*), dont la graine a des qualités chaudes et mordantes[6].

Ajoutons à ces noms celui de la fameuse herbe aphrodisiaque que Rabelais cite d'après Pline, qui rapporte à son tour le dire de Théophraste (l. III, ch. XXVII) : « Ne me alleguez point l'Indian tant celebré par Theophraste, Pline et Atheneus, lequel, avec l'aide de *certaine herbe*, le faisoit en un jour soixante et dix fois, et plus...[7]. » Athénée, dans son *Banquet* (I, 32), rapporte en effet la même anecdote[8].

1. *Hist. nat.*, XXIII, 63 : *Fici* juvenum vires augent, senibus meliorem valetudinem faciunt... Corpus et vires adjuvant : ob id ante athletæ hoc cibo pascebantur...

2. *Ibid.*, XIX, 44, et XX, 50 : *Nasturtium*... vigoris significatio proverbio usurpavit id vocabulum veluti torporem excitantis... E contrario *nasturtium* venerem inhibet, animum exacuit...

3. *Ibid.*, XX, 20 : *Cæpa*... excitari eodem lethargicos...

4. *Ibid.*, XX, 78 : Silvestrium unum genus [c'est-à-dire une espèce de pavot sauvage] *ceratitim* vocant, nigrum... calyculo inflexo ut corniculo...

5. *Ibid.*, XVIII, 32 : *Ciceris*... differentiæ plures... Est et columbinum, quod alii *Venerium* appellant, candidum, rotundum leve... quod religio pervigiliis [Veneris] adhibet.

6. *Ibid.*, XXIV, 93 : ... semen *dracunculi* fervens mordaxque...

7. *Ibid.*, XXVI, 63 : Prodigiosa sunt quæ circa hoc tradit Theophrastus [dans son *Histoire des plantes*, IX, 18], auctor alioqui gravis, septuageno coïtu durasse libidinem contactu herbæ cujusdam, cujus nomen genusque non posuit.

8. Elle se trouve répétée au *Ve Livre*, ch. XXVIII, sous le nom d'*herbe de l'Indie* (Ms. : *herbe de l'Indian*).

Digitized by Google

V. — Herbes antiaphrodisiaques.

Rondibilis, médecin, expose à Panurge que la concupiscence charnelle est refrénée, entre autres moyens :

... par certaines drogues et plantes, lesquelles rendent l'homme refroidy, maleficié et impotent à generation. L'experience y est en Nymphæa Heraclia, Amerine, Saule[1], Chenevé, Periclymenos, Tamarix, Vitex, Mandragore, Ciguë, Orchis le petit... et aultres lesquelles dedans les corps humains, tant par leurs vertus elementaires que par leurs proprietez specifiques, glassent et mortifient le germe prolificque (l. III, ch. xxxi).

Tous ces remèdes sont empruntés à Pline, et ils ont longtemps joui d'une grande réputation ; la médecine moderne les ignore en grande partie. Voici les renseignements que nous fournit sur ce groupe l'*Histoire naturelle*[2] :

Amerine, saule noire d'Amérie, ville de l'Ombrie, dont la graine était un dépilatoire[3] ; en provençal, *amarino* est le nom de l'osier jaune.

Chenevé, chènevis, dont la graine avait des effets anaphrodisiaques[4].

Ciguë, célèbre chez les anciens comme plante vénéneuse, amortirait les désirs vénériens[5].

1. Heulhard (*Rabelais en Italie*, 1891, p. 276) lit *amerine saule* (trouvant la virgule déplacée) pour *amerina salix;* le Dr Dorveaux est du même avis (voir l'article cité ci-dessous). Nous maintenons la virgule qui est dans toutes les éditions, en nous appuyant sur le texte de Pline, qui mentionne à la fois le terme générique et sa variété.

2. Le Dr Dorveaux a également étudié ce groupe dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. V, p. 85 à 89.

3. *Hist. nat.*, XVI, 69, et XXIV, 37 : Finditur Græca [salix] rubens, candidior *Amerina*, sed paulo fragilior... *Amerinæ* nigræ semen cum spuma argenti pari pondere, a balneo illitum, psilothrum est (voir ci-dessous *saule*).

4. *Ibid.*, XX, 97 : Semen *cannabis* exstinguere genituram virorum dicitur.

5. *Ibid.*, XXV, 95 : Lac puerperarum mammis imposita exstinguit [*cicuta*] veneremque testibus circa pubertatem illita.

Digitized by Google

Mandragore, plante stupéfiante ou soporifique, à laquelle on attribuait toutes sortes de vertus magiques[1].

Nymphæa Heraclia, nom gréco-latin du nénufar (*Nymphæa alba*), réputé jadis très efficace comme anaphrodisiaque[2] : c'est la νυμφαία de Théophraste (IX, 13) et de Dioscoride (III, 148), l'un et l'autre lui attribuant la propriété de refroidir[3] la vertu générative[4].

Orchis le petit, plante bulbeuse, dont une variété était considérée comme anaphrodisiaque[5] : le nom signifie littéralement testicule, par allusion à la forme de sa racine.

Periclymenos, nom grec du chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), lequel, suivant Dioscoride (IV, 14), rendait stériles les femmes qui en absorbaient la graine pendant trente-sept jours[6].

Saule, dont la graine frapperait également les femmes de stérilité, tandis que les feuilles seraient en potion un anaphrodisiaque pour les hommes[7]. Rabelais est revenu ailleurs sur l'effet stérilisant de cet arbre (l. III, ch. LI) :

1. *Hist. nat.*, XXV, 94 : *Mandragoram*, alii circæum vocant. [Pline cite ses propriétés anesthésiques.]

2. *Ibid.*, XXV, 37, et XXVI, 61 : *Nymphæa* nota traditur Nympha zelotipia erga Herculem mortua, — quare *Heracleon* vocant aliqui..., — ideoque eos, qui biberint eam duodecim diebus, coïtu generatuque privari... Venerem in totum adimit... *nymphæa Heraclia*... Insomnia quoque Veneris a jejuno pota, et in cibo sumpta. Illita quoque radix genitalibus, inhibet non solum venerem, sed et affluentiam genituræ...

3. Bouchet en fait également mention (*Serées*, t. IV, p. 6) : « Pour remedier aux esguillons de la chair, il seroit bon de faire user aux nourrices du Nenuphar des Apoticaires, que les Grecs et Latins nomment *Nymphea*, le François Blanc d'eau, ou Jaune d'eau, ou Lis d'estang, mesmement celle qui a la fleur jaune : car elle esteint l'appetit charnel ; qui en fait foy : c'est qu'on le donne pour refrigerer les moynes et religieuses qui veulent mortifier leur chair. »

4. La version du XVe siècle de l'*Antidotaire Nicolas* transcrit *ninphée*, alors que l'*Hortus* (1500) garde la forme latine : « *Nymphæa*... aucuns l'appellent *Heracleon*. »

5. *Hist. nat.*, XXVI, 62 : Sed inter pauca mirabilis est *orchis* herba... gemina radice, testiculis simili, ita ut major... ex aqua pota excitet libidinem, minor... sive mollior e lacte caprino inhibeat.

6. Pline en décrit les diverses propriétés (XXVII, 94), mais paraît ignorer celle mentionnée par Rabelais.

7. *Hist. nat.*, XVI, 46, et XXIV, 37 : Semen *salicis* mulieri sterili-

Digitized by Google

« ... plus leur est ennemy que... la semence de *Saule* aux nonnaines vitieuses. »

Tamarix, tamaris, dont la cendre, prise en boisson ou en aliment, ferait cesser pour jamais les désirs vénériens[1]. Cet arbre serait en outre doué d'une vertu divinatrice (l. III, ch. xxv) : « ... print Her Trippa un rameau de *Tamarix*. Il prend bien (dist Epistemon), Nicandre la nomme divinatrice...[2]. »

Vitex, agnus castus (*Vitex agnus*), dont les fruits ont une saveur piquante et poivrée, auxquels on attribuait jadis une vertu anaphrodisiaque[3].

VI. — Herbes magiques.

Le roman de Rabelais fait mention d'un certain nombre de plantes douées de propriétés merveilleuses, dont quelques-unes sont encore familières aux traditions populaires. Appartiennent à ce groupe :

Anacampserote, herbe dont on se servait dans les philtres pour fléchir et ramener les amants infidèles, littéralement qui fait retourner l'amour[4] (l. V, ch. xxxi) : « Repaissons, dis-je, et tastons de ces *Anacampserotes* qui pendent là dessus. » C'est l'ἀναταμψέρως dont parle Plutarque (dans son traité sur l'*Aspect de la lune*) : « La plante ainsi nommée, quand elle a été arrachée de terre et qu'on la suspend, se conserve autant qu'on veut et pousse même de nouvelles feuilles. »

Æthiopis, sauge éthiopienne, dont le seul contact ouvrait

tatis medicamentum esse constat... Folia [salicis] contrita et pota intemperantiam libidinis coercent...

1. *Hist. nat.*, XXIV, 42 : Ajunt si bovis castrati urinæ misceatur [*cinis arboris* : il s'agit de la *tamarix orientalis*], vel in potu, vel in cibo, venerem finiri.

La forme *tamaris* se lit déjà dans Platearius (xiiie siècle).

2. Voir *Theriaca*, vers 612 à 614.

3. *Hist. nat.*, XXIV, 38 : Non multum a salice vitilium usu distat *vitex*... ad venerem impetus inhibent...

4. *Ibid.*, XXIV, 102 : *Anacampseroten* celeber arte grammatica paulo ante [il s'agit probablement d'Apion], cujus omnino tactu redirent amores, vel cum odio depositi.

Digitized by Google

toutes les portes, vertu attribuée par Pline à Asclépiade qui mit en vogue de pareilles « sottises magiques » (*magicæ vanitates*) relatives à certaines herbes (l. IV, ch. LXII) : « ... l'herbe, nommée *Æthiopis*[1], ouvre toutes les serrures qu'on luy presente...[2]. »

Herbe au fer, dont le contact fait sortir les coins enfoncés dans les arbres :

Attendu que Democritus escrit, Theophraste l'a creu et esprouvé, estre *une herbe* par le seul attouchement de laquelle un coin de fer profondement et par grande violence enfoncé dedans quelque gros et dur boys, subitement sort dehors, de laquelle usent les Pics-mars (vous les nommez Pivars) quand de quelque puissant coin de fer l'on estouppe le trou de leur nidz, lesquels ilz ont accoustumé industrieusement faire et caver dedans le tronc des fortes arbres[3] (l. IV, ch. LXII).

La croyance à ces herbes aux vertus magiques, et tout particulièrement à l'herbe qui rompt tout morceau de fer, subsiste encore dans le domaine des superstitions populaires[4].

Ajoutons la propriété du *figuier* et du *laurier*, dont le flair pourrait détourner la foudre (l. IV, ch. LXII) : « ... au seul flair issant des Lauriers, Figuiers... est la fouldre détournée, et jamais ne les ferit[5]. »

La même croyance, en ce qui concerne le figuier, est rapportée dans les *Propos de table* de Plutarque (V, 9) : « Si, comme on le prétend, le figuier n'est jamais frappé par la foudre, on pourrait encore attribuer ce privilège à

1. Le *V*e *Livre*, ch. XXXVII, mentionne également « l'herbe dicte *Æthiopis*, moyennant laquelle on ouvre toutes choses fermées ».

2. *Hist. nat.*, XXIV, 102, et XXVI, 9 : *Æthiopida* in Meroe nasci... folio lactucæ... *Æthiopide* herba amnes ac stagna siccari; onothuridis tactu clausa omnia aperiri.

3. *Ibid.*, XXV, 5 : Dixit Democritus, credidit Theophrastus, esse herbam, cujus contactu illatæ ab alite quam retulimus [il s'agit du *picus Martius*] exiliret cuneus a pastoribus arbori adactus.

4. Voir Paul Sébillot, *Folklore de France*, t. III, p. 468.

5. *Hist. nat.*, XV, 20 : Colitur *ficus* arbor in foro ipso ac comitio Romæ nata, sacra fulguribus ibi conditis.

Digitized by Google

l'amertume de la mauvaise qualité de son bois. De tels arbres, à ce qu'il paraît, ne sont jamais touchés par le feu du ciel, non plus que la peau du phoque et celle de l'hyène. »

De même, le *sureau*, coupé dans un endroit où le chant du coq ne parvenait pas, était, suivant la croyance des bergers romains, plus apte à fournir des trompettes et cors (l. IV, ch. LXII) : « ... le *Suzeau* croist plus canore et plus apte au jeu des flustes en païs on quel le chant des coqs ne seroit ouy, ainsi qu'ont escript les anciens sages, selon le rapport de Theophraste, comme si le chant des coqs hebetast, amolist et etonnast la matiere et le boys du suzeau[1]. »

Parmi ces herbes merveilleuses, la *Mandragore* occupe la première place : c'est l'herbe magique par excellence, dans l'Antiquité (le *circæon* de Pline) comme au moyen âge. On lui attribuait notamment des vertus fécondatrices qui remontent aux anciennes versions de la Bible. Voici un passage de l'histoire de Rachel tiré du *Ménagier de Paris* de 1393 :

Ou temps de messon Ruben apporta à Lye sa mere *mandagores* que il ot trouvé en leur champ, et quant Rachel les vit, si les desira moult et dist à Lye sa sœur : Donne moy partie de *mandagores*. — Lye respondi : Ne te souffist il pas que tu m'ostes mon mary, se tu ne me veulx encores oster mes *mandagores?* — Rachel dist : Je veuil qu'il dorme en ceste nuit avecques toy pour les *mandagores* que ton fils a apporté... Celle nuit dormit Jacob avec Lye et elle conceut un fils (t. I, p. 89).

L'auteur cite ensuite les diverses opinions émises par les commentateurs sur l'herbe en question (opinions que nous avons rapportées ci-dessus) et il conclut avec ces paroles du *Catholicon*, sorte de dictionnaire encyclopédique écrit vers 1286 : « Ce m'est advis que *mandagores*

1. *Hist. nat.*, XVI, 71 : Ex qua [*sambuco*] magis canoram bucinam tubamque credite pastor ibi cæsa, ubi gallorum cantus frutex ille non exaudiat.

Digitized by Google

bien pevent estre herbes et racines, et que le fruit vault à femmes brehaignes pour aidier à concevoir, mais que les femmes ne soient pas trop anciennes. »

On attribuait à cette plante une autre vertu, celle de rendre prospère, d'enrichir ses possesseurs. La *mandragore* est alors envisagée, sous le nom de *Mandegloire*[1], comme un lutin donneur de richesses, et l'*Évangile des Quenouilles*, du xve siècle, décrit minutieusement les procédés pour les rendre favorables[2]. Belon, au siècle suivant, en rapporte ceci :

Lors que le Roy defunct, nourricier de bons esprits, retournoit de la Rochelle, advint qu'un sage prelat de sa court se logea sur chemin, chez un païsant qui avoit renom, par la contrée, de nourrir un *Mandegloire*, et qu'elle l'avoit enrichi. Ce prelat, homme de grande equité, ayant entendu cela, voulut en sçavoir la verité. Parquoy il feit appeler son hoste en secret, le priant que, si c'estoit son plaisir, et qu'il fust possible, il luy fist voir ce *Mandegloire* qui l'avoit enrichi (quelle chose est *Mandegloire* sera dict en parlant de la *Mandragore*). — Monseigneur, luy respondit il, c'est un faulx bruit qu'on me donne, car je n'ay autre *Mandegloire* que ceste que oyrez. Ce que depuis vingt ans, quand commençay à me tenir en ce pays et qu'il me failloit beaucoup de gens pour mon labourage, onc varlet ne chambriere, ne fils ne fille, ne se coucha apres moy; et si ay esté tousjours le premier levé, et ainsi mes bestes et labourage ont profité selon ma diligence (*Remonstrances d'Agriculture*, 1558, p. 32).

La croyance n'en a pas moins subsisté dans les campagnes, et il suffira d'en citer ces deux témoignages :

En Poitou, la *Mandrigorgne* est une bête fantastique qui est supposée donner la prospérité. Celui qui prospère, la mai-

1. C'est une des anciennes altérations du nom, à côté de *mandegore*. Rabelais (l. IV, ch. xl) appelle *Maindegourre* un des cuisiniers qui entrèrent dans la *Truie* dressée par Frère Jean.

2. « Et si vous dy que qui pourroit finer d'un vrai *mandegloire*, et le couchast en blans draps, et lui presentast à mengier et à boire deux fois le jour, combien qu'il ne mengue ne boive, cellui qui ce feroit devendroit en pou d'espace moult riche, et ne sauroit comment » (Second jour, iie chapitre).

Digitized by Google

son qui s'enrichit a une *Mandrigorgne* à sa disposition (Abbé Lalanne).

En Languedoc, les sorciers se servaient de la racine de mandragore pour faire ce qu'ils appelaient leur *man de glori*, qui avait la vertu de faire doubler tous les jours l'argent qu'on y mettait auprès : *A la mandragouro*, se dit de quelqu'un à qui tout réussit; *van uno mandragouro*, c'est une source de biens (Mistral).

Tandis que la prétendue propriété aphrodisiaque de la mandragore est familière à l'antiquité classique et orientale (Bible), celle qui attribue à cette plante une source de prospérité est une superstition moderne qui ne paraît pas remonter au delà du xve siècle.

VII. — Herbes médicinales, etc.

Les noms de plantes qui suivent sont employés en médecine, en pharmacie, etc. :

Agalloche, nom grec du bois d'aloès ou *lignum Aloes*, comme disait l'Officine (l. IV, ch. 1) : « ... odorant *Agalloche :* vous l'appelez boys d'Aloes. » C'est l'ἀγάλλοχον de Dioscoride (I, 21) qui en donne cette description (d'après la version de Matthée) : « L'*Agallochon* est un bois qui s'apporte de l'Indie et de l'Arabie, semblable au bois de Thueia... L'*Agallochon* est odoriferant..., il se masche, ou bien on en lave la bouche avec la decoction pour faire bonne haleine... Les parfumeurs le mettent en ouvrage à defaut d'encens. »

Voici les renseignements que nous en donnent les botanistes du xvie siècle : « *Agallochum* est ce que les Apothicaires appellent *Lignum aloes*, duquel on fait des parfums merveilleusement odorants. Aulcuns des chevaliers de Rhodes ont des patenostres de ce bois, et les dames en Italie communement en ont comme chose bien riche[1]. » — « *Agallochum*, Indicum lignum, offic. Lignum aloes... Gallice le *Boys de perroquet*[2]. »

1. Charles Estienne, *De nominibus*, etc., au mot *agalochum*.
2. Ligier Duchesne, *In Ruellium*, p. 5.

Digitized by Google

Rabelais avait essayé de franciser le mot, mais comme il restait confiné dans l'Officine, le terme a longtemps gardé sa forme savante; on la lit encore dans le *Moyen de parvenir* (p. 381) : « Je demanday à la femme d'un apothicaire si elle avoit de l'*Agalochum*, et Agalochum c'est *Lignum aloïs.* »

Alicacabut, nom gréco-latin de l'alkekenge (*Physalis alkekengi*), dont les fruits, — appelés par Rabelais *pommes de Alicacabut*, — mûrissent au mois de novembre (l. II, ch. XXIV) : « Puis en frotta un coing [de la lettre] de cendres d'un nic d'arondelles, pour veoir si elle estoit escripte de la rousée qu'on trouve dedans les pommes de Alicacabut[1]. » Le terme répond à ἁλικάκαβον de Dioscoride (II, 209) et à *halicacabon* de Pline[2].

Le nom se lit dans Platearius (XIIIe siècle) : « pomme d'*alicacabut* » ; et Charles Estienne en donne cette explication (p. 38) : « *Halicacabus*, Vesicaria halicacabus a Plinio, Alkekengi ab Arabibus dicitur, Galli *Baguenaudes.* »

Amomon, amome (*Cissus vitiginea*), herbe odoriférante de l'Orient dont les Romains[3] tiraient un baume (l. I, Prol.) : « ... fines drogues, comme balme... *amomon*[4]... »

Coccognide[5], proprement cochenille de Gnide (ville de Carie), le *Daphne gnidium*, dont la graine brûle[6] la bouche

1. La finale de la forme rabelaisienne est analogique : c'est un singulier refait sur *halicacabus*, envisagé comme un pluriel.

2. *Hist. nat.*, XXI, 105 : Alterum [genus hederæ] cui acini coccini, granosi in folliculis, *halicacabon* vocant... nostri autem vesicariam, quoniam vesicæ et calculis prosit. Frutex est surculosus verius quam herba; folliculis magnis latisque et turbinatis, grandi intus acino, qui maturescit Novembri mense.

3. *Ibid.*, XII, 28 : *Amomi* uva in usu est Indica vite lambrusca.

4. L'*Hortus* (1500) écrit *amomum;* la forme moderne se lit déjà chez Marot :

Et l'odorant *amome* d'Assyrie
Sera commun comme herbe de prairie.
(*Poésies*, t. I, p. 58.)

Cependant Belon se sert encore de la forme latine : « La terre de Crete a elle cessé de produire l'*amomon?* » *Observations*, fol. 22.

5. Cette forme du nom (l'*Hortus* écrit *coccognidium*) remonte à Rabelais.

6. *Hist. nat.*, XXVII, 46 : *Coccognidio* color cocci, magnitudo grano

Digitized by Google

(l. II, ch. XXVIII) : « ... boette pleine de Euphorbe et de grains de *Coccognide* confictz en eaue ardente en forme de compoust... » L'auteur de l'*Alphabet François* explique ainsi le nom : « Graine ou semence de Thymelæa, que les Arabes appellent *Myzereon*, dont le fruit doit estre noir, fort acre et ressemble au poivre, d'où on l'appelle Poivre de montagne. »

Dictame, chez les Anciens, herbe de Crète (*Origanum dictamnus*), dont les sommités fleuries passaient pour avoir des propriétés merveilleuses, surtout contre la morsure des animaux venimeux et pour l'extraction des flèches, qui se détachaient du corps des bêtes aussitôt qu'elles en mangeaient les feuilles :

... les cerfz et bisches navrez profondement par traitz de dards, flesches ou quarrots, s'ils rencontrent l'herbe nommée *Dictame*, frequente en Candie et en mangent quelque peu, soubdain les flesches sortent hors et ne leur en reste mal aulcun[1] (l. IV, ch. XII).

L'ancien français a *ditan* et *dictam* (cette dernière forme encore dans Ol. de Serres) ; l'*Hortus* (1500) donne *diptame*. Jean Le Maire garde encore la forme savante (éd. Stecher, t. IV, p. 28) : « Adonques la noble beste [il s'agit d'un cerf] navrée à mort... ne luy souvient d'aller chercher la bonne herbe appelée *Dictamus*, appropriée à sa guerison... » Belon écrit *dictannum*[2], et Ronsard *dictamon* (d'après le δίκταμον d'Aristote), dans ces vers :

Apporte à ceste fois
Le *dictamon* Cretois
Avecq la panacée...
(*Œuvres*, t. II, p. 408.)

piperis major, vis ardens. Itaque in pane devoratur ne adurat gulam transitu.

1. *Hist. nat.*, VIII, 41, et XXV, 53 : *Dictamnum* herbam exstrahendis sagittis cervi monstravere percussi eo telo pastuque herbæ ejus ejecto... *Dictamnum* ostendere [cervæ] vulneratæ, pastu statim telis decidentibus. Non est alibi quam in Creta... mireque capris experitur.

2. *Observations*, fol. 14 v° : « Et si d'avanture le Bouc estain n'est

Digitized by Google

Mais la forme *dictame* se généralise : Du Bartas, Ambroise Paré et Montaigne n'en connaissent pas d'autre.

Ellébore, surtout le noir (*Helleborum orientalis*), et particulièrement celui d'Anticyre, était un violent purgatif, mais était devenu un remède si familier que beaucoup d'hommes studieux en faisaient un fréquent usage pour se donner plus de sagacité dans leurs travaux littéraires; les chasseurs gaulois s'en servaient également pour empoisonner leurs flèches. Ces deux applications de l'ellébore, indiquées par Pline[1], se trouvent relevées dans ces trois passages de Rabelais :

Pour doncques mieulx son œuvre commencer, Ponocrates supplia un savant medicin de celluy temps, nommé Maistre Theodore, à ce qu'il considerast si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voye, lequel le purgea canonicquement avec *Ellebore d'Anticyre* et par medicament luy nettoya toute l'alteration et perverse habitude du cerveau. Par ce moyen aussi Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit appris sous ces anticques precepteurs (l. I, ch. XXIII).

Epistemon conseilloit à Panurge prendre quelque peu de *Ellebore*, afin de purger cestuy humeur en lui peccant et reprendre ses accoustrements ordinaires (l. III, ch. XXIV).

Vous nous dictes aussi merveilles de l'industrie des anciens François, lesquelz à tous estoient en l'art sagittaire preferez et lesquelz, en chasse de bestes noires ou rousses, frottoient le fer de leurs flesches avec *Ellebore*, pour ce que la venaison ainsi ferue, la chair plus tendre, friande, salubre et delicieuse estoit, cernant toutesfoys et houstant la partie ainsi attaincte tout autour (l. IV, ch. XXXIV).

guere navré, ou que le fer lui soit demeuré au corps, il est maistre à se mediciner : car il va trouver du *Dictannum*, qui est une herbe attachée aux rochers de Crete, laquelle il brouste, et par tel moyen se guerist bien tost... »

1. *Hist. nat.*, XXV, 21 et 25 : Nigrum *helleborum* purgat per inferna : candidum autem vomitione causasque morborum extrahit; quondam terribile, postea tam promiscuum, ut plerique studiorum gratia ad pervidenda acrius, quæ commentabantur, sæpius sumtitaverint... in Anticyra insula. Ibi enim tutissime sumitur... Galli sagittas in venatu *helleboro* tingunt circumcisoque vulnere teneriorem sentiri carnem affirmant.

Digitized by Google

L'ellébore était surtout réputé chez les Anciens comme remède contre la folie. Cette propriété universellement connue n'est pas mentionnée dans le roman de Rabelais[1].

Lentisque, arbre dont on faisait des cure-dents (l. I, ch. XIII, et l. IV, ch. LXIII), usage mentionné par Dioscoride (I, 74) et par Martial (XIV, 22)[2]. De là, dans Robert Estienne (1539) : « Ung arbre qu'on appelle *Lentisque*, dont on fait les cure dens (et *Mastic*, l'arbre de laquelle degoutte le *lentisque* »). Sous sa forme française, le nom est attesté dès le XIIIe siècle (Platearius).

Rue, plante médicinale, la *Ruta graveolens* (l. IV, ch. XLIII) : « La *Rue* et aultres herbes carminatives en escurent [de leurs jardins] soigneusement[3]. »

Tithymalle, tithymale, nom gréco-latin de l'euphorbe et particulièrement de l'épurge; les Anciens croyaient que si l'on traçait des caractères avec le lait de cette plante, et que secs on les saupoudrât de cendres, les lettres paraissaient[4]. C'est pourquoi Panurge, pour faire apparaître l'écriture de la lettre mystérieuse qu'on apporta à Pantagruel d'une dame de Paris (l. II, ch. XXIV) : « ... la mist dedans l'eau pour sçavoir si la lettre estoit escripte du suc de *Tithymalle*. »

VIII. — Herbes diverses.

Nous réunissons, sous une dernière rubrique, tous les

Le nom de la plante, sous sa forme française *ellebore*, est attesté, dès le XIIIe siècle, dans Platearius.

1. Voir aussi une note du Dr Dorveaux, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 101.

2. Le même, *ibid.*, p. 102.

3. *Hist. nat.*, XX, 51 : Eadem [ruta] cruditates discutit, mox et inflationes, dolores stomachi veteres.

4. *Ibid.*, XXVI, 39 : *Tithymallum* nostri herbam lactariam vocant, alii lactucam caprinam : narrantque lacte ejus inscripto corpore, cum inaruerit, si cinis inspergatur, apparere litteras...

Platearius (XIIIe siècle) écrit *titimal*, devenu *titimalle* dans l'*Hortus Sanitatis* (1500).

Digitized by Google

noms de plantes qui n'ont pu rentrer dans les groupements précédents, à savoir :

Anemone, dont Rabelais cite les trois espèces connues par les Anciens (*Anemone hortensis*), suivant la couleur des fleurs, écarlates, pourpres ou blanches (l. IV, ch. LXIII)[1]. Ce terme est attesté pour la première fois chez notre auteur; Du Pinet se sert encore de *Passe-fleur* et note en marge *Anemone*.

Asperge, dont la meilleure variété était chez les Romains[2] celle de Ravenne (l. IV, ch. VII) : « ... vous en voirez naistre les meilleurs *Asperges* du monde. Je n'en daignerois excepter ceulx de *Ravenne*. » Rabelais connaît également la locution proverbiale (l. V, ch. VII) : *plutost que ne sont cuictes asperges*, qui répond à une expression de l'empereur Auguste citée par Suétone (II, 87) : « Ad exprimendam festinatæ rei velocitatem, *celerius quam asparagi coquuntur* ait[3]. »

Asphodele[4], plante sacrée que les Anciens semaient autour des tombeaux et qui ornait les prairies des enfers où erraient les morts (l. I, ch. XIII) : « ... ne pensez que la beatitude des Heroes... soit en leur *Asphodele* ou Ambrosie[5]... »

Graine de alkermès, cochenille du chêne au kermès, l'alkermès des apothicaires, servant pour la teinture écarlate (l. III, ch. XVIII) : « ... comme on avalle les huystres en

1. *Hist. nat.*, XXI, 94 : *Anemonæ* plures species : aut enim phœniceum florem habet..., aut purpureum, aut lacteum. Harum trium folia apio similia sunt.

2. *Ibid.*, XIX, 42 : Nullum *asparagum* gratius his solum quam Ravennatium hortorum.

3. La forme *asperge* est du XVIe siècle, et Robert Estienne la donne déjà en 1539.

4. Sous sa forme moderne, le nom est tout d'abord attesté chez Rabelais : Platearius écrit *affodille*, forme qu'on lit encore dans l'*Hortus* (1500); Robert Estienne (1539) donne *asphodile;* Du Pinet, *afrodille*, alors que Belon emploie déjà la forme moderne : « L'herbe d'*Asphodelle* est commune par toutes les montaignes de Crete », *Observations*, fol. 47 v°.

5. *Hist. nat.*, XXI, 68 : *Asphodelus* oblogum et angustum folium habet... Asphodeli mentionem et Homerus fecit...

Digitized by Google

escalle, et comme les femmes de Cilicie (tesmoing Dioscorides) ceuillent la *graine de Alkermes* ».

C'est une allusion à ce passage de Dioscoride (IV, 48) : « La grene (κόκκος) que les teinturiers mettent en ouvrage naist en Cilicie sur les chesnes, semblables à petites limaces, et les femmes de ce pays la receuillent avec la bouche, et la nomme *Grene*[1]. »

Colocasie, l'*Arum colocasia*, plante d'Égypte dont les feuilles entrelacées et très larges[2] servaient à la fabrication des vases de différentes formes (l. IV, ch. LII). Belon se sert d'une forme parallèle qui n'a pas survécu : « Les Egyptiens ne font gueres de repas qu'ils n'ayent une maniere de racine nommée de la *Colocasse*, qu'ilz font cuire avec la chaire », *Observations*, fol. 165.

Colocynthe, coloquinte, la *Cucumis colocynthis* (l. III, ch. VIII), forme qu'on lit déjà au XIIIe siècle dans Platearius[3], alors que la forme parallèle *coloquintide* se trouve à la fois chez Mondeville et dans l'*Hortus* de 1500.

Crustumenie, variété savoureuse de poires originaires de Crustumère, ville des Sabins, près de Rome (l. III, ch. XIII) : « ... bonnes poires *Crustumenies* ». Charles Estienne nous renseigne : « Pyra *crustumina* eidem dicebantur ex parte rubentia omnium gratissimum saporis[4] » ; Du Pinet traduit *pira crustumia* de Pline[5] par *poires de Crustumino*. La forme rabelaisienne du nom paraît être une contamination de *Crustumeria* et *Crustiminum*, la première, nom de la ville ; la deuxième, nom du territoire de Crustumère.

Ebene, bois tiré principalement de l'Inde, pays auquel

1. D'après l'ancienne traduction de Martin Matthée. Belon donne, dans ses *Observations*, fol. 18 v°, une description circonstanciée de la manière de cueillir en Crète « la Graine d'escarlate ».

2. *Hist. nat.*, XXI, 51 : In Ægypto nobilissima est *colocasia*... foliis latissimis...

3. *Ibid.*, XX, 8 : *Colocynthis* vocatur alia [cucurbita], ipsa plena semine, sed minor quam sativa...

4. *Seminarium et plantarium...*, Paris, 1548, p. 61.

5. *Hist. nat.*, XV, 16 : Cunctis autem [piris] *Crustumia* gratissima...

Digitized by Google

les Anciens l'attribuaient exclusivement, de même que l'encens à Saba ou Arabie heureuse (l. III, ch. LII, et l. IV, ch. LIV) : « Indes, cessez, Arabes Sabiens, faut collauder vos Myrrhes, Encens, *Ebene*... Inde seule porte le noir *Ebene*, en Sabée provient le bon Encens. » C'est une allusion aux vers connus des *Géorgiques* (II, 116-17) :

> Divisæ arboribus patriæ : sola India nigrum
> Fert *ebenum;* solis est thurea virga Sabæis.

Le nom de l'arbre se rencontre en ancien français sous sa forme savante *ebenus*[1], qu'il garde encore chez Jean Le Maire (*Illustration*, t. I, fol. 49 v°) : « Le berseau estoit richement entaillé d'ung bois noir nommé *Hebenus* bien cher et bien exquis, croissant és Indes, dont on fait des berselets des enfans royaulx, pour ce qu'il a la vertu de les garder d'espoventement. » Ce dernier trait, qui manque à Pline[2] et aux *Bestiaires*, appartient vraisemblablement à une tradition locale recueillie par l'auteur[3].

Herbe aux chiens, nom d'une plante purgative, le chiendent dont on fait une tisane émolliente et diurétique (l. V, ch. XLVII) : « Mangera il de l'*herbe aux chiens* pour descharger son thomas[4] ? » Ambroise Paré en fait également mention : « Nous voyons ordinairement les chiens qui

1. On lit dans l'*Hortus* (1500) : « *Ebenus* est *Evene* en François. *Evene* est ung fust qui vient d'Ethiopie, qui a la couleur noire et souef au toucher. » Rob. Estienne, en 1539, écrit *hebene*, « lequel coupé devient aussi dure qu'une pierre ».

2. Celui-ci se borne à dire (XXIV, 52) : « Nous n'omettrons pas l'*ébène* à cause des merveilles qu'on en raconte : la sciure, assure-t-on, est un remède souverain pour les yeux... » Mais voici ce qu'en dit Solin, ch. LIII : « Dans l'Inde toutes les images des dieux sont en *ébène*. D'après les indigènes, ce bois ne contient aucun suc malfaisant et détruit par son contact toute mauvaise influence : aussi se servent-ils des vases d'*ébène*. »

3. Cf. *Illustration des Gaules*, l. I, ch. XL (éd. Stecher, t. I, p. 302) : « Une table d'un precieux bois nommé *Hebenus*, qui est noir comme Jayet, pesant et poly comme Marbre, excepté qu'il ne naige sur l'eaue, et vient de paradis terrestre... »

4. *Hist. nat.*, XXV, 51 : Inveniunt et canes *canariam*, qua fastidium vincant, eamque in nostro conspectu mandunt, sed ita, ut nunquam intellegatur, quæ sit; etenim depasta cernitur.

Digitized by Google

mangent de l'herbe nommée *Dent de chiens*, pour se vuider par vomissement », *Œuvres*, t. III, p. 737.

Lapathium acutum, nom latin de la patience, *Rumex crispus*, herbe amère (l. III, Prol.) : « Je n'y fauldray, par *Lapathium acutum* de Dieu », qu'on prononçait *la passion*[1], d'où le jeu de mots avec Dieu. C'est l'*Oxylapathum* de Pline[2].

Menthe, plante aromatique, anciennement écrit *mente*, dont le nom fait penser à *menterie*, d'où ce passage (l. V, ch. XXXI : « ... velours figuré à feuille de *Menthe*, pres d'Ouy-dire »). Ailleurs on lit :

Dont pourroit dorenavant entendre mieulx que n'a descrit Aristoteles en ses *Problemes*, pourquoy jadis on disoit en proverbe commun, en temps de guerre ne mange et ne plante *Menthe*. La raison est, car en temps de guerre sont ordinairement departis coups sans respect, donc l'homme blessé, s'il a celluy jour manié ou mangé *Menthe*, impossible est, ou bien difficile, lui restraindre le sang (l. V, ch. XXXIX).

Cette dernière propriété est attribuée à la menthe par Pline[3]; quant à la question posée dans les *Problèmes* d'Aristote (XX, 2), la réponse en est que la menthe *refroidit* (καταψύχει) les corps des guerriers, ce qui est assez étrange; les éditeurs modernes d'Aristote proposent de substituer à l'ancienne leçon : κατατέκει, c'est-à-dire *dissout*, action plus conforme aux propriétés de la plante.

Personate, la grande bardane (*Arctium lappa*), dont les larges feuilles servaient à la fabrication des masques[4]. Voici ce qu'en dit Fuchs : « On en usoit anciennement à faire des personnes, c'est-à-dire faulx visaiges ou masques,

1. Platearius donne *Lapace aguë*, et l'*Hortus* écrit *Lappacium*. On lit dans Baïf, t. II, p. 154 : « La blanche asparge ou le *lapas*... »

2. *Hist. nat.*, XX, 85 : Nec lapathum dissimiles effectus habet... et alterum genus fere *oxylapathum* vocant, sativo item similius et acutiore folio ac rubriore, non nisi in palustribus nascens.

3. *Ibid.*, XX, 53 : *Menta*... æque maribus ac feminis sistit sanguinem.

4. *Ibid.*, XXV, 58 : Quidam echion *personatam* vocant, cujus folium nullum est latius, grandes lappas ferentem.

Digitized by Google

toutes et quantes fois qu'on vouloit entreprendre quelque jeu et brocarder en theatre et aultres places publiques, sans estre cogneu du peuple. Car elle a les feuilles si grandes et si larges que toute la face humaine peut estre couverte d'icelles. Et de là vient sans doubte aulcune que tant les Grecs et les Latins luy ont baillé le nom de *Prosopon* et *Personata.* »

Pinastre, pin sauvage (*Pinus silvestris*), dont on faisait des patenôtres (l. V, ch. xxv)[1]. Le terme est d'abord attesté chez Rabelais.

Teucrion, nom latin de la germandrée à feuilles luisantes (*Teucrium lucidum*) : voir ci-dessous *tripoleon*[2].

Tripoleon, herbe qui croît sur les rochers, *Statice limonium* (l. V, ch. v) : « Leur pennage estoit changeant d'heure en heure... comme la fleur de *Tripoleon*, ou Teucrion[3]. » Du Pinet remarque à cette occasion : « Pline a icy confondu le *Polium* avec le *Tripolium*, à qui ce changement de feuilles est proprement rapporté ; mais Theophraste en est cause, qui aussi a confondu les noms de ces deux herbes : et neantmoins le *Polium* a la feuille comme le Thim, et le *Tripolium* les a comme le Pastel, ou Guesde. »

Verbasce, nom latin du bouillon blanc, le *Verbascum thapsus* de Linné (l. I, ch. xiii)[4].

Voilà les plantes qui, soit sous le rapport de leurs noms, soit surtout sous celui de leurs propriétés particulières, remontent à l'Antiquité. Le nombre en est important, mais il est loin d'embrasser l'ensemble de la nomenclature botanique de Rabelais. Les séries que nous venons d'étudier seront complétées au fur et à mesure de nos recherches.

Ces notions éparses du roman rabelaisien nous offrent, — comme les données zoologiques correspondantes, — un

1. *Hist. nat.*, XVI, 17 : *Pinaster* nihil est aliud quam pinus silvestris.
2. *Ibid.*, XXV, 20 : Invenit et Teucer eadem ætate *Teucrion*... Quidam ramis hysopi surculosam, folio fabæ, eodem nomine appellant et colligi.
3. *Ibid.*, XXVI, 22 : Hæc herba [*tripolion*] eadem videtur quibusdam quæ *polium*.
4. *Ibid.*, XXV, 73 : *Verbascum* Græci phlomon vocant.

Digitized by Google

tableau vivant, varié et à peu près complet. Rien d'essentiel n'y manque quant à la description des herbes les plus connues, à leurs applications pratiques et aux croyances que les Anciens y ont rattachées et dont la plupart continuent à être vivaces.

C. — MINÉRAUX.

La source des renseignements de Rabelais pour cet ordre des connaissances est exclusivement Pline, qui a consacré au sujet les derniers huit livres de son *Histoire naturelle*. Son chapitre final, le xxxviie, traite des perles, gemmes et pierres précieuses, et il est ainsi devenu en même temps la source des *Lapidaires* du moyen âge. Ces manuels sont représentés en ancien français, du xiie au xive siècle, par plusieurs compositions en prose et en vers, toutes imitées du poème latin *De Gemmis* de l'évêque Marbode (xiie siècle), inspiré de Pline et célébrant les vertus et les propriétés de pierres précieuses[1].

Le dernier écho de ces *Lapidaires* est Remi Belleau, qui chante encore *Les amours et nouveaux eschanges des Pierres precieuses, vertus et proprietez d'icelles* (1576). On lit dans son Prologue :

> Recherchant curieux la semence premiere,
> La cause, les effets, la couleur, la matiere,
> Le vice et la vertu de ce thresor gemmeux,
> J'ay saintement suyvi la trace de ces vieux
> Qui premiers ont escrit que les vertus secretes
> Des pierres, s'escouloyent de l'influence des planetes.
> . . . . . .
> C'est ce que j'ay glané de la moisson fertile
> Des plus gentils esprits, que de semence utile
> Ont semé, diligens, par ce grand Univers,
> De ce gemmeux thresor les miracles divers[2].

1. Nous citons les différentes rédactions d'après l'ouvrage de Pannier, *Les Lapidaires français des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1882.

2. La *Couronne Margaritique* de Jean Le Maire (éd. Stecher, t. IV,

Digitized by Google

L'allusion aux rapports intimes entre les vertus de ces pierres précieuses et l'influence des planètes se trouve également dans le roman de Rabelais (l. V, ch. XLII) : « ... Saphir,... Hyacinthe,... Esmeraude,... Agathe... Qui sont pierres par les antiques Chaldeens et Mages attribuées aux sept planetes du ciel[1]. »

Nous allons répartir les données de ce genre sous les quatre rubriques suivantes :

I. — Métaux.

Voici les représentants de ce groupe :

Airain. — Rabelais mentionne ces deux variétés :

Corinthien, le plus renommé des bronzes de l'Antiquité, prétendu alliage d'or, d'argent et de cuivre mêlés à proportions égales (l. IV, ch. III, et l. V, ch. XXXVII : *ærain Corinthien*). « On appelle l'*airein de Corinthe* ceste confusion qui se fist de toutes sortes de metaux, lorsque les statues, qui estoient à grand nombre, se fondirent en l'embrasement de Corinthe. » Cette définition de Jean Bodin[2] est empruntée à Pline[3]. L'airain Corinthien est une fois appelé (l. V, ch. XXXVII) *bronze Corinthien*, ce terme *bronze* appartenant lui-même au XVIe siècle.

Monesian, cuivre des Monésiens, ancien peuple de l'Aquitaine, riche encore aujourd'hui en mines de cuivre (l. IV, Prol.) : « Ce noble Volcan avoit d'*ærain Monesian* faict un chien et, à force de souffler, l'avoit rendu vivant

p. 141 et suiv.) renferme également des allusions tirées de l'encyclopédie de Vincent de Beauvais.

1. Cf. Guillaume Bouchet (*Serées*, t. V, p. 13) : « Qui ne sçait que les Pierres precieuses ont beaucoup de proprietez et vertus occultes des Astres, selon Marsilius, qui recreent, par une vertu latente, nos esprits, et aident à nostre corps, et chassent les maladies. » Voir, sous ce rapport, la XXXIIIe *Serée* du IIIe livre.

2. *Théâtre de la Nature*, Paris, 1597, l. II, ch. X.

3. *Hist. nat.*, XXXIV, 3 : Ex illa autem antiqua gloria *Corinthium* [*æs*] maxime laudatur : hoc casus miscuit Corintho, cum caperetur, incensa... Ejus tria genera : candidum, argento nitore quam proxime accedens, in quo illa mixtura prævaluit; alterum, in quo auri fulva natura; tertium, in quo æqualis omnium temperies fuit.

Digitized by Google

et animé. » Ce détail est tiré de l'*Onomasticon* de Pollux (V, 5) : « Vulcanus canem e *Monesio ære* fabricatum... »

Étain. — Il en est question à propos d'une variété particulière appelée *Jovetan*, c'est-à-dire originaire de la ville d'Ovète, la leçon exacte étant *Ovetan*[1], comme dans les éditions modernes de Pline (l. V, ch. xlii) : « Sur la seconde columne... estoit Juppiter en *estain Jovetan* », d'après le Manuscrit (Édition : *Jovetian*). Du Pinet traduit par *plomb de Joveta;* le glossaire de l'édition Moland explique *Jovetian* par « de Jupiter ». En fait, Jupiter était symbolisé en chimie par l'étain, et l'épithète *Jovetan*, ou plus correctement *Ovetan*, indique simplement la provenance du métal.

Or. — L'*electre* était un alliage d'or et d'argent (l. III, ch. li) auquel les Anciens attribuaient la vertu de déceler les poisons[2]. Du Pinet écrit *electrum*, qu'il traduit par « or blanc », en l'expliquant ainsi en marge : « C'est l'or blanc que nous appelons *bas or* et *or d'Alemagne* »; et le Père Binet établit une distinction de sens entre les deux formes : « Or blanc, or de bassin, or d'Allemagne, bas or, où il y a la cinquième partie d'argent, *Electrum*... L'esmail qui est fait avec l'esprit de cuivre, c'est l'*Electre* des Anciens, dont on fait des coupes qui montrent les poisons que l'on jetteroit dans le vin[3]. »

On appelait *obrizé* l'or qui a subi l'épreuve du feu, donc pur et de belle couleur (l. IV, ch. i, et l. V, ch. xlii : *or obrizé*). C'est l'*obryzum* de Pline[4], répondant au grec χρυσίον ὄβρυζον, or qui a passé au creuset.

Plomb. — Il s'agit de la variété appelée *Elutian*, espèce de métal blanc extrait des mines d'or, ou probablement de platine, appelées *elutia* (l. V, ch. xlii) : « Sus la premiere

1. *Hist. nat.*, XXXIV, 49 : Nigri [plumbi] generibus hæc sunt nomina : *Jovetanum* (éd. mod. : *Ovetanum*), Caprearense, Oleastrense, nec differentia ulla scoria modo excocta diligenter...

2. *Ibid.*, XXXIII, 23 : Ubicumque quinta argenti portio est, [aurum] *electrum* vocatur... Quod est nativum et venena deprehendit.

3. *Merveilles de la Nature*, Rouen, 1621, p. 221 et 242.

4. *Hist. nat.*, XXXIII, 19 : Aurique experimentum ignis est, ut simili colore rubeat ignescatque : et ipsum *obryzum* (var. mod. : *obrussam*) vocant.

Digitized by Google

[columne]... estoit en *plomb Elutian* (Manuscrit : *Elucien*) bien precieulx, l'imaige de Saturne tenant sa faulx... » Du Pinet rend *elutia* de Pline[1] par « *plomb de lavaille*, pour ce qu'on le lave és mares où se faict l'esbrouement de l'or » : c'est là une étymologie populaire, la leçon exacte de Pline étant *alutia*. Ce métal blanc et aussi pesant que l'or, dont parle Pline, ne pouvait être que le platine, métal qui se rencontre souvent dans les mines d'or et qui se présente, ainsi que l'or, avec l'aspect qui le caractérise[2].

Mercure. — Le vif-argent y est désigné sous le nom gréco-latin d'*hydrargyre* (l. V, ch. xlii) : « Sus la sixieme [columne] estoit l'imaige de Mercure, en *hydrargyre* fixe, malleable et immobile. » Le nom est tiré de Pline[3].

II. — Pierres ou Roches.

Cette section embrasse les noms suivants :

Aimant. — Le plus puissant aimant venait de l'Inde, pays qui, suivant Strabon (VII, 2), le produisait en très grande quantité (l. II, ch. xvii, et l. V, ch. xxxvii) : « ... deux tables de *Aymant Indicques*...[4]. » Ailleurs, Rabelais lui donne le nom de *siderite*, c'est-à-dire pierre de fer, ce qui est l'aimant (l. IV, ch. lxii) : « ... une bien grosse pierre *Siderite*, c'est-à-dire Ferriere, aultrement appelée Herculiane, jadis trouvée en Ide, ou pays de Phrygie, par un nommé Magnes, comme atteste Nicandre ; nous vulgairement nous l'appellons *aymant*. »

Pline, d'où est tirée cette remarque[5], accorde aux aimants de l'Éthiopie la palme sur tous les autres.

1. *Hist. nat.*, XXXIV, 47 : Pretiosissimum in hoc candidum [plumbum] a Græcis appellatum cassiterum... invenitur et in aurariis metallis, quæ *elutia* (éd. mod. : *alutias*) vocant.

2. Voir Hœfer, *Histoire de la chimie*, t. I, p. 133.

3. *Hist. nat.*, XXXIII, 41 : Ex secundario invenit vita et *hydrargyrum* in vicem argenti vivi, paulo ante dilatum.

4. *Ibid.*, XXXIV, 42 : De magnete lapide... concordiaque, quam cum ferro habet.

5. *Ibid.*, XXXVI, 25 : Quid ferri duritia pugnacius? Pedes ei

Digitized by Google

ARGILE. — Rabelais cite ces deux variétés :

Ceramite, terre de potier (l. III, ch. v) : « ... celle espece de terre qu'on nomme *Ceramite*, c'est terre à potier... » Ce terme reflète le grec κεραμῖτις, terre de potier, qu'on lit dans les *Moraux* (827) de Plutarque.

Terre sphragitide, terre de Lemnos, argile blanche ou rouge qui vient des îles de l'Archipel et à laquelle les Anciens attribuaient des propriétés médicamenteuses, en lui donnant des formes particulières et en lui appliquant un cachet, d'où le nom pharmaceutique de *terre sigilée* (l. IV, ch. LIV) : « En l'isle de Lemnos [provient] la *terre sphragitide*...[1]. » Cette forme *sphragitide*, au lieu de *sphragide* (comme le mot se lit dans Pline et Du Pinet), paraît avoir été influencée par *ceramite* (κεραμῖτις, κεραμίτιδος), appellation relevée ci-dessus.

ASBESTE. — L'*asbeste* est une pierre, prétendue incombustible, qu'on trouvait dans les montagnes de l'Arcadie (l. I, ch. v) : « La pierre dicte ἄσβεστος n'est plus inextinguible que la soif de ma paternité. » Ailleurs (l. III, ch. LII), Rabelais appelle *asbestos* ou *asbeste* le chanvre prétendu incombustible.

La forme savante *asbestos*[2] se lit encore dans Remi Belleau (t. II, p. 246 : « La pierre inextinguible ditte *asbestos* ») et chez Du Pinet, qui note en marge : « *Asbestos*, dict autrement Amyantus, c'est comme une espece d'Alum de plume, qui ne se consomme point du feu. » Cette confusion de l'asbeste et de l'amiante, qui en est une variété, est courante au XVIe siècle.

A côté des formes *asbestos* ou *asbeste*, on rencontre,

impertivit et mores. Trahitur namque magnete lapide... *Sideritim* ob id alio nomine vocant, quidam Heracleon. Magnes appellatus est ab inventore, — ut auctor est Nicander, — in Ida repertus.

1. *Hist. nat.*, XXXV, 14 : Palmam enim Lemnæ [terræ] dabant. Minio proxima hæc est, multum antiquis celebrata cum insula, in qua nascitur. Nec nisi signata venumdabatur, unde et *sphragidem* appellavere.

2. *Ibid.*, XXXVII, 54 : *Asbestos* in Arcadiæ nuntibus nascitur, coloris ferrei...

Digitized by Google

dans les anciens *Lapidaires* français, les variantes *abeste* et *abestos :*

> *Abestos* vient de la contrée
> De l'Archade u el est trovée...[1].

De là le dérivé *abestin* (l. V, ch. XLI, leçon de l'Édition), à côté de *asbestin*, qu'on lit à la fois au *Tiers Livre* (ch. LII) et au *Ve* (ch. XLI : leçon du Manuscrit).

MARBRE. — Rabelais cite les variétés suivantes de marbre :

Lucullien, marbre noir antique, trouvé par Lucullus dans une île du Nil (l. IV, ch. XLI : *marbre Lucullian*)[2].

Ophite, marbre serpentin, tacheté comme la peau du serpent (l. V, ch. XXVII : « une dure pierre d'*Ophites* »). Du Pinet, qui traduit *ophites*[3] par « marbre serpentin », l'explique ainsi : « Il y a des colonnes de marbre serpentin à Rome en l'eglise S. Laurent in Lucina. Le serpentin commun n'est ny blanc, ny noirastre, ny cendré, ains est de verd obscur et tout semé de taches de verd gay. Et par ainsi aucuns tiennent nostre serpentin estre tout autre que celuy des Anciens. »

Parien, marbre blanc de Paros, le plus estimé chez les Anciens (l. V, Prol. : *marbre Parien*), répondant au *Parius lapis* de Virgile[4].

Pierre Numidicque, marbre de Numidie (l. I, ch. LIII)[5].

Serpentin, dont le fond est vert avec des taches rouges et blanches (l. I, ch. LIII : *marbre serpentin*), même sens qu'*ophite*.

PIERRE SPÉCULAIRE. — C'est la transcription du *Lapis*

1. Pannier, *ouvr. cité*, p. 58 et 305.
2. *Hist. nat.*, XXXVI, 8 : Lucullus consul... nomen, ut ex re apparet, *Luculleo marmori* dedit... atrum alioqui, cum cætera maculis aut coloribus commendentur.
3. *Ibid.*, XXXVI, 11 : Differentia eorum [marmorum] est ab *ophite*, cum sit illud serpentium maculis simile, unde et nomen accepit.
4. *Ibid.*, IV, 21 : *Paros* cum oppido... *marmore* nobilis...
5. *Ibid.*, V, 2 : Nec præter *marmoris Numidici* ferarumque proventum aliud insigne ei [Numidiæ].

Digitized by Google

specularis de Pline[1], pierre transparente qui se divisait en feuilles minces et dont les Anciens faisaient des vitres. Son équivalent grec est *phengite*, d'où le rapprochement de ces deux pierres dans les passages suivants de Rabelais : « Une lanterne antiquaire faicte industrieusement de pierre *Sphengitide* et *Speculaire* » (l. IV, ch. I) et « une chapelle ronde faicte de pierres *Phengites* et *Speculaires*, par la solide speculance desquelles, sans fenestre ne autre ouverture, estoit receue lumiere du soleil » (l. V, ch. XLIV).

Du Pinet les explique diversement : « *Lapis specularis*, talc, miroir d'asne... Gallis miroir Nostre Dame... Toutesfois Matthiolus pense que ce soient diverses pierres », et « *Phengites*, c'est un marbre blanc semé de veines rousses, qui est entierement clair et luisant ». Cette dernière définition est celle de Pline[2] et elle répond à ce passage du *Ve Livre* (ch. XXXIII) : « Les lanternes... estoient vestues, aulcunes de Strain, aultres de Stuc bien doré, aultres de *Pierres Phengites*... »

La forme rabelaisienne *Sphengitide*, qu'on lit au premier passage cité, paraît être une contamination de *Phengite* et *Sphragitide;* et en effet Cotgrave, en confondant ces deux termes, traduit l'un et l'autre par « transparent ».

MURRHINE. — Pierre qui présente l'aspect du verre avec des couleurs variées (l. V, ch. XLII) : « L'escoullement et laps de la fontaine estoit par troys tubules et canaulx faictz de *murrhine*... » C'est la leçon du Manuscrit, à laquelle l'Édition substitue « faictz de *marguerites fines* ». Du Pinet traduit *murrhina* de Pline[3] par « riches vases de cassidoine ».

1. *Hist. nat.*, XXXVI, 45 : *Specularis* vero, quoniam et hic lapidis nomen obtinet, faciliore multo natura finditur in quamlibeat tenues crustas. — Cf. *Hortus* (1500) : « *Specularis* est une pierre luisante et perspicue à la maniere de voirre. »

2. *Ibid.*, XXXVI, 46 : Nerone principe in Cappadocia repertus est lapis duritia marmoris, candidus atque tralucens, etiam qua parte fulvæ inciderant venæ, ex argumento *phengites* appellatus. — Cf. *Hortus* (1500) : « *Phengite* est une pierre de Capadocce dure comme marbre. »

3. *Ibid.*, XXXVII, 8 : Oriens *murrhina* (éd. mod. : *myrrhina*)

Digitized by Google

Sélénite. — Gypse, avec un reflet couleur de miel, que les Romains appelaient *pierre lunaire*, comme renfermant une image de la lune suivant ses phases (l. V, ch. XLII) : « La septiesme [columne], de *Selenite* transparente, en blancheur de beryle, avec resplendeur comme le miel Hymetian, et dedans y apparoissoit la lune en figure et mouvement telle qu'elle est au ciel, pleine, si lente, croissante ou decroissante[1]. »

Syénite. — Granit rouge de Syène, ville de la Haute-Égypte, qui servit à la construction des obélisques (l. V, ch. XLII : leçon du Manuscrit[2]; l'Édition donne *Selenite*).

III. — Gemmes.

Rabelais appelle les gemmes *pierreries* et, dans deux passages, il énumère les plus connues à son époque. Les religieux et religieuses de Thélème portaient (l. I, ch. LVI) des

> patenostres, anneaulx, jazerans et carcans qui estoient de fines pierreries, Escarboucles, Rubis, Balays, Diamans, Saphiz, Esmeraudes, Turquoyses, Grenatz, Agathes, Berilles, Perles et Unions d'excellence...

et à propos de patenôtres que Panurge propose à une dame parisienne (l. II, ch. XXI) :

> En aymerez vous mieulx d'or bien esmaillé... ou de gros Hyacinthes, de gros Grenatz, taillez avec les marches de fines Turquoises, ou de beaulx Topazes marchez de fin Saphir ou de beaulx Balays à tout grosses marches de Dyamans à vingt et huyt quarres...?

mittit... Splendor est iis sine viribus nitorque verius quam splendor. Sed in pretio varietas colorum...

1. *Hist. nat.*, XXXVII, 67 : *Selenitis* ex candido tralucet melleo fulgore, imaginem lunæ continens, redditque eam in dies singulos, crescentis minuentisque sideris speciem, si verum est. Nasci putatur in Arabia.

2. *Ibid.*, XXXVI, 13 : Circa Syenen vero Thebaidis *syenites*, quem antea pyrrhopœcilon vocabant.

Digitized by Google

Les noms de la plupart de ces pierres précieuses sont antérieurs à Rabelais et appartiennent encore à la langue générale. Nous ne retiendrons que les seuls noms qui, sous le rapport chronologique ou technique, rentrent dans le cadre de cette étude.

Remarquons encore que le *Ve Livre* est surtout riche en gemmes. On y énumère deux séries de sept pierres précieuses : l'une (ch. XXXVIII) employée à faire les petits cubes de la mosaïque du Temple de la dive Bouteille; l'autre (ch. XLII et XLIII) à former les colonnes de la Fontaine fantastique de ce Temple.

AGATE. — Pierre précieuse à couleurs vives et variées, disposées par bandes ondulées et concentriques; on voyait, sur celle que possédait Pyrrhus, les neuf Muses et Apollon tenant la lyre, et les veines étaient disposées de telle façon que chaque Muse avait même ses attributs particuliers (l. V, ch. XLII) : « La sexte [columne], d'*Agathe* plus joyeuse et variante en distinction de macules et couleurs que ne feust celle que tant chere tenoit Pyrrhus, roy des Epirotes[1]. »

AMÉTHYSTE. — Pierre précieuse de couleur violette que les Anciens distinguaient en mâle et femelle, d'après la vivacité de l'éclat; ils appelaient *amethystizant* l'escarboucle dont la couleur se rapprochait de celle de l'améthyste (l. V, ch. XLII) : « La quarte [columne] de Rubis balays, masculin et *amethystizant*, de maniere que sa flamme et lueur finissoit en pourpre et violet comme est l'Amethyste[2]. » Jean Le Maire la nomme *amethystizonte:* « une autre espece [d'escarboucles] est dite ainsi, pour ce

1. *Hist. nat.*, XXXVII, 3 : Habuisse dicitur [Pyrrhus] *achatem* in qua novem Musæ et Apollo citharam tenens spectarentur, non arte, sed naturæ sponte, ita discurrentibus maculis, ut Musis quoque singulis sua redderentur insignia.

Guillaume Bouchet y fait également allusion (*Serées*, t. V, p. 23) : « Pyrrhus avoit une *Agathe*, dedans laquelle on pouvoit voir et discerner les neuf Muses par leurs signes, aussi bien qu'Apollon avec sa lire, non par art, mais par nature. »

2. *Ibid.*, XXXVII, 25 : Præterea in omni genere [carbunculorum] masculi appellantur acriores et feminæ languidius refulgentes...

Digitized by Google

que l'extremité des flammesches qu'elle jette se termine en couleur de violette, comme l'Amethyste », *Œuvres*, t. IV, p. 142.

Hyacinthe, variété d'améthyste, couleur hyacinthe, laquelle, d'après la fable, est née du sang d'Ajax, les veinures de la fleur étant disposées de manière à figurer les lettres grecques AI, c'est-à-dire Ajax (l. V, ch. XLII) : « La seconde [columne] estoit d'*Hyacinthe*, naïfvement la couleur (avec lettres grecques AI en divers lieux) representant de cette fleur, en laquelle feut d'Ajax le sang colericque converty[1]. »

Corne de Hamon. — Pierre précieuse représentant une corne de bélier que les Anciens croyaient susceptible de procurer des rêves prophétiques (l. III, ch. XIII) : « C'est chose superstitieuse... Autant [vous en diroy je] de la *Corne de Hammon;* ainsi nomment les Ethiopiens une pierre precieuse à couleur d'or et forme d'une corne de belier, comme est la corne de Juppiter Hammonien, affirmans autant estre vrays et infaillibles les songes de ceulx qui la portent que sont les oracles divins[2]. »

Diamant. — Le *Ve Livre* fait mention de deux variétés de diamant :

Anachite, proprement sans cauchemar, nom donné au diamant parce qu'il préservait, croyait-on, de frayeur et de folie (ch. XLII) : « La tierce [columne] de *Diamant Anachite*, brillant et resplendissant comme foudre[3]. »

Indicque, le plus grand et le plus recherché des dia-

Optimos vero *amethystizontas*, hoc est quorum extremus igniculus in amethysti violam exeat...

1. *Hist. nat.*, XXI, 38 : Hyacinthum comitatur fabula duplex, luctum præferentis ejus quem Apollo dilexerat, aut ex Ajacis cruore editi, ita discurrentibus venis, ut Græcarum litterarum figura Al legatur inscriptum.

2. *Ibid.*, XXXVII, 60 : *Hammonis cornu* inter sacratissimas Æthiopiæ [gemmas], aureo colore, arietini cornus effigiem reddens, promittitur prædivina somnia repræsentare.

3. *Ibid.*, XXXVII, 15 : *Adamas*... lymphationes abigit metusque vanos expellit a mente : ob id quidam eum *anachitem* (éd. mod. : *anancitem*) vocavere.

Digitized by Google

mants (ch. XXXVII) : « ... y pendoit un *Diamant Indicque*, de la grosseur d'une Febve Ægyptiaque, enchassé en or obrizé à deux poinctes...[1]. »

ESCARBOUCLE. — Rabelais cite les noms de plusieurs variétés :

Anthracite, nom ancien de l'escarboucle (l. V, ch. XLI) : « ... et estoient toutes de pierres precieuses : l'une d'Amethyste,... la quarte d'*Anthracite*[2]. » Suivant Jean Le Maire (t. IV, p. 142), l' « *Anthracites* est contée entre les Escarboucles, pour ce qu'elle ha couleur ignite, mais elle est toute environnée d'une veine blanche; si est telle sa proprieté, que qui la jette au feu, sa splendeur s'esteint et amortist, mais si on l'arrose d'eaue, elle recommence à flamboyer ». Aujourd'hui, *anthracite* désigne la houille éclatante ou charbon fossile.

Lybien, variété africaine d'escarboucle, la plus estimée des Anciens (l. V, ch. XLI) : « ... l'une de Amethyste, l'aultre de *Carboucle Lybien*[3]. »

Lychnide, sorte d'escarboucle brillant dans l'obscurité (ch. XLI) : « ... de *Carboucle Lychnide*[4] », leçon du Manuscrit; l'Édition donne *Carboucle Lybien* (voir le nom précédent).

Jean Le Maire en fait également mention (t. IV, p. 142) : « *Lychnite*, une autre espece d'escarboucles, est dite ainsi pource qu'elle ha telle grace et luminosité, comme une lampe allumée. »

Pyrope, sorte d'escarboucle imitant la couleur du rouge du feu (l. IV, ch. XLI) : « Les oeilz avoit [le flammant]

1. *Hist. nat.*, *Indici* [*adamantis*], non in auro nascentis, sed quadam crystalli cognatione... magnitudine vero etiam avellanæ nuclei.

2. *Ibid.*, XXXVII, 27 : Est et *anthracitis* appellata in Thesprotia fossilis, carbonibus similis.

3. *Ibid.*, XXXVII, 25 : Horum genera [carbunculorum], Indici et Garamantici, quos et *Carchedonios* vocavere propter opulentiam Carthaginis Magnæ.

4. *Ibid.*, XXXVII, 29 : Ex eodem genere ardentium est *lychnis* appellata a lucernarum accensu, tum præcipue gratiæ... Quidam remissiorem carbunculum esse dixerunt secundam bonitate quæ similis esset Jovis appellatis floribus.

Digitized by Google

rouges et flamboyans comme un *Pyrope*... » C'est le *flammasque imitante pyropo* d'Ovide (*Métamorphoses*, II, 2).

Émeraude. — Certaines émeraudes étaient de dimensions énormes, par exemple celles des yeux d'un lion de marbre, sur le tombeau d'un petit roi Hermias, dans l'île de Chypre, dont l'éclat pénétrait si avant dans la mer que les thons épouvantés s'enfuyaient; les pêcheurs s'étonnèrent longtemps de cette fuite nouvelle du poisson; à la fin ils mirent au lion d'autres yeux. Pline mentionne également, d'après le grammairien Apion, qu'il y avait dans le Labyrinthe d'Égypte un Serapis fait d'une émeraude et haut de neuf coudées. C'est à ces détails merveilleux que fait allusion le passage suivant du *Ve Livre* (ch. XLII) : « La quinte [columne] de *Esmeraulde*, plus cinq cens foys magnificque que oncques ne feut celle [Ms. : le colosse] de Serapis, dedans le Labyrinthe des Egyptiens, plus floride et plus luysante que n'estoient celles qu'en lieu des yeulx on avoit apposé au Lion marbrin, gisant sur le tombeau du roy Hermias[1]. »

L'émeraude couleur poireau s'appelait *Prasine* (l. IV, ch. XLI) : « ... [le flammant avoit] les aureilles verdes comme une Esmeraugde *Prasine*. » C'est le *Prasinus lapis* de Capitolinus et de Cassiodore, le *Prasius* de Pline[2]. La même pierre est appelée par Rabelais (l. IV, ch. I) *Sperme d'esmeraulde*, répondant au *Presme d'esmeraude* de Du Pinet, vieux mot qu'on trouve dans les Inventaires de 1360

1. *Hist. nat.*, XXXVII, 17 et 19 : Ferunt in ea insula [Cypria] tumulo reguli Hermiæ... marmoreo leoni fuisse inditos oculos ex smaragdis ita radiantibus etiam in gurgitem, ut territi thynni refugerent : diu mirantibus novitatem piscatoribus, donec mutavere oculis gemmas... Apion cognominatus Plestonices, paulo ante scriptum reliquit, esse etiam nunc in labyrintho Ægypti colosseum Serapim e *smaragdo* novem cubitorum.

Le passage du *Ve Livre* est d'ailleurs tiré du *Poliphyle* de Colonna : « ... virente smaragdo di prestantissimo colore piu lucentissimo che gli affixi per gli occhi al Leone al tumulo di Hermia regulo. » Voir L. Thuasne, *Études sur Rabelais*, p. 310.

2. *Hist. nat.*, XXXVII, 34 : Viridantium [gemmarum] et alia plura sunt genera. Vilioris turbæ *prasius*, cujus alterum genus sanguineis punctis abhorret...

Digitized by Google

et 1416[1], à côté de la forme plus ancienne *Prasme*, qu'on lit déjà dans les *Lapidaires* (Pannier, p. 61) :

> *Prasme* est verz de bele manere,
> Mais sa vertu n'est gueres chere...

Cette dernière forme est le reflet populaire du latin *prasinus*, devenu anciennement *prasme* et *presme*, à côté du doublet savant et postérieur *prasine*.

Jais. — Le jais figure, chez Rabelais, sous la forme usuelle au XVIe siècle *gagate*, nom latin de la pierre qu'on lit également chez Belleau (t. II, p. 250 : « Je veux chanter maintenant le *Gagate* »). Le jais jouait un rôle dans les superstitions antiques : les mages assuraient que la pierre ne se brûlait pas si ce qu'on désirait devait arriver[2]. Parmi les divers procédés de divination qu'énumère Her Trippa (l. III, ch. XXV) se trouve l'axinomantie : « Fais icy provision seulement d'une coingnée et d'une pierre *Gagate*, laquelle nous mettrons sus la braze. »

Voici ce qu'en dit Cardan : « *Gagates* est dict vulgairement Ambre noir, on en faict des patenostres; il est splendide et luysant, en sorte que plusieurs la nombrent entre les pierres precieuses; il est de couleur noir et attire la paille et le festu[3]. »

Opale. — Pierre à reflets chatoyants que les Anciens[4] comptaient parmi les gemmes (l. V, ch. XLI) : « ... et estoient toutes de pierres bien precieuses, l'une de Amethyste..., la tierce de *Opalle*, la quarte de Topaze. » Le nom se lit dans l'*Hortus* (1500); il est un des joyaux du « thresor gemmeux » célébré par Remi Belleau.

1. Laborde, *Glossaire du moyen âge*, Paris, 1870, au mot *prasme*.
2. *Hist. nat.*, XXXVI, 34 : *Gagates* lapis nomen habet loci et amnis Gagis Lyciæ... Cum uritur, odorem sulphureum reddit... Hoc dicuntur uti Magi in ea, quam vocant axinomantiam, et peruri negant, si eventurum sit, quod aliquis optet.
3. Jérôme Cardan, *Subtile invention*, trad. par Richard Leblanc, Paris, 1556, fol. 138 v°.
4. *Hist. nat.*, XXXVII, 21 : Minimum iidemque plurimum ab iis [beryllis] differunt *opali*, smaragdis tantum cedentes. India sola et horum mater est. Qui ut pretiosissimarum gloria compositi gemmarum...

Digitized by Google

Ajoutons trois noms spéciaux de gemmes :

Eumetride, gemme inconnue, produit de la Bactriane, à laquelle les superstitions antiques attribuaient la vertu d'inspirer des rêves ayant le caractère d'oracle (l. III, ch. XIII) : « C'est chose superstitieuse... Autant [vous en diroys je] de la pierre des Bactrianes nommée *Eumetrides*... » Pline appelle cette pierre *Eumeces* et *Eumitres*[1], ce qui signifie proprement d'une bonne longueur (εὐμήκης) ou de juste mesure (εὔμετρος) ; la forme rabelaisienne *Eumetride* est analogique, au lieu de *Eumetre*, comme le transcrit Du Pinet, qui l'explique ainsi : « C'est le Presme d'esmeraude : toutesfois elle porte jour et n'a comme point de lustre. »

Licophtalme, œil de loup, pierre précieuse à quatre couleurs comme l'œil de cette bête (l. V, ch. XXXVIII) : « ... l'autre [carreau] de *Licophtalme*, semé de scintilles d'or, menue comme atomes...[2]. »

Pantarbe, sorte de gemme d'Inde, à vertu magique, proprement qui s'effraie de tout (παντάρβη), dont Rabelais fait mention dans ce passage du Ve livre (ch. XLII) : « ... un Carboucle... plus flamboyant et coruscant n'est le feu, le soleil, ne l'esclair, que lors il nous apparoissoit, et eust ainsi facilement obscurcy le *Pantarbe* (Éd. : *Pantharbe*) de Iarchas, magicien Indic... »

Plusieurs auteurs grecs parlent de cette gemme : Ctesias (p. 265), Héliodore (*Éthiopiques*, VIII, 11) et Philostrate (*Vie d'Apollonius*, III, 46). Ce dernier raconte comment son héros alla trouver Iarchas, le fameux sage et astrologue indien, qu'il trouva assis sur un trône d'or, circonstance également relatée par Rabelais (l. II, ch. XVIII) : « Comme il nous feust manifestement demonstré... en Apollonius

1. *Hist. nat.*, XXXVII, 58 : *Eumeces* in Bactris nascitur, silici similis; et capiti supposita visa nocturna oraculi modo reddit. *Eumitren* Beli gemmam, sanctissimi deorum sui, Assyrii observant, porracei coloris, superstitionibus gratam.

2. *Ibid.*, XXXVII, 72 : Ab animalibus cognominantur... *Lycophthalmos* quattuor colorum est, rutila, sanguinea; media nigrum candido cingit, ut luporum oculi.

Digitized by Google

Tyaneus, qui alla jusques au mont Caucase, passa les Scythes, les Massagetes, les Indiens, navigua le grand fleuve Physon, jusques en Brachmanes, pour voir Hiarchas. »

Ce Iarchas (Ἰάρχας) décrit ensuite à Apollonius les caractères merveilleux de son *pantarbe*, sorte de pierre rouge semblable à l'aimant, d'un brillant extraordinaire, et dont le nom (« qui s'effraie de tout ») fait allusion à sa vertu de se soustraire à toute recherche de la part des profanes.

IV. — Perles.

Rabelais cite plusieurs variétés de perles :

Elenches, grosses perles en forme de poires qui servaient de boucles d'oreille aux dames romaines (l. V, ch. XLII) : « ... troys unions *Eleichies* [Ms. : *ellevées*] uniformes, de figure turbinée en totale perfection lachrymale, toutes ensemble coherentes en forme de fleur de lys... »

Les leçons de l'Édition et du Manuscrit sont également fautives : c'est *elenches* qu'il faut lire, répondant à *l'elenchus* de Pline[1] et de Du Pinet, et que ce dernier explique par « Nom de perle en façon de poire ou boccal ». Cotgrave rend *union dlênchie* [c'est-à-dire : d'*elenche*] par : « a pendant pearle of the fashion of an egge », pendant d'oreilles façonné en œuf.

Indicques, les plus fines et les plus recherchées dans l'antiquité (l. I, ch. LVI) : « ... bernes à la moresque... garnies à la rencontre de petites *perles Indicques*[2]. »

Unions, grosses perles qu'on portait isolément et dont les meilleures venaient du golfe Persique (l. I, ch. VIII, et l. II, ch. XVI) : « ... fines Esmerauldes et *Unions Persicques*...,

1. *Hist. nat.*, IX, 56 : Et proceribus [il s'agit des perles allongées] sua gratia est : *elenchos* appellant fastigata longitudine, alabastrorum figura in pleniorem orbem desinentes. Hos digitis suspendere, et binos ac ternos auribus feminarum gloria est.

2. *Ibidem* : Et in candore ipso magna differentia [unionum] : clarior in Rubro mari repertis, *Indicos* specularium lapidum squamas assimilat, alias magnitudine præcellentes.

Digitized by Google

un *Union Persicque* gros comme une Pomme d'orange...[1]. » Encore aujourd'hui, les plus belles perles orientales viennent de la côte occidentale de l'île de Ceylan et du golfe Persique près de l'île Bahréïn : en ce dernier point toutefois, la production s'est notablement réduite. Le *Trévoux* (1752) définit ainsi le mot : « *Union*, en joaillerie, se dit d'une perle faite en poire » ; aujourd'hui, en histoire naturelle, *Unio* désigne le coquillage à perles[2].

Pierre d'hyène, sorte de gemme que l'on trouvait, dit-on, dans l'œil de l'hyène, et à qui les Anciens attribuaient le pouvoir de faire[3], si on la plaçait sous la langue de l'homme, prédire l'avenir (l. III, ch. xxv) : « Diable, que ne me conseilles tu aussi bien tenir une Esmeraulde, ou la *Pierre de Hyene* soubs la langue... » On rencontre ce nom dans les anciens *Lapidaires :*

> *Hyene* naist en la prunelle
> D'une beste : pierre e mult bele...
>
> (Éd. Pannier, p. 63.)

Les détails tirés par Rabelais de l'Antiquité sont, on le voit, abondants et variés, et il en est redevable en très grande partie à Pline. Les autres sources se perdent

1. *Hist. nat.*, IX, 54 et 56 : Dos omnis [margaritæ] in candore, magnitudine, orbe, levore, pondere, haud promtis rebus; in tantum ut nulli duo reperiantur indiscreti : unde nomen *unionum* [c'est-à-dire uniques] Romanæ scilicet imposuere deliciæ... Præcipue autem laudantur circa Arabiam in Persico sinu maris Rubri.

2. Le mot se lit, sous sa forme latine, dans l'*Hortus* (1500) : « La pierre *Unio* est en l'isle de Capue, ainsi dite pour ce que en vertu et noblesse est unique. » Sous la forme donnée par Rabelais, le terme a d'abord été employé par Jean Le Maire, dans sa seconde Épître de l'*Amant Vert :*

> Gemme de prys, Perle Margaritique,
> Tresor d'amour, precieux *Union*...
>
> (*Œuvres*, t. III, p. 36)

et, vers la fin du XVIe siècle, par Guillaume Bouchet (*Serées*, t. V, p. 24) : « ... Les Anciens ont faict si grand cas de leurs Perles et *Unions*, qui ne sont nullement diaphanes et transparentes... »

3. *Ibid.*, XXXVII, 60 : *Hyeniæ*, ex oculis hyenæ lapides... inveniri dicuntur, et, si credimus, linguæ hominis subditi futura præcinere.

Digitized by Google

dans l'océan de l'*Histoire naturelle*, où notre auteur puise incessamment. Dès le premier chapitre de son roman jusqu'au dernier, c'est Pline qui lui fournit tantôt une description tout entière, tantôt un simple trait ou un exemple significatif. Dans l'ensemble des sources antiques, Pline occupe une place absolument prépondérante; Plutarque même, cet autre livre de chevet de Rabelais[1], n'en approche qu'à une certaine distance.

Ce panégyriste loquace de Rabelais au XVIIe siècle, qui s'appelle Antoine Leroy, consacre le XVe chapitre du IIe livre de ses *Elogia Rabelæsina* à étaler l'érudition du Maître François dans le domaine de l'histoire naturelle : « In quo scribendi genere præstitit Rabelæius, atque utinam Plinius æmulatus naturalem ipsam historiam posteris tradendam reliquisset! » Il ne se doute guère du manque d'originalité de notre auteur en cette matière, et en arrivant au *Pantagruelion*, son enthousiasme ne connaît plus de bornes : « O herbam! o monachi! nescio an vestri generis vel speciei, o salutariam! o unicam! o phœnice rariorem! o omnipotentem! »

Il est juste pourtant d'ajouter que ces emprunts de Pline, quelle qu'en soit la nature, sont fécondés et vivifiés en passant sous la plume de Rabelais, dont la vision intense et le sentiment du pittoresque renouvellent souvent la matière ancienne[2].

L'heureuse adaptation que notre auteur a su tirer des parties saillantes de l'*Histoire naturelle* a conféré une

1. Voir Pierre-Paul Plan, *Rabelais et les « Moraulx » de Plutarque*. A propos d'un ex-libris, Rome, 1906 (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, t. XXVI).

2. Rabelais amplifie magnifiquement l'original, mais sans ajouter rien d'essentiel. Nous en avons déjà donné des exemples; voici un dernier. L'infinie diversité des coquillages provoque chez lui cette réflexion (l. IV, ch. LVIII) : « Vous dictes, et est escript par plusieurs sages et anticques philosophes, que l'industrie de Nature appert merveilleusement en l'esbatement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer, tant y veoit on de varieté, tant de figures, tant de couleurs, tant de traitz et formes non imitables par Art. »

Cf. Pline, IX, 52 : « ... concharum genera, in quibus magna ludentis Naturæ varietas : tot colorum differentiæ, tot figuræ... »

Digitized by Google

seconde immortalité à ce monument de l'érudition antique. Sous leur forme colorée et débordante de vie, les descriptions, empruntées à Pline, sont devenues en quelque sorte siennes et ont souvent été citées comme lui appartenant en propre[1].

Une autre particularité mérite d'être relevée. Rabelais est le premier des modernes qui ait possédé le sentiment scientifique des choses. Alors que les plus insignes de ses contemporains attachaient encore une créance entière aux traditions zoologiques de l'Antiquité, même aux plus fabuleuses, le grand satirique s'en moque. En reléguant dans son *Pays de Satin* ces produits de l'imagination, il en fait ressortir leur caractère utopique.

Ce discernement contraste singulièrement avec les procédés éclectiques d'un Belon, tout empêtré encore dans la tradition, avec la naïve crédulité d'un Ambroise Paré et l'indulgence excessive d'un Montaigne à l'égard des légendes zoologiques des Anciens. Par sa clairvoyance et sa foi enthousiaste aux progrès illimités de la science, Rabelais reste complètement isolé dans son milieu et son siècle.

Tout en écrivant un roman, et non pas un traité scientifique, il s'efforce de puiser toujours aux sources. S'il cherche sa connaissance de la nature telle que l'a conçue l'Antiquité dans l'œuvre encyclopédique de Pline, ses autorités pour le moyen âge seront Avicenne et Albert le Grand... Et c'est ainsi que *Gargantua* et *Pantagruel* renferment la quintessence de l'histoire naturelle telle que l'ont transmise les Anciens et telle qu'elle fut amplifiée aux siècles ultérieurs. Ce n'est qu'à partir de la Renaissance que ses données auront un caractère personnel, fruit de son expérience, de ses voyages, de sa curiosité universelle.

L. Sainéan.

1. Tel est le cas, par exemple, pour Jean Fleury, *Rabelais et ses œuvres*, 1877, t. III, p. 59 et suiv.

Digitized by Google

CHRONIQUES

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

— Nous avions le désir de consacrer quelques pages au tri-centenaire de Cervantès et de Shakespeare. L'abondance des matières nous oblige à remettre cet exposé à une date ultérieure. Nous signalerons seulement le bel et éloquent article de notre confrère M. A. Morel-Fatio, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1916) : *Le troisième centenaire de Cervantès.*

On n'a pas songé, en ce qui touche Cervantès, à nous mettre au courant des derniers travaux parus en Espagne sur sa biographie. Celle-ci a été cependant en grande partie renouvelée par les recherches récentes. Les deux volumes de C. Pérez Pastor, *Documentos cervantinos*, Madrid, 1902, sont, entre autres, une mine qu'il eût été intéressant d'exploiter à cette occasion. Nous n'avons pas de biographie critique de Cervantès; qui nous la donnera?

Dans une vibrante étude sur *Cervantès* publiée par M. André Suarès (Paris, Émile Paul frères, 1916, in-12), à l'occasion du tri-centenaire de la mort de l'auteur de *Don Quichotte*, se rencontrent plusieurs développements où figure le nom de Rabelais; nous croyons utile de les reproduire ici :

Dans Cervantès et Don Quichotte, il y a un saint Martin et un saint Georges. En quoi Cervantès est si fort au-dessus de l'Arioste. Cervantès et Rabelais ont une puissance égale. Cervantès tient plus au monde chrétien; Rabelais au monde antique; Cervantès au passé, Rabelais à l'avenir. Je ne regarde ici qu'aux idées. Pour le sentiment, Don Quichotte est de tous les temps, et il n'a pas fini d'en faire la conquête...

Ce que Cervantès dit pour se moquer, peut-être, prend un tout autre sens; et au lieu que Don Quichotte soit ridicule, il est sage, profond et vénérable. Ce trait est propre aux grands comiques, à Rabelais, à Molière, à Gogol et aux chefs-d'œuvre russes...

Cervantès a toutes les sortes de comique. Quand Sancho fait du vent, « c'est sans doute du nouveau : les aventures ne commencent

Digitized by Google

jamais pour si peu ». Cervantès répond à Rabelais, mais comme à Triboulet l'astrologue de la reine...

La liberté de Don Quichotte est sans limites. Rabelais et Montaigne seuls, en ce temps-là, sont libres comme lui. Je ne dis rien de Shakespeare, le souverain : son âme est libre comme le destin : elle est confidente de toute volonté et de toute passion. A la fin Ariel et Prospéro, elle se donne congé dans l'éther et dans le sourire de la prairie, rosée du tombeau...

La vertu comique de Cervantès est celle de Rabelais et celle de Flaubert : elle est du style plus que de la langue, et de la langue encore plus que de la pensée. Les mots dans Rabelais et l'ordre des mots dans Flaubert sont plus bouffons que ce qu'ils expriment; Cervantès a le double don.

Sans parler de l'ironie ou de la farce, des sentiments humains ni des idées tournés en ridicule, il est un comique de la parole; ... Ce comique verbal est le torrent joyeux où Rabelais se plonge et nous entraîne...

L'ami du généreux chevalier ne saurait être que Socrate à cheval, Minerve elle-même déguisée en Mentor; et, j'y songe, tout cru, l'autre Michel, Montaigne. Je rêve là-dessus. A la vérité, si Montaigne donnait la réplique à Don Quichotte, avec Sancho le chœur, un tel livre pourrait tenir lieu de tous les autres...

Montaigne, jamais certain s'il n'examine, l'est fort sagement en conduite. Et Pascal n'a aucune certitude, sinon celle du cœur. Montaigne est bien plus stoïque, et Pascal plus nihiliste qu'on ne croit...

Don Quichotte a parfois un mystérieux sourire où se cache un monde. Qui sait si Don Quichotte est dupe? ou s'il veut l'être? Cette vue est si belle, que Cervantès passe en ce point tous les hommes de son siècle, même Montaigne. Il règne seul dans ce paradis de Psyché, où Dante a tant vécu : seul avec Shakespeare, prince des hommes.

— Dans l'*Écho de Paris* du 7 avril 1916, M. André Beaunier publie un article intitulé : *Le Retour*, dans lequel il cherche à expliquer un fait qui intéresse nos études :

Nouvelle charmante : il paraît que, depuis la guerre, on a tiré, vendu bientôt trois éditions de Ronsard. Aucune lecture n'est plus étrangère à notre souci... Il n'y a point à chercher dans Ronsard une seule analogie entre son berceau et le nôtre. Alors, les nouveaux liseurs de Ronsard demandent-ils peut-être à sa poésie le divertissement, l'oubli momentané, l'aubaine d'une courte délivrance, en des heures où la hantise les accablerait? A mon avis, ce n'est pas cela; et c'est tout simplement que la tribulation commence à donner son effet. La tribulation nous ramène chez nous et, en fait de poésie, à nos poètes qui ont le mieux sonné la vraie chanson de nos âmes, dès longtemps et pour les siècles...

Digitized by Google

C'est rentrer chez nous, en quelque façon, d'une belle façon que de retourner à Ronsard. D'ailleurs, il ne s'agit pas de se tenir à lui, mais de sentir que toute poésie française le continue. Et, sans le savoir, nous retournons à lui par un instinct furtif et qui nous avertit de recourir à nos origines dans le moment où il nous plaît, comme il le faut, d'être nous-mêmes et pleinement. Après le voyage, et qui ne fut que trop aventureux, nous revenons, selon Du Bellay, vivre entre nos parents le reste de notre âge...

— Plusieurs journaux ont consacré des articles à l'étude qui a paru ici sur *Un réformateur militaire au XVIe siècle : Raymond de Fourquevaux :* nous signalerons l'article de M. Chevassu dans le *Figaro* du 12 juillet 1916; celui de Z. dans le *Journal des Débats* du 16 août 1916 et celui de Jean Norel dans le *Mercure de France* du 16 août 1916.

— Notre confrère M. Pierre d'Espezel a été nommé archiviste-paléographe et classé le premier des candidats de 1915, avec une thèse intitulée *L'organisation militaire de la France pendant la première partie du XVIe siècle* (voir les *Positions des thèses de l'École des chartes* de 1915). Nous souhaitons vivement que la publication de ce travail, qui est tout à fait d'actualité, ne se fasse pas trop attendre.

— A signaler, dans ce même domaine, la publication de notre confrère Henry Martin : *La guerre au quinzième siècle*, dans la collection *Images historiques* de l'éditeur Laurens. C'est un tableau sobre et sûr, remarquablement illustré, de ce qu'était la guerre au xve siècle, présenté par l'homme dont la compétence en fait de manuscrits à miniatures est universellement connue et appréciée.

— Dans la *Revue des livres anciens*, 1914, t. II, fasc. I, un remarquable article de 69 pages de notre cher secrétaire Jacques Boulenger : *Rabelais à travers les âges*, qui donne sur ce beau sujet une esquisse d'ensemble que personne n'était plus apte à présenter. Notre *Revue* est citée à chaque page, souvent plusieurs fois, et nous pouvons apprécier, en lisant cet exposé, si nourri et si attrayant, le nombre et la variété des données nouvelles qui ont été produites, depuis quatorze ans, grâce au labeur de notre Société, en ce qui touche l'histoire de l'auteur du *Pantagruel*, à travers quatre siècles. — Des notices sur les *Propos rustiques;* sur *Les amours de L. C.*, 1561 ; sur *Olényx du Mont-Sacré*, de notre confrère J. Mathorez.

Digitized by Google

— Dans la même *Revue*, 1916, t. II, fasc. II, nous devons signaler un très intéressant article de notre confrère Louis Loviot sur *Hélisenne de Crenne*, qui est, comme il l'appelle justement, la véritable ancêtre des Staël et des George Sand. M. Loviot apporte un certain nombre de renseignements nouveaux et curieux sur cette femme de lettres demeurée trop négligée et trop oubliée. Dans le même fascicule, une étude documentée de notre confrère M. Philippe Renouard sur *Hubertus Sussanœus = Hubert de Suzanne*, diverses études sur *La première traduction française de Lazarillo de Tormes (1560); Noelz nouveaux pour l'année 1562; François de Louvencourt, seigneur de Vauchelles (1568-1638)*, par Louis Loviot. Notices sur Pierre de Changy et Charles du Moulin.

— Mlle C. Ruutz-Rees, qui fait partie de notre Société depuis son origine, l'auteur apprécié de *Charles de Sainte-Marthe*, publie dans *The Romanic Review* (vol. VII, no 1, jan.-march 1916) : *Some sixteenth century schoolmasters at Grenoble and their delectable vicissitudes*, étude neuve et solide sur l'enseignement à Grenoble, au xvie siècle, et ses maîtres les plus en vue : G. Droin, H. Susannée, Primet, Maître Aquens, etc. On souhaiterait de posséder, pour beaucoup de villes de France, un exposé aussi complet et aussi judicieux, basé sur les archives locales.

— Nous avons reçu plusieurs ouvrages importants, dont nous ne pouvons rendre compte en ce moment, puisque plusieurs de nos collaborateurs sont aux armées. Signalons spécialement la thèse de M. A. Renaudet : *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie, 1494-1517* (1 vol. in-8o, xlviii-739 p., Paris, Éd. Champion, 1916). — *Essai sur l'histoire du vers français*, par Hugo-P. Thième, de l'Université de Michigan. Préface de M. Gustave Lanson (1 vol. in-8o, xii-432 p., Paris, Éd. Champion, 1916). — *Jean Bodin, auteur de la « République »*, par Roger Chauviré, docteur ès lettres, professeur de première au Prytanée militaire (1 vol. in-8o, 543 p., Paris, Éd. Champion, 1914, paru en 1916). — *Le Dossier Naples des Archives Nicolay, documents pour servir à l'histoire de l'occupation française du royaume de Naples sous Louis XII*, publiés et annotés par Henri Courteault, conservateur-adjoint aux Archives nationales (extrait de l'*Annuaire-Bulletin* de la Soc. de l'Hist. de France, 1915).

Digitized by Google

Venise dans la littérature française depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV, avec un recueil de textes dont plusieurs rares et inédits, par Béatrix Ravà (1 vol. in-8°, 612 p., Paris, Éd. Champion, 1916).

Le beau livre de notre collaboratrice Mme Ravà a été accueilli en France comme il méritait de l'être, avec une faveur toute particulière. Ce n'est pas seulement parce qu'il est venu à une heure solennelle d'union franco-italienne, mais surtout parce qu'il représente un labeur d'un intérêt et d'une utilité incontestables. Cet ouvrage témoigne, en effet, d'une érudition aussi variée qu'étendue et d'un goût d'une sûreté parfaite. Voilà de la bonne érudition, instructive et judicieuse. Je ne crois pas qu'on puisse arriver à trouver Mme Ravà en défaut sur un point : elle a connu et commenté tous les textes, formant de tant de mémoires politiques, de récits et de poésies une sorte de couronne littéraire, infiniment séduisante.

La première partie de son livre est consacrée au moyen âge et la seconde à la Renaissance. Dans chacune de ces deux grandes divisions, elle étudie tour à tour les relations politiques, les manifestations littéraires des relations politiques, les voyageurs du Levant à Venise et la ville dans leurs œuvres, puis, pour le moyen âge, les poetes français dans la Vénétie, la littérature franco-vénitienne et Venise dans la littérature française de cette époque; et ensuite, pour la Renaissance, l'imprimerie à Venise, son rayonnement sur Lyon et Paris, les écrivains français à Venise, la ville dans leurs œuvres et, enfin, les Vénitiens en France, influence de la littérature vénitienne sur la littérature française. On voit l'attrait et la portée des éléments que Mme Rava s'est proposée de réunir et de mettre en œuvre. Quelle série d'excursions charmantes elle nous convie à faire sous sa docte conduite? Ce n'est pas un livre qu'on puisse résumer : il faut le lire pour avoir une idée de la richesse des informations qui ont été groupées par l'auteur. Une petite chicane pour lui montrer que j'ai examiné de près son ouvrage : peut-être aurait-il été bon d'insister un peu plus sur le rôle des imprimeurs français qui travaillèrent à Venise dans la seconde moitié du xve siècle. L'activité d'un Nicolas Jeanson méritait mieux que quelques lignes et il aurait été utile de renvoyer aux travaux les plus récents consacrés à ces vieux et grands imprimeurs. Cette partie est un peu sommaire. Mais je sais bien que la moisson était si abondante qu'il importait sans doute de ne

Digitized by Google

pas s'étendre trop sur certains sujets. Quelle éclatante revue historique et littéraire que celle qui groupe les noms de Ville-Hardouin, de Christine de Pisan, de Froissart, de Commynes, de Jean Lemaire, de Gringore, de Marot, de Postel, d'Amyot, de J. Du Bellay, de Thevet, de Montaigne, de Henri Estienne, Henri III et de Henri IV et tant d'autres personnages illustres ? Un choix de pages caractéristiques, elaboré avec soin, termine ce volume qui fait honneur à l'érudition féminine et atteste de la meilleure façon la fraternité présente.

— Notre confrère M. J. Mathorez a publié toute une série de travaux piquants et d'une solide érudition, presque tous d'une particulière actualité, qu'il y a lieu de signaler à nos lecteurs : *L'Union sacrée sous Henri IV, ses conséquences économiques* (*Rev. int. de Sociologie*, 1915); *Les Espagnols et la crise nationale à la fin du XVIe siècle* (*Bull. hispan.*, 1916); *Notes sur les Espagnols en France* (*ibid.*, 1914); *Les Italiens et l'opinion française à la fin du XVIe siècle* (*Bull. du Bibliophile*, 1914); *La pénétration des étrangers en France* (comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, 1914); *La penetration des Allemands en France sous l'ancien régime* (*ibid.*, 1916); *Un étudiant pangermaniste à Orleans en 1517* (*Bull. du Bibliophile*, 1914); *Notes sur Maître Guillaume, fou de Henri IV et de Louis XIII* (*Revue des livres anciens*, 1913).

— Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, M. N. Weiss publie une curieuse description d'*Une Bible historique contemporaine de la prise de Metz en 1552-1553*, qu'il a pu acquérir. Il expose pour quelles raisons il y a lieu de croire que ce précieux volume a appartenu à Diane de Poitiers, à qui elle aurait été donnée par le roi Henri II.

— Dans le n° de janvier-juin 1916 de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, nous devons signaler un important article de notre confrère M. Edmond Huguet sur *La langue familière de Calvin;* en voici la conclusion :

Noter chez Calvin des expressions de la langue familière, c'est assurément étudier un bien petit côté de son génie. Mais puisqu'on a parlé de la tristesse de son style, il n'était pas inutile peut-être de montrer qu'il n'a pas été un écrivain aussi morne qu'on l'a prétendu. Calvin avait le désir, la volonté d'être compris de tous, des ignorants comme des lettrés, et souvent une locution familière lui fournissait un moyen d'éclaircir un développement trop abstrait.

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement à cette nécessité qu'il faut attribuer l'emploi si fréquent des termes populaires. Au temps de Calvin, la familiarité n'était pas encore exclue des sujets graves, et il devait en être de même pendant longtemps encore. Étienne Pasquier n'a pas seulement prodigué dans ses lettres les expressions figurées, issues du génie populaire, on les trouve aussi à chaque page de ses *Recherches sur la France*. La religion, à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, n'était pas plus sévère que l'érudition. Chez saint François de Sales, chez Charron, on trouve souvent de jolies images, perdues depuis parce qu'elles ont été considérées comme basses. Il est donc tout naturel que Calvin ait souvent parlé la langue de Rabelais et des autres conteurs, la langue des écrivains comiques. On n'avait pas encore élevé les barrières qui plus tard devaient séparer les genres. La langue classique du XVIIe siècle est si belle qu'on n'oserait pas, à propos d'elle, parler d'appauvrissement. Mais il faut bien reconnaître qu'elle a dédaigné une partie des ressources dont on avait usé auparavant. Elle a été souverainement belle, mais chez les comiques, chez les burlesques, chez les auteurs bafoués par Boileau, et même chez de très grands écrivains comme Molière et Mme de Sévigné, on aime à reconnaître ces heureuses trouvailles de notre esprit français que personne au XVIe siècle n'avait encore méprisées.

— Dans le même numéro, notre confrère M. P. Villey donne un supplément à son catalogue de la bibliothèque de Montaigne : ouvrages de Corneille Agrippa, Benzoni, Alain Bouchart, Ph. Bugnyon, Jean du Tillet, Ferron, R. Gaguin, J. Second, Sleidan, le *Tesoro politico*.

— M. Marquet de Vasselot, le savant conservateur du Louvre, nous a adressé une série de brochures qui concernent l'histoire artistique du XVIe siècle et dont voici l'énumération : *Un portrait du sultan par un émailleur limousin du XVIe siecle* (*Mél. Lemonnier*); *Une suite d'émaux limousins à sujets tirés de l'Énéide* (*Bull. de la Soc. de l'hist. de l'Art français*, 1912); *Pour dater quelques émaux de Monvaerni* (*Revue archéologique*, 1911); *Les émaux de Monvaerni au musée du Louvre* (*Gazette des beaux-arts*, 1910); *La conquête de la Toison d'or et les émailleurs limousins du XVIe siècle* (*Rev. de l'Art anc. et mod.*, 1913); *Une planche des Grandes Heures de Vostre, copiée par deux émailleurs limousins* (*Bibliographe moderne*, 1912-1913). Toutes ces études se recommandent par une connaissance approfondie de l'art de l'émaillerie, si brillamment représenté en France pendant le cours du XVIe siècle.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ET NÉCROLOGIE.

— Nous avons reçu de nos confrères mobilisés un grand nombre de lettres qui nous prouvent avec quelle attention chaleureuse ils suivent les efforts que nous avons faits pour continuer la publication de notre *Revue*, malgré toutes les difficultés présentes. Plus que jamais, ils s'associent a notre œuvre ; plus que jamais, de notre côté, nous les sentons près de nous. Ce sont là de précieux encouragements que nous enregistrons, avec le désir de donner à nos études une activité et un développement toujours plus grands. Le XVIe siècle n'a sans doute jamais rencontré plus de fervents qu'à l'heure présente. Entre cette époque de renouvellement universel et l'immense crise à laquelle nous assistons, il existe bien des rapports qu'il n'est pas besoin de développer ici. Il faut que le siècle de Rabelais, de François Ier, de Marguerite d'Angoulême, de Ronsard, de Montaigne et de Henri IV continue d'être étudié avec une ardeur toujours croissante. Il nous a été infiniment réconfortant de constater, au cours d'une enquête faite chez divers libraires de Paris, que nos grands amis du XVIe siècle : le créateur de Gargantua et de Pantagruel, le chef de la Pléiade et le père des moralistes modernes, étaient, sans doute, plus goûtés, plus lus, plus aimés à l'heure actuelle qu'à aucune autre époque. Le nombre d'exemplaires de leurs œuvres qui s'est vendu à destination de nos « poilus » est à peine croyable. Poursuivons donc notre tâche, après quatorze ans de labeur, avec une conviction inébranlable et avec le concours de tous. Que notre groupement demeure plus uni et plus vivant que jamais, et que nos vaillants combattants retrouvent, à leur retour glorieux, notre Société des Études rabelaisiennes et la *Revue du seizième siècle*, auxquelles ils songent de la tranchée, avec une fidélité si cordiale, florissantes et agissantes et qu'ils puissent nous rendre ce témoignage que nous avons, nous aussi, travaillé de notre mieux.

Nous devons dire encore que notre dernier fascicule nous a valu, de la part des membres qui ne sont pas mobilisés et de confrères américains, suédois, etc., quantité de lettres qui témoignent que les « livraisons de la guerre » les ont vraiment intéressés et que les efforts accomplis, depuis deux ans, ne sont pas passés inaperçus.

Digitized by Google

— Voici quelques nouvelles récentes de plusieurs de nos confrères mobilisés. Le sous-lieutenant Jacques Boulenger est entré dans l'aviation. Sa grande habitude des sports le prédisposait à cette arme. Il est déjà devenu un pilote habile et audacieux, comme le constatent les brevets qu'il a conquis. Nos pensées et nos vœux le suivent dans sa carrière nouvelle, vaillante entre toutes. Jean Plattard a été nommé lieutenant, il a même reçu le commandement d'une compagnie. Pour sa belle conduite au cours de la défense de Verdun et spécialement dans la région de Vaux, il a été cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre. Nous enregistrons cette récompense avec une fierté particulière. Gustave Cohen se remet de ses graves blessures; après avoir été soigné longtemps dans un hôpital voisin d'Hyères, il est maintenant au Mont-Dore. Sa belle vaillance morale n'a pas été entamée par cette longue épreuve d'immobilité; il reste en correspondance continue avec nous et suit nos travaux avec une sollicitude touchante. Édouard Champion, notre cher éditeur, sous-lieutenant mitrailleur, a été cité par deux fois à l'ordre du jour, dans la région de la ferme de Navarin et ensuite dans celle de Verdun. Son sang-froid et son élan lui ont valu cette double distinction dont nous le félicitons chaleureusement. Le Dr Bruzon a pris part aux opérations des Dardanelles. Sa belle humeur et son entrain ne se sont pas démentis au cours des moments les plus difficiles. Il sert maintenant comme médecin-major dans le sud tunisien. Maurice Du Bos convoye aux armées et porte aux soldats de Champagne et d'Argonne le pinard ou mieux le « pineau », cher à notre Maître, et aussi tous autres « harnoys de gueulle ». Henri Maistre a été blessé et décoré de la croix de guerre. André Hallays est capitaine d'infanterie en Alsace. Achille Bourgeois est commissaire de 3e classe auxiliaire de la Marine; il nous a écrit de Malte. Julien Barat a été blessé; nous pensons le revoir bientôt. Nous avons reçu de bonnes nouvelles de Georges Grappe, Pierre Champion, du capitaine Delahaye, de notre tant dévoué imprimeur Paul Daupeley, d'André Dureau, mobilisés, etc. Nous recevons également des nouvelles de notre cher et éminent ami Henri Pirenne.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Maurice Masson.

La perte de notre confrère Maurice Masson, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), tombé pour la patrie, le 16 avril 1916, sous Verdun, a trouvé un retentissement douloureux dans le cœur de tous les amis des lettres françaises. L'éloquente et généreuse page qu'il rédigea au cours de l'action, et qu'il inséra à la suite de la préface de l'une de ses thèses, au moment où il en achevait l'impression, quelques jours avant sa mort, restera comme un des morceaux les plus émouvants qui aient été écrits durant la guerre par un combattant. Nous nous inclinons devant sa noble mémoire avec un respect et une affection que les mots sont impuissants à exprimer. Sa vie et sa mort resteront comme un grand exemple. Bien qu'il ne s'occupât pas spécialement de notre époque, il avait adhéré à notre Société avec une sympathie sincère. Il en suivait attentivement les travaux. Nous rappelons qu'il avait publié des études sur Mme de Tencin, Fénelon, Vigny et Lamartine. Ses publications les plus importantes sont celles qu'il a consacrées à Jean-Jacques Rousseau et qui ont vu le jour, au lendemain de sa mort, à la librairie Hachette, sous le titre général : *La religion et Rousseau*. En voici les titres particuliers : *La formation religieuse de Rousseau*. — *La profession de foi du Vicaire savoyard de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique d'après les mss. de Genève, Neuchâtel et Paris, avec une introduction et un commentaire historique. — *Rousseau et la restauration religieuse*. Les deux premiers ouvrages constituaient les thèses de notre confrère. On sait qu'une cérémonie touchante a eu lieu à la Sorbonne, au cours de laquelle le titre de docteur ès lettres a été conféré à Maurice Masson, tombé héroïquement pour la France, dont il étudiait avec tant de talent le passé littéraire et qu'il aimait d'un amour si profond. Son souvenir sera pieusement gardé par notre Société qui s'honorera toujours d'avoir compté parmi ses membres cette belle figure de savant et de soldat.

Maurice Picard.

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort de notre confrère l'excellent libraire du 31 de la rue Bonaparte,

Digitized by Google

M. Maurice Picard, que tous les amateurs de livres connaissaient et appréciaient et dont on feuilletait toujours avec soin les catalogues, publiés sous l'égide de la tour de la vieille abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Mobilisé dans le génie, il est tombé au champ d'honneur, dans la forêt de Hesse, à la Fontaine-aux-Chênes, en Argonne, le 13 mars 1916, à l'âge de trente-six ans. Il était établi depuis six ans rue Bonaparte et avait rapidement conquis, par son labeur, sa courtoisie et son amour sincère des livres, une place déjà enviable parmi ses confrères, qui l'estimaient tous grandement. Il était profondément attaché à notre Société, à notre édition, à notre *Revue*, dont il avait recommandé, en partant, de surveiller avec un soin particulier la collection. En toute circonstance, il manifestait à l'égard de nos travaux une sympathie touchante. Il avait un caractère plein de gaieté, d'humour et d'entrain qui le prédisposait à devenir un rabelaisien convaincu. Il laisse après lui de grands regrets chez tous ceux qui l'ont connu. Nous adressons à sa vaillante femme, à ses deux jeunes enfants, qu'il aimait tant et qu'il aurait voulu voir continuer son œuvre, ainsi qu'à son frère, le libraire bien connu du faubourg Saint-Honoré, l'expression de notre tristesse émue : le souvenir de ce confrère sympathique et dévoué nous restera toujours cher.

Louis Lautrey.

Nous recevons avec une vive peine la nouvelle de la mort de M. Louis Lautrey, capitaine au 346e d'infanterie, tombé glorieusement pour la France, au Bois-le-Prêtre, le 31 mars 1915, à l'âge de cinquante ans. Il était l'auteur de la récente édition du *Journal de Montaigne* (1 vol. in-8o, Hachette, 1909, 2e édition revue), élaborée avec un goût et une science tout à fait dignes d'éloges. Poète, il apportait à ses ouvrages d'érudition une élégance et une sobriété du meilleur aloi. Son édition du *Journal* est, à beaucoup d'égards, un modèle du genre. Combien un travailleur si consciencieux aurait pu servir utilement nos études! Il était dans sa pleine maturité et, armé d'une méthode aussi sûre, il aurait pu produire, dans ce domaine, des œuvres utiles et savoureuses. Né le 21 juillet 1864, à Cousance (Jura), il entra à Saint-Cyr et devint ensuite rapidement capitaine. Il avait alors démissionné et était revenu vivre à Cousance, dans la maison de ses parents, entre sa mère et ses livres. Il publia divers volumes de poésie qui furent remarqués

Digitized by Google

et *La vie du capitaine La Cuzon* (Champion). Parmi ses œuvres poétiques, nous citerons *Les larmes de Racine* et *Hélene de Tournon*, recueils de vers et poèmes dramatiques. Marié depuis peu d'années, nous dit quelqu'un qui l'a bien connu, il avait une petite fille qui était sa joie. « Au bonheur de ce foyer, dont il était le chef très doux, il joignait, depuis son retour à Cousance, celui des travaux de l'esprit... Avec lui disparaît un travailleur inlassable, un esprit cultivé et fin, volontiers malicieux sans méchanceté. » Il était un membre actif de l'Académie de Besançon et de la Société d'émulation du Jura. Il avait entrepris, ces dernières années, une *Histoire de l'invasion de Henri IV en Franche-Comté*. Son souvenir restera cher aux amis du XVIe siècle et spécialement aux fervents de Montaigne; ceux-ci lui sauront toujours gré d'avoir contribué à accroître notre connaissance de l'auteur des *Essais*, en nous mettant à même d'aimer et d'admirer en lui le voyageur profondément sincère, clairvoyant et humain, curieux infatigable, à la sympathie large et généreuse, si sensible à la beauté de la campagne et, au milieu de tant d'épreuves de santé, toujours plein de vaillance et de belle humeur.

Nous apprenons avec tristesse la mort de M. Frédéric Duval, archiviste de la ville de Saint-Denis, né le 25 août 1879 à Magny-le-Désert (Orne), tué à l'ennemi, dans la Somme, le 20 juillet dernier. Archiviste-paléographe de la promotion de 1901, il avait alors élaboré une thèse relative au XVIe siècle : *Essai sur Marguerite d'Angoulême et Charles d'Alençon*, qu'il n'a pas publiée. Son activité s'était tournée, depuis, dans une autre direction; il avait mis au jour plusieurs ouvrages et études de propagande religieuse qui ont été remarqués.

Après les pertes de Jules Claretie, Henry Roujon, Jean Jaurès, nous avons la douleur d'annoncer la mort de nos confrères Paul Hervieu, de l'Académie française; Francesco Novati, professeur à l'Université de Milan; Mario Schiff, professeur à l'Institut d'études supérieures de Florence. Nous reparlerons de ces trois grands amis de nos études, dont nous regrettons profondément la perte.

A. L.

Le gérant : Lucien Romier.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE
LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 10 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES :

Prix des années écoulées : 1903, *épuisé;* 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1911, 1912 . . . . . 15 fr.
1910 . . . . . 25 fr.

Pantagruel, édition de Lyon, Juste, 1533, réimprimé d'après l'exemplaire unique... par P. Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry. In-8° de VIII-112 p., avec 8 fac-similés . . . . . 5 fr.

L'Isle sonante par M. Françoys Rabelais, réimprimée pour la première fois par Abel Lefranc et Jacques Boulenger. In-8°, avec un fac-similé . . . . . 3 fr. 50

Au pays de Rabelais, par Louis Loviot. In-8°, avec 10 photographies. 2 fr. 50

Le Quart Livre de Pantagruel (édition dite partielle, Lyon, 1548), texte critique avec une introduction par Jean Plattard. In-8° de 106 p. . 5 fr.

Lettres écrites d'Italie par François Rabelais (décembre 1535-février 1536), nouvelle édition critique... par V.-L. Bourrilly. In-8° de 100 p., avec 5 fac-similés. *Ne se vend qu'avec l'année 1910.*

LIBRAIRIE ANCIENNE E. CHAMPION, ÉDITEUR,
5, Quai Malaquais.

Notes on the Story of Sinuhe, par Alan GARDINER. In-4°, 196 p. Nombreux hiéroglyphes. . 20 fr.

Jean Bodin, auteur de la République, par Roger CHAUVIRÉ. In-8°, 142 p. . . 10 fr.

Dante ALIGHIERI : **Vita Nova,** suivant le texte critique préparé pour la Societa Dantesca Italiana par Michele Barbi, traduite avec une introduction et des notes par Henry Cochin, deuxième édition, revue et corrigée. 1 beau vol. in-8° carré, 250 p. 5 fr.
(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Marcellin Guérin.)

Le sol & les populations de la Lorraine & des Ardennes, par le commandant CHENET. Beau vol., 290 p., avec 28 figures dans le texte et une carte géologique en couleur. . . . . 7 fr. 50

Histoire de Samuel Bernard & de ses enfants, par E. DE CLERMONT-TONNERRE. Beau vol. sur vélin, 420 p., avec 17 planches hors texte . . . . . 10 fr.

Le service sigillographique et les collections d'empreintes de sceaux des Archives nationales. Notice suivie d'un *Catalogue du Musée sigillographique,* par Auguste COULON. In-12, 150 p. et planches . . . . . 2 fr.

Autour de Jeanne d'Arc, par Maurice BARRÈS, de l'Académie française. Beau vol. in-4°, avec fac-similé sur vélin d'Arches . . . . . 6 fr.

Sur la voie glorieuse, par Anatole FRANCE, de l'Académie française. 1 beau vol. in-4° avec fac-similé. . . . . 3 fr. 50

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE É. CHAMPION, ÉDITEUR
5, Quai Malaquais.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
Sciences historiques et philologiques :

ARISTOTE, CONSTITUTION D'ATHÈNES
Essai sur la méthode suivie par Aristote dans la discussion des textes
Par Georges MATHIEU
In-8°, 150 p. . . . . 6 fr.

ÉTUDES
sur la
LITTÉRATURE PYTHAGORICIENNE
Par Armand DELATTE
In-8°, 315 p. . . . . 12 fr.

HISTOIRE DU TEXTE DE PLATON
Par Henri ALLINE
In-8°, 325 p. . . . . 12 fr. 50

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE D'UMMA
Par le Dr CONTENAU
In-8°, 165 p. Nombreuses planches . . . . . 10 fr.

LA FORMATION DE LA LANGUE MARATHE
Par Jules BLOCH
In-8°, 300 p. . . . . 10 fr.

NOTES CRITIQUES SUR PROPERCE
Par Louis HAVET, membre de l'Institut
In-8°, 135 p. . . . . 5 fr.

La Mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II, par Henri LABROUE. 1 vol. in-8°, xxii-704 p., avec portrait et carte . . . 15 fr.

Préréforme & humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517), par A. RENAUDET. 1 beau vol., xlviii-739 p. . . . . 20 fr.

Giosue Carducci & la France, par Gabriel MAUGAIN. In-8°, 155 p. . . . . 6 fr.

L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle, par Gabriel MAUGAIN. In-8°, 110 p. 2 fr.

Essai sur l'histoire du vers français, par Hugo-P. THIÈME, professeur à l'Université de Michigan. Beau vol. in-8°, 432 p. . . . . 10 fr.

Venise dans la littérature française, depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV, avec un recueil de textes rares et inédits. Très beau vol. in-8°, 600 p. et planches . . . . . 12 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME IV — 1916

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1916

Fascicule 3-4

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Paul Laumonier. Additions et corrections au tableau chronologique des œuvres de Ronsard 117

II. Henri Clouzot. Philibert de Lorme, grand architecte du roi Mégiste (1548-1559) . . 143

III. Abel Lefranc. Le « timbre » de Pantagruel à Bourges 162

IV. Raymond Lebègue. Une source de la Bergerie de Remy Belleau 166

V. Hugues Vaganay. Les stances de M. de Pibrac. 195

VI. L. Sainéan. L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (*3e article*) 203

Chroniques.

Chronique rabelaisienne (A. L.). 307

Chronique de la Société et nécrologie : *Dr Chambard-Hénon*, *Paul Stapfer* (A. L.). 319

En l'absence de M. Plattard, *mobilisé*, *prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à* M. Lucien ROMIER, *11*, *avenue Debasseux*, *Versailles-Chesnay (Seine-et-Oise).*

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AU

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

ŒUVRES DE RONSARD

Le *Tableau chronologique des Œuvres de Ronsard* que j'ai publié en 1911 à la librairie Hachette est encore imparfait, malgré les soins et le temps consacrés à cette deuxième édition. Le contraire serait surprenant, vu la rareté des anciennes éditions de Ronsard, dispersées en France et à l'étranger, et absentes, pour une part encore notable, de notre Bibliothèque nationale. C'est le propre des travaux de ce genre de souffrir des remaniements à mesure que se découvrent de nouvelles pièces, que le poète n'avait pas recueillies, ou bien des éditions d'ouvrages antérieures à celles où l'on avait d'abord relevé la présence de telle pièce liminaire, également sacrifiée par lui. Je voudrais indiquer ici dès maintenant, aux seiziémistes qui s'intéressent particulièrement à Ronsard, quelques-unes des lacunes et des erreurs que j'ai notées sur mon exemplaire en vue d'une troisième édition.

1° Page 1. Deux pièces, que, sur la foi de Blanchemain, j'ai datées de la 2e édition des *Odes* (1553), savoir la *Fantaisie à sa dame :* Il estoit nuit..., et le sonnet *A elle mesme :* Où print Amour..., ont paru dès 1549 dans la même plaquette que l'*Hymne de France*. J'ai relevé déjà cette erreur dans un article de la *Revue d'histoire littéraire* (1913, p. 953, note) et dans le premier volume de mon édition des *Œuvres de Ronsard* (p. 24-39).

Digitized by Google

2° Page 10. La note 5 est à refondre ainsi : Ce sonnet et le précédent (des *Amours* de 1552) ont été écrits pour la naissance du fils aîné de Jeanne d'Albret, Henri, duc de Beaumont, né le 21 septembre 1551, et non pas, comme l'ont dit E. Pasquier, N. Richelet et P. Blanchemain, pour Henri, comte de Viane, le futur Henri IV, qui n'était que son deuxième enfant et naquit le 14 décembre 1553. Cf. Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, t. I, p. 144; A. de Rochambeau, *Lettres d'Antoine de Bourbon*, p. 396 et suiv.; A. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. I, p. 51, 73, 79, 101[1].

3° Page 15. L'*Épitaphe de Jean Martin :* Tandis qu'à tes edifices..., avant de paraître dans la 2e édition du *Cinquième livre des Odes* (achevé d'imprimer du 8 août 1553), figura parmi les liminaires de l'*Architecture et Art de bien bastir* « du seigneur Leon Baptiste Albert..., traduits du latin en françois par deffunct Jan Martin, Parisien » (Paris, Jacques Kerver, achevé d'imprimer du 2 août 1553). Cf. H. Vaganay, *Zeitschrift für franzosiche Sprach und Litteratur*, 1911, XXXVIII, p. 103.

4° En 1555, Ramus publiait sa *Dialectique*, entièrement rédigée en français (Paris, A. Wechel, in-4°. — Bibl. nat., Rés. R. 1791). Empruntant une partie de ses exemples à des poètes latins, il pria quelques-uns des poètes français contemporains de lui traduire ses citations en vers français. C'est ainsi que nous voyons la préface dédicatoire ornée de trois citations traduites par Ronsard, et que le corps de l'ouvrage en contient trente et une, également signées Ronsard, l'ensemble formant un total de 164 vers, à côté d'autres vers signés Du Bellay, Belleau, Pasquier, de Brués, Pelletier, Des Masures, le Conte d'Alsinois (N. Denisot), et même de quelques emprunts aux *Œuvres* de Cl. Marot. Les traductions dues à Ronsard, dont on

1. Qu'on veuille bien modifier dans le même sens la note de mon édition des *Œuvres de Ronsard*, t. I, p. 12. Louis, comte de Marles, n'est que le troisième fils de Jeanne d'Albret; il naquit le 19 février 1555 et mourut vers octobre 1557.

Digitized by Google

trouvera le texte ci-après, sont intéressantes à plus d'un titre. D'abord elles n'ont été recueillies dans aucune édition ancienne des *Œuvres* de Ronsard, ni signalées par aucun éditeur moderne; seules les trois premières ont été réimprimées, avec la dédicace dont elles font partie, dans l'ouvrage de Ch. Waddington sur *Ramus* (Paris, Meyrueis, 1855). En outre, elles prouvent que les relations de Ramus et de Ronsard en 1555 étaient bonnes. Ces vers ne sont pas des citations que Ramus aurait puisées dans les recueils de Ronsard déjà parus (*Odes* de 1550 et 1552, *Amours* de 1552 et 1553, *Folastries* de 1553, *Bocage* et *Meslanges* de 1554), comme à la même époque d'autres écrivains en ornaient leur prose, par ex. Antoine Foclin (*Rhetorique françoise*, 1555) et Louis le Caron (*Dialogues*, 1556). Ce sont des traductions que Ronsard semble bien avoir écrites spécialement à la demande de Ramus pour sa *Dialectique*. C'est le témoignage d'un service que le poète aurait rendu au professeur humaniste, alors que celui-ci n'était pas encore en lutte avec Dorat, lequel ne fut nommé au Collège royal qu'en 1556 et ne prit parti pour Charpentier contre Ramus que postérieurement à cette date. Voir ci-après l'Appendice.

5° Page 38. La pièce qui commence par :

Ou soit que les marets de l'Egypte feconde,

a été composée pour la Généalogie de la maison de Sanzay en Poitou, qu'élabora en 1560 Jehan le Feron, historiographe du roi et avocat au Parlement de Paris (cf. Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 559). La Bibl. nat. possède sous le n° 23994 une copie du ms. de J. le Feron, exécutée en 1569 par les soins de Nicolas Fagot, huissier au Parlement de Paris, et contenant aux ff. 3 et 4 l'Élégie que Ronsard avait recueillie en 1563 dans le 2e livre de ses *Nouvelles Poësies*. En outre, la Bibl. de l'Arsenal possède sous le n° 4958 un ms. calligraphié de cette Généalogie, postérieur à 1574, dont l'auteur a « remis en ordre, vérifié et complété » le travail

Digitized by Google

de J. le Feron, et conservé la pièce de Ronsard comme liminaire. Je dois la connaissance du premier de ces mss. à une obligeante communication de M. Jacques Madeleine, et du second à A. de Rochambeau (*Bull. de la Soc. arch. du Vendômois*, 1867, p. 43-45). Or, de l'examen que j'en ai fait, et des termes employés par Le Laboureur lui-même dans ses *Additions*, il ressort que cette Généalogie resta manuscrite dans les archives de la famille Sanzay, et par suite que la pièce de Ronsard fut bien publiée pour la première fois dans son recueil de 1563.

6° Page 39. Il convient de mentionner à la date de 1564 l'opuscule suivant signalé par M. Louis Morin dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 février 1912, p. 73 : « Le *Recueil des triomphes et magnificences* qui ont été faictes au logis de Monseigneur le duc d'Orléans, frère du Roy, estant à Fontainebleau au festin qu'il feit le lundy gras dernierement XIIIIe jour de febvrier. Imprimé à Troyes chez François Trumeau (s. d., petit in-8° de 20 ff. goth.). Cette pièce, où se trouvent des vers composés par Ronsard, doit être de l'année 1564, dans laquelle le lundi gras tombait le 14 février (fiche de M. Émile Socard. N° 5285 du catalogue La Vallière). »

C'est encore à M. Jacques Madeleine que je dois cette intéressante communication; mais nous n'avons pu jusqu'ici mettre la main sur ce volume rarissime. Les vers de Ronsard qu'il contient doivent être les deux odes des *Sereines representées au canal du jardin de Mgr d'Orléans à Fontainebleau :*

De l'immortel les Rois sont les enfants,

et :

O prince heureusement bien né,

et le sonnet *Au Roy*, écrit « pour la Nymphe de la fonteine du logis de Mgr d'Orléans » :

La renommée allant de place en place...,

toutes pièces qui furent composées pour une mascarade

Digitized by Google

jouée le lundi gras de l'an 1564 à Fontainebleau, dans « l'hostel » du frère cadet de Charles IX, le futur Henri III, et que Ronsard recueillit l'année suivante dans ses *Elegies, Mascarades et Bergerie*. Sur ces fêtes du Carnaval de Fontainebleau, voir les *Mémoires de Castelnau*, livre V, ch. VI; J. Madeleine, *Quelques poètes à Fontainebleau* (1900); P. Laumonier, *Rev. d'hist. litt.*, 1902, p. 442-445, et *Ronsard poète lyrique*, p. 219-221.

7° Page 39, note 2. L'édition parisienne du *Procès* n'a pas d'achevé d'imprimer; mais il existe dans les *Papiers d'État* de l'Angleterre (Londres, Record office) une lettre de l'ambassadeur anglais Smith à Cecil, secrétaire de la reine Élisabeth, mentionnant l'envoi d'un livre dédié au cardinal de Lorraine. Ce livre ne peut être que le *Procès;* or, la lettre dont il s'agit est datée du 10 avril 1565, de Bordeaux, où se trouvait alors la cour de France.

8° Page 40, note 2. Le recueil des *Elegies, Mascarades et Bergerie* n'a pas d'achevé d'imprimer; mais il existe dans les *Papiers d'État* de l'Angleterre (Londres, Record office) une lettre de M. de Foix, notre ambassadeur à Londres, à Cecil, secrétaire de la reine Élisabeth, mentionnant l'envoi d'un livre de Ronsard et demandant au nom du poète que ce livre puisse être présenté à la reine. Ce livre ne peut être que le recueil des *Elegies, Mascarades et Bergerie;* or, la lettre dont il s'agit est datée du 23 août 1565.

9° Page 43. Il convient de mentionner à la date de 1567 deux fragments de la *Franciade :* 1° le début du premier livre, 16 vers, dont voici l'incipit :

Muse qui tiens les sommets du Parnasse...,

2° « la Prophetie de Cassandre des fortunes de Francus, prise du premier livre de la *Franciade* de P. de Ronsard », 104 vers, dont voici l'incipit :

Prince Troien, de qui dés mainte année...

Ces deux fragments ont paru dans la 2e édition que

Digitized by Google

Denys Lambin a donnée des Œuvres d'Horace (Paris Jean Macé, 1567), au 2e tome, p. 359-361, en note du vers 141 de l'Épître aux Pisons, accompagnés de leur traduction latine par Jean Dorat. Le premier reparut avec quelques variantes au début de la *Franciade* en 1572; mais le deuxième fut sacrifié par Ronsard et on le chercherait vainement dans les diverses éditions de son poème épique. Ils ont été communiqués par H. Vaganay aux *Annales fléchoises* de mai 1911, d'après un texte postérieur à la mort de Lambin. Je crois devoir reproduire ci-après la *Prophetie de Cassandre* d'après l'édition de 1567 (Arsenal, B. L. 2754; le 2e tome, millésimé 1567, est relié à la suite du 1er tome, millésimé 1568), non pas tant à cause des variantes de graphie, qui n'ont pas ici grande importance, que pour l'intérêt que présente cette pièce rare. J'ai consulté d'autre part à la Bibl. nationale l'édition vénitienne de 1566 (Rés. mYc 495), qui reproduit l'édition lyonnaise de 1561, et j'ai constaté que ces deux fragments n'y figurent pas; cela confirme ce que j'ai dit ailleurs, à savoir que Ronsard, après avoir abandonné vers 1556 son projet primitif de la *Franciade*, qui devait être en vers alexandrins, s'y remit à la fin de 1565 au plus tôt (après son entrevue avec Charles IX à Plessis-lez-Tours), adoptant alors sur les instances du roi le vers décasyllabique, qui est précisément celui des deux fragments en question (voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 149-150, et surtout mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 143 et 159; cf. la *Rev. des Ét. rabelaisiennes*, 1911, p. 478). On peut donc conclure sans hésiter qu'ils furent composés en 1566[1] et que Lambin en eut connaissance très peu de temps après, soit directement, car Ronsard et Lambin furent toujours très liés (voir notamment au tome VI du *Ronsard* de Marty-Laveaux une lettre de Passerat à Ronsard datée du 20 août 1566, et la réponse du poète), soit par l'intermédiaire de Dorat, collègue de Lambin au Collège royal.

1. Les vers 47 à 54 sur Charles IX viennent encore à l'appui de cette conclusion.

Digitized by Google

10° Page 44. Le sonnet liminaire :

Non ce n'est pas le mot, Chomedey, c'est la chose...

doit être daté de 1567, au lieu de 1568. Le volume où il figure pour la première fois porte, il est vrai, au bas de son titre le millésime 1568, mais le Privilège est daté du 22 mai 1566 et l'achevé d'imprimer du 25 septembre 1567 (Bibl. nat., Rés. K. 12).

11° Page 50. Par suite de faux renseignements et de l'existence de deux tirages de l'édition collective de 1571, différents pour le volume qui contient les *Élégies*, j'ai daté de 1572-1573 un sonnet de Ronsard qui fut publié dès 1571, au tome V de ses *Œuvres :*

J'ayme, Brulard, les hommes que Fortune.

Il faut donc reporter cet incipit à la page 47 et annuler la note 3 de la page 50. — Par ce sonnet, Ronsard dédiait à Monsieur Brulard, Secrétaire des Commandements, le *Cinquieme livre des Elegies*. Dans les exemplaires réglés (Bibl. mun. de Bordeaux, 14939 B), il figure non seulement à la p. 385, mais encore à la p. 418. Dans les exemplaires non réglés (Bibl. nat., Rés. Ye 1887 *bis*), la p. 418 est remplie par un sonnet d'Amadis Jamyn :

Te donner, mon Brulard, de belle poësie,

qui disparut de l'édition suivante et fut recueilli au 5e livre des *Œuvres* de Jamyn en 1575.

12° Page 54. Ajouter à la date de 1576 un quatrain de Ronsard, paru en tête de la *Lucelle* de Louis le Jars, mais non recueilli par le poète, ni par ses éditeurs, anciens ou récents :

Si doctement ta muse assemble...

Je dois cette communication obligeante à M. Frédéric Lachèvre; j'ai copié moi-même le quatrain au fol. 3 r° du petit volume signalé : *Lucelle, tragi-comedie en proze*

Digitized by Google

françoise, Paris, Robert le Mangnier, M D LXXVI (Bibl. Arsenal, B. L. 10865; ni privilège, ni achevé d'imprimer). Voir ci-après l'Appendice.

13° Page 65. Ajouter à la date de 1579 un fragment de quatorze vers alexandrins :

Devant la porte estoit ceste race Hectorée...,

attribué à Ronsard par Henri Estienne dans la *Precellence du langage françois* (Paris, Mamert Patisson, 1579), comme exemple de traduction d'un passage de Virgile « accommodée à son Francus ». La dédicace de cet ouvrage au roi Henri III est datée du 23 avril 1579. — Les derniers éditeurs de la *Precellence*, Feugère, Huguet, Humbert, ont vainement cherché ces vers dans les *Œuvres* de Ronsard. Je n'ai pas été plus heureux. Comme Ronsard avait projeté d'abord d'écrire sa *Franciade* en vers alexandrins, qu'il qualifie « vers héroïques » dans ses diverses publications de 1555 à 1565, et comme il publia en vers alexandrins dans son édition des *Odes* de 1555 (début du 3e livre) une sorte de plan de son poème épique, on peut se demander si le fragment cité par H. Estienne ne remonterait pas à ce projet primitif. On peut aussi penser que c'est un essai postérieur au règne de Charles IX, notre poète ayant regretté dès 1567 d'avoir adopté le décasyllabe pour obéir à son roi et s'étant promis de « faire marcher un jour » son poème « à la cadance alexandrine » (*Abbregé de l'Art poëtique*, texte de 1567, réédité par Marty-Laveaux, *Œuvres de Ronsard*, t. VI). Si cette deuxième hypothèse est la vraie, ce serait dans les derniers mois de 1578 ou les premiers de 1579 que Ronsard aurait communiqué ces vers à H. Estienne, lorsque celui-ci revit à Paris ses anciens amis littéraires et assista aux séances de l'Académie du Palais, dont Ronsard faisait partie. Voir ci-après l'Appendice.

14° Page 65. Ajouter, à la date de 1579, une *Epitaphe de François de Lorraine, imitée du latin d'Octovian Mage :*

Celuy qui surpassa les princes de son aage...

Cette pièce, qui n'a été recueillie ni par Ronsard, ni par

Digitized by Google

aucun éditeur de ses *Œuvres*, se lit au fol. 130 v° de la *Conjonction des Lettres et des Armes des deux tresillustres princes Lorrains Charles Cardinal de Lorraine... & François de Guyse, Freres*, « tirée du Latin de M. Nicolas Boucher, Docteur en Theologie, & traduitte en François par M. Jaques Tigeou Angevin, aussi Docteur en Theologie, Chancelier & Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Mets » (à Reims, chez Jean de Foigny, 1579). — Bibl. nat., Ln[27] 9410, in-4°. Privilège daté du 6 novembre 1577; pas d'achevé d'imprimer. — A. de Rochambeau l'avait signalée dans le *Bulletin du bouquiniste* du 15 septembre 1869, avec une autre pièce de Ronsard sur le même sujet, qui figure dans le même volume de 1579, mais qu'il croyait à tort inédite, la *Prosopopée de Mgr François de Lorraine :* A moy qui ay conduit..., publiée en 1563, et reproduite dans toutes les éditions collectives des *Œuvres* de Ronsard. C'est encore M. Jacques Madeleine qui m'a révélé l'existence de cette *Epitaphe de François de Lorraine*, ce dont je ne saurais trop le remercier. Quant à la pièce latine d'Octovian Mage dont elle est imitée, elle ne figure pas dans l'original latin de Nicolas Boucher (Paris, Fed. Morel, 1577. — Bibl. nat., Ln[27] 9409, in-4°), non plus que les pièces de vers français du volume de 1579. Elle est seulement mentionnée, entre autres œuvres qu'inspira la mort de François de Guise en 1563, dans le *Journal de Pierre de l'Estoile* (coll. Michaud, t. XIV, p. 17), sous ce titre : *Ducis Guysii Epitaphium, auctore Octaviano Magio Veneto*. Voir ci-après l'Appendice.

15° Page 65. Le sonnet *En faveur de Cléonice*,

Ceste Françoise Grecque aux beaux cheveux chastains,

que j'avais témérairement daté de 1583, a paru pour la première fois en 1600, au fol. 152 r° des *Premieres Œuvres* de Ph. Desportes (Paris, Mamert Patisson, in-8°), comme le dit Marty-Laveaux au tome VI de son édition de Ronsard. Bien que les *Dernieres amours*, où Cléonice (Héliette de Vivonne de la Chastaigneraie) fut chantée par Desportes, remontent à l'édition de 1583 et figurent dans celles de

Digitized by Google

1585, de 1587 et de 1594, j'y ai vainement cherché le sonnet de Ronsard. L'exemplaire de l'édition de 1600 où je l'ai lu est celui qui contient les annotations de Malherbe (Bibl. nat., Rés. Ye 2067).

16° Page 68, note 2. La première édition des *Œuvres poëtiques de Flaminio de Birague* n'est pas de 1583, comme on pourrait le croire d'après le *Manuel* de Brunet, *Supplément* (I, 134). La bibliothèque de l'Arsenal en possède une plus ancienne, datée de 1581 (cote B. L. 6612), mais le sonnet de Ronsard n'y figure pas; et il pourrait bien aussi être absent de celle de 1583, que nous n'avons pu encore consulter : conservons donc pour ce sonnet, au moins provisoirement, la date de 1585 que nous avons donnée d'après Blanchemain et Marty-Laveaux.

17° Page 73, note 3, alinéa 2. Ces deux odelettes reparurent toujours ensemble, et avec la signature de Ronsard, dans les diverses éditions des *Muses gaillardes* (1609-1613) et du *Cabinet satyrique* (1618-1667). En outre, dans le volume 488 des *Cinq-Cents Colbert* (Bibl. nat., Mss.), aux ff. 520 et 521, la pièce

Contente toy d'un poinct

a pour titre : *Ode de Ronsard à Bure*, et la pièce :

Tu te mocques, jeune ribaude,

qui vient à la suite, a pour titre : *Le mesme à ceste garce* « despité de ce qu'un jour l'estant allé voir elle s'estoit mocquée d'une calotte qu'il portoit ». Cf. Fréd. Lachèvre, *Recueils coll. de poésies libres et satiriques publiées de 1600 à 1626* (Paris, Champion, 1914), p. 335 et 337. On serait donc fondé à croire ces deux pièces authentiques.

18° Page 76, note 4. Cette pièce fut publiée avec la signature de Ronsard dans le *Cabinet satyrique* (Paris, Ant. Estoc, 1618; le privilège, accordé également au libraire Pierre Billaine, est daté du 10 juillet 1618). Mais dans le volume 488 des *Cinq-Cents Colbert*, au fol. 471, elle est

Digitized by Google

signée Maschefert A., qui n'est autre que François Grelière, sieur de Macefer, dont trois pièces avaient figuré dans la *Puce de Madame Desroches*. Cf. Fréd. Lachèvre, *op. cit.*, p. 293 et 335.

19° Page 77, note 1. Ces trois sonnets, publiés avec la signature de Ronsard dans la *Quintessence satyrique* de 1622, furent reproduits sans signature dans le *Parnasse satyrique* de 1625. Mais ils sont attribués catégoriquement à Jodelle dans le volume 448 des *Cinq-Cents Colbert* et dans le ms. 1662 de la Bibliothèque nationale. Ils sont extraits, avec deux autres, des priapées de Jodelle. Marty-Laveaux s'est refusé à les croire de cet auteur. « Nous estimons qu'il se trompe, dit Fréd. Lachèvre; il n'est point de poète du XVIe siècle qui n'ait fait des priapées; l'attribution du ms. 1662 est à nos yeux plus sérieuse que celle de la *Quintessence satyrique* » (*op. cit.*, p. 336, 337 et 413).

20° Page 77. Il convient de mentionner à la date de 1650 trois petites pièces, attribuées positivement à Ronsard par Henri Chesneau, de la Garnache en Poitou, dans son ouvrage sur *Bury Rostaing* (s. l. n. d., mais à la p. 231, l'auteur se nomme dans une note marginale et indique l'année de la publication, MDCL). On les lit au chapitre contenant l'*Inventaire des objets d'art trouvés en 1532 au château de Bury*, qui a été réimprimé dans les *Mémoires des Antiquaires de France* (tome XXX, début) et m'a été signalé par M. Henri Clouzot. Leur authenticité est très douteuse. L'auteur de ces inscriptions pourrait bien être Henri Chesneau lui-même, qui, en transcrivant le curieux inventaire trouvé dans les archives de la famille de Rostaing, y mêla des observations personnelles et des vers qu'il attribua maladroitement à Ronsard pour faire honneur à son patron, le seigneur de Rostaing, possesseur du château de Bury. L'inventaire, dressé par la veuve de Florimond Robertet, mort en novembre 1527[1],

1. Cette date n'est pas celle des dictionnaires biographiques. C'est celle que donne le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* (éditions Lalanne et Bourrilly), et c'est la vraie. Cf. les

Digitized by Google

est daté du 4 août 1532. Or, à cette date Ronsard n'avait pas même huit ans (ou sept ans, s'il est né en septembre 1525); quelque précoce qu'il fût, il ne peut avoir composé ces vers. On n'y retrouve ni le style, ni la versification de cette époque, mais ceux du XVIIe siècle. Enfin et surtout, la veuve de Robertet en 1532 n'aurait pas pu dire en parlant de cet enfant : « Des vers italiens... que le sçavant Ronsard a traduicts en ce sens. » Je les reproduis donc ci-après uniquement à titre de curiosité.

APPENDICE.

I.

Traductions en vers signées Ronsard dans la « Dialectique » de Ramus (1555)[1].

Préface. — Les mariniers, Mecene, sauvez de la tormente & tempeste de la mer, offroyent anciennement quelque don au Dieu, par l'ayde duquel ilz pensoyent estre conduictz à port. Car ainsi dict Virgile au douziesme de l'Eneide :

Là de-fortune estoit un olivier sauvage,
Bois jadis venerable, ou sauvez du naufrage
Les mariniers souloyent leurs offrandes ficher,
Et leurs habitz voüez au Dieu Faune attacher.

. . . . . .

Et afin que la joye & congratulation de vostre bienfaict soit

Actes de François Ier, Supplément : à la date du 24 décembre 1527, Florimond Robertet est mort, et sa veuve, Michelle Gaillard, fait déclaration de foi et hommage pour certains fiefs.

1. Le nom de Ronsard se trouve imprimé soit à la suite du premier vers, soit à la suite du vers qui est au milieu d'une citation un peu longue, soit à la suite du dernier.

Digitized by Google

entierement du profond du cœur exprimée, empruntons d'Horace non seullement le vers harpé, mais aussi la harpe :

Mecene descendu de l'estoc ancien
Des roys, ô le confort & le doulx honneur mien!

. . . . . .

Et vous presenteray en ce tableau la Dialectique, telle, que j'ay peu jusques icy tellement quellement alligner & esbocher, & concluray par les vers de ce mesme poëte le veu de ma delivrance :

Ceste muraille saincte
Par une table paincte
Denote qu'en ce lieu
J'ay consacré mouillée
Ma robbe despouillée
De la mer au grand Dieu.

Page 10. — Menalque en la troiziesme eclogue de Virgile loue ainsi ses vases par l'ouvrier d'iceux :

Je mettray deux hanaps, qu'Alcimede au burin
A gravez au fouteau un ouvrage divin.

A l'encontre de lui, Damete semblablement :

Ce mesme Alcimedon d'un ouvrage divin
Deux hanaps au fouteau m'a gravez au burin.

Pages 10-11. — Ovide, au deuziesme du Remede d'Amour, comprend ces deux causes quand il dict oysiveté estre cause d'amour :

Cela te faict animer
A aymer,
Et cela garde ta flamme :
C'est l'apat, c'est le doulx mal
Principal
Du feu qui brusle ton ame.
Si d'amour l'oysiveté
As osté,
Toutes ses flesches perissent,
Ses arcs viennent à mespris
Et sans pris
Toutes ses torches languissent.

Digitized by Google

Pages 13-14. — Mais l'efficace des ventz au premier de l'Eneide est naturelle :

Tout aplat sur la mer les ventz couchez se sont,
Toute la renversant du hault jusqu'au profond,
L'Est, ensemble le Su, l'Ouest impetueux :
Et font rouller au bort les grandz flotz escumeux.

Page 15. — Ainsi Ovide, au premier des Tristes, excuse son imprudence :

Et pourquoy chetif miserable
Ay je faict ma veüe coulpable?
Helas pourquoy sans y penser
Ay je peu Cesar offenser?
Ainsin Acteon a congnue
Sans y penser Diane nue :
Toutesfois il ne laissa pas
De ses chiens estre le repas.
Vrayment fortune est punisable (sic)
Vers les haultz dieux, ny pardonnable
N'est aucun cas, si leur puissance
Oultragée est par quelque offence.

Page 17. — Et certes l'ignorance des causes nous a feint la temeraire efficace de fortune : Et Juvenal ne dict sans cause en la diziesme Satyre :

Nulle divinité de celluy ne s'eslongne,
Qui avecque prudence entreprend sa besongne :
Mais nous pauvres humains par faulte de sagesse
Logeons Fortune au ciel & la faisons deesse.

Page 20. — Ainsi Virgile, au siziesme de l'Eneide, descript les faictz d'un bon prince soubz le nom du Romain :

Aie tousjours souvenance, ô Romain,
De gouverner les peuples soubz ta main
Par un tel art : en paix faire des loix,
Les glorieux vaincre par le harnois,
Et aux vaincus soumis à ta puissance
User benin, d'une doulce clemence.

Digitized by Google

Page 21. — En ceste maniere Horace, après avoir recompté quelques causes d'yvrongnerie, descript les effectz d'icelle :

L'yvrongnerie ouvre au jour toute chose,
Nostre pensée est par elle declose,
Ce qu'on espere est par elle parfaict.
Ell' nous soulage & valeureux nous faict :
Mais est il homme apres avoir bien beu
Qui ne soit docte, & qui n'ayt beaucoup veu?
De pauvreté le pauvre elle delie,
Car par le vin la pauvreté s'oblie.

Page 23. — Par ce mesme argument est dict par Properce :

Des ventz parle le marinier,
Le laboureur de ses toreaux,
Ses playes compte le guerrier,
Et leurs brebis les pastoureaux.

Page 25. — Ainsi Martial se mocque au douziesme livre :

Tu as rouge le poil, tu as noire la bouche,
Tu as le pied petit, tu as la veüe louche,
Tu fais un grand cas Julien,
Si tu es homme de bien.

Page 27. — Et si quelquefois les adjoinctz singuliers ne sont de grand poix & authorité, neantmoins assemblez en grand nombre auront souvent grande force & vigueur, ainsi comme de telz signes dict Ovide au deuziesme du Remede d'Amour :

Quelcun dira, cecy n'est pas grand cas,
Je le confesse, aussi ne l'est-il pas :
Mais tout cela qui en parties semble
Ne servir rien, sert beaucoup tout ensemble.

Page 29. — Tibulle au deuziesme livre :

Dame & service tel, je me sens appresté,
Que dire je puis bien : adieu ma liberté.

Digitized by Google

Page 30. — Ainsi riche & pauvre sont opposez en Martial au cinqiesme livre :

Si maintenant tu n'as rien,
Tousjours auras indigence :
En ce temps on ne faict bien
Sinon aux riches en France.

Page 31. — Martial au cinqiesme livre :

Jane, il est vray, tu es pucelle,
Nous le sçavons, & riche & belle,
Chacun le peult bien advouer,
Mais quand tu te veus trop louer,
Pucelle n'es, riche ne belle.

Page 35. — Virgile au siziesme de l'Eneide :

Ceste Rome fameuse,
Laquelle esgallera au grand tour spacieux
Du monde son empire & son courage aux cieux.

Page 35. — Ainsi Ovide au cinqiesme livre des Tristes :

Autant qu'un rivage a de concques sur l'arene,
De roses les rosiers & le pavot de grene,
Qui faict dormir les gens : autant que les buissons
Ont de bestes chez eux, & la mer de poissons,
Autant que les forets ont de fueilles nouvelles,
Et autant que d'oyseaux battent l'air de leurs ailles,
Autant j'ay de soucis, de tourment & d'ancombre :
Que si je m'esforçois les reduire par nombre,
En vain m'esforcerois de dire ou de bouter
Les flots Icariens en nombre, & les compter.

Page 35. — Ovide au deuziesme de l'Art [d'aimer] :

Ce n'est moindre vertu garder, que d'acquerir.

Page 36. — Souvent nous voyons en comparaison choses pareilles estre reprimées par choses pareilles : Damete en la troiziesme Eclogue propose cest Enigme :

Dy moy en quelle terre on ne voit seulement
Que trois brasses de ciel, & me seras vrayment
Un certain Apollon en choses difficile.

Digitized by Google

Auquel Menalque ne peult respondre, mais en propose un pareil :

Dy moy en quelle terre on voit naistre les fleurs
Ayantz le nom des roys escript sur leurs couleurs,
Et tu auras tout seul Phyllis, la belle fille.

Page 37. — Ciceron pour Murene :

Dejectée est d'entre nous, non seulement

ceste babillarde simulation de prudence, mais aussi ceste dame des choses

sapience :
Tout est regi par force & violence.
L'orateur non seulement

fascheux en parolles & superflu, mais aussi

bon est partout en mespris.
Le fier gendarme a seullement le pris[1],

Page 38. — Juvenal en la huictiesme Satyre :

J'ayme mieulx que Thersit' soit ton pere, pourveu
Que tu sois comme Achil' de vaillance pourveu,
Soubtenant le harnois : que si le grand Achille
T'engendroit un Thersite à la guerre inutile.

Page 39. — Ainsi Ovide au troiziesme des Tristes :

Tu es plus cruel que Busire,
Et plus mille fois inhumain,
Que ne fut celluy qui feist cuire
Un faulx bœuf dans un bœuf d'erain.

Page 40. — Quelquefois au mesme exemple semblera estre

1. Il faut lire ces quatre vers de suite, sans tenir compte du texte en prose mêlé aux vers. Ronsard et Ramus ont voulu rendre ainsi le passage où Cicéron a mêlé sa propre prose à deux vers d'Ennius : « *Pellitur e medio* non solum ista vestra verbosa simulatio prudentiae, sed etiam ipsa illa domina rerum, *sapientia, vi geritur res, Spernitur orator*, non solum odiosus in dicendo ac loquax, verum etiam *bonus, horridus miles amatur* » (Pro Murena, XIV, 30).

Digitized by Google

argument & du plus & du moins, comme en Ovide au premier du Remede d'Amour :

Affin que ton corps tu guerisses
Tu souffres le fer & le feu,
Et bien que de soif tu languisses,
Jamais en ta fievre n'as beu :
Ne veus tu pour l'esprit guerir
Toutes choses dures souffrir,
D'autant qu'on luy doibt par raison
Trop plus qu'au corps de guerison?

Page 41. — Ovide au premier des Tristes :

La playe dont je peris
N'aura guerison parfaicte
Si toy Cesar, qui l'as faicte,
Comme Achil ne la gueris.

Page 41. — Ovide au premier des Tristes :

Tout ainsi que l'or on espreuve
Au feu avecques la coupele,
Ainsi le bon amy se treuve
Au temps d'adversité, fidele.

Page 42. — Virgile en la deuziesme Eclogue :

O bel enfant, ne te fie
Par trop en ta belle couleur,
Souvent on cueil' la noire fleur,
Et la blanche chét fanie.

Pages 43-44. — Empedocle (comme dict Aristote au troiziesme de la Philosophie) sembloit attribuer toute cognoissance à similitude, quand il dict, que toute chose est cogneue par son semblable :

L'eau se cognoit par l'eau, la terre par la terre,
L'air se cognoit par l'air, qui nous cerne à l'entour.
La hayne se cognoit par la hayneuse guerre,
Et l'amour se cognoit par l'amyable amour.

Page 45. — Ovide au deuziesme de l'Art [d'aimer] :

Ulysse n'estoit beau, mais il estoit facond.

Digitized by Google

Page 46. — Quelquefois n'y a note aucune. Catulle :

Les Soleilz ont le pouvoir
De mourir, & de se voir
Revivre en clairté nouvelle :
Mais apres que serons mors
Il fauldra dormir alors
Une nuict perpetuelle.

Page 48. — Properce au deuziesme livre :

Puis que tout amoureus pert tousjours liberté,
Nul libre ne sera qu'amour ayt arresté.

Page 63. — Ovide au troiziesme des Tristes :

Affin que je ne soys
Veu de parolle vaine
Faindre cecy, je vouldrois
Que tu sentisses ma peine.

Page 90. — Cecy est conclu & jugé par Horace au premier des Epistres :

En telle liberté qu'un esclave attaché,
Vit l'avaricieux, & qu'un gueu de la tourbe,
Quand luy pour amasser quelque liard fiché
Dedans un quarrefour vilainement se courbe :
Car qui desire, craint : & celluy là qui craint
N'est pas libre, & jamais la liberté n'attaint.

Page 103. — La maniere de conclure est icy semblable, quand la proposition est relative : comme la Nymphe Enone en Ovide conclud l'erreur de sa folle pensée :

Quand Paris sans mourir Enone laissera,
Xanthe droict contre-mont ses ondes tournera.
Or Paris maintenant peult vivre sans Enone :
Xanthe, va contre-mont, & tes ondes retourne[1].

1. Nous n'avons ici qu'une assonance, qui se rencontre ailleurs chez Ronsard; il fait rimer *retourne* (prononcé sans doute *retorne*) avec *estonne* et avec *Autonne*.

Digitized by Google

Page 126. — Ainsi Virgile, au commencement du deuziesme des Georgiques, faict sa transition :

Jusqu'à ces vers icy nous avons par noz chantz
Dict les astres du ciel & le labeur des champs :
Or Bacchus je te chante, & les saulvages plantes,
Et tardement aussi les olives naisçantes.

II.

La Prophetie de Cassandre des fortunes de Francus prinse du premier livre de la Franciade de P. de Ronsard.

Prince Troien, de qui dés meinte année
J'ay bien preveu la belle destinée,
Tige de Ducs, de Roys, & d'Empereurs,
Grands aux combats, des peuples conquereurs :
5 Entends de moy d'esprit toute ravie,
La plus grand part des gestes de ta vie.
Dieu me deffend de te chanter le tout :
Tu en sçauras commencement & bout
Par une nymphe, apres que le naufrage
10 T'aura jecté tout nud sur le rivage,
Froissé, cassé, sans ayde, & sans support,
Comme un corps froid estendu sur le bord.
Or tout ainsi qu'en parfaict' accroissance
Le rejecton de l'arbre prend naissance,
15 Qu'un bucheron à l'ouvrage panché,
A fleur de champ, de son fer a tranché,
Pour faire un mas, ou bien une charrüe
Au moys d'hyver, quand la terre est chenue,
Blanche de neige, & de gresle qui poingt :
20 Le rejecton se cache & ne sort point :
Mais au printemps renouvelant son estre
Seul prend la place au lieu de son ancestre,
Et fait revivre en son bois ses ayeux,

Digitized by Google

Levant son chef fueillu jusques aux cieux :
25 Ainsi tu es de Troie saccagée
Le rejecton, à la cyme chargée
De fueille & fruict, qui doibs par ton moyen
Jusques au Ciel pousser le nom Troien,
Pere des Roys, qui en despit des flames
30 Des Grecs veincqueurs, referont noz Pergames.
Ayant par force & justice domté
Le monde entier d'un & d'autre costé,
Tu passeras meinte dure tempeste
Et meint combat, ennemy de ta teste.
35 Mais à la fin par bataille tu doibs
Vaincre soubs toy tout le peuple Gauloys.
De toy doibt naistre une race Royalle,
Qui soubs le ciel n'aura point son egalle,
Des Pharamonds, Cilderics & Clovis,
40 Des Claudions, des Pepins, des Louis[1],
Princes guerriers, dont les belles armées
Auront au chef les palmes Idumées.
Un Roy viendra des cieux le favory,
Fils d'un grand prince, invincible Henry,
45 Et d'une Roine accorte Catherine :
Roine qui doibt loger en sa poitrine
Toute vertu. CHARLES sera son nom :
Dont les hauts faicts passeront le renom,
Bien jeune d'aage, orphelin de son pere,
50 Estant conduict des conseils de sa mere,
Et d'un advis heureusement bien né
Appaisera son peuple mutiné,
Qui furieux, par les villes Françoises
Bouillonnera de sectes & de noises.
55 Mais aussi tost que la vive vertu
Arm'ra ce Roy du fort glaive pointu[2],
Et qu'on voirra pour l'honneur de ses Gaules

1. Ce vers, tombé à l'impression, est indiqué comme devant occuper cette place par une note qu'on lit à la fin de la pièce.

2. On lit *Armera*. J'adopte la conjecture de H. Vaganay, d'autant mieux que Ronsard eut plus d'une fois recours à cette forme syncopée, notamment ici au vers 89, et qu'il l'autorise dans son *Abbregé de l'Art poëtique*.

Digitized by Google

Le corselet craquer sur ses espaules,
Ayant la fleur de la jeunesse attaint,
60 De ses subjects plus honoré que craint :
Ira couvrir le monde de gendarmes,
Et plantera jusqu'aux Indes ses armes,
De l'Ocean limitant ses travaux.
J'enten dejà le pié de ses chevaux
65 Fraper la terre, & dessoubs ses banieres,
Aller de rang les jeunesses guerrieres,
Ayant le dos herissé de harnois,
Le flanc d'espée, & la main de long bois.
Eux menassant d'une effroyable face
70 Les ennemis, feront trembler la place
Dessoubs leurs pieds, en ordre se suivants,
Comme les flots marchent dessoubs les vents
L'un apres l'autre, & de suite esbranlée
S'en vont roulants par la pleine salée
75 Jusques à tant que le venteux effort
Les ait poussez contre le front du bord.
Nul n'osera se trouver en bataille
Contre ce Roy, soit que pieton il aille
Devant les siens, d'alegresse tout plein,
80 Crespant les plis d'une picque en la main :
Soit qu'à cheval il frape la campaigne,
Piquant les flans d'un beau genet d'Espaigne,
Couvert de poudre, ayant pendu au bras,
Vermeil de sang, le tranchant coutelas :
85 Ainsi qu'on voit tomber soubs la faucille
Meinte javelle en la pleine fertille
L'une sur l'autre, alors que la saison
Fait emporter les bleds en la maison,
Ainsi tombra (*sic*) dessoubs sa large espée
90 Meint corps, meint bras, meinte teste coupée,
Roulante à terre : un horreur, un effroy
Suyvront le glaive & la main de ce Roy.
Mais tout ainsi qu'aux rebelles courages
Fera sentir l'effort de ses orages,
95 Il sera doux au peuple surmonté
Ayant la force ensemble & la bonté.
Ce Charles Roy jusqu'aux flammes celestes

Digitized by Google

Fera voller nostre race & ses gestes :
Puis estant soul de ce monde ennuieux,
100 Comme un Soleil reluira dans les cieux.
Pource, Francus, alaigrement desplace :
N'estouffe point une si belle race
Par ton sejour, & marche sans effroy
104 Ayant les cieulx si dextrement pour toy.

(*Horace* de Lambin, 1567, 2e partie, notes, p. 361-362.)

III.

QUATRAIN DE P. DE RONSARD, EN TÊTE DE LA « LUCELLE », TRAGI-COMEDIE EN PROSE DE LOUIS LE JARS (1576).

Si doctement ta muse assemble
Des deux Theatres le sçavoir,
Que tu doibs la couronne avoir
Du Tragique & Comique ensemble[1].

IV.

FRAGMENT EXTRAIT DE LA « PRECELLENCE DU LANGAGE FRANÇOIS » (1579).

« Et Ronsard l'a estendue en plus de vers[2], en ceste sorte :

Devant la porte estoit ceste race Hectorée,
Luisante en un harnois dont la clarté ferrée,
Du soleil rebatue, esblouissoit les yeux
D'un tremblant emeri, volant jusques aux cieux.

1. Ce quatrain si plat est immédiatement suivi de ces distiques « de Jean d'Aurat, poëte du Roy » :

« Comica cum Tragico lascivia syrmate mixta,
Tuque coturnato cum pede, socce levis :
Cum Sophocle junctum sic exprimis arte Menandrum,
Provocet ut scaenam Gallica Cecropiam. »

2. Il s'agit d'une comparaison du chant II de l'*Énéide*, vers 469-475, qu'Arioste a transposée dans son *Roland furieux*, chant XVII, st. 2.

Digitized by Google

Elle crespoit un dard en sa dextre superbe,
Semblable à ce serpent, qui pu de mauvaise herbe,
Sort du creux de la terre, & au printemps nouveau,
Son vieil habit changé, reprend nouvelle peau.
Droit devers le soleil il dresse sa poitrine,
Eschaufant les replis de sa glissante eschine :
Bragard de sa jeunesse, & en cent nœus retors
Accourcit & alonge, & enlace son cors,
Reliche & repolit ses escailles bien jointes,
Sifflant à col enflé de sa langue à trois pointes.

La comparaison dont use Virgile parlant de Pyrrhus, & Arioste parlant de son Rhodomont, est ici par Ronsard accommodée à son Francus, & mise en paroles si propres & si graves, qu'il semble, en surmontant Arioste, quant & quant combattre Virgile. »

V.

Epitaphe de François de Lorraine, duc de Guyse, par P. de Ronsard, dans la « Conjonction des lettres et des armes... » (1579).

Celuy, qui surpassa les Princes de son aage
En armes, en prouesse, en force & en courage,
Ce François de Lorraine, issu de tant de Roys,
Qui entre les plus grands a tout seul mile fois
Des ennemis veincuz rapporté la victoire,
Honneur de ses Ayeuls, de sa race la gloire,
Magnanime Guerrier, tousjours victorieux,
Ornement de la France, & maintenant des cieux,
Repose icy dessouz, où ceste grand' colonne
De marbre Phrygien ce sepulcre environne :
Et où ce Duc veinqueur au naturel gravé
Se voit sur un cheval hautement eslevé.
La foy, la piété, la vertu venerable
Ont ensemble basty ceste Tombe honorable,
Avec la Chrestienté & la Loy des Ayeux,
Qui pres de ce Tombeau s'arrachent les cheveux :
Lesquelles il aymoit, & pour l'amour desquelles
Il est mort, soustenant le droit de leurs querelles.

Digitized by Google

Ainsi le fier destin & le sort l'a voulu,
Quand de vice & de sang ce Royaume polu,
Chassant l'antique foy des peuples & des villes
Contre soy fit armer tant de guerres civiles.

VI.

EXTRAITS DE L' « INVENTAIRE DES OBJETS D'ART » TROUVÉS EN 1532 AU CHATEAU DE BURY COMPOSANT L'HERITAGE DE MESSIRE FLORIMOND ROBERTET, SECRETAIRE DES FINANCES DE FRANÇOIS Ier (chapitre d'un ouvrage sur *Bury Rostaing*, 1650).

On lit, au paragraphe des *Belles figures de marbre blanc*, ces lignes qu'aurait écrites de sa propre main la veuve de Fl. Robertet, Michelle Gaillard de Longjumeau, le 4 août 1532 :

Ptolemée Roy d'Egipte le plus instruit en l'astrologie... Je ne veux pas manquer de mettre icy les vers que le jeune Gentilhomme Pierre Ronssard fit, il y a quelques jours, en considerant cette digne figure...

Pleust à Dieu que les Roys establissent les vogues,
Qu'eux et leurs successeurs devinssent Astrologues,
Pour prevoir les desseins et les mauvais projects
Que les determinez font contre leurs sujects :
Afin qu'en sçachant tout ainsi que Ptolemée,
Rien ne nuisit aux biens ny à la Renommée.

Porcie, dame Romaine, s'eteignant la vie avec des charbons ardents... Aussi Ronssard en a-t-il encores fait ces douze vers :

Porcie n'ayant plus son grand Caton d'Utique,
Ny son tres-cher Brutus,
Conclut resolument une mort heroyque,
Pour finir ses vertus.
Mon pere et mon mary, disoit-elle sans cesse,
Eurent l'esprit si fort,
Que ne pouvant se voir dans l'extresme foiblesse,
Ils se mirent à mort.
Et moy tout ainsi qu'eux ne pouvant pas permettre
Que l'on me fit souffrir,
Je previns les rigueurs de l'un ou l'autre sceptre
En me faisant mourir.

. . . . . .

Digitized by Google

Finalement et triomphamment nostre beau grand David qui est au milieu de ce chasteau... Et faisons aussi beaucoup d'estat des vers Italiens que Miquel Ange, statuaire de ce chef d'œuvre, fit graver au pied d'estal, que le sçavant Ronssard a traduicts en ce sens :

Moy David en moins de trois pas,
Que je fis devant tout le monde,
Je mis Golias au trespas
D'un seul juste coup de ma fronde,
Et de ma harpe je fis voir,
Qu'avec la charmante Muzique
L'on repousse tout le pouvoir
De la ruse Diabolique.

Paul LAUMONIER.

Cet article était mis en pages quand la *Revue d'hist. litt. de la France* (juillet-décembre 1916, p. 562) nous a révélé, sous la signature de H. Vaganay, l'existence d'un sonnet de Ronsard, publié en 1608 parmi les liminaires du *Premier livre des Hymnes de Messire Anne d'Urfé* (Lyon, Pierre Rigaud) :

Quel Luth est cettui-cy qui charme les oreilles
Comme celuy d'Orfé d'un son harmonieux?
Quel nouveau Rossignol oy-je melodieux,
Qui ravit les Esprits et les Cœurs de merveilles?
Le miel Hymetien des celestes Abeilles
Ne me semble si doux, ni si delicieux
Que sont les vers d'URFÉ qui penetre les Cieux,
Nous chantant doctement des choses nompareilles.
Le troupeau tant cheri des Pierides Sœurs,
Nous voulant assouvir de toutes leurs douceurs,
Les ont dedans ce Livre heureusement infuses.
Poursuy doncques, URFÉ, car, ou je me deçoy,
Ou France ne verra de long temps apres toy,
Aucun qui joigne mieux les Armes et les Muses.

Ce sonnet, découvert par M. le chanoine O. Reure, l'historien d'Honoré d'Urfé, est à ajouter à notre *Tableau*.

P. L.

Digitized by Google

PHILIBERT DE L'ORME

GRAND ARCHITECTE DU ROI MÉGISTE

(1548-1559)

Tant que nous n'avons distingué la personnalité de Philibert de l'Orme qu'à travers les imprécisions des anciens biographes, il eût été téméraire de prendre à la lettre le mot de Palissy : « Il se faisoit quasi appeler le dieu des maçons ou architectes. » Tout au plus pouvait-on y voir un trait décoché par l'auteur du *Discours admirable* contre un homme qu'il n'aimait guère. Mais à mesure que les publications se multiplient sur l'architecte des Tuileries[1], l'importance de son œuvre grandit à tel point qu'on en arrive à se demander si le mot n'a pas eu cours, au moins dans l'entourage immédiat de Philibert de l'Orme, dans cette coterie de « doctes hommes » qu'il pensionnait, de maçons, de peintres, de sculpteurs, de verriers, qui imploraient de lui la manne des commandes. Retenons-le, en tout cas, même s'il est inventé de toutes pièces par la malignité d'un rival. Il caractérise à merveille le rôle de cet extraordinaire surintendant dont chaque jour nous retrouvons la main dans une nouvelle entreprise de son temps.

Sa grande vogue semble pourtant ne dater que de l'avènement de Henri II ou plutôt de sa nomination à la charge de surintendant des Bâtiments du roi (3 avril 1548). Mais

1. Soyons juste. Les seules découvertes qui comptent sont celles de notre confrère M. Roy, qui vont fournir la matière de la présente étude. En voici les titres par ordre chronologique : *Quelques hôtels de Fontainebleau au XVIe siècle* (1910); *Le sculpteur Pierre Bontemps* (1911); *La Sainte-Chapelle du bois de Vincennes* (1912); *La disgrâce de Philibert de l'Orme* (1913); *L'œuvre de Philibert de l'Orme à Fontainebleau* (1915).

Digitized by Google

déjà l'heureuse édification du château de Saint-Maur pour le cardinal du Bellay l'avait inféodé, comme nous le supposions[1], à la coterie du cardinal de Montmorency, de la duchesse de Valentinois et du dauphin. Il portait depuis plus d'un an le titre « d'architecteur de Mgr le daulphin[2] ». Ce fait nouveau, qui mériterait d'être complété par un aperçu des travaux ou des directions confiés à de l'Orme en 1547-1548, — Anet déjà, peut-être? — explique la soudaine fortune de l'architecte du dauphin à l'aurore du nouveau règne. Henri II avait éprouvé son talent.

I.

Du premier grand ouvrage confié à ses soins, — la sépulture de François Ier à Saint-Denis, — on connaît maintenant, et pour ainsi dire jour par jour, toutes les phases d'exécution. Dès la fin de 1547, l'atelier de sculpture fonctionne à Orléans, dans plusieurs locaux, notamment aux couvents des Jacobins et des Cordeliers. C'est à François Carmoy, proche parent de Charles Carmoy, l'ami de Rabelais[3], que de l'Orme confie cinq des figures de priants destinées à couronner le monument, et sans doute aussi les gisants. Mais, dès le mois de mai 1548, ayant reçu du roi la disposition d'une partie de l'hôtel d'Étampes pour en faire un chantier, et sachant peut-être l'artiste orléanais atteint du mal qui doit l'emporter vers la fin de l'année, le surintendant lui envoie l'ordre de faire voiturer à Paris les cinq figures de priants « entièrement ébauchées » (26 mai 1548)[4].

1. H. Clouzot, *Philibert de l'Orme* (*Les Maîtres de l'art*), p. 42.

2. Bail par Claude de Burbenon à Philibert de l'Orme d'une maison sise à Paris, rue des Juifs, « derrière le Petit-Saint-Anthoine, en laquelle pend pour enseigne l'ymaige Saint Nicolas » (4 février 1547, n. st.). De l'Orme avait acquis auparavant, le 29 août 1546, avec sans doute l'intention d'y faire bâtir, un lot de terrain de la Culture-Sainte-Catherine (Roy, *Pierre Bontemps*, p. 8 et 9).

3. H. Clouzot, *Charles Carmoy, peintre du roy mégiste*, *R. É. R.*, 1910, p. 113.

4. Les sujets sont expressément désignés : le roi, la reine Claude, la régente Louise de Savoie, les dauphins François de Bretagne et Charles d'Orléans.

Digitized by Google

En dépit des termes de la quittance, qui déclare que le messager est resté deux jours à Orléans « en attendant qu'il les eust veu partir[1] », nous doutons que Carmoy ait expédié toute la commande. Il est probable que le voiturier n'emporta à ce premier voyage que les priants du roi et de la reine. Les pièces de marbre du dauphin et du duc d'Orléans n'étaient encore qu' « appareillez », celle de la régente peut être encore moins avancée. Trois ans plus tard (20 juin 1550), de l'Orme fait venir d'Orléans à l'hôtel d'Étampes « les figures ja esbauchées par maistre François Carmoy et autres grosses pièces à faire figures, prians, transis », avec seize colonnes, des bases, des chapiteaux, des piédestaux, des petites colonnes de marbre gris, blanc, rouge, bref tout un chantier. Le 19 juillet 1555, dans un dernier transport figure encore « une pièce [de marbre] propre à faire un priant[2] ».

Tous ces détails ont leur importance si l'on veut arriver à répartir d'une façon précise la paternité des marbres de Saint-Denis entre les successeurs de François Carmoy. Ils sont deux, François Marchand, sculpteur orléanais, et Pierre Bontemps, sculpteur parisien de l'atelier de Fontainebleau. Le 4 février 1549, de l'Orme leur confie l'achèvement des quatre figures que « le deffunct Carmoy... avoit commencé à esbaucher », sans spécifier les personnages représentés. M. Roy veut qu'il s'agisse des priants du roi et de la reine et des deux émouvantes figures des gisants. C'est possible, mais ce n'est pas certain, et un doute sérieux doit subsister[3] en l'absence du marché du 10 avril 1548

1. H. Clouzot, *François Carmoy, imagier* (*Bull. de la Société des Antiquaires de France*, 1909, p. 187).

2. On va voir, à l'appui de notre conjecture, que les marchés pour l'achèvement des priants du dauphin et du duc d'Orléans sont tous postérieurs à 1551. La figure de la régente n'est achevée de payer qu'en 1558.

3. Ce doute, le voici. Ce que nous connaissons de Bontemps et de Marchand reste tellement en dessous de ces belles figures de gisants qu'on songe à de plus grands noms, à Germain Pilon, par exemple. Il est possible aussi que la part de François Carmoy soit plus considérable qu'on ne pense et qu'il ait poussé le travail plus loin qu'une simple ébauche.

Digitized by Google

passé à Orléans par François Carmoy pour ce travail. Il y a bien la quittance du 11 janvier 1550 où Marchand et Bontemps reconnaissent avoir reçu 337 livres 10 sols tournois à valoir « sur les ouvrages de sculpture des effygies des feux roy et royne derniers deceddez ». Mais à quel ouvrage s'applique le terme « effigies du roi et de la reine décédés », puisque François Ier et la reine Claude figurent dans le monument à la fois comme gisants et comme priants? Aux priants, évidemment, les gisants ou transis étant encore à Orléans jusqu'au 20 juin 1551. Et l'on arrive à cette conclusion que, même en admettant que de l'Orme ait compris les gisants dans son marché avec Marchand et Bontemps, le premier, mort au moment de leur transport à Paris, n'a pu y travailler, et le second est fort capable d'avoir repassé sa commande, comme nous allons le voir faire pour les priants des deux dauphins, à un autre artiste. Aucune pièce en tout cas ne confirme d'une façon irréfutable l'attribution des gisants à Bontemps.

Dès le début de 1549, le chantier de l'hôtel d'Étampes est en pleine activité. Marchand quitte Orléans et loue un logement rue de la Cérisaie, pour être plus près de son travail (30 juillet). Bontemps en fait autant rue de Paradis (5 octobre). Mais le rôle du sculpteur orléanais est vite interrompu. Il meurt vers la fin de juillet 1551 sans avoir pu achever la figure d'une nouvelle priante que de l'Orme vient de lui confier le 18 avril, Madame Louise, fille de François Ier. Le 20 juillet, il a repassé la commande à un confrère de Paris, Simon de Roy.

D'une toute autre importance est la part de Pierre Bontemps. Le 19 février 1550, de l'Orme le charge d'exécuter le monument du cœur de François Ier, cette belle urne funéraire de Haute-Bruyère, aujourd'hui à Saint-Denis[1].

1. Nous avons supposé que de l'Orme a pu en fournir le dessin (*loc. cit.*, p. 121). Les termes du marché ne le disent pas d'une façon certaine, et, à tout prendre, l'ornementation de cet élégant stylobate et du vase qui le surmonte sont d'une grâce et d'une légèreté plus près de la première Renaissance que de la sécheresse néo-classique de Ph. de l'Orme.

Digitized by Google

Le 19 février 1551, il passe marché pour la première moitié de la frise du tombeau de Saint-Denis (*défaite des Suisses à Marignan*), en même temps que pour une nouvelle priante, la petite princesse Charlotte de France. Puis les marbres d'Orléans étant arrivés, l'architecte de Henri II lui commande, le 6 octobre 1552, la seconde moitié de la frise (*journée de Cérisoles*) et les statues des deux priants, François de Bretagne et Charles d'Orléans, « de la hauteur qu'ilz luy ont esté monstréz par les pièces de marbre appareillés pour cest effect[1] ».

C'est un peu trop pour un seul ciseau[2]. Aussi voyons-nous Bontemps repasser le 27 septembre 1554 à deux confrères parisiens, Pierre et François Lheureux, le marbre de François de Bretagne, et vers le 6 août 1554 à un autre sculpteur parisien, Luc Jaquart, « la figure d'un priant à genoul », qui ne peut être que celle de Charles d'Orléans. Quant à l'effigie de Louise de Savoie[3], il semble y avoir travaillé en personne ou du moins nous ne connaissons aucun marchandage à son sujet. Il en reçoit le solde sur les parties extraordinaires de 1558, en même temps que celui des deux petits princes (*Comptes des Bâtiments*). Sur le même compte figure Germain Pilon (10 février 1559) pour les huit *putti* qui ne furent jamais mis en place, circonstance qui, à priori, défend d'écarter absolument la main du grand sculpteur dans l'achèvement des « transis ». Ne s'est-on pas d'ailleurs trop strictement arrêté à la date de 1535 pour sa naissance? L'intitulé d'une enquête de 1583 où il se dit « aagé de quarante-six ans ou environ » laisse plus de marge à la chronologie que ne le veut Léon Palustre[4], surtout quand on fait la part du vague des inti-

1. Ce marché était connu par les *Comptes des Bâtiments du roi*, mais il y est transcrit peu fidèlement. Ce membre de phrase, entre autres, est supprimé par Félibien.

2. Sans parler de la statue du roi au Palais de justice et de celle de Charles de Magny. Cf. Roy, *Pierre Bontemps*.

3. On sait que par suite de circonstances ignorées cette figure ne prit pas place sur la plate-forme.

4. *Gazette des beaux-arts*, 1886, 3e période, t. XI.

Digitized by Google

tulés et des formules. Il ne faut peut-être pas non plus considérer comme aussi absurde que le fait l'historien de la *Renaissance française* l'identification de Germain Pillet, imager, engagé à Fontainebleau avant 1550, avec l'auteur des *Trois Grâces*, maintenant que nous avons la preuve des mauvaises transcriptions de Félibien (*Comptes des Bâtiments*).

Quant aux autres tailleurs de marbre employés à la sépulture, Ambroise Perret, Jacques Chanterel et Pierre Vigonne, dont M. Roy a retrouvé les marchés, de l'Orme ne leur a confié, comme on le supposait, que des besognes de praticiens et d'ornemanistes[1].

II.

Cet interminable ouvrage de la sépulture, qui n'est complètement achevé que vers 1562 et sous une autre direction que celle de de l'Orme, ne marque qu'un des côtés de l'activité de l'architecte de Henri II. C'est peut-être à Fontainebleau (1548-1559) qu'il s'emploie avec le plus d'ardeur, bien qu'en réalité il n'ait à commander que des réparations et des aménagements, mais il n'est pas homme à s'arrêter pour si peu, et quand son intervention n'est pas utile, il n'éprouve aucun scrupule à la rendre indispensable.

Les nouveaux marchés découverts ne sont donc pas sans intérêt et complètent utilement ce que l'on savait déjà sur Fontainebleau au temps des Valois. Ils sont à retenir également pour la précision des détails et l'abondance de termes savants et nouveaux dont se sert l'architecte. Tous ces mots, transportés presque intégralement du latin, du grec ou de l'italien, n'entreront dans la langue imprimée que vers 1560 (traductions de Vitruve ou autres mises à part), mais ils figurent déjà depuis dix ans dans le vocabulaire technique de Philibert de l'Orme, qui, non sans une

1. A Fontainebleau, deux d'entre eux travaillent comme menuisiers.

Digitized by Google

pointe de pédantisme, en accable ses grands ouvriers. C'est un feu roulant de néologismes, comme ceux qui mirent en fuite à Rennes le bonhomme Pihourt et ses hétéroclites[1].

A la chapelle haute, sans parler de la réfection de la toiture qu'il confie à Laurencher, plombier à Paris, rue de la Basse-Vannerie (16 août 1548), de l'Orme élève au-dessus de l'entrée une tribune portée sur des colonnes de marbre, dont il confie la menuiserie à Francisque Sibec de Carpi (7 octobre 1554). L'ouvrage, destiné sans doute à servir de tribune royale, est surmonté d'une galerie pour un jeu d'orgues et conçu dans le plus pur style néo-classique avec pilastres, corniches, frises. Le menuisier doit dorer les moulures et les tailles ou les incruster d'ébène ou de bois de Brésil à la manière italienne, au choix de l'architecte. Le plafond est en ébène.

C'est au même habile menuisier que le surintendant demande, le 19 février 1550, le plancher de la salle de bal, marqueté en petits carreaux de chêne avec bordures encadrées de filets de noyer, et, le 4 juin suivant, les boiseries à appliquer contre les murs de la salle jusqu'à huit pieds de hauteur, la tribune du côté de l'entrée et le plafond lambrissé. Les boiseries sont en chêne, vernis couleur noyer, avec moulures et tailles dorées, en assemblage de compartiments carrés, interrompus par des pilastres, avec armoiries royales au milieu de chaque panneau. Des bancs reposant sur des balustres sculptés sont prévus sur tout le pourtour. La tribune, qu'on voit encore en place entre les deux demi-piliers, repose sur onze piliers ronds, enrichis de sculptures, et sa balustrade est formée du même nombre de pilastres encadrant des panneaux ornés de festons, fruits, fleurs et feuillages, avec les armoiries du roi au milieu de couronnes triomphales ou de guirlandes.

1. Plus nous envisageons l'anecdote de du Fail et plus nous trouvons la date de 1535 singulièrement aventurée. Il faut certainement l'avancer de quinze ans, vers 1550 au moins. Cf. H. Clouzot, *loc. cit.*, p. 2.

Digitized by Google

Le plafond, qui existe encore dans sa disposition primitive, bien que démonté et réparé sous le règne de Louis-Philippe, est tout aussi riche. Avec ses caissons octogonaux à moulures classiques, ornés au centre des devises du roi ou de rosaces de feuillage à l'antique, avec ses poutres et ses fausses poutres recouvertes de frises, de compartiments, de devises, de lettres et de chiffres, avec ses panneaux moulurés dans les intervalles des caissons, ses filets dorés, ses peintures, l'ouvrage est un des plus beaux qu'on puisse voir[1].

L'intervention du surintendant est tout aussi considérable pour l'aménagement du nouveau logis de Henri II dans le pavillon de l'Étang ou des Poêles. Dans la chambre du roi, où il fait sculpter par Pierre Bontemps au-dessus de la cheminée un bas-relief représentant les *Quatre saisons* (12 août 1555), il imagine une somptueuse décoration intérieure en menuiserie, dont il confie la conduite à Ambroise Perret et Jacques Chanterel (17 novembre 1556 et 23 janvier 1558), à défaut de Sibec de Carpi occupé par Lescot à lambrisser la chambre du roi au Louvre (12 février). Le marché du plafond, avec ses sept compartiments à figures allégoriques des planètes (le soleil au centre, représenté par Apollon sur son char) était connu (*Comptes des Bâtiments*). Celui des lambris à appliquer contre les murs prévoit un ensemble complet de dessin néo-classique, avec les éléments obligés de portiques, de piédestaux, de plinthes, de frises, de corniches, de modillons, de chapiteaux, d'écussons royaux portés par des *putti* et entourés de lauriers, tel en un mot qu'il apparaît dans les gravures de Du Cerceau, de Silvestre et de Rigaud. Le bois employé est le noyer avec des filets et des « jaspures » de bois d'ébène et de Brésil.

Plus riche encore la menuiserie du cabinet royal confiée par de l'Orme aux deux praticiens le 20 mars 1556

1. Par le même marché, de l'Orme charge Sibec de travaux analogues dans le cabinet de la reine qu'il vient de faire élever par Gilles le Breton (1548-1549).

Digitized by Google

(n. st.). C'est toujours une décoration architectonique, avec des frontons portés sur des pilastres aux quatre angles de la pièce et d'autres pour encadrer les trois ouvertures et la cheminée. Le lambris est en noyer à compartiments ornés de moulures avec trophées en relief dans les champs. L'or, les incrustations de bois précieux sont prodigués. C'est une véritable marqueterie mariant le sombre noyer, le bois blanc (peuplier sans doute ou tilleul), le chêne de Hollande grisâtre[1], élégamment veiné, à l'ébène, au brésil rouge et jaune.

M. Roy fait honneur à Philibert de l'Orme de la construction de la belle chapelle de la Trinité. C'est possible, mais peu probable, le surintendant n'étant guère homme à oublier un ouvrage d'une telle importance dans son *Instruction* ni son *Architecture*. Ce qu'on ne peut lui contester, c'est la décoration de menuiserie de la chapelle, la tribune commandée le 7 octobre 1554 à Sibec de Carpi, en même temps qu'une clôture de chœur, l'oratoire royal confié le 13 février 1557 (n. st.) à Ambroise Perret et Jacques Chanterel. La tribune n'offre rien de très remarquable, mais le jubé, avec son ordre antique de huit colonnes reliées deux à deux par des arceaux à jour garnis de balustres et d'écussons royaux, son soubassement à hauteur d'appui, son architrave, sa frise, sa corniche, son grand fronton surmonté du Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, fait honneur au savant disciple de Vitruve. Quant à l'oratoire de Henri II, c'est une petite merveille. De l'Orme fait clore la chapelle jusqu'au cintre de la voûte par un ordre de huit colonnes entre lesquelles s'ouvre une porte à balustres avec deux grands candélabres à l'antique enrichis de masques, de cuirs roulés, de grotesques, dressés dans l'entre-colonnement à droite et à gauche. Un autre candélabre surmonte

1. « Bois d'Allemaigne », imprime M. Roy. Nous pensons qu'il faut comprendre *bois d'Allemarche* [Danemark], que le *Glossaire* de V. Gay assimile au chêne de Hollande, en donnant plusieurs textes de 1345 à 1527.

Digitized by Google

le fronton en demi-cintre, et le vide restant jusqu'à la voûte est rempli par une grande architrave, frise et corniche à jour, d'ordre dorique, avec les armoiries et ordres du roi. L'intérieur de l'oratoire est orné de colonnes à demi engagées, dressées sur un stylobate, à intervalle de quatre pieds, et encadrant de grands panneaux de peinture. Au-dessus règne une frise dorique enrichie de victoires, de trophées et autres embellissements terminés par une corniche. Un lambris pour la voûte et un autel complètent la décoration de cet oratoire royal[1].

D'autres travaux à Fontainebleau présentent moins d'intérêt. C'est un ouvrage de maçonnerie destiné à consolider la galerie d'Ulysse en bouchant un sur deux des arceaux qui la supportent (19 mai 1551, n. st.); c'est la reconstruction des façades du château sur la cour de la Fontaine et sur la grande basse-cour commencée dès 1558[2]; c'est l'aménagement d'un vestibule pour la salle du roi, que le coup de lance de Montgommery laisse inachevé. Mais on ne peut passer sous silence la menuiserie de l'armurerie royale que l'infatigable tailleur de bois Ambroise Perret est chargé de lambrisser à l'antique avec pilastres, architraves, frises, corniches et frontons surmontés de têtes de chevaux grandeur naturelle alternant avec des têtes de chiens (3 avril 1559).

Tous ces ouvrages n'empêchent pas de l'Orme, à Fontainebleau même, de mettre son talent au service des particuliers. Il est vrai qu'il s'agit de la favorite du roi. Le 14 juin 1550, il passe marché avec Antoine Jacquet, dit de Grenoble, maître maçon à Fontainebleau, pour élever un corps de bâtiment que Diane de Poitiers veut ajouter à son hôtel. Il s'agit d'une construction d'environ onze mètres au carré, à deux étages. On ignore l'emplacement de cet hôtel qu'on peut supposer voisin du château[3]. Un

1. Rien ne reste de cette décoration entièrement refaite sous Louis XIV.

2. Marché du 23 août 1558. Le Primatice, après la mort de Henri II, modifia le plan de de l'Orme. Cf. le dessin de Du Cerceau.

3. M. Roy n'a pas déterminé davantage l'emplacement de l'hôtel

Digitized by Google

peu plus tard, le frère du grand architecte, Jean de l'Orme, dirige la restauration et l'agrandissement de l'hôtel de Jean Bertrand, garde des sceaux (1555).

III.

Nous n'avons rien de nouveau à présenter sur les multiples travaux du surintendant aux autres bâtiments royaux, Saint-Germain-en-Laye, la Muette de Saint-Germain, Villers-Cotterets[1], Madrid, Saint-Léger, Folembray, Coucy, les Tournelles, l'Arsenal, mais nous sommes plus heureux pour la Sainte-Chapelle du château de Vincennes où on ne signalait l'intervention de Ph. de l'Orme que dans le curieux achèvement des voûtes en style gothique. Mais outre ce travail, qu'on peut supposer terminé par Jehan de la Gente[2] en juin 1549, quand le peintre Charles Carmoy entreprend la décoration des clefs de voûte[3], de l'Orme fait dresser une tribune, garnit le chœur de stalles et de vitraux et élève un perron devant le grand portail.

La tribune, confiée à Jehan de la Gente, — M. Roy y voit un jubé, mais le terme de « polpitre[4] » sous la plume de de l'Orme désigne expressément une tribune, — est élevée sur voûtes d'ogives de toute la largeur de la chapelle, avec une balustrade faite de quatre compartiments à claire-voie et de deux compartiments pleins du côté des piliers de la chapelle, séparés par des pilastres avec bases et chapiteaux (19 mars 1550, n. st.)[5]. La maçonnerie est terminée

que le cardinal du Bellay possédait à Fontainebleau, à côté de celui de Jean Bertrand, garde des sceaux, en 1547.

1. Signalons cependant dans l'*Architecture* de 1912 un article de M. Nizet : *La chapelle de Philibert de l'Orme à Villers-Cotterets*, avec planche.

2. C'est ce maître maçon, demeurant à la Pissotte, près de Vincennes, qui construit l'hôtel particulier de Ph. de l'Orme, rue de la Cérisaie (4 octobre 1554). Rappelons que le *Vieux-Paris* de L.-V. Dufour consacre une notice et une eau-forte à ce logis fameux.

3. Cf. H. Clouzot, *Charles Carmoy*, *loc. cit.*

4. Latin *pulpitum*, estrade. Encore du jargon savant! Voir dans l'*Instruction* « le pulpitre de Fontainebleau ».

5. Cette tribune est placée sans doute au-dessus de la porte d'en-

Digitized by Google

le 4 juin lorsque Jehan Allemant, maître des œuvres du roi en charpenterie, passe marché pour établir le plancher.

C'est Sibec de Carpi, le menuisier de Fontainebleau, qui, outre le grand portail et différentes portes de la chapelle, est chargé de la décoration du chœur imaginée par de l'Orme dans un irréprochable dessin architectonique. A droite et à gauche, sur une plate-forme de chêne, s'élève un double rang de stalles hautes et basses, contenant chacun vingt et un sièges : le premier à droite, en face du maître-autel, plus élevé, sculpté et doré, est destiné à recevoir le roi. Le chœur est fermé par une porte encadrée d'une architrave et surmontée d'une frise, d'une corniche et d'un fronton portant, comme à Fontainebleau, le Crucifix entre la Vierge et saint Jean. La clôture, de chaque côté, est complétée par une cloison faite de panneaux encadrés par des pilastres avec bases, chapiteaux, architraves, frises, corniches, et un autel porté sur des balustres au milieu de chaque cloison (20 octobre 1550)[1].

Quant au perron monumental, confié à Jehan de la Gente (8 janvier 1551, n. st.), il ne présente aucune particularité. Il comporte un grand palier en terrasse de douze mètres de longueur sur trois mètres environ de largeur. On descend par six marches droites à un second palier de forme ovale, d'où rayonnent en s'évasant jusqu'au sol quatre marches de même forme.

Restent les vitraux de la chapelle, où l'intervention de Philibert de l'Orme nous est révélée par un marché inédit du 15 avril 1551 comprenant les cinq grandes fenêtres du chœur. C'est au verrier Nicolas Beaurain, fournisseur attitré des bâtiments royaux à Fontainebleau, à Saint-Germain, à Villers-Cotterets, aux Tournelles et même au

trée, car dans le marché du 20 octobre suivant Sibec de Carpy s'engage à faire deux portes « dedens led. viz [du pupitre] en sortant sur la terrasse au dessus de la grand porte ». Le même marché comprend la construction de deux étages de voûte dans la petite chapelle du Trésor.

1. L'existence de cette clôture est incompatible avec celle d'un jubé sur le même emplacement.

Digitized by Google

Louvre, que l'architecte confie l'exécution des belles verrières, encore en place malgré de fâcheuses restaurations, et qui représentent les *Visions de l'Apocalypse à l'approche du Jugement dernier*. Mais Beaurain n'est qu'un entrepreneur, qui pose aussi bien des verres blancs à 4 sous 6 deniers le pied que des vitraux peints à 20 sous. Il travaille d'après « les pourtraictz et patrons » que lui fournit de l'Orme. De qui sont ces cartons? De Jean Cousin, selon une tradition qui ne semble pas antérieure au XVIIIe siècle. De Claude Baudouin, selon Félibien et le Vieil. Du Petit Bernard, pourrait-on dire aussi, sur la similitude des scènes figurées, si les *Quadrins historiques de la Bible* et les *Figures du Nouveau Testament* avaient paru avant 1553[1]. En tout cas, nous n'irons pas, comme M. Roy, jusqu'à en faire honneur à Philibert de l'Orme, malgré notre admiration, nous dirions volontiers notre partialité, pour ce véritable esprit de la Renaissance au talent si varié et si encyclopédique. Tant que nous n'aurons pas un point de comparaison sous les yeux, il nous sera permis de douter des talents en peinture de l'auteur de l'*Architecture*. Certes, il en savait assez pour présenter des plans et des patrons à ses entrepreneurs. Il connaissait la stéréotomie mieux qu'homme de son temps et n'avait pas de rival pour dessiner les ordres et la décoration néo-classique. Mais tout cela c'est du dessin d'architecte, qui, même dans ses propres livres, — le seul terrain où nous puissions nous placer pour le juger, — laisse parfois à désirer. De l'Orme s'en rend si bien compte qu'il en rejette la faute sur les graveurs, les « tailleurs » qui ont trahi sa pensée et déformé son dessin. Ses deux fameuses compositions du bon et du

1. Ce n'est cependant pas une condition éliminatoire. Il a fallu peut-être plus de deux ans pour la gravure de l'œuvre de Bernard Salomon. D'autre part, nous savons que de l'Orme avait pu faire un appel antérieur au talent de Cousin comme peintre-verrier pour la chapelle de l'hôpital des Orfèvres (12 juillet et 29 novembre 1557). Les marchés stipulent que ces vitraux seront établis par Jacques Aubry, maître vitrier à Paris, « selon et ensuivant le portrait qui sera fait par Me Jehan Cousin ou autre tel qu'il plaira ». *Note sur la chapelle des Orfèvres*, par le baron Pichon, p. 95 et suiv.

Digitized by Google

mauvais architecte sont d'une puérilité désespérante. Seul son portrait peut passer pour une belle page, mais il est bien improbable qu'il soit de sa main. Que l'architecte, nous dit-il, « sache la portaicture pour faire voir et donner à entendre à un chacun par figures et dessins les œuvres qu'il aura à faire », mais qu'il se garde de tout modèle fardé, « enrichi de peinture ou doré d'or moulu ou illustré de couleurs ». Il ne saurait plus clairement avouer son incompétence en peinture.

Nous voulons donc bien que de l'Orme ait joint un croquis d'architecte au marché de 1551. Mais qu'il soit l'auteur de ces belles compositions, non plus que de l'ornementation de l'urne des Hautes-Bruyères, voilà ce que nous avons le plus de peine à admettre.

IV.

Il nous reste à mentionner une autre commande artistique du surintendant, celle de la statue de François Ier, destinée à figurer dans la grande salle du Palais. Nous en connaissions le sculpteur, Pierre Bontemps, et le peintre, Guillaume Rondet (*Comptes des Bâtiments*). Nous n'avions pas la preuve de l'intervention du surintendant. Le marché du 14 janvier 1556 (n. st.), retrouvé par M. Roy, a l'avantage de fixer ce point capital et de rectifier en même temps une mauvaise leçon des *Comptes*. Il ne s'agit pas d'une statue de bois, comme l'a transcrit Félibien, mais d'une « stature debout de 6 à 7 pieds de hault, faicte de relief, de pierre tendre de Vernon ». De plus, ce nouveau texte prouve que nous avons eu raison de rapporter à de l'Orme la lettre de Catherine de Médicis du 3 juillet 1563 adressée « à M. de Saint-Siergues pour les effigies des feuz roys Henry et François II[1] ». Non seulement Catherine rappelle à son correspondant qu'il a fait « faire celle du feu roy (mon beau-père) », mais elle lui recommande « de prendre

1. H. Clouzot, *loc. cit.*, p. 75-76. Remarquons en passant que l'édition des *Lettres de Catherine de Médicis*, à laquelle se réfère M. Roy, ne fait pas le rapprochement. *Cuique suum*.

Digitized by Google

garde à ce que l'on a accoustumé faire aux roys qui ont esté belliqueux et conquérans, lesquelz ont accoustumé d'avoir les mains haultes pour tesmoigner qu'ils n'ont esté oyseux ». De l'Orme avait écrit dans son marché : « La figure dud. feu roy Françoys, accoustré d'habitz royaulx enrichiz de ce qu'ilz descient, *ayant les mains levées* tenant en la main dextre ung sceptre et en l'autre une main de justice et tout ainsi que les *predecesseurs roys ont accoustumé d'estre.* »

Bontemps fut-il chargé de cette nouvelle commande? Rien ne nous autorise à le penser. Mais comme toutes les statues de la grande salle ont péri dans l'incendie de 1618, nous n'avons pas beaucoup à regretter notre incertitude. Il n'en est pas de même d'une autre conjecture de M. Roy, qui mérite la peine d'être discutée et qui intéresse tout particulièrement les lecteurs de la *Revue du XVIe siècle.* Il s'agit du monument de Guillaume du Bellay, à la cathédrale du Mans, dont l'auteur est resté inconnu.

M. Roy propose d'y reconnaître le ciseau de Pierre Bontemps.

L'idée est ingénieuse, surtout si l'on pouvait prouver que le dessin général du monument, tel que nous l'a conservé Gaignières, a été demandé par Jean du Bellay à Philibert de l'Orme[1]. Tout dans l'ordonnance classique de cet élégant et riche entourage, ses pilastres, ses deux termes, son fronton semi-circulaire, sa large architrave, surmontée d'un second fronton brisé, rappelle les projets de décoration dont nous avons relevé les détails à Fontainebleau ou à Vincennes. Mais il ne suffit pas de montrer combien de raisons le cardinal avait de demander ce dessin à l'architecte de Saint-Maur. Il faudrait en donner la preuve. On pourrait beaucoup plus logiquement conclure à la négative d'après le silence gardé par de l'Orme dans son *Instruction* et dans ses œuvres sur un ouvrage aussi

1. Cf. Palustre, *Monuments d'art de la ville du Mans, Gazette des beaux-arts*, 1886, p. 304.

Digitized by Google

important. L'architecte du roi Mégiste n'était pas homme à se taire par modestie.

Quant à la ressemblance entre la figure de Langey et celle de Charles de Magny[1], que M. Roy, grâce à un document du 26 juin 1557, restitue sans contexte à Pierre Bontemps, nous avouons qu'elle ne nous frappe guère. La figure couchée du Mans en rappelle bien une autre, mais c'est celle de l'amiral Chabot, au musée du Louvre, et M. Roy a prouvé qu'elle était de Jean Cousin le père. Si l'on voulait donc risquer une conjecture, ce qui, à notre avis et dans l'état de la question, serait prématuré, c'est à Jean Cousin qu'on devrait attribuer cette magnifique sculpture, aussi supérieure que les gisants de Saint-Denis aux œuvres incontestables de Bontemps.

V.

La biographie de Philibert de l'Orme a gagné aussi aux découvertes de M. Roy. On sait maintenant que sa mère ne s'appelait pas Isabeau Platton, comme nous l'avons dit d'après les érudits lyonnais, mais bien Louise Revenu[2]. On sait également que sa sœur Anne épousa avant 1550 Guillaume Chalon, tailleur de pierre à Paris. Mais les deux époux moururent sans doute sans enfants avant l'architecte des Tuileries, car ils ne sont pas cités dans son testament, bien qu'il ait employé Chalon de 1548 à 1550 à visiter les Bâtiments du roi, puis en 1557-1558 à tailler les marbres et à maçonner les murs de la sépulture de Saint-Denis[3], et qu'il lui ait fait donner, le 24 février 1552, l'intérim de la charge de maître général des œuvres de maçonnerie de France, en l'absence de son frère Jean, alors en

1. Musée du Louvre.

2. Elle survécut sans doute à son mari, car sa succession ne fut réglée que le 18 février 1550 entre ses enfants. L'absence parmi les copartageants de Jeanne de l'Orme peut faire songer à un premier mariage de Jean Ier de l'Orme avec Isabeau Platton.

3. De l'Orme avait pour secrétaire Étienne Revenu, évidemment un parent de la branche maternelle (acte du 3 janvier 1557, n. st.).

Digitized by Google

Italie auprès de Paul de Thermes, gouverneur du Piémont[1].

Un autre point se trouve éclairci : la date de construction de l'hôtel particulier du surintendant, rue de la Cérisaie, et le nom de l'entrepreneur. C'est à l'habile édificateur des voûtes de Vincennes, Jehan de la Gente, le maître maçon de la Pissotte, que de l'Orme confie un ouvrage qui devait tant lui tenir à cœur (4 octobre 1554). Mais de la Gente meurt avant d'avoir commencé les travaux, et Nicolas Potier, maître maçon à Paris, rue de la Harpe, reprend son marché (27 février 1555, n. st.). L'acte présente cette particularité que Philibert de l'Orme, généralement désigné sous le nom d'abbé d'Ivry, conseiller aumônier-ordinaire et architecte du roi, y reçoit le titre de « R. P. en Dieu », ce qui n'éclaircit pas beaucoup la question de savoir si le révérend abbé, malgré tous ses bénéfices ecclésiastiques, a jamais été autre chose qu'un clerc du diocèse de Lyon, bachelier en théologie. Ajoutons cependant, — encore un fait nouveau! — que lorsque Henri II donne à son architecte, le 26 juin 1556, une charge de conseiller au Parlement de Paris, il le nomme à un office de conseiller clerc, c'est-à-dire ecclésiastique[2].

Tout cela n'est rien auprès d'une mystérieuse affaire qui vient encore compliquer les circonstances, déjà si mal expliquées, de la disgrâce de Philibert de l'Orme à la mort de Henri II.

Le 10 juillet 1559, l'architecte d'Anet perd son maître et protecteur. Deux jours après, le Primatice le remplace à la surintendance des Bâtiments. Voilà les faits. Ajoutons-y les doléances de la victime en dix endroits de ses livres sur sa disgrâce et sur l'accusation de concussion qui l'accompagne ou plutôt la suit, et nous aurons tout le dossier de l'affaire. Or, voici qu'il s'y ajoute un incident tragique qui pourrait bien prouver que de l'Orme ne comparut pas seulement en justice pour une question d'argent.

1. Cf. *Comptes des Bâtiments*, t. I, p. 273, et H. Clouzot, *loc. cit.*, p. 39, 59. C'était la charge de Gilles le Breton, décédé.

2. De l'Orme s'empressa de le céder le 13 juin 1557, moyennant 2,400 écus, à Anne du Bourg, docteur régent en l'université d'Orléans.

Digitized by Google

Le vendredi 14 juillet 1559, deux jours après la révocation, une altercation violente survient entre les frères de l'Orme et certains de leurs ennemis. Deux d'entre eux, André Hanon, brodeur suivant la cour, et Martin Le Goix, peintre à Paris, payent de leur vie leur insolence. Un troisième, Michel Rigot, compagnon brodeur, s'en tire avec des coups et blessures. Le prévôt de l'hôtel, ou grand prévôt, qui seul a compétence pour connaître des délits et procès survenus entre les gens de la cour, entame sur-le-champ une procédure contre Jean de l'Orme, et probablement contre Philibert, qui sont condamnés pour homicide. La sentence est prononcée sans doute par défaut, car c'est seulement plusieurs mois plus tard que Jean de l'Orme, après avoir désintéressé les héritiers des victimes et obtenu des lettres de rémission, se constitue prisonnier au Fort-l'Évêque pour en demander l'entérinement, en même temps que sa confrontation avec les témoins. Dans l'intervalle, il est probable que les deux frères se sont cachés et ont fait agir leurs amis auprès de puissants protecteurs, Catherine de Médicis en tête, très probablement.

Les héritiers, — nous dirions aujourd'hui la partie civile, — avaient cédé leurs droits à un peintre de la reine-mère, Nicolas Rebours, assez peu accommodant de son naturel, puisqu'il avait donné déjà un coup d'épée, dans une discussion futile, à un certain Lyennin Thibault, qui en était trépassé[1]. Mais les amis des frères de l'Orme font sans doute intervenir la reine-mère, et le 5 août Rebours cède la place à Mathurin Bon, serrurier du roi, depuis longtemps le collaborateur attitré des travaux d'art de Philibert de l'Orme. La cession est faite pour le prix total de 798 écus d'or, 50 s. 4 d. t., qui représente évidemment le prix du désistement des plaignants.

L'affaire en reste là, quoique, le 6 décembre 1559, Jean de l'Orme, peut-être encore prisonnier au Fort-l'Évêque, constitue procureur pour répondre à une assignation à comparaître au Conseil privé, et proteste qu'il n'a jamais

1. Lettres de rémission d'octobre 1549.

Digitized by Google

interjeté appel de la sentence du grand prévôt au Parlement de Paris ni ailleurs.

Quant à la démission de maître des comptes de Philibert de l'Orme, que nous avions relevée le 17 juillet 1559, elle n'est pas, comme tout portait à le croire, une conséquence de l'événement. Dès le 16 juin, avant la mort du roi, le surintendant avait vendu son office à Jean Morin, contrôleur extraordinaire des guerres en Picardie, Boulonnais et Artois, moyennant la somme de 17,600 livres tournois, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Un dernier point. A sa mort, de l'Orme est propriétaire de l'hôtel d'Étampes qu'il lègue à sa sœur Jeanne, en même temps que sa maison de la rue Cérisaie. Ce testament, dont personne n'a mis l'authenticité en doute, bien que la découverte en remonte à Benjamin Fillon, nous a fait croire que de l'Orme tenait l'hôtel des libéralités de Henri II. Or, il semble n'en avoir été que locataire. L'hôtel « neuf » lui est donné à bail pour six ans en 1547, avec prorogation de neuf ans le 19 août 1551 (Roy, *Pierre Bontemps*, p. 8). Le 23 janvier 1554, lors de l'aliénation de cette partie du domaine royal, il devient adjudicataire moyennant 80 l. t. d'un « vieil édifice ruineux et enclavé dans la maison du vidasme de Chartres », emplacement de son futur logis. L'hôtel d'Étampes, avec la grange de trois travées où s'achève la sépulture du « roy derrein decedé », devient la propriété de Diane de Poitiers le 3 janvier 1555 pour 6,540 l. t.[1]. Le 8 février suivant, de l'Orme déclare devant notaires que depuis qu'il demeure à l'hôtel il y a fait plus de 2,000 livres de réparations sans avoir été remboursé (*loc. cit.*). Tout porte à croire que la favorite céda peu de temps après son marché à son architecte pour le payer d'une partie de ses travaux à Fontainebleau ou à Anet.

Henri Clouzot.

1. Cf. Léon Mirot, *La formation et le démembrement de l'hôtel Saint-Pol* (*La Cité*, octobre 1916, p. 316), d'après Arch. nat., Q[1] 1269.

Digitized by Google

LE
« TIMBRE » DE PANTAGRUEL
A BOURGES

Notre confrère M. Antoine Thomas a fait récemment à la Société des Antiquaires du Centre une communication qui intéresse grandement nos études et dont il veut bien nous autoriser à reproduire ici un extrait[1]. Parmi les documents originaux soustraits aux archives de la Chambre des comptes de Paris, que le savant Étienne Baluze avait recueillis dans sa collection, figure le compte de Hugues Gouhaut, bailli de Bourges, pour le terme de la Chandeleur 1304 (nouv. style 1305) et de l'Ascension 1305, dont le texte est encore inédit[2]. Au chapitre des dépenses, on lit l'article suivant :

Pro scutella gigant[is][3] lapidea, que a loco suo, ubi a tanto tempore, quod de contrario non extitit memoria, extiterat[4], amota fuerat et portata versus turrim d'*Orbendele*, facienda reparari in palacio, in loco antiquo suo, pro eo quod, semel

1. Cette communication doit paraître dans le vol. des *Mémoires* de cette Société, en cours d'impression, sous ce titre : *La tour d'Orbandèle à Bourges en 1304-1305*.

2. Bibl. nat., coll. Baluze 394, feuillet 695, n° 39 r°. Ce compte a été signalé par Léopold Delisle dans sa notice sur Hugues Gouhaut, *Rec. des hist. des Gaules*, t. XXIV (1904), préface, p. 186, n. 15.

3. Le ms. porte : *gigant*, avec une abréviation suspensive. On peut lire *gigantis* ou *gigantea;* mais la première forme doit être préférée, car il est évident que le latin traduit une expression française du temps qui devait être « l'écuelle du géant ».

4. Entre *memoria* et *extiterat*, on lit, en abrégé, *nec;* cette conjonction, qui trouble le sens de la phrase, nous paraît devoir être supprimée.

Digitized by Google

in anno a clamatoribus vinorum impleta est vino quod datum est[1] pauperibus, qui defraudabantur super hoc, x s[olidi][2].

Cet article peut être traduit ainsi :

Pour faire replacer au Palais, à sa place ancienne, l'écuelle de pierre du géant qui y était depuis tant de temps qu'il n'existe pas de mémoire du contraire, laquelle avait été enlevée et transportée du côté de la tour d'Orbendèle[3], parce que, une fois par an, les crieurs du vin la remplissent de vin destiné aux pauvres, lesquels se trouvaient lésés par là, dix sous.

Notre confrère M. Jacques Soyer, archiviste du Loiret, informé de la communication de M. Thomas, lui fit remarquer que ce passage du compte offrait un très vif intérêt pour le commentaire d'un passage bien connu du *Pantagruel*, chap. IV, où Rabelais, parlant de la première enfance de son héros, dit ceci :

Et luy bailloit on la dicte bouillie en un grand timbre qui est encores de present à Bourges près du palays, mais les dentz luy estoient desjà tant crues et fortifiées qu'il en rompit dudict tymbre un grand morceau, comme très bien apparoist.

M. Soyer, qui avait eu l'occasion de relever ce passage du *Pantagruel* dans son excellente *Topographie rabelaisienne* (Berry et Orléanais) publiée dans la *Revue des Études rabelaisiennes* de 1909 (voir p. 70), ne manqua pas alors d'appeler l'attention sur ce timbre (auge, cuve), en

1. Entre *est* et *pauperibus*, on a ajouté après coup : *vino quod*. Cette addition est manifestement oiseuse.

2. *Loc. laud.*, n° 41 r°.

3. Ce nom d'*Orbendèle* se retrouve, avec de légères variantes, au Mans, à Auxerre, à Sens et à Chalon-sur-Saône (voir Adrien Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907, p. 280, n. 4). Le texte publié par M. Thomas prouve que Bourges a possédé aussi une tour de ce nom. Il est évident que le compte de Hugues Gouhaut nous fournit la forme primitive du nom de cette tour. Hip. Boyer, dans son mémoire *Les enceintes de Bourges* (dans *Mém. de la Soc. acad. du Cher*, 4e série, 5e vol., p. 86-87), a cité un texte qu'il attribue au XIIIe siècle, mais qui doit être beaucoup plus récent, où il est question de « la Tour *Bandelle* ou tour vieille ».

Digitized by Google

faisant remarquer qu'il était peut-être un des bassins des thermes romains découverts près du palais ducal de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne (aujourd'hui la préfecture du Cher).

On voit que la découverte est curieuse; une fois de plus, le réalisme de Rabelais nous apparaît. Le « timbre » de Pantagruel a existé, et il a même une histoire. Le texte de 1305 nous apprend que « l'écuelle de pierre du géant » servait, une fois par an, à contenir le vin que l'on distribuait aux pauvres; cette utilisation semble bien indiquer que la cuve n'était pas encore cassée à ce moment-là. En tout cas, il lui manquait un grand morceau lorsque Rabelais la vit, vers 1530 ou environ. L'enlèvement de la pierre se rattache-t-il à des faits analogues à ceux qui donnèrent à Villon l'occasion d'écrire son roman du Pet-au-Diable? Peut-être la découverte d'un texte nouveau nous renseignera-t-elle, quelque jour, sur ce point.

Il peut être intéressant de rechercher s'il existe un autre emploi du mot timbre, avec la signification d'auge ou bassin, dans les œuvres de Rabelais. Nous rencontrons ce mot au début du chap. XLV, du Ve livre : « Bacbuc jettans ne sçay quoy dedans le timbre, dont soudain fut l'ébulition de l'eau restaincte, mena Panurge au temple major, au lieu central, auquel estoit la vivifique fontaine. » Le mot se trouve donc ici avec la même acception que dans le livre II, ce qui constitue sans doute un indice utile à relever pour l'étude de l'authenticité du Ve livre. Notons, en outre, que l'on désigne toujours en Poitou, en Saintonge et en Angoumois, sous le nom de timbre, le bassin ou auge rectangulaire qui se trouve près du puits et où viennent se désaltérer les animaux de la ferme : en aucun cas, m'assure un Poitevin de la région de Poitiers, ce récipient n'est appelé une auge, même de nos jours[1]. Il nous reste à

1. Le mot *timbre* ne figure pas dans le *Glossaire du Centre de la France* de Jaubert, éd. de 1864 et suppl. de 1869. Godefroy, dans son *Dict. de l'ancienne langue française*, v° *timbre*, cite trois exemples de l'emploi de ce mot dans le sens de « bassin ou récipient »; un de

Digitized by Google

remercier, en terminant, nos deux confrères de la nouvelle et précieuse contribution qu'ils viennent d'apporter à nos études.

Abel LEFRANC.

Binet, *Merveilles de Nature,* éd. de 1622, et deux de Jean Bouchet, écrivain poitevin, ami de Rabelais, dans *Les Triumphes de la Noble Dame,* fol. 92 v°, éd. de 1530. Il donne un autre texte de Guillaume Bouchet, autre écrivain poitevin, pris dans les *Serées*, éd. Roybet, t. I, p. 80, et celui du V° livre du *Pantagruel*, avec le sens de « vase, cruche »; mais cette acception du mot *timbre* nous paraît plus que douteuse; elle est certainement fausse en ce qui touche la citation du V° livre de Rabelais, reproduite plus haut. Il semble bien que l'emploi du mot *timbre* avec le sens de « bassin » soit limité à peu près au Poitou, à l'Angoumois et à la Saintonge. Reste à expliquer pourquoi E. Binet en a aussi fait usage. Sur l'étymologie, voir Antoine Thomas, *Nouveaux essais de philologie française* (Paris, 1905), p. 214. — Au moment où nous revoyons l'épreuve du présent article, un de nos auditeurs du Collège de France nous fait remarquer que le mot *timbre* doit se rencontrer encore en Saumurois, avec l'acception d' « auge ». On sait que le Saumurois confine au Chinonais et que Rabelais séjourna sûrement à Chavigny-en-Vallée, à quelques kilomètres de Saumur.

Digitized by Google

UNE SOURCE

DE LA

BERGERIE DE REMY BELLEAU

On trouve dans les *Morceaux choisis du XVIe siècle*, de Darmesteter et Hatzfeld (6e éd., revue et corrigée, 1896, p. 239), un fragment de la *Bergerie* de Belleau, sous le titre de *L'amour oiseau;* au bas de la page, une note nous apprend que ce morceau est imité de la 2e idylle de Bion, qui aurait également servi de modèle à Baïf. Il n'est pas douteux que Baïf ait emprunté à Bion le sujet d'une pièce de ses *Passe-temps*, mais entre les vers de Belleau et l'idylle de Bion, il existe des différences marquées. Le poète grec nous montre un jeune oiseleur, qui aperçoit par hasard l'Amour posé sur une branche; dans son ignorance, il le prend pour un oiseau et essaie vainement de le prendre. Il va conter son insuccès à un vieux paysan et lui fait voir l'oiseau rebelle; le vieillard sourit et lui conseille de fuir cette bête méchante, qui viendra d'elle-même auprès de l'oiseleur, quand il sera devenu un homme.

Dans la *Bergerie*, c'est au vieillard que l'Amour apparaît; il craint que ce bel enfant n'abîme ses fleurs, et il court après lui sans pouvoir l'atteindre. Mais l'enfant le rassure, lui montre l'herbe qui n'est pas courbée sous ses pieds, le ruisseau qui reste pur malgré ses ébats dans l'eau, les fleurs jamais flétries :

A ces marques tu peux aisément *me* connaître.

Il est l'Amour, et autrefois il l'a rendu heureux en compagnie de son amie; en descendant sur la terre, il a pour

Digitized by Google

but d'apporter le bonheur aux amoureux. Chez Belleau, l'Amour change de rôle, il se révèle bienfaisant.

En réalité, comme je l'ai indiqué dans une conférence faite à l'École des Hautes-Études en janvier 1916, c'est à Longus qu'il faut attribuer l'origine des vers de Belleau : celui-ci a imité de trop près la traduction de Longus écrite par Amyot pour qu'il soit possible d'hésiter. Il apparaîtra aussi à la lecture que ses dettes à l'égard de Longus ne se bornent pas à ce fragment; non seulement presque tout le reste du poème est formé de morceaux de la traduction d'Amyot, adaptés et mis en vers, mais en trois autres endroits de la *Bergerie* l'on retrouve l'imitation des *Amours pastorales de Daphnis et de Chloé*. Ces emprunts, dont l'étendue est considérable, — environ trois cents vers tirés d'au moins dix passages de Longus, — nous font saisir sur le vif l'imitation chez Belleau. Ils ne sont mentionnés en France ni dans les éditions complètes de Belleau (Gouverneur, Marty-Laveaux), ni dans les recueils de morceaux choisis (*Les Amours*..., éd. Van Bever; *Livre d'or de Remy Belleau;* Villey, *Les sources d'idées au XVIe siècle*, etc.), ni dans les notices et les articles sur Belleau que j'ai pu consulter[1].

En Allemagne, M. Hermann Wagner[2] a consacré quelques lignes de sa dissertation à établir un rapprochement entre trois passages de Longus et trois poèmes de la *Bergerie*. Je m'étonne de la timidité de ses affirmations : « an einigen Stellen, écrit-il page 19, *scheint* est fast, als ob der Dichter die « Pastoralen des Longus », « Daphnis und Chloë » (*vielleicht* in der Uebersetzung von Amyot 1559) vor sich gehabt hätte ».

En Italie enfin, Massarengo cite un vers du poème de

1. M. Chamard, professeur à la Faculté des lettres de Paris, m'apprend que M. Mistler a composé pour le diplôme d'études supérieures, qu'il a obtenu en juin 1916, un mémoire sur la *Bergerie* de Belleau et que l'influence exercée sur Belleau par le traducteur de Longus ne lui a pas échappé.

2. *Remy Belleau und seine Werke*. Leipzig, 1890.

Digitized by Google

l'Hyver, qui lui semble imité de Sannazar (*Arcadie*, 5e prose : « e'l cristato gallo ») :

Car si tost que l'oyseau à la creste pourpree.

Bien que cette périphrase fût alors couramment employée dans la poésie française (*Bergerie*, 2e journée. *Le sifflet :* « Par toy l'oiseau à la creste pourpree »), il est possible que Belleau ait pensé à *cristato;* mais c'est à Longus qu'il a emprunté toute cette partie du poème, où le chant du coq appelle les paysans à l'ouvrage. M. Torraca[1], énumérant les sources du *Chant pastoral de la paix*, renvoie seulement à Théocrite, Virgile et Sannazar; il oublie Longus, qui là aussi a fourni quelques vers.

Voici d'abord un relevé de ces emprunts; je les ai rangés dans l'ordre chronologique.

* * *

En 1565, six ans après l'apparition de la traduction de Longus faite par Amyot, Belleau publiait la *Bergerie*. C'est un ouvrage écrit partie en prose, partie en vers; les poèmes que l'on y trouve glorifient pour la plupart la maison de Lorraine, et l'action se passe à l'intérieur ou aux alentours du château de Joinville, résidence de la princesse douairière de Lorraine. Une dizaine de ces poèmes avaient déjà paru séparément. En 1572, Belleau rééditait sous le nom de *Première journée de la Bergerie* le livre de 1565, en y apportant quelques changements et beaucoup d'augmentations, et la même année il publiait une copieuse *Seconde journée*.

Ainsi donc il faut considérer l'œuvre pastorale de Belleau sous trois formes : de 1558 à 1563 les poèmes isolés, — en 1565 un premier essai de coordination[2], — en 1572, la tentative ayant réussi, un roman pastoral en deux journées. Le premier état est peu connu; les plaquettes qui renferment

1. *Gl' imitatori stranieri di Jacopo Sannazaro*. 1882.
2. Dès 1565, il comptait écrire une seconde journée : voy. éd. de 1565, p. 127.

Digitized by Google

ces poèmes sont rares, et les éditions Gouverneur et Marty-Laveaux ne donnent qu'une idée incomplète de leur contenu. Cependant j'ai pu lire celle d'entre elles qui intéresse cette étude; elle est intitulée : *Chant pastoral de la paix*, elle a paru en 1559, et son privilège est daté du 11 juin 1557. Contemporaine de la traduction d'Amyot, cette plaquette ne contient naturellement pas les vers imités de Longus, qui figurent dans l'édition de 1565, à la page 10.

Dans la *Bergerie* de 1565, on trouve comme imitations de Longus deux poèmes formant chacun un tout et intitulés : *L'Esté* et *Description des vendanges*, et en outre deux courts passages. Les poèmes seront étudiés plus loin, sous leur forme définitive. Le premier passage, page 10, fait partie d'un poème qui explique le sujet d'une peinture du château et dont les vers sont tracés au pinceau sur les troncs d'arbres qui y sont peints. C'est un dialogue entre deux bergers, Francin et Charlot, qui, à la manière des bergers de la *1re Bucolique*, se lamentent sur les malheurs du temps. Dans le *Chant pastoral* de 1559 et dans l'édition de 1572, les bergers sont au nombre de trois et s'appellent Perot, Thoinet ou Tenot, Bellin ou Bellot; la plupart des discours sont les mêmes dans ces trois éditions; toutefois, le passage suivant, qui est imité de Longus, manque, et pour cause, en 1559 et n'a pas été employé en 1572. Francin raconte à Charlot que son jardin a été dévasté; c'est un spectacle navrant, les abeilles volent autour des plantes saccagées. Dans sa douleur, le berger s'adresse directement à ses arbres fruitiers, à ses lis, ses œillets, ses « roses gourfoulees » :

> Le printems fleurira, et vous mes belles fleurs
> Point vous ne fleurirez peintes de vos couleurs.

Et quand ce sera l'été, ses plantes ne porteront ni feuilles, ni fruits; et pendant l'automne Francin ne trouvera pas une seule fleur à offrir aux Nymphes et à Pan. Là-dessus, Charlot reprend la parole, et tous deux se désolent.

C'est au IVe livre de Longus que l'on trouve la dévas-

Digitized by Google

tation d'un jardin et les lamentations du jardinier, qui ont servi de modèle à Remy Belleau : le bouvier Lapes, irrité de voir Chloé fiancée à Daphnis, est venu pendant la nuit dans le jardin que Lamon, père supposé de Daphnis, cultive pour son maître Dionysophanes. Lapes arrache ou saccage tout, afin que Dionysophanes, qui doit bientôt visiter ses propriétés, punisse Lamon et refuse son consentement au mariage projeté. Lamon le lendemain constate le dommage, il se lamente et se croit déjà perdu ; heureusement un serviteur de Dionysophanes arrangera les choses. Belleau a trouvé les abeilles au feuillet 66 de la traduction de 1559 ; il a laissé de côté ce trait un peu précieux du sophiste grec : « les abeilles volletoyent... en murmurant..., comme si elles eussent lamenté ce desgast » ; pour l'énumération des fleurs, il s'est inspiré du feuillet 62, puis il est revenu aux feuillets 65 et 66, d'où il a extrait l'épithète « gourfoulées » et la succession des saisons ; enfin il a remplacé le « sire Bacchus » par Pan et les Nymphes, qui avec Palès sont par tradition les divinités champêtres.

Pour le deuxième fragment, p. 82, nous nous transportons dans le parc du château ; à l'ombre d'un orme, des bergères devisent avec un berger, il leur montre un admirable miroir, qu'il a rapporté d'un voyage. D'un côté l'on voit un dieu marin, de l'autre une déesse et un petit enfant, qui a tous les attributs de l'Amour ; la description du miroir est en prose, mais neuf vers sont consacrés à l'enfant ; ils sont imités du passage de Longus, où Philétas dépeint à Daphnis et à Chloé l'Amour, qui est venu dans son jardin (livre II, feuillet 21 : *aujourd'huy environ le midy*...). En 1572, Vénus et l'Amour disparaîtront du miroir, et les neuf vers seront intercalés à peu près tels quels dans le poème des *Vandanges* (vers 172-180).

Il faut aussi mentionner deux autres passages de cette édition ; à vrai dire, ils ne sont pas tirés d'Amyot, mais Belleau en a enrichi en 1572 les deux poèmes de *l'Esté* et des *Vandanges*. Ils peuvent servir à montrer que l'au-

Digitized by Google

teur n'attribuait pas beaucoup d'importance à l'ordre des poèmes, ni aux différents épisodes du sujet, et qu'il se permettait volontiers des transferts et des chassés-croisés, sans craindre que l'unité d'action en souffrît. Page 44, Belleau décrit une tapisserie : on y voit des bergères qui font des rubans et des « chapeaux » de fleurs; l'une d'elles, que l'auteur appelle « sa Catin », est représentée trayant une vache, la description en prose est alors interrompue par une piécette, où sont vantées ses qualités de bonne fermière. Cet éloge en dix vers figure avec quelques modifications dans *Vandanges* (vers 43-52). — Page 79, avant de montrer aux bergères son fabuleux miroir, le berger leur avait récité deux chansons; la seconde, où pendant plus de quarante vers il invoque Pan pour être soulagé de l'amour qui le brûle, prendra place dans *l'Esté* (vers 117-132 et 137-164).

Les poèmes de l'édition de 1572, qui contiennent des imitations de Longus, sont *l'Esté* et *Vandanges*, dont plusieurs fragments se trouvaient dans l'édition précédente, et un poème entièrement nouveau : *l'Hyver*.

L'Esté. — L'auteur est encore à l'intérieur du château de Joinville, il entre dans une grande salle, qui est ornée d'une belle tapisserie ancienne. Cette tapisserie représente des moissonneurs, des faucheurs et « un berger et une bergère qui se faisoyent l'amour ». Il nous récite « quelques vers », qui sont tissés sur les bords. Ce sont ces vers qui forment le poème de *l'Esté;* il y en a trente-deux dans l'édition de 1565, Belleau en 1572 en ajoute 190.

1-6. La chaleur dessèche la terre et fait jaunir les fruits; aspect des champs de céréales.

7-20. Tableau de la moisson.

21-28. La description de la nature estivale, interrompue au vers 7, reprend : chant des cigales, murmure des rivières, chute des pommes, souffle des zéphyrs.

29-32. Transition : la chaleur semble inviter bergers et bergères à ôter leurs vêtements. Là finissait la pièce en 1565.

Digitized by Google

33-40. Le berger Bellot se déshabille, mais c'est pour se baigner et tâcher ainsi de calmer son ardeur amoureuse.

41-56. C'est en vain qu'il boit, qu'il se plonge dans l'eau et poursuit les poissons; l'image de Catin, la bergère qu'il chérit, ne le quitte pas.

57-86. Catin, qui l'aime et qui veut le revoir, trait ses brebis, fait sa toilette et se vêt seulement d'une peau de cerf. Description de ses beautés.

87-112. Elle porte une jatte de lait à Bellot, qui, transporté de bonheur, l'embrasse et joue avec elle; ils jouent de la flûte, se jettent des fleurs et des fruits, etc.

113-164. Bellot supplie le dieu Pan de calmer ses souffrances; si le dieu le guérit, il lui fera des présents.

165-199. Réplique de Catin; elle le complimente sur son chant et l'invite à faire danser les chèvres au son de la flûte.

199-222. Bellot lui obéit, et, à la fin, il touche les baisers promis. Mais la nuit venue les oblige à rentrer les troupeaux.

Les vers 1-6, 21-72, 87-109 reproduisent, en l'adaptant et en la développant, la description que Longus fait de l'été (livre I, feuillets 12 et 13 : *car il estoit ja environ la fin du printemps*). Pitys et Syringue sont nommées au livre II, feuillets 24, 38-39, 41, mais il convient d'ajouter que les aventures de Pitys et de Syringue se trouvent aussi chez d'autres auteurs anciens, et que les poètes d'Italie et de la Pléiade les connaissaient. Les vers 131-134 tirent peut-être leur origine d'un passage du livre II, feuillet 23 : *J'ay souventefois veu des toreaux amoureux*. Les vers 202-216 sont imités du livre IV, feuillets 69-70, où, sur la demande de la femme de son maître, Daphnis exerce ses talents de flûtiste : *Adonc Daphnis se dressant en piedz soubz le fousteau*.

Description des vendanges (titre de 1565); Vandanges. — L'amour rustique (1572); Vendangeurs. — L'amour rustique (*Œuvres poétiques*, 1578). — L'auteur demeure quelque temps en compagnie de jeunes bergères, qu'il suit à la cha-

Digitized by Google

pelle et dans la salle à manger. Puis il reste seul dans une pièce, dont les murs sont couverts de tapisseries; l'une d'elle est consacrée à l'automne. Elle représente deux scènes différentes : une partie est occupée par les vendanges, l'autre par « l'amour rustic de l'un de ces vendangeurs et d'une vendangeuse ». Belleau nous dit « quelques vers », qui sont tissés « contre le ventre d'une grande cuve dedans ceste tapisserie », et qui, si nous l'en croyons, imitent fort bien la nature. Dans l'édition de 1565, ces quelques vers étaient au nombre de quarante; en 1572, plus de 260 vers déjà connus ou inédits les suivent.

1-40. Tableau des vendanges. Les différentes opérations des vendangeurs sont décrites en termes techniques avec beaucoup de précision. Le tableau est complet, la scène est vive et animée. Certainement Belleau avait assisté à des vendanges, et pour un « trop sec biberon » il paraît s'y connaître. Mais l'on y découvre çà et là quelques souvenirs de lecture : Belleau avait lu au début du livre II de Longus la description des vendanges, qui a été si souvent illustrée par la gravure, il se l'est rappelée, et Longus lui a quelquefois servi de guide. Exemple : « Les autres racloyent les tonneaux,... les autres esmouloient leurs serpettes et sacleaux pour vendanger » (Amyot) :

20. Les uns pour vendanger sur la pierre émouloyent
21. Le petit bec crochu de leurs mousses serpettes,
24. Autres alloient raclant les costes des vaisseaux
25. De gravelle émaillee [*sic*] et de mousse couvertes[1].

41-52. A l'ombre des taillis, un jeune berger, — nous apprenons au vers 227 qu'il s'appelle Tenot, — tombe amoureux d'une nouvelle Catin, « bergere de haut pris ». Qualités ménagères de Catin.

53-88. C'est un amour foudroyant, irrésistible. Tenot court prendre un baiser à cette bergère. Ce baiser le trouble, sans qu'il sache pourquoi. Revenu aux champs, il n'a désormais de goût à rien, il laisse de côté ses

1. Je cite d'après l'édition des *Œuvres poétiques* de 1578.

Digitized by Google

« coffins », ses cages pour les cigales et les oiseaux et sa flûte. Les vers 72-78 sont inspirés du Ier livre de Longus, feuillet 7, où se trouve l'énumération des jeux enfantins de Daphnis et Chloé : *car elle alloit quelque part cueillir des joncs.*

89-116. Il se plaint à Pan et lui demande quelle est la cause de son mal; ce baiser lui a été à la fois agréable et douloureux :

> J'ay baisé des chevreaux qui ne faisoyent que naistre,
> Le petit veau de lait dont Collin me fit maistre,

Mais cela ne ressemblait pas à ce baiser :

> At-elle point succé quelques herbes meschantes
> Avant que me donner ses levres rougissantes?
> Non, car j'en fusse mort.

Nous trouvons dans le poème de *l'Esté* et dans bien d'autres œuvres pastorales des invocations à Pan, mais celle-ci est la seule de la *Bergerie* qui, pour la forme comme pour le fond, soit une imitation de Longus : dans le passage de Longus qui est placé tout de suite après la lacune du livre I, Daphnis se demande pourquoi le baiser de Chloé l'a rendu si malheureux : *Dea que me fera le baiser de Chloé?*

117-131. Tenot ne restera pas dans l'ignorance aussi longtemps que Daphnis : un vieillard arrive sur-le-champ pour l'instruire. Description minutieuse de son costume ; Belleau le charge d'une foule d'objets : un flageolet, une panetière, une flûte, un bourdon, un coffin.

131-152. Le vieillard entame un discours, qui ne prendra fin qu'au vers 258. Il vante sa façon de chanter et de jouer de la flûte et montre à Tenot comment il faut faire pour bien jouer.

153-170. Depuis qu'il a quitté les champs où il faisait paître son troupeau, le vieillard donne ses soins à son verger. Description du verger.

Digitized by Google

171-249. C'est là qu'hier il a vu un bel enfant ailé, portant un arc, les yeux couverts d'un bandeau :

Sa delicate peau
Estoit comme la neige encore non touchee,
Ou le lait caillotté sur la verte jonchee[1].

Cet enfant « fretillart » court à travers les branches; le vieillard voudrait le retenir, mais il ne vient pas à bout de l'atteindre; il finit par lui demander pourquoi il est venu. L'enfant lui répond, et ses paroles douces et délicates apaisent le bonhomme. Il dit qu'il règne sur toute la nature, qu'il commande aux étoiles et qu'il prend soin même des fleurs et des ruisseaux; jadis le vieillard lui a dû son bonheur conjugal, et maintenant il se propose de marier Catin à Tenot, le fils de Janot et de Janotte; il ordonne au vieillard d'inviter Janot à conclure ce mariage; quant à lui, il a coutume, après s'être occupé des amoureux, de jouer parmi les fleurs et de baigner dans l' « onde » son corps, « corps le plus beau du monde ». Après ce discours il s'envole et disparaît.

Tous ces vers sont extraits d'Amyot et principalement du discours débité à Daphnis et Chloé par le vieillard Philétas ; mais l'ordre a été quelque peu changé. Les vers 117-128 développent quelques lignes du livre II, feuillet 20 : *survint en leur compagnie un vieillard*. De 131 à 136, Belleau imite le début du discours de Philétas : *mes enfans, je suis le vieillard Philetas*. Pour la description de la flûte et la leçon de musique, nous sautons au feuillet 39 : après le retour de Chloé, qui avait été enlevée par les pirates, Philétas accepta de jouer de la flûte en présence de ses amis : *Cytire arriva, apportant la fluste de son pere*. Le

1. Comparaisons usuelles dans la poésie du XVIe siècle. La seconde se trouve dans la première journée peu avant *Le portrait de sa maistresse;* Sorel s'en est moqué (*Berger extravagant*, 3e livre); elle était courante chez les Italiens : voir Le Tasse, *Aminte*, III, 1. Il y en a toute une série d'exemples dans Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. I, p. 200.

Digitized by Google

verger nous ramène aux propos de Philétas, au feuillet 21 : *J'ay un beau verger;* nous trouvons ensuite dans le roman et dans le poème les mêmes épisodes : apparition de l'Amour, vaine tentative de le prendre, apaisement du vieillard. Le début du discours de l'Amour dans le poème est tiré du passage correspondant de Longus, mais les vers 211-218 ont été découpés dans les dernières paroles de Philétas : les enfants lui ayant demandé ce que c'est que l'Amour, il leur répond : « ... *il domine sur les elementz, sur les estoilles...* » (feuillet 23). La suite du discours est conforme au modèle : la gentille amie du vieillard est l'Amaryllide de Longus (feuillet 22). Tenot et Catin tiennent lieu de Daphnis et de Chloé, et dans les deux ouvrages l'Amour quitte le vieillard sur les mêmes propos.

Cette similitude fait chanceler la supposition de Gouverneur qui, à propos du vers 227, écrit les lignes suivantes : « Remy Belleau met ici en scène Antoine de Baïf et Daurat, son précepteur. Cette allégorie dépeint les soins du maître pour son élève et l'amour de l'élève pour la poésie. » Si cette allégorie existait réellement, c'est Longus qui l'aurait conçue, il ne serait plus un romancier, mais un devin! Même hypothèse de Gouverneur pour *l'Esté :* « L'auteur, écrit-il, qui continue à se cacher sous le pseudonyme de Bellot, s'adresse à sa maîtresse Catin, qu'il appelle plus loin Caton et Catelon... » Cette maîtresse, qui s'appellerait ici Catherine, Ronsard la nomme Madelon. En réalité, comme la Catin des *Vandanges*, elle n'est que le prête-nom de Chloé, la bergère de Mitylène. Certes, l'on trouve çà et là dans la *Bergerie* des allusions à des amis de Belleau; mais notre poète a mêlé à la réalité la fantaisie et surtout les réminiscences littéraires, et il est délicat d'en extraire des renseignements précis et d'ordre intime. Est-il Bellin? Est-il Bellot? Et en quelle mesure? Nous ne le savons pas exactement, et surtout nous devons nous garder de généraliser les rapprochements que nous croyons découvrir. Avant de tenir pour véridiques les vers

Digitized by Google

d'un poète de cette époque, il faut, autant que possible, en connaître les sources. Il y a bien des poèmes autres que *l'Esté* et *Vandanges*, qui sont d'allure plus personnelle et où pourtant l'idée provient des anciens ou des Italiens.

250-258. Le vieillard est déjà passé, dit-il, chez le père de Tenot; Janot est ravi de ce mariage, et il énumère les cadeaux qu'à cette occasion il donnera à son fils. Même le choix des cadeaux est dû à Longus : au livre I, feuillet 10, le bouvier Dorcon essaie d'amadouer le père de Chloé en lui offrant, s'il l'accepte pour gendre, une paire de bœufs, quatre ruches, cinquante pommes, un cuir de bœuf et chaque année un veau : *ses offres estoyent*...

259-262. Tenot remercie le vieillard et le prie de prévenir également le père de Catin. L'approche de la nuit les sépare l'un de l'autre.

L'Hyver. — L'auteur est au bord de la rivière qui coule au bas du château de Joinville; il reprend avec un de ses amis un entretien sur les « charmes », que l'arrivée d'un pêcheur avait interrompu. L'ami lui présente une églogue sur la sorcellerie, une feuille de papier, « où estoit une description d'hyver, fort à propos, et vous promets que la lecture nous fut un souverain rafraichissement à la grande chaleur qui lors estoit en sa force ».

La pièce est dédiée *Au Seigneur Estienne Jodelle P.* [arisien], et comprend d'abord trente-six vers; dans les dix-huit premiers vers l'on nous montre l'aspect de la campagne en hiver, les vers suivants décrivent les occupations de l'ami et de quelques autres bergers dans une ferme pendant l'hiver : dès le matin, le vieux chevrier Collin distribue la besogne à ses serviteurs, les uns iront aux étables, les autres aux porcheries et aux enclos, ceux-ci feront des pièges pour les oiseaux, ceux-là équiperont la charrue ou tresseront du poil de chèvre.

Le récit continue en prose : le soir, après le souper, les serviteurs de Collin travaillent près du foyer, en écoutant les chansons ou les contes de la veillée. Un soir, Thenot,

Digitized by Google

l'un des bergers, leur raconta qu'il avait vu une sorcière, et il décrivit la scène à laquelle il avait assisté. Cette longue description, empruntée à Sannazar, est tantôt en vers, tantôt en prose; Thenot finit, leur dit-il, par s'effrayer, et il s'éloigna de la maison de la sorcière. Ainsi prend fin l'histoire intitulée : *l'Hyver;* comme on le voit, ce titre ne convient qu'au début du morceau.

La description de l'hiver se trouve au début du IIIe livre de Longus, feuillets 42 et 43 : *là dessus survint l'yver.* Belleau a développé les courtes indications du romancier grec; celui-ci dit l'essentiel et il caractérise cette saison avec simplicité et exactitude, mais le poète lui est supérieur par sa description réaliste et pittoresque, et les épithètes, les expressions qui sont de lui évoquent bien les aspects de la nature et les attitudes des gens et des bêtes.

Tels sont les emprunts de Belleau au traducteur de Longus; j'ai donné au début le chiffre total des vers imités d'Amyot, il est élevé, et pourtant Belleau, comme nous le verrons plus loin, affirme avec conviction son originalité.

*
* *

Afin de mettre au jour le travail par lequel notre poète utilise les données de Longus et les termes d'Amyot et y mêle des idées et des tournures étrangères au romancier et à son traducteur, je vais étudier en détail le poème de *l'Esté.* Voici le texte d'Amyot, qui a servi de point de départ pour les trente-deux premiers vers :

... Car il estoit ja environ la fin du printemps, et le commencement de l'esté, et estoyent toutes choses en vigueur, les arbres chargez de fruicts, les champs couverts de bleds, les cigales chantoyent, et rendoyent les fruicts une tresdelicate et soefve odeur, lon eust dict que les fonteines, ruisseaux et rivieres convioient les gens à se baigner, que les vens estoyent orgues ou flustes, tant ils souspiroyent doucement à travers les branches des pins, que les pommes amoureuses se laissoyent d'elles mesmes tomber par terre, et que le soleil, prenant plaisir à voir de belles personnes nues, faisoit chascun despouiller.

Digitized by Google

« Toutes choses en vigueur » devient dans le début du poème « Tout estoit en chaleur » ; les deux premiers vers ont de la fermeté et de l'ampleur, mais à dire vrai Belleau ne se souciait guère des répétitions; nous les retrouvons en effet sous une forme un peu différente au début d'un autre poème de la première journée, dont le titre est *la Chasteté :*

Il estoit jour, et la chaleur ardante
Brusloit le sein de la terre beante.

Dans les vers qui suivent, nous voyons quel parti Belleau, si habile dans la description pittoresque, tire de cette simple phrase : les champs couverts de blé. Le tableau de la moisson semble être original; comme pour les vendanges, il a dû être composé d'après la nature, dont il donne la sensation de vie.

La cigalle chantoit, les coulantes rivieres
Invitoient les bergers, comme d'humbles prieres
Et de murmure doux, à se baigner dans l'eau :
Les pommes en tombant laissoient leur verd rameau.

Dans ces vers, l'imitation est presque littérale; la seule liberté que se permette le poète consiste à changer l'ordre des phrases; il n'a osé garder : pommes « amoureuses ».

Sans plus les vents mollets à petites secousses
Bransloient leurs ailerons, et d'haleines plus douces
Tiedement soupiroyent des antres mousselus,
Par le feuillage espais des hauts pins chevelus[1].

Ici la description est enjolivée, les mots se font caressants comme les vents « mollets »; Belleau emploie des comparaisons du vent qui ne sont pas nouvelles, mais il sait les parer harmonieusement.

La transition qui nous amène au bain de Bellot peut

1. En 1565, on lisait :

« Parmy les vers rameaux des hauts Pins chevelus. »

Le premier hémistiche ressemblait trop à la fin du vers 24.

Digitized by Google

sembler un peu trop visible; il ne faut pas en faire un reproche au poète, elle était déjà dans Longus :

Il se lave la teste, il se lave les yeux,
. . . . . .
Pour oublier son mal il pourchasse une suitte
De poisson plus petit, qui se sauve à la fuitte
Avec le fil de l'eau, en ondoyans scadrons,
Puis le va poursuivant à petits pas larrons :
Et l'ayant reserré se met en eschauguette
. . . . . .

Pour sept lignes d'Amyot, cela fait dix-huit vers. Belleau laisse un instant de côté le sujet du poème et de la tapisserie; il s'oublie dans la contemplation des poissons, ou plutôt il a trouvé matière à une description mignarde. Ce n'est pas la plus grande amplification de la *Bergerie :* en 1565, la description du miroir s'étend sur quatre ou cinq pages!

Nous assistons ensuite aux préparatifs de Catin qui

ayant tiré de ses mains tendrelettes
Le pis deux fois enflé des brebis camusettes,
Chassé les moucherons, et fait prendre le lait
En caillottons petits, sur le jonc verdelet,
Lave son teint brunet...

Ici encore Belleau n'invente aucun détail, mais il aimait les diminutifs, il en a mis partout (cf. L. Clément, *Henri Estienne*..., p. 368). On ne s'attend guère aux mains tendrelettes de Catin; nous saluons au passage l'épithète « camusettes » qui, dans la poésie de cette époque, accompagne toujours le mot « brebis », de même que « mousselu » ou « moussu » est accolé à « antre » et « crespelus » à «cheveux ».

Mais voici qu'elle change d'habits,

et descœuvre
Ce que nature employe à faire un beau chef d'œuvre.

A côté de vers vifs et colorés, voilà un vers entièrement chevillé, et quelles rimes! *descœuvre* et *œuvre*, qui étaient

Digitized by Google

déjà usées dès le XIIIe siècle, au temps de *La Chastelaine de Vergi*. Belleau profite du moment où la bergère, après avoir ôté son surcot, noue sa peau de cerf pour nous dire tout ce que son regard curieux aperçoit; c'est un intermède pour ainsi dire obligatoire. Nous retrouvons pareille description en dix passages de la *Bergerie*. C'était un sujet sur lequel les poètes d'alors, que leurs vers fussent français, latins ou italiens, se devaient de rivaliser. Ici la description ne nous apporte rien de bien original : nous retrouvons les sempiternelles comparaisons, les lis, les roses, le marbre et les pommes jumelles. Puis une comparaison qui se déroule dans une ample période :

Comme un large sentier entre deux montagnettes[1],
Roulant par le vallon des forests plus segrettes
De neige revestu, que le traquant berger
N'a point foulee encor de son pié passager :
Tout ainsi devalloit une sente ivoirine,
Sa trace finissant sous l'enflure marbrine
D'un beau ventre arrondi, marqué sur le milieu
D'un petit œil mignard, miroir de quelque Dieu :
Je tayray le surplus, car seulement l'envie
Qui me tient de le voir, me fait perdre la vie.

La comparaison du nombril avec l'œil n'a rien d'hellénique, elle n'est pas davantage de l'invention de Belleau. Il serait fastidieux d'en relever des exemples dans la poésie italienne et la poésie française d'alors; elle est aussi fréquente que la comparaison jumelle, celle du soleil avec l'œil.

Cette belle personne va donc offrir à Bellot son « vaisseau » plein de lait crémeux. Amyot avait traduit le grec τὸν γαυλὸν... οἴνου καὶ γάλακτος, qui l'embarrassait fort, par « un pot de vin et un autre de laict ». Même séparé du lait, le vin était de trop : le vin, dans un sujet pastoral, choquait le goût de l'époque ; par suite, non seulement Remy Belleau

1. Cf. 2e journée, *L'amour ambitieux d'Ixion :*
« Un sentier odoreux entre deux montaignettes. »

Digitized by Google

le remplaça par de la crème, mais aussi un éditeur d'Amyot en 1596 le supprima et ne laissa subsister que le lait, et un autre traducteur de Longus, Marcassus, en 1626, le transforma en « caillé ».

La vue de Catin plonge Bellot dans un état voisin de la folie; il est pris de fureur, il « se fond et se distille ». Cet hémistiche est copié d'Amyot : « elle voyant en Daphnis entierement nud une beauté de tous poinctz accomplie, se fondoit et se distiloit d'amour » (P.-L. Courier : « se fondoit et périssoit d'amour ». Longus : ἐτήκετο). Amyot fait passer cette métaphore hardie[1] « se distilloit » en ajoutant « d'amour[2] ». Remy Belleau, trouvant dans Amyot une

1. L'éditeur de 1596 n'a pas osé la garder; il supprime les deux verbes réfléchis.

2. Il est rare de trouver au XVIe siècle le verbe pronominal « se distiller » sans un complément qui en éclaircisse le sens. Exemple :

« Comme le marbre en Sipyle
Qui se fond et se distile
Goutte à goutte en chaudes pleurs. »

(Remy Belleau, *Les pierres précieuses*. La pierre aqueuse ditte Ἔνυδρος.)

Mais on le rencontre souvent, avec un complément, dans l'un ou l'autre de ses deux principaux sens. Le plus ancien est « laisser couler goutte à goutte » ou « couler goutte à goutte » : XIIIe siècle (Godefroy), « Rosee distillant dessus la terre ». Cf. Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. II, p. 124. Le sens s'est ensuite généralisé, et « distiller » est devenu synonyme de « couler » : Du Bellay l'emploie à propos d'un fleuve; cf. Belleau, *Bergerie*, description du miroir : « une infinité de ruisseaux distillent de ses moustaches ». Ronsard, *Ibid.*, t. I, p. 223.

L'autre sens est « purifier une substance par vaporisation et condensation »; les écrivains scientifiques du XVIe siècle en font un fréquent usage. Ce verbe a signifié aussi dès la même époque : transformer un solide en liquide, fondre ou se fondre. Exemples : Montchrestien, *Les Lacenes*, V, 1 :

« ... et que leur chair pourrie
Distilante au soleil engraisse la voirie. »

Théophile, *Contre l'hyver* : « Fais d. toute la neige », et éd. elzévirienne, t. II, p. 73 : « Les pavots du sommeil ay distillez en larmes ». Ronsard, *Ibid.*, t. I, p. 219 :

« Et faites distiller sa gloire
Dans le dous sucre de vos vers. »

Amyot et Belleau eux aussi en ont fait le synonyme de « fondre ».

Digitized by Google

tournure originale, se l'est purement et simplement appropriée en l'appliquant à l'amant au lieu de la maîtresse. Il reproduit ensuite avec autant de fidélité, en les intervertissant, les jeux des deux amoureux et la leçon de flûte, ce sujet d'idylle et de tableau qui a eu une telle vogue.

A partir du vers 117, il s'écarte du texte qu'il avait jusqu'alors suivi de près, à part une ou deux digressions. La prière à Pan au début se maintient bien au ton de la pastorale antique, mais il s'y mêle bientôt des idées plus modernes, qui font un effet discordant. Voici par exemple sur la mort une pensée d'apparence antithétique :

> Car te voyant je meurs, et mourir je ne puis
> Librement affranchy de l'erreur ou je suis.

Bellot ne parle que de mourir, et néanmoins l'auteur appelle ses plaintes « une gaye chanson »! Catin lui répond sur le même ton :

> ... toute hors de moy mon ame s'est perdue,
> Et à toy mon Bellot esclave s'est rendue.

Voilà un sentiment bien extraordinaire pour une vraie « pastourelle », et dont on chercherait vainement l'expression parmi les élégiaques de l'antiquité. Ce sont les poètes italiens qui ont mis à la mode cette métaphysique, et quand ceux de la Pléiade chantent leurs maîtresses, il est trop souvent question dans leurs vers de poursuites et d'échanges d'âmes (voy. J. Second, *Baisers*, 5, 10, 13; Belleau, *Bergerie*, baisers, *passim*).

Catin cherche vainement quelque chose de comparable au chant exquis de Bellot : j'ai entendu, dit-elle, le rossignol, les aignelets, les ruisseaux, la cigale,

> J'ay senti par les champs la fleur de l'aubespine,
> La framboise, la fraize, et la rose aiglantine,
> Le thym, le pouliot...

Un singulier emploi du verbe réfléchi est donné par Godefroy : [il fut étranglé et on dit au roi] qu'il estoit distillé (Béroalde de Verville).

Digitized by Google

rien pourtant n'égale le chant de son ami. Une chanson ne se compare guère à des fraises; il faut voir là une comparaison passe-partout. Nous la retrouvons, avec quelques additions, dans le 5e baiser de la *Bergerie*, qui commence ainsi :

> Quand je baise tes yeux, je sens de toutes parts
> La fleur de l'Oranger, la fleur de l'Aubespine,
> Le Thym, le Poulliot, et la Rose eglantine,
> La Framboise, la Fraise, et les fleurons de Mars.

Non seulement Catin trouve son chant admirable, mais elle avoue le plaisir qu'elle prend à voir les chèvres de Bellot danser au son de sa flûte; elle l'invite à lui donner encore une fois des preuves de son adresse, et ainsi se trouve amené le divertissement des chèvres, que Remy Belleau avait lu au IVe livre de Longus. Il a abrégé le récit et n'a rien ajouté de notable au texte d'Amyot; mais ses vers sont plus vifs que la prose de son modèle.

La pièce est déjà bien longue pour une inscription de tapisserie, et Remy Belleau ne voit plus rien dans Longus qui convienne à son sujet. Il ne reste plus qu'à trouver une fin, et ce n'est pas difficile, ce sera la fin qui termine les *Vandanges* et qui convient à toute pastorale : la nuit vint interrompre les propos gais ou tristes, et chacun rentra chez soi.

Résumons nos impressions sur *l'Esté;* ce qui nous frappe le plus, c'est la fidélité quasi littérale de l'imitation du roman grec. Quelquefois c'est une véritable copie; très souvent Belleau développe avec abondance les phrases d'Amyot; cette amplification ne lui demande pas des pensées originales, mais il obtient des effets pittoresques. En second lieu, nous constatons que cette imitation n'a pas empêché le poète de se servir de la phraséologie amoureuse en vogue, avec ses exagérations, ses subtilités et ses lieux communs. Si nous mettons de côté cette phraséologie, le style nous semblera à la fois brillant et médiocre. L'expression est parfois resserrée dans l'alexan-

Digitized by Google

drin et se détache en relief, ailleurs il y a redondance dans la description et abus de l'enjambement; certaines épithètes sont banales ou impropres (les pins chevelus, les antres moussus, les mains tendrelettes), d'autres au contraire nous font voir nettement les objets (la fourche nouailleuse, le courbe moissonneur, etc...), quelques tournures ne sont pas moins expressives (Bellot... se met en eschauguette). Malheureusement les fautes sont assez nombreuses : vers qui se retrouvent ailleurs, tautologies, chevilles, constructions amphibologiques ou incorrectes (vers 168; vers 208, *ils* se rapporte à *chevres*).

*
* *

Tels sont les sujets de trois grandes pièces de la *Bergerie;* il est manifeste qu'ils diffèrent bien peu du roman de Longus. A considérer ce parallélisme entre le grec et les pièces françaises, on se pose le problème suivant : comment une fable antique a-t-elle pu être transportée par tranches dans un roman pastoral de la Renaissance? Comment est-elle introduite dans la description du château de Joinville et de ses alentours?

Tout d'abord, avant de lire une œuvre pastorale, depuis Marot jusqu'à Fontenelle, il faut admettre un postulat : il est bien entendu que dans la plupart des cas l'auteur ne nous présente pas de vrais bergers, de vrais paysans et qu'il mêle sans cesse la fiction à la réalité. Le langage qu'il leur prête est presque toujours d'une pureté classique; au XVIe siècle, il leur arrive souvent de verser dans le pétrarquisme, ou encore ils sont simplement des porte-parole de l'auteur et servent à exprimer la joie ou la douleur que lui inspirent de grands événements contemporains.

Si les personnages ne sont pas d'une condition sociale bien déterminée, il n'y a pas plus de nécessité à ce qu'ils appartiennent à une époque particulière. L'imitation des anciens aidant, ils portent presque tous, du XVIe au

Digitized by Google

XVIIIe siècle, des noms grecs. Les poètes de la Pléiade ont pourtant admis Margot, Thoinon et bien d'autres prénoms alors en usage ; mais ils ne voyaient aucun inconvénient à faire voisiner noms grecs et noms français : ainsi dans *l'Esté*, Daphnis est de la même contrée que Thenot et Annette.

Ne nous étonnons pas davantage si les bergers français pratiquent aussi bien les usages de l'antiquité que ceux de leur temps. Ayant toute licence de mêler l'antique au moderne, Remy Belleau peut reproduire, sans changer grand chose, des épisodes lus dans les auteurs grecs, et spécialement dans Longus. Bellot et Tenot invoquent Pan, de même que Daphnis le supplie de lui faire retrouver sa Chloé ; ils peuvent contempler l'Amour comme jadis le bonhomme Philétas ; ils connaissent comme Lamon les mythes de Pitys et de Syrinx ; ils assistent aux fêtes de Palès et de Cérès, comme Dionysophanes devait le faire pour ses dieux grecs ; dans leur jardin pousse le grenadier, qui est si rare sous nos climats. Et c'est ainsi d'un bout à l'autre de la *Bergerie :* la châtelaine de Joinville est de la race de Pan et mère de grands bergers, lisez : de hauts dignitaires de l'armée et du clergé.

Pour la *Bergerie* de Remy Belleau, nous devons aussi admettre qu'elle est lisible malgré l'absence d'une composition logique et serrée. Il a voulu réunir dans une trame légère des poèmes composés en l'honneur de ses protecteurs et de ses amis et des pièces bucoliques ou politiques. Il ne s'en cache pas : c'est, dit-il, un « ramas », un « livre ramassé de pièces rapportées » et recousues (préface de la seconde journée, 1572). Par suite, les personnages, qu'ils soient en chair et en os ou qu'ils figurent sur des tapisseries, n'ont aucune importance ; ils vont, viennent, puis disparaissent, ici ils aiment Janotte, là c'est Catin leur préférée. Parfois l'on ne sait quel est celui qui parle, si c'est encore Tenot ou déjà Bellot, Toinet ou Bellin. Aussi Bellot et Tenot peuvent-ils pendant quelque temps régler leur conduite sur celle de Daphnis, Chloé

Digitized by Google

peut-elle prêter un moment sa personnalité à Catin; le lecteur ne demandera pas quel est leur état civil et quand, où, pourquoi ils agissent ainsi.

D'où la conséquence suivante : nous accepterons l'artifice des « rolets », des tableaux et des tapisseries. En effet, la plupart des poèmes de la *Bergerie* sont ainsi amenés : je passai devant une belle tapisserie du château, et voici la légende qui était tissée sur ses bords, ou encore : le berger tira de sa besace une pièce de vers, qui convenait merveilleusement à notre état. Ce n'est pas Remy Belleau qui a eu le premier l'idée de décrire longuement, en les animant, des scènes peintes ou sculptées; voyez par exemple les descriptions de boucliers dans l'antiquité, le temple de Carthage au premier chant de l'*Énéide;* Catulle déroule sous nos yeux les merveilleuses draperies du lit de Thétis, dont la description prend autant de place que celle des noces; dans Ovide, la métamorphose d'Arachné est précédée de la description de sa tapisserie et de celle que Pallas avait faite[1]; le roman de Longus se présente lui aussi comme un récit composé d'après une suite de tableaux. Mais Belleau est celui qui a fait l'usage le plus étendu de la tapisserie et des petits papiers; naturellement il trouve des variantes, il se sert de transitions, qui n'échappent à personne et qui devaient amuser l'auteur tout le premier : nous sommes en été, il commence à faire bien chaud, béni soit l'ami qui me récite une description d'hiver, « souverain rafraichissement ».

Les trois grands poèmes que j'ai étudiés plus haut devaient être dès 1565 construits sur le même plan : *l'Esté* et la *Description des vendanges* se lisaient sur des tapisseries; ils comptaient respectivement trente-deux et quarante vers, tous deux décrivaient une saison, et Belleau dès cette époque devait avoir dans ses cartons une troisième saison, le poème de *l'Hyver*, dont le début était sensiblement de même longueur. Sept ans plus tard, enhardi par le succès, il allongeait considérablement les deux premiers poèmes,

1. Cf. Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Laumonier, t. II, p. 134.

Digitized by Google

en accolant à chacun d'eux une histoire d'amour. Rien ne l'empêchait, en 1572, de mettre *l'Hyver* en tapisserie; il ne le fit pas, peut-être voulait-il varier ses procédés de présentation. *L'Hyver* diffère encore des deux autres par l'absence de toute intrigue amoureuse; il est probable que l'auteur ne trouvait rien à ajouter aux peines d'amour de Bellot et de Tenot, ou tout simplement il avait un poème de magie à placer. Le résultat est qu'il a juxtaposé deux histoires qui, visiblement, n'ont entre elles aucun rapport logique.

Les dimensions auxquelles parviennent en 1572 les deux premiers poèmes rendent invraisemblable leur insertion sur des tapisseries. Le second surtout atteint le chiffre de 242 vers, tous tissés sur « le ventre de la cuve »; cette inscription sur une vraie tapisserie serait d'une longueur fantastique. Mais qu'importe? Acceptons encore cette fiction.

On finit par trouver naturel le lien qui relie ces poèmes entre eux; mais à l'intérieur de chacun d'eux, Remy Belleau était tenu à une certaine unité de composition. Dans *l'Esté*, qui contient des emprunts faits à des littératures différentes, nous sommes parfois choqués par des fautes de composition; la description du corps de Catin donne dès la première lecture l'impression d'un placage; de même le ton de certains passages, qui sont écrits dans un pathos subtil et obscur, jure avec le caractère antique de l'ensemble. Nous avons parlé plus haut des fautes de détail; elles semblent indiquer que le poème a été rapidement composé. Mais en somme il faut reconnaître que dans ses grandes lignes la composition est claire et cohérente.

Dans *Vendangeurs* l'on rencontre des fautes plus graves. Longus justifiait la présence de ses bergers parmi les vignerons, Belleau ne s'en inquiète pas. Si l'acte de Tenot dut étonner la bergère, il nous étonne autant qu'elle, et nous aimerions savoir ce que Catin pense d'un amoureux aussi brutal et d'un mariage qui semble décidé le jour

Digitized by Google

même. La description des peines amoureuses de Tenot ne manque pas de vigueur et elle est d'une belle venue, malgré une tournure affectée qui est chère au poète (vers 109-111). Le discours du vieillard ne vaut pas celui où Philétas montre une bonhomie et un tact délicieux, il ne se présente pas, ne dit point le but de sa visite, on se demande pourquoi il veut montrer au berger comment on « embouche la fleute », alors que ce dernier s'en servait déjà. Brusquement il se met à parler de son verger, cela aboutit enfin à la commission dont l'Amour l'a chargé : singulière entrée en matières ! En transportant l'explication de Philétas dans la bouche de l'Amour, l'auteur fait parler à cet aimable enfant un langage prétentieux ; il a eu une fâcheuse idée de bouleverser l'ordre observé par Longus ; il semble bien qu'il ait accumulé et juxtaposé les extraits d'Amyot, sans trop se préoccuper de les relier entre eux. Enfin, si les vers sonores et fermes abondent, il s'y trouve aussi beaucoup de chevilles, par exemple au vers 248, de répétitions, de tournures peu claires. On a l'impression que dans ces poèmes l'adaptation a été parfois peu soignée.

Est-ce à dire qu'une pareille imitation, très souvent littérale et parfois maladroite, soit de nature à enlever tout mérite à notre poète ? Je ne le pense pas, et je voudrais la justifier à l'aide des théories de Belleau et de ses amis.

***

Remy Belleau doit à Longus le sujet de deux de ses meilleurs poèmes ; or, c'est dans Amyot qu'il a lu Longus, et il n'a pas éprouvé de scrupules à emprunter au traducteur des mots et des tours de phrase. Il a su y adjoindre des développements originaux, mais là où il avait à sa disposition le texte d'Amyot, ou bien il l'a amplifié, ou bien il l'a reproduit pour ainsi dire littéralement. Ajoutons au nom de Longus ceux d'autres écrivains plus ou moins utilisés : il a fait passer dans ses vers un bon tiers

Digitized by Google

des *Baisers* de J. Second; M. Vianey a relevé quelques emprunts faits à Tebaldeo (*Le Pétrarquisme en France*). Il a emprunté à Sannazar la forme d'une pastorale divisée en journées et il a gardé trop longtemps les yeux fixés sur ses modèles pour ne pas commettre quelques bévues; par exemple, il lit dans *l'Arcadie* ou dans une autre œuvre pastorale des descriptions de tombeaux; il a justement un « tombeau » parmi ses poèmes, celui de François de Lorraine; il l'insère dans la *Bergerie* en lui accolant une description en prose, où il entoure le mausolée de cyprès, de gazons et de centaines d'épitaphes; il oublie qu'il vient de situer cet imposant monument funéraire non point à la campagne, mais sous les voûtes de la chapelle seigneuriale de Joinville.

Dans nos deux poèmes, l'on ne trouve pas de pareilles bourdes, et, à part la phraséologie amoureuse de l'époque, qui nous paraît si ennuyeuse, les descriptions qu'il a ajoutées peuvent rivaliser avec celles de Longus. Le vers est en général élégant, facile, harmonieux; quand il le faut, il atteint à l'éloquence; on devine dans le poète un véritable connaisseur de la vie champêtre. Les travaux de la moisson, ceux des vendanges sont peut-être détaillés avec excès, mais ils sont dépeints d'une façon très vivante, et l'on rencontre dans ces poèmes bien des vers aussi pittoresques que ceux de *l'Hyver* sur les « marests paresseux » et sur les oiseaux qui, « le pié dedans la plume », se mussent dans les chênes creux.

Ces exemples et bien d'autres montrent que, lorsqu'il n'empruntait à personne, Belleau était encore un bon poète; donc rien ne l'obligeait à demander à Amyot près de trois cents vers. D'autre part, il proclame hautement l'originalité de son œuvre : dans la préface de 1565, il affirme que rien de pareil n'a été fait avant lui en France; dans celle de la 2e journée, son ton est plus modeste : dans ce « ramas » de poèmes, dit-il, le lecteur trouvera « quelques traicts tirez..... de la venerable Antiquité », mais il ne souffle pas mot de Longus, ni de Sannazar;

Digitized by Google

enfin, à propos des *Baisers*, dont huit au moins sont fortement inspirés de Jean Second, il ne fait aucune allusion à cet écrivain presque contemporain :

... S'il se descouvre en ces mignardises quelque trait dont les chastes oreilles se pourroyent sentir offensees : en cela, s'il leur plaist, ils accuseront les antiques Grecs et Romains, sur le patron desquels le tout a esté façonné et mis en œuvre.

Si nous passons aux opinions des contemporains, nous trouvons en tête de la traduction d'Anacréon un beau poème de Ronsard, où il félicitait son ami d'ouvrir des chemins nouveaux, de « n'imiter que soy » et de mépriser les timides qui suivent toujours la trace de quelqu'un.

Il n'y a pas contradiction entre les œuvres de Remy Belleau d'une part, ses fières déclarations et les louanges données par Ronsard d'autre part. Celui-ci et ses disciples concevaient l'imitation en littérature comme l'acquisition de la pensée et de la forme antiques, l'une et l'autre étant excellentes; il en résultait qu'elle devait suivre de près l'original grec ou latin. Le novateur était celui qui naturalisait en France une forme de poésie ou de prose déjà employée par les Anciens ou par les Italiens. Il était inutile d'indiquer la source des emprunts que l'on faisait à l'antiquité : le poète écrivait pour une élite, qui connaissait les deux littératures anciennes, l'une dans le texte même et l'autre au moins par des traductions. S'il arrivait à rendre tout le sens et le ton de l'original, si son français pouvait être mis à côté du passage grec ou latin correspondant, c'était là le principal, et il avait le droit d'être content de son œuvre[1].

Dans le cas particulier de Longus, Belleau devait avoir d'autant moins de scrupules à se servir de la traduction

1. On pouvait utiliser, mais avec plus de discrétion, les poètes modernes. Du Bellay et Ronsard eux aussi ont fait de nombreux emprunts à J. Second et à d'autres auteurs de leur temps. Mais ils trouvaient moyen de tourner d'une manière originale la donnée que leurs lectures leur fournissaient.

Digitized by Google

de 1559 qu'elle était anonyme. Nous ne savons pas en quelle mesure l'on connut à la Cour et dans le monde des lettrés le nom de son auteur; la deuxième édition, qui est de 1578, est encore anonyme, et l'avis de l'éditeur fait l'éloge du traducteur, sans le nommer. En 1584, le bibliographe La Croix du Maine ne mentionne pas cette traduction, et pourtant il connaissait bien l'œuvre d'un savant qu'il admirait, puisqu'il parle même des traductions inédites d'Amyot. Du Verdier, au contraire, compte la traduction de Longus parmi les œuvres d'Amyot. L'éditeur Anthoine du Brueil semble n'avoir connu le nom du traducteur qu'après 1596; en effet, c'est seulement en 1609 que ce libraire, qui avait déjà édité *les Amours de Daphnis et de Chloé* en 1594 et en 1596, nomme Amyot, et le contraste entre les éloges qu'il lui accorde en 1609 et l'appréciation cavalière qu'il donne de l'œuvre anonyme, en 1596, paraît confirmer notre opinion. Quoi qu'il en soit, le traducteur d'Anacréon se devait de lire le roman de Longus, si abondant en scènes champêtres et en scènes d'amour, et il n'avait pas le choix, puisque le texte grec était inédit; il était forcé de recourir à la seule traduction qui eût alors paru, celle d'Amyot.

*
* *

Remy Belleau n'a pas cherché des sujets nouveaux. Quoi de moins original que la pièce d'*Avril*, justement admirée? Pas une expression qui n'ait été employée par ses prédécesseurs; c'est la facilité de son style et la légèreté du rythme qui en font tout le charme. Mais son imitation, pour différente qu'elle soit de nos idées actuelles, n'est pas sans valeur. S'il imite Plaute, il sème sa comédie de « mots vécus »; s'il imite Sannazar, il trouve des accents plus variés; s'il imite Longus, certes son imitation est plus littérale que le seraient celles d'un Ronsard ou d'un du Bellay, mais il encadre d'une façon digne d'elles les scènes gracieuses du roman grec. Dans la *Bergerie*, il excelle

Digitized by Google

dans la description, où il répand un charme que ses contemporains ont vivement apprécié et qui n'a pas vieilli[1].

En second lieu, nous avons été frappés par les répétitions[2] et les négligences qui déparent ces beaux poèmes. A quoi les attribuer? A une sorte de dédain pour la poésie, pareil à celui qu'affectait Lamartine? L'état d'esprit des poètes de la Pléiade est tout à l'opposé. Par paresse? Peut-être. Au fait, Remy Belleau nous présente lui-même une explication assez naturelle : à peine chargé de l'éducation du marquis d'Elbeuf, il fut accablé, dit-il, par « une longue et fascheuse maladie » (préface de la 2e journée). On sait qu'une « griefve maladie » retarda pendant deux ans la publication du *Discours de la Vanité* et qu'il mourut à peine âgé de cinquante ans. Voilà peut-être la cause de ses redites et de l'exiguïté relative de son œuvre.

Nous finirons sur le nom d'Amyot; aussi bien c'est l'étude de sa traduction qui m'a amené à lire la *Bergerie* de Belleau. En 1559, le précepteur des Enfants de France publie à la fois une édition revue et corrigée de sa traduction d'Héliodore, la première traduction complète des *Vies* de Plutarque et la traduction de Longus. De ces trois ouvrages, c'est le second, le seul des trois qui fût signé, qui est resté le plus célèbre, et l'on pouvait croire que les autres avaient été peu remarqués. Or, voici que le poète de la grâce et de l'amour anacréontique s'empare du Longus d'Amyot, et ainsi l'héritier des Alexandrins a pu, dans les vers de Remy Belleau, exercer une influence

1. Il ne faut pas chercher dans ses œuvres amoureuses de l'émotion; c'est seulement quand il parle des maux de son pays que, tout en se rappelant les modèles classiques, il est vraiment ému, et il s'y montre supérieur à lui-même; les poèmes patriotiques qui sont disséminés dans la *Bergerie* mériteraient d'être connus davantage.

2. Marty-Laveaux en cite un exemple typique : la pièce intitulée *Le portrait de sa maistresse*, qui figure dans la 1re journée, reproduit vingt et un vers et quantité de rimes de l'ode du même titre, qu'il a traduite d'Anacréon.

Digitized by Google

sur la poésie pastorale en France. Il existe peu de preuves que, dès le XVIe siècle, une élite ait apprécié la traduction de Longus : ce sont jusqu'à présent les rééditions de 1578 et de 1594-1596, la traduction anglaise de 1587, « from Amyot's translation », et la *Bergerie* de Belleau. On voit que celles-là déjà ne sont pas négligeables.

Les poètes et romanciers du XVIe siècle non seulement ont connu Longus, grâce à Amyot, mais ils doivent aussi à notre grand vulgarisateur d'avoir pratiqué Héliodore. Les matériaux ne manqueraient pas pour étudier l'influence d'Héliodore de 1550 à 1650. J'appelle l'attention sur ces romanciers grecs, aujourd'hui peu ou point connus du public. Les seiziémistes se sont occupés d'Anacréon, des poètes lyriques grecs; mais les recherches sur l'influence italienne ont été si développées, depuis quelque temps, que l'action de certains Anciens sur notre pastorale et notre roman français en est restée un peu trop dans l'ombre. La *Bergerie* de Remy Belleau nous aide à savoir comment on les a lus et imités.

Raymond LEBÈGUE.

Digitized by Google

LES

STANCES DE M. DE PIBRAC

L'édition des *Quatrains de Pibrac* donnée par M. Claretie, en 1874, se termine par trente *Stances* tirées des *Fleurs des plus excellens Poëtes de ce temps*, 1599.

La *Bibliographie des recueils collectifs de poésies* de M. Lachèvre nous a depuis appris que ces *Stances* avaient aussi paru, en cette même année 1599, dans le *Second Recueil de diverses poésies des plus excellens autheurs de ce temps, recueillies par Raphaël du Petit Val*, et aussi dans *Les muses françoises ralliées de diverses pars.* Il va sans dire qu'on les retrouve dans la seconde édition des *Fleurs*, en 1601, et dans les nombreuses réimpressions des *Muses*, sous ce titre, ou sous celui de *Parnasse des plus excellens poètes de ce temps.* Elles sont anonymes dans *Les Muses* de 1599, alors que *Les Fleurs* et le *Second Recueil* les intitulent : « Stances par feu M. de Pybrac. »

L'auteur des *Quatrains* était mort, en effet, le 27 mai 1584, et l'on n'a signalé, à notre connaissance, aucune édition des *Stances* contemporaine de leur auteur.

Une bonne fortune nous a mis entre les mains une édition des treize premières *Stances*, portées ici à quatorze, qui, si elle n'a pas été donnée par Pibrac lui-même, a du moins paru bien avant 1599.

Ce sont deux modestes feuillets, quatre pages, imprimés à la diable, en méchants caractères italiques, et qu'un collectionneur avisé de l'ancien temps a pieusement recueillis dans un exemplaire des *Cantiques du sieur de Maisonfleur*, Paris, Jean Houzé, 1586. Ces Cantiques sont suivis de diverses poésies religieuses et morales, parmi lesquelles figurent les *Quatrains* et les *Plaisirs de la vie rustique de*

Digitized by Google

Pibrac. Le volume tout entier est imprimé avec les mêmes menus caractères italiques que nos deux feuillets, mais ceux-ci ne devaient pas faire partie intégrante du recueil, car le premier porte une signature spéciale *a*, et, de plus, nous ne les retrouvons pas dans les exemplaires des *Cantiques de Maisonfleur* imprimés pour Guillaume Auvray, éditeur du recueil avec Houzé.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur le destinataire, dont le nom doit être lu « d'Agoult ».

Le lecteur notera, dans notre texte, la stance 5, absente des éditions imprimées, et, parmi les variantes, le premier vers de la stance 13, heureuse correction d'une bévue des imprimeurs de 1599, religieusement reproduite par tous leurs successeurs. Par contre, le dernier vers de la stance 12 doit sans doute être corrigé d'après les éditions et se lire :

Si bien que mon amour est l'effect de l'idée.

A MONSIEUR DAGOUET

CONSEILLER DU ROY,

ET

PRESIDENT DE SES ESLEUZ A SAUMUR.

STANCES

DE

MONSIEUR DE PYBRAC.

I.

D'où vient que d'autant plus que je suis enflammé,
Que mon malheur consent que je sois moins aimé,
Et flatant mon malheur contre moy je m'obstinne?
Vous diriez que les feus de ma triste langueur
Allument à l'envy les feus de sa rigueur,
Si bien que vous aimer c'est aimer ma ruine.

Digitized by Google

2.

La nature et le ciel temperent l'univers
D'eau ensemble de feu, deux elemens divers,
Qui departent au monde une forme nouvelle :
Mes flammes et mes pleurs sont mes deux elements,
Qui temperent ma peine en divers mouvements :
Mais le monde est mortel et ma peine immortelle.

3.

Si quelqu'un d'entre vous peint Amour aujourd'huy,
Qu'il peigne la Fortune assise auprez de luy,
La Fortune et l'Amour sont de mesme nature.
Ce n'est point le merite aujourd'huy qui depart
Le bon heur en amour, ce n'est que le hasard :
Un aveugle, un enfant font tout à l'avanture.

4.

A quel pris de rigueurs, de peines, de tourmens,
De flammes, de fureurs, d'enfers, d'embrasemens,
Mettez vous en amour le bien de ma poursuite?
S'il ne tient qu'à souffrir, je vous pri' d'inventer
Quelque tourment nouveau, pour me bien tourmenter,
Qu'à l'egal de mes maus egal soit mon merite.

5.

Or l'amour et le feu sont de mesmes effectz,
Le feu brusle aussi tost qu'on l'approche de prez,
Mais il a pour les yeux la lumiere aggreable :
Qui n'aime que les yeux le feu d'amour est beau!
Mais gardez que le cueur n'approche son flambeau :
Quand le cueur est blessé, la plaie est incurable.

6.

Je me resous souvent de chasser de mon cueur
L'amour et les desirs, brasiers de ma langueur :
Amour tout mutiné s'en plaint à l'esperance,
L'esperance aussi tost se va plaindre à ses yeux :
Si tost que je les voy, je deviens furieux,
Contre si doux tirans ay je assez de puissance?

Digitized by Google

7.

C'est un discours d'amour, qu'il vaut mieux qu'un amant
N'espere rien du tout pour son contentement,
Ou si pour esperer il a quelque avantage :
L'un est plein de desirs d'un bien imaginé,
L'autre est plein de fureurs en son mal obstiné :
Qui est de ces deux là le plus pres du rivage?

8.

L'amant desesperé s'il n'atteint à ce bien
Où son propre malheur veut qu'il n'espere rien,
S'il n'a rien esperé, qu'est ce qui le tourmente?
Mais si quelque bon heur sans y avoir pensé,
Le conduit à ce point, qu'il soit recompensé,
Le plaisir est plus cher qui nous vient sans attente.

9.

Or celuy qui s'attend d'estre un jour reconneu,
Le plaisir est passé plus tost qu'il soit venu,
Et a sans fruit le fruit de sa peine soufferte.
Mais s'il advient ainsi qu'il s'estoit proposé
De l'effect du plaisir qu'il se trouve abusé,
L'espoir du bien accroist le regret de la perte.

10.

Que j'ay donc de regret d'avoir tant pou[r]suivy
Sous un espoir trompeur un bien, qui m'est ravy,
Après avoir porté tant de longues traverses.
Or je veux desormais sçavoir si je seray
Plus heureux en amour estant desesperé :
Les effectz sont divers des deux causes diverses.

11.

Ne vous lassez jamais de me faire endurer,
Pensez vous que je sois las de desesperer?
Que de mille desdains ma flamme soit suivie?
La valeur d'un guerrier se fait voir au danger :
Cent mille cruautés ne me feront changer :
La fin de vostre amour est la fin de ma vie.

Digitized by Google

12.

L'on dit qu'en toute chose y a perfection,
Qui s'appelle là haut imagination
Du parfait sans effect que les dieux ont gardée.
Je n'ay pas seulement en mon amour parfait
L'imagination, mais aussi j'ay l'effect,
Si bien que mon amour est l'effect deludée.

13.

La vierge Astrée un jour s'en vola dans les cieux
Abandonnant la terre et le monde odieux,
Qui pleins d'impieté luy vouloient faire guerre :
Les amans ont banni la constance et la foy.
Elle pour se sauver s'en vola dedans moy :
Je seray donc le ciel et les autres la terre.

14.

Liens, flammes, fureurs croissez de jour en jour,
Croissant vous ne pouvez decroistre mon amour,
Croissez donc les meurtriers de mon ame punie,
Beautez mirouer du ciel qui me faites languy
Pour quoy ne pouvez vous croistre de mesme aussi :
Mais qui peut adjouster à la chose infinie.

L'édition de 1874 se trouvant épuisée, nous croyons bien faire, en attendant que quelque heureux chercheur retrouve l'édition originale, de donner les dix-sept autres Stances d'après notre exemplaire des *Muses françoises ralliées* (Lyon, Th. Ancelin, 1609, f. 203-206). La pièce, non signée, y est intitulée : « Plaintes de cruauté meslées de plusieurs persuasions à aimer. Stances », et le texte est souvent meilleur que celui donné par M. Claretie d'après les *Fleurs :*

Avant que l'on vous veist, qu'estoit-ce que beauté?
C'estoit à mon advis quelque nom emprunté,
Un songe qu'un Amant peignoit en son courage,
Ou bien des coups d'essay de quelque petit traict
Du Ciel pour mieux après tirer vostre pourtraict,
Ce n'estoient que desseins, et vous estes l'ouvrage.

Digitized by Google

Digne ouvrage du Ciel, je me sens bien-heureux,
Puis que je sens pour vous tant de maux langoureux,
Tournez au moins vos yeux trop pleins de violence :
De dire qu'une peur vous aille retardant,
La defense en amour rend un feu plus ardant,
Vous ne le voulez pas, voilà vostre defence.

Les beaux rais du Soleil quand ils sont enfermez
En un miroir ardent, se font plus allumez,
Et le feu plus ardent enclos en la fournaise :
Quand l'amour est contrainct et qu'il sent quelque effort,
Il s'anime et se rend plus violent et fort :
C'est verser un peu d'eau sur une grande braise.

Ou c'est mal faict d'aimer, ou c'est bien faict d'aimer :
Si c'est bien faict d'aimer, qui vous en peut blasmer?
Qui croira que jamais la vertu l'on defende?
Si c'est mal faict d'aimer, qui a donc offencé?
Est-ce vous ou l'Amour qui vous y a forcé?
Peché n'est plus peché quand un Dieu le commande.

Le voulez-vous, ou non? Si vous ne le voulez,
Et que je perde en vain tant de pleurs escoulez,
Dites-le franchement, que vous sert de le feindre?
Mais si vous le voulez, qui vous le defendra?
Vueillez-le seulement, et chacun le voudra :
Une divinité se peut-elle contraindre?

L'Amour bande ses yeux à fin de ne rien voir,
Pour monstrer que les cœurs qu'il tient en son pouvoir
Doivent fermer les yeux au respect d'une crainte :
Que sert une defense où le destin a lieu?
Destin et Dieu n'est qu'un : si l'amour est un Dieu,
Je conclus que l'Amour est donc hors de contrainte.

Mais qui est l'indiscret qui voudroit engarder
Que le Soleil du Ciel ne nous vint regarder?
Qui pourroit empescher la cource de la flamme?
Le Soleil est l'Amour, et l'Amour le Soleil,
Seulement en ce poinct l'amour n'est point pareil,
L'un est l'astre du monde, et l'autre de nostre ame.

Jupiter indigné tenoit l'Amour enclos
Dedans l'obscurité du tenebreux Chaos :
Mais que peut contre Amour l'effroy d'une menace?

Digitized by Google

Cest enfant à la fin de colere sortit
Plein d'audace et de cœur, et ce monde bastit :
Ce monde est aujourd'huy le fruict de son audace.

S'il vous plaist de sçavoir ce qui est entendu
Sous le Chaos, ce n'est qu'un amour defendu :
Jupiter est la peur qui vous tient asservie :
Ce monde œuvre d'Amour, que bastit cest enfant,
C'est l'effect de l'amour, alors qu'on le defend,
La defense en amour est mere de l'envie.

Qui vous defend d'aimer d'une honneste amitié,
Vous rend sans yeux, sans ame, ingrate et sans pitié :
Ingrate, en refusant le fruict de mon service,
Sans yeux, en me voyant cruellement mourir,
Sans ame et sans pitié, ne m'osant secourir :
Qui defend donc d'aimer vous commande le vice.

Qui craint une defense en amour n'aime point,
Ou s'il aime, l'amour dont il se sent espoint,
Ce n'est tant seulement qu'un feu qu'il imagine,
Un arbre qui n'a pris ses racines avant,
Vous voyez que de peur il tremble au premier vent :
Aimer peu, qu'est-ce donc qu'un arbre sans racine?

La beauté sans amour, c'est un feu sans ardeur,
C'est un arbre sans fruict, c'est un pré sans verdeur,
Un Printemps qui n'a point aucune fleur esclose,
C'est un Ciel sans Soleil, c'est un Soleil sans jour,
C'est un corps sans esprit, un amour sans amour,
L'Amour et la beauté, c'est une mesme chose.

Quand un amour est ferme et sur pieds asseuré :
Que le Ciel ou l'enfer sa perte ait conjuré,
Malgré tant de rigueurs sa constance est cognuë :
Si l'Amour a des loix, c'est pour assubjectir
Les yeux, non pas le cœur, qu'on ne peut divertir,
Que j'ay' donc vostre cœur, et les autres la veuë.

D'où vient qu'on feint Amour fils de la liberté?
Comme libre, il ne peut jamais estre arresté,
Comme volant et nud, comment le peut-on prendre?
Comme enfant, que peut-on aux enfans demander?
Comme Dieu, c'est à faire aux dieux de commander.
Dieu, enfant, libre et nud, que luy peut-on defendre

Digitized by Google

Et bien, si vous m'aimez, m'aimant qu'offensez vous?
Ce n'est qu'au pis aller irriter un courroux,
Humaine en est l'offence et la vengeance humaine :
Mais vous rendant Amour et les dieux ennemis,
C'est un si grand peché, qu'il n'est jamais remis :
Les dieux sont eternels, eternelle est leur peine.

Amour, si tu es donc le grand Dieu des mortels,
Qui vois et qui reçois l'honneur de tant d'autels,
Qui te plais en nos maux et te pais de nos larmes :
Je t'adjure et conjure, Amour, par tes attraicts,
Ta puissance, tes feux, tes redoutables traicts,
De faire en ma faveur qu'elle esprouve tes armes.

Si tu es ce grand Dieu par qui tout est dompté,
Craint là haut dans le Ciel, aux enfers redouté,
Qui renflamme Neptune au milieu de son onde,
Decoche tous tes traicts, darde dedans son cœur
Ton carquois et ton feu pour t'en rendre vainqueur,
Et dy après cela : J'ay vaincu tout le monde.

Ne quittons point Pibrac sans rappeler qu'il fut l'ami de Ronsard qui lui dédia son hymne des Estoilles. Besly, qui commenta les Hymnes en 1604, écrivait sur notre personnage ces lignes qui sont sans doute un des premiers témoignages de la postérité : « C'est Guy du Faur sieur de Pybrac, qui fut Avocat General, puis President à Paris, natif de Tholose où passe la Garonne : personnage excellent en sçavoir, eloquent plus qu'autre de son temps, et bon Poëte, comme tesmoignent ses Quatrains et quelques autres Poësies... Il faisoit grand estime de la Poësie de Ronsard, ainsi qu'il apparoist par un sien sonnet, et au poëme de la vie Rustique : aussi pour revanche il en a eu la dedicace de cet Hymne, et encores le Tombeau du grand Roy François. »

Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(3e article [1]).

DEUXIÈME PARTIE.

MOYEN ÂGE.

Les véritables représentants de l'histoire naturelle au moyen âge furent les médecins arabes, qui seuls connurent les écrits des Anciens et tout particulièrement ceux d'Aristote. Le plus illustre de ces savants fut Avicenne (980-1037), auteur d'une paraphrase de la zoologie d'Aristote (traduite en latin par Michel Scotus) et du célèbre *Canon*, ou Livre de Médecine, dont la version latine de Gérard de Crémone parut à Venise en 1495, souvent réimprimée jusqu'en 1623.

Ces traductions trahissent une connaissance superficielle de l'arabe, et on y rencontre de nombreux contresens. Voici un exemple caractéristique.

Le *Canon* arabe a un paragraphe intitulé « Chapitre de la Murène » (en arabe : *Fasl fi Semuria*), qui est rendu dans la version de Gérard par « un sage Semurion ». La murène devient ainsi un nom de savant, dont les vicissitudes ultérieures sont bien singulières. Albert le Grand

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277, et t. IV, p. 39 à 104.

Digitized by Google

cite, parmi ses autorités arabes, « le sage Semurion[1] », et Lanfranc, dans sa *Chirurgia magna* (fol. 259), relève comme ses sources, outre les Arabes, les érudits Constantin, Cuffon, Platearius... et « un certain Guillaume de Somiris...[2] ».

Cet exemple peut donner une idée des métamorphoses que subiront les termes arabes, d'une part, dans les écrits d'Albert le Grand ou Albert de Bollstadt (1193-1280), évêque de Ratisbonne, le plus grand savant du moyen âge, qui puisa à la fois dans Aristote, Pline et Avicenne[3]; d'autre part, dans l'*Histoire naturelle*[4] d'Ulysse Aldrovandi (mort en 1607).

I. — Nomenclature arabe.

Le *Canon* d'Avicenne est longtemps resté classique. Au commencement du XVIe siècle (1527), André de Bellune corrigea le travail du premier traducteur, et cette version refondue fut souvent réimprimée jusqu'au milieu du XVIIe siècle[5].

Rabelais a certainement étudié le *Canon* dans la première version de Gérard. Il cite souvent Avicenne dans son roman, à propos de questions plus ou moins singulières.

1. Carus, *Histoire de la Zoologie depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle*, trad. fr., Paris, 1883, p. 181.

2. Malgaigne, dans l'introduction aux *Œuvres* d'Ambroise Paré, t. I, p. XLVI. L'éditeur remarque à propos de *Somiris* : « Cet auteur m'est tout à fait inconnu. Peut-être faut-il lire Saliceto. »

3. *Opera*, éd. Pierre Jammy, Lyon, 1651, 21 vol. in-fol. Le traité, en vingt-six livres, *De Animalibus*, suit l'ordre alphabétique et se trouve dans le tome VI. Voir, sur Albert le Grand, le livre de F.-A. Pouchet, *Histoire des sciences naturelles au moyen âge*, Paris, 1853, p. 202 à 320.

4. Publiée à Bologne, 1599-1668, en 12 volumes in-fol., dont plus de la moitié posthumes. Nous citerons les *Historiæ serpentum et draconum libri duo* (1640-1642).

5. Nous avons utilisé l'édition suivante : *Avicennæ Canonis libri V ex Gerardi Cremonensis versione ex Andreæ Alpagi, Belunensis, castigatione... Libellus de Viribus cordis, translatus ab Arnaldo de Villanova... cum indicibus quattuor*, Venise, 1608, 2 vol. in-fol.

Digitized by Google

En parlant d'hommes morts de joie (l. I, ch. x) : « Et comme dit Avicenne, *in 2 Canone, et libro de Viribus cordis*, du zaphran, lequel tant esjouit le cœur qu'il le despouille de vie, si on en prend en dose excessive, par resolution et dilatation superflue. »

Voici les paroles d'Avicenne (*De Viribus cordis*, t. II, fol. 347[b]) : « Crocus autem ad lætificationem cordis... », et *Canon* (t. I, fol. 290[a]) : « Dicitur quod tres aurei de ipso [croco] interficiunt lætificando. »

Ailleurs, à propos de la folie universelle (l. III, ch. XLVI) : « Tout le monde est fol... Salomon dit que infiny est de folz le nombre; à infinité rien ne peut decheoir, rien ne peut estre adjoinct, comme prouve Aristoteles..., c'est ce que pareillement fait le nombre des maniacques et enraigez infiny; Avicenne dict que de manie infinies sont les especes. »

Et dans le Prologue au *Ve Livre*, Rabelais en reproduit la citation textuelle : « Les fols, le nombre desquelz est infiny, comme atteste Salomon, periront enraigez, et toute espece de folie cessera : laquelle est pareillement innombrable, comme dit Avicenne : *Maniæ infinitæ sunt species.* »

Dans la *Pantagruéline Prognostication*, le témoignage d'Avicenne est deux fois invoqué.

Tout d'abord sur une question philosophique (ch. I) : « Comme dit Avicenne que les causes secondes n'ont influence ne action aulcune, si la cause premiere n'y influe : et en ce dit vray le petit bonhommet, combien que ailleurs il ait ravassé oultre mesure. »

Ensuite, à propos de saisons de l'année (ch. VII) : « Les gryphons et marrons des montaignes de Savoie, Daulphiné et Hyperborées, qui ont neiges sempiternelles, seront frustrés de ceste saison, et n'en auront point, selon l'opinion d'Avicenne, qui dit que le printemps est lorsque les neiges tombent des monts[1]. »

1. Dans les éditions de la *Prognostication* postérieures à 1542, les *tacuins*, c'est-à-dire les faiseurs d'almanach, sont remplacéspar *avi-*

Digitized by Google

Passons maintenant aux emprunts qui remontent à cette source.

1. — Vocables spéciaux.

Les termes techniques suivants de l'ancienne Officine dérivent du *Canon :*

Alkekenge, nom arabe de la plante vulgairement appelée *coqueret* et dont les graines sont diurétiques (l. II, ch. XVIII) : « Panurge donna à manger à Pantagruel quelques diables de drogues, composées de trochistz, de *alkekangi*[1] et de cantharides. » Le *Grant Herbier* donne *alkacange* et l'*Hortus* (1500) *alkekengi*, cette dernière répond exactement à celle qu'on lit dans le *Canon*, t. I, fol. 939b : « ... dandi in potum oleum *alkekengi*. » Duchesne la cite à son tour (1544) : « Halicacabum, Vesicaire ou Baguenauldes, ou Coquerettes, Off. *Alkekengi*. »

Baurach, borax (l. II, ch. XXXIII), à côté de *bourach* (l. V, ch. XVIII), cette dernière leçon étant celle du Manuscrit. L'arabe possède les deux formes (*bauraq* et *bouraq*), mais c'est la première qu'on lit dans le *Canon*, t. I, fol. 280b : « *Baurach* quid est? Est fortius sale et est ex genere virtutis ejus... » L'*Antidotaire Nicolas* (p. 31) donne *baurage*, forme qui renvoie à un intermédiaire bas-latin.

Been, ou mieux *ben*, nom arabe de l'arbre dont le fruit a été appelé par les anciens « myrobolan » et par les modernes « noix de ben » (l. III, ch. L). L'*Hortus* donne « *Ben* ou balanus. Ceste medecine est apportée à nous des terres des Arabes ». On lit dans le *Canon*, t. I, fol. 107 vo : « *Ben* quid est? Granum ejus est majus cicere declinans ad albedinem quamdam, et habet medullam lenem unctuosam. » Duchesne (p. 15) : « Balanus, toute sorte de gland... Aliis est quod Off. et Arab. *Ben*... »

Emblic, espèce de myrobolans noirâtres et chagrinés usités autrefois comme purgatif (l. II, ch. XIV). Aldebrandin écrit « mirabolans *embleci* », et Platearius « mirobolanz *embliz*... Li *emblic* et li inde sont toz jors buen ». L'*Antidotaire Nicolas* et

cinistes, nouvelle preuve de l'opinion défavorable que Rabelais avait de la médecine arabe.

1. C'est la leçon des éditions de 1532 et 1533. Les éditions ultérieures lui substituent celle-ci : « ... composées de Lithontripon, Nephrocatarticon, Coudignac cantharisé. »

Digitized by Google

l'*Hortus* en énumèrent les espèces portant généralement des noms arabes : « Selon Mesué, sont cinq especes de bons Myrabolains, fruitz des arbres qui sont en Ynde, c'est assavoir citrinus, kebulus, belliricus, *emblycus*, yndus... *Emblicques* sont des medecines qui reconfortent l'estomach, le cœur et le foye et les entrailles. »

De ces cinq espèces, Rabelais n'a retenu que cette dernière qu'il a tirée du *Canon*, t. I, fol. 310ª : « *Emblicus* quid est? Est notus et conditus, est debilior myrobalanis nutritis et est in eorum semita. » De là le bas-latin *emblicus*, ainsi expliqué par Duchesne (p. 51) : « Myrobalanus, Glans unguentaria, eorum quinque genera... Inda seu nigra, *Emblica*... »

Fistique, nom pharmaceutique des pistaches (l. IV, ch. LX) : « *Pistaces*, *Fistiques*. » L'*Hortus* nous renseigne : « Piscacea (*sic*), ainsi est nommé en Grec et en Arabic *Pistoch* ou *Fustech* ou *Fistach*, en Latin *Fistica* » ; et le *Grant Herbier* cite le terme sous sa forme francisée (éd. Camus, p. 105) : « *Pistace*, que l'on appelle autrement *Festuces* ou *Festus*, sont fruitz qui croissent oultre mer et resemblent à pins. »

Voici le passage correspondant du *Canon*, t. II, fol. 346ᵇ : « *Fisticis* inest aromaticitas et stypticitas cum vicositate... numerantur inter medicinas theriacales. » Citons en outre ces trois témoignages du XVIᵉ siècle sur le caractère technique du mot :

Duchesne (1544), p. 58 : « Pistacia in Syria nascitur, Off. *Fistica* et *Fisticorum grana*. »

Charles Estienne : « Pistacia... Vulgus pharmacopolarum barbare vocant *Fistica*[1]... »

Du Pinet, dans une note marginale à sa traduction de Pline (XIII, 5) : « Les Pistaches qui est une noix assez commune et cogneuë [en Syrie]... Nos apothicaires les appellent *Fistica*. »

Targon, estragon (l. V, ch. XXIX), terme répondant au *tarcon Avicense* de l'Officine du XVIᵉ siècle, forme qu'on trouve attestée dès 1539 (cf. Rolland, VII, 71) et chez Duchesne (1544, p. 64) : « Tarchon, du *Targon*. » On lit dans le *Canon*, t. I, fol. 250ª : « ... debet masticare parum ex *tarchon*. »

Et ces termes complémentaires :

Alkermes, au sens de *kermes*, ou graine d'écarlate, appelée

1. *Seminarium et Plantarium fructiferarum præsertim arborum qui post hortos conservi solent*, Paris, 1548, p. 105.

Digitized by Google

parfois simplement *grene* par notre auteur (l. III, ch. XVIII : grains de *alkermes*). On lit, d'après Serapion, ce passage dans l'*Hortus* de 1500 : « *Grana tinctorum* est ung arbuste dont on taint en escarlate... Elle est aussi appellée *Kermes*... Harmen ou Carmen, c'est-à-dire Grana tinctorum... Et en cestuy arbre croissent et se multiplient certaines bestes qui ont coquilles semblables à limaçons. Et les femmes d'icelle terre les concueillent avec leur rosée. » La dernière partie de ce passage est tirée de Dioscoride. Rabelais a probablement emprunté le terme pharmaceutique au *Luminare majus* ou *Lumen Apothecariorum*, du XVe siècle, qu'il cite dans son *Ve Livre*. On y lit (d'après la réimpression de 1561, fol. 3) : « *Alchermes*, sive *Chermes* sunt Grana tinctorum quibus tinguntur panni. »

Saphran, safran, à côté de *zaphran*. La première forme, ancienne, est tirée du bas-latin; la deuxième, propre à Rabelais, est empruntée à Avicenne comme le passage (l. I, ch. X) que nous avons cité ci-dessus.

Rabelais fait en outre mention de deux gommes : *Geleniabin* et *Tereniabin*, de la même origine. Ces noms désignent deux îles de sa géographie fantaisiste, « bien belles et fructueuses en matiere de clystere » (l. IV, ch. XVII), que la *Briefve Declaration* commente ainsi : « *Teleniabin* et *Geleniabin*, dictions Arabicques : Manne et Miel rosat. »

La première appellation est commune, dans la pharmacopée, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. On en a cité de nombreux exemples auxquels nous renvoyons[1], en nous bornant à alléguer le suivant tiré de l'*Hortus* (d'après la *Pandecte* de Matthæus Sylvaticus et la *Pratique* de Serapion) :

Tereniabin. Aucuns dient que c'est Manne, mais c'est faulx; car c'est ainsi comme Myel blanc ayant saveur de manne. — *Tereniabin*, c'est-à-dire Mel roris. Et est rosée cheant du ciel : et resemble à myel granuleux et aggregé de gros grains : et est nommé Myel de rosée. Et en chient moult dessus les arbres qui sont en la terre de Cosaceni et en Orient... Et chient en

1. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. VI, p. 310; t. VII, p. 93, et t. X, p. 425.

Digitized by Google

certains castelles et receptables qui sont dessus les summités et haultesses des arbres nommés Palme.

Pierre Belon en parle longuement dans ses *Observations* (1553) et nous avons cité ailleurs cette page curieuse[1].

L'autre appellation, plus rare, se lit, au xve siècle, dans le *Compendium Aromatariorum* de Saladinus de Asculo[2] : « Quid est *Geleniabin?* — Dico quod est mel rosatum colatum. »

Les deux noms pharmaceutiques sont le reflet des termes arabes *djal-andjabin* et *tar-andjabin* qui, à leur tour, remontent aux composés persans : *gul-angabin*, conserves de roses dans du miel (littéralement rose-miel), et *ter-angabin*, miel liquide[3].

2. — *Noms de serpents.*

En dehors de ces termes techniques, Rabelais a tiré toute une série de noms de reptiles (l. IV, ch. LXIV) du *Canon* et particulièrement du IIIe Traité du *IVe Livre* intitulé : De la morsure des serpents et de leurs remèdes[4]. Cette nomenclature arabe se trouve également reproduite, sous sa forme latinisée, dans le traité correspondant d'Albert le Grand[5], et il est probable que Rabelais l'a aussi mis à contribution. Le nom de l'illustre théologien-naturaliste ne se lit, il est vrai, que dans le *Ve Livre*[6]; mais des

1. *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 507.
2. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 426.
3. *Ibid.*, t. VI, p. 300.
4. *Canon*, t. II, fol. 203 et suiv. Livre IV, Fen III : De regimine morsionis universali et de effugatione venenosorum et de curatione mordicationis serpentium.
5. *Opera*, t. V (*De Animalibus*), l. XXV : « De serpentium natura. » — Cf. Aldrovandi, *Opera*, t. X (1640) : « Serpentium et draconum libri duo. » Sa rubrique intitulée *Synonymica* est fort utile pour éclaircir l'imbroglio des transcriptions erronées des termes arabes.
Quant à la liste des noms de serpents qu'on lit dans l'*Officine* de Ravisius Textor (1532, fol. 184 v°), elle ne mentionne que ceux qu'on trouve principalement chez Pline.
6. Au ch. XXXI : « Dans le pays de Satin, je veiz, selon mon advis,

Digitized by Google

indices incontestables accusent chez notre auteur une connaissance, au moins partielle, de l'œuvre zoologique de ce savant universel.

Si l'on excepte Cotgrave, qui a souvent puisé aux sources, mais qui présente beaucoup de lacunes, cette nomenclature des serpents n'a jamais été l'objet d'une recherche spéciale.

Le Duchat se borne à remarquer : « Ce sont la plupart des noms corrompus sur lesquels on peut consulter Albert le Grand, Barthelemy l'Anglois, Aldrovandi et Redi. » Et c'est tout; encore peut-on contester l'utilité du deuxième et du dernier naturaliste qui n'y sont pour rien.

L'édition *Variorum*, après avoir cité Le Duchat, ajoute : « Nous avons d'abord eu l'intention de ranger cette longue et savante nomenclature dans un ordre alphabétique plus exact; mais les mots corrompus qu'il nous a été impossible de restituer, quoique nous en ayons rétablis plusieurs, nous en a détourné. Si nous avions du temps et les livres nécessaires à la campagne où nous rédigeons ces notes et si la chose en valait la peine, nous aurions fait peut-être des efforts plus heureux, mais nous avons craint aussi de trop grossir l'ouvrage. »

Les explications fournies par De l'Aulnaye sont fantaisistes. C'est ainsi qu'il renvoie, pour *Alhartraf* et *Alcharate*, à Pline qui n'en peut mais; pour d'autres noms, comme *Harmene* et *Kedusudure*, il donne des éclaircissements sans en indiquer la source. Ces explications ont cependant été reproduites par Gottlob Regis, dans son commentaire, et surtout par Paul Lacroix (sous le pseudonyme de bibliophile Jacob) qui y a ajouté des interprétations purement imaginaires. Celles-ci furent adoptées en dernier lieu par le Dr Le Double[1], qui les compléta dans un appendice par des extraits en français d'Albert le Grand.

Herodote, Pline, Solon..., Philostrate... et tant d'aultres Anticques, plus : Albert, le Jacobin grand... »

1. *Rabelais anatomiste et physiologiste*, Paris, 1889, p. 126-136 et 433-435.

Digitized by Google

La véritable source, à savoir le *Canon* d'Avicenne[1], n'a jamais été indiquée, et l'étude d'ensemble de cette nomenclature restait à faire. Nous croyons inutile d'insister sur les difficultés qu'elle présente. D'une part, les noms arabes des reptiles, dans le texte d'Avicenne, en passant sous la plume des traducteurs et des copistes en latin, ont subi des altérations invraisemblables. D'autre part, on ignore pour la plupart l'équivalence scientifique de ces noms arabes qui souvent ne sont à leur tour que des corruptions des noms grecs correspondants. C'est ce que m'écrivait en fort bons termes un spécialiste, M. Pierre Guigues (9 juin 1913) :

Je me suis mis à la recherche des mots que vous me signalez et j'ai retrouvé assez rapidement les termes arabes correspondants; mais je n'ai encore rien de sérieux au sujet de leur signification.

Voici ce que j'ai trouvé pour le moment en me reportant aux numéros des chapitres de mon édition latine d'Avicenne (Venise, 1554), — l'édition arabe est de Rome, 1593.

Abedisimon Persin (ch. LIV) ... En arabe... ce qu'on peut transcrire *aghḍnîmoun oua al syr* (le *ḍ* est une lettre qui tient du *d* et du *ẓ*). Il s'agit donc de deux animaux : l'un a nom grec *aghḍimoun*, et le *syr*.

Altaratati (ch. XL) : c'est *al tafara*, ou bien *alharatati* (ch. XIX) : *al arada*, celui-ci connu : c'est le « Termes fatale ».

Alhartraf et *Hauden*, ce qui peut se transcrire *troughouroun*.

Aracis (ch. XLVI) : *al raqcha* (exactement *arraqcha*). Freytag donne le sens : serpent marqué de points blancs et noirs.

Cafeẓati (ch. XL) : *al qafaẓat*, dont l'origine est le verbe *qafaẓa*, sauter.

Cuharus (ch. XLIX) : *mouahrous*.

Famusus (ch. XLVIII) : *fanjarnious? fanajaranious?*

Harmene (ch. XXIII) : *jarmâna*.

Hauden (voir *alhartraf*). Il s'agit d'un seul mot arabe coupé en deux.

1. Grâce au concours obligeant d'un érudit arabisant, M. P. Guigues, professeur à l'École de médecine de Beyrouth, j'ai pu donner des transcriptions exactes des termes du *Canon* qui ont été profondément altérés par les traducteurs et les copistes.

Digitized by Google

Sabrin. Rien trouvé jusqu'ici si ce n'est dans « Arabicorum nominum antiqua Expositio » du même Avicenne, le mot : *Sabin* est genus serpentis.

Selsir (ch. LI) : *sysyr*.

Pour tous ces mots écrits sans points voyelles, il est bien difficile de les transcrire. En outre, le traducteur latin a parfois fait un seul animal de deux ou coupé un animal en deux, du moins son nom. Quelques-uns de ces noms sont certainement d'origine grecque.

Dans cette nomenclature bizarre et touffue, on pourrait discerner les groupes suivants :

a. — Doublets gréco-arabes.

Il est malaisé d'entrevoir les types grecs sous leurs avatars arabes et surtout sous leurs déguisements bas-latins. Les exemples qui suivent pourront donner une idée de ce que sont devenus dans ces conditions les noms anciens de reptiles :

Anerudute, genre de serpent dont le nom est une mauvaise transcription d'*Amiudute* (Avicenne, fol. 211 : De *Ammiuduto*...) qui, à son tour, est la forme arabe corrompue d'ἀμμοδύτης. Cf. Aldrovandi, fol. 168 : « Apud Arabos Ammobates sive Ammodytes *Amiodutus* appellari videtur[1]... »

Kesudure, serpent appelé par les Grecs *Chersydre*, dont le nom arabe est la forme corrompue. Avicenne, fol. 216 : « *Kesudurus*. Hunc serpentem quum est in aqua nominant Græci Andrius (c'est-à-dire Hydrus) et, quando habitatio ejus est in campo nominatur *Kesudurus*. » Albert le Grand, fol. 665, ne fait que répéter la définition d'Avicenne. Cf. Aldrovandi, fol. 277 : « Multa nomina barbara hujus animalis [Hydrus sive Natrix] apud Avicennæ interpretes, Arnoldum et Albertum, leguntur... Avicennas Andrium... *Kersudrum*, pro Hydro et Chersydro cognominavit[2]. »

1. Éd. *Variorum* : « Nous pensons qu'il faut lire *ammodytes*, qui est le nom d'une espèce de serpent. »

2. Cotgrave : « *Kesudure*, as *Kedusudure*. » Bibl. Jacob : « *Kesudure*, serpent de terre, du grec κέδος, chagrin, et ὕδρα. » Moland : « *Kesudure*, sorte de reptile, d'après Pline » (!).

Digitized by Google

Kedusudure, variante qu'on lit également dans Avicenne : *Kedusudurus*, à côté de *Kesudurus*[1].

Teristale, serpent appelé *Céraste*, dont le nom arabe est une forme corrompue. Avicenne, fol. 219 : « Serpens *Triscalis*... ejus accidentia similia sunt accidentibus viperarum. » Albert le Grand, fol. 667 : « *Ceristalis*, ut dicunt Semerion et Avicennas, est serpens de genere viperarum. » Cf. Aldrovandi, fol. 172 : « *Cerastes* aliter Arabice dicitur Cerusti, Alberto et Olao Magno Cristalis, Cerastis nomine in Cristalim depravato. Imo non soli Cristalim, sed *Ceristalim*, Sirtalim et *Triscalim* inscriptio Alberti synonyma Cerasti esse opinamus... De hoc etiam scribit Ardoynus sub nomine *Teristali*. »

D'autres travestissements de ces noms sont devenus méconnaissables :

Abedissimon, nom d'un serpent sur lequel le *Canon* s'exprime ainsi, fol. 219b : « *Abedissimon* Persin : videtur quod sit iste de generibus draconum, et dixerunt quod illi, quem mordet, accedunt ea quæ accident reliquis morsibus draconum. »

La variante *Ahedissimon* se lit dans Albert le Grand, t. VI, fol. 666 : « *Ahedesimon* est de genere draconum et habet dentes vehementes. » Cf. Aldrovandi, t. X, fol. 314 : « *Abedissimon* Persin ab Avicenna ad genera draconum reducitur[2]. »

La transcription exacte de la forme arabe est *aghḍnimoun*, dans lequel M. Guigues voit avec raison un mot grec, sans pouvoir le préciser.

Alhartraf, espèce de serpent. Avicenne, dans son paragraphe « De Alhatraf et Hauden », fol. 220, se borne à remarquer : « Dixerunt quem mordent *Alhartraf* et Hauden accidunt ei dolor vehemens. » Albert le Grand est plus explicite, fol. 668 : « *Alhartraf* et Haudion sunt de genere draconum... et sunt magni usque ad quinque cubitos[3]... »

1. Cotgrave : « *Kedusudure* ¶ Rab. The land Adder (mot barbare). De l'Aulnaye : « *Kesudure* ou plutôt *Kedusudure*, serpent de terre. »

2. Cotgrave : « *Abedissimon*, A serpent of the kind of the dragons », et De l'Aulnaye : « *Ahedissimon*, espèce de serpent ou dragon : voir Pline (!). » Éd. *Variorum* : « On lit *Ahedissimon* dans les deux éditions de Le Duchat; mais dans toutes ce mot nous paraît corrompu. »

3. Cotgrave : « *Alhatrat* (in R. is Avicenna's *Alhatraf*). A dragon

Digitized by Google

La forme réelle du nom arabe, dans Avicenne, est *troughouroun*, qui accuse également une origine grecque.

Alhartraban n'est que la transcription amplifiée du nom précédent[1].

Fanuise, pour *Famuse*, genre de serpent analogue au Cenchrys ou Miliaire. Avicenne, fol. 219 : « *Famusus*. Morsus ejus est similis morsui viperarum. » Albert le Grand, fol. 669 : « *Falivisius* (*sic*) est serpens discolor et morsus ejus est similis morsui viperarum. » Cf. Aldrovandi, fol. 248 : « Cenchris apud Avicennam interdum *Famusum*, aliquando Aracis et quandoque Aspis diversos colores nominatur... Albertus Avicennam secutus[2]... »

La forme de ce nom, dans Avicenne, serait (d'après M. Guigues) *fanfarnious*, dont l'origine grecque est vraisemblable.

b. — Noms arabes.

Voici maintenant les noms qui, directement ou indirectement, remontent à Avicenne :

Alcharate, proprement vipère. Chez Avicenne, fol. 206, le nom est écrit *Alharathati*, et Aldrovandi fait remarquer, fol. 111 : « Aliter vipera... *Alfahay* Arabibus dicitur... at secundum Andream Bellunensem *Alfarai* et *Alfahai* est nomen proprium viperæ[3]. » L'*Hortus* donne : « Serpens nommées *Afferati* et *Alterati*, et sont ces mots à dire comme saillant et volant. Et là où cy devant est *Afferati*, en Avicenne est *Cafezati*. »

Aracte, aspide. Avicenne, fol. 210 : « Serpens *Aracis* vel

or serpent whose biting wounds, but impoysones not. » De l'Aulnaye : « *Alhartraf*, dragon, serpent. »

1. Éd. *Variorum* : « Ce nom *Alhatraban*, ainsi que celui d'*Alhartraf*, doit être arabe. »

2. Cotgrave : « *Fanuise*, as *Cenchre*; and should be Falvise (!) or *Fanuise*. » De l'Aulnaye : « *Fanuise*, voir *Cenchryne*. » Bibl. Jacob : « *Fanuise*, serpent tacheté. »

3. Cotgrave : « *Alcharacte*, A serpent. || R. » De l'Aulnaye : « *Alcharate*, espèce de scorpion, voir Pline (!). » Éd. *Variorum* : « Le Duchat lit *Altarates*; Bibl. Jacob : *Alcharate*, scorpion à boucle, du grec ἀλχᾶς bouclier, arme défensive. »

Digitized by Google

Aspis habens colores diversos », et Albert le Grand, fol. 668 : « *Aracclis* (*sic*) est serpens malignus[1]. »

Cafezate, espèce de serpent qui des arbres s'élance sur sa proie. Avicenne, fol. 218 : « De *Cafezati* et Alteratati... Isti serpentes sunt parvi, breves, minuti, qui quandoque occultantur in arboribus insidiantes, ut projiciant se ipsos ad illum qui transit per eos, et exeunt procedentes ad eum. » Albert le Grand, fol. 667 : « *Cafezatus*, ut dicit Avicennas et Semerion[2], serpens est in multis similis alicuidam qui Altinanitus (*sic*) vocatur. » Cf. Aldrovandi, fol. 253 : « De Accontia sive Jaculo... Avicenna nominat *Cafezati*[3]... » On lit dans l'*Hortus* (qui cite Avicenne) : « *Cafezati* sont petites serpens et courtes et menues, lesquelles aucunes foys se mucent et cachent dedans les arbres affin qu'elles envahissent et se jettent en bataillant contre les passans. »

Caubare, serpent de la couleur du sable. Avicenne, fol. 219 : « De Amiudutus et *Caubarus*. Dixerunt quidam quod longitudo cujusque horum est usque ad cubitum, et color eorum est color arenæ, et super corpora ipsorum sunt vestigia[4]... »

La variante *Cauhare* (et corrompue *Cauharsce*) se lit dans Albert le Grand, fol. 666 : « Arundicus (!) et *Cauharus* sunt serpentes æquales in magnitudine et nocumento[5]. »

Harmene, petit basilic. Avicenne, fol. 208 : « De *Harmene*. » Albert le Grand, fol. 665 : « *Armene* serpens est, quo

1. Cotgrave : « *Araste*, A green most venemous, and blood sucking serpent, *Cenchrin*. »

2. Nous avons déjà fait remarquer que ce prétendu nom d'auteur est le résultat d'une amusante coquille de la part des traducteurs : c'est en réalité le nom arabe de la murène, devenu, chez Albert le Grand, une autorité zoologique dont les renseignements se confondent avec ceux fournis par Avicenne.

3. Cotgrave : « *Cafezate*, A certain little, reddish, most venomous and malignant serpent, that lurks (most commonly) among the leaves of trees, and thence flies at any man, or beast, that passeth under them. » De l'Aulnaye (et Bibl. Jacob) : « Petit serpent rougeâtre très venimeux. » Éd. *Variorum* : « *Cafezate*, sans doute pour *Caphezate*. »

4. Cotgrave : « *Caubare*, A sandy colour and very venomous serpent of a cubits length. »

5. Cotgrave : « *Cauhare*, as *Caubare*. » De l'Aulnaye : « *Cauhare* ou *Caubare*, couleuvre ou serpent venimeux. »

Digitized by Google

nullus penitus serpens pejor est nisi regulus solus » (d'où, dans l'*Hortus* : « Amfibena et *Armena*. Ce sont noms de serpens »). Cf. Aldrovandi, fol. 362 : « Avicennas et Albertus nominantes Basiliscum et *Harmenem* duas hujus feræ species constituere videntur... Hæc nomina unius et ejusdem draconis synonyma esse arbitramur[1]. »

Handon, espèce de serpent venimeux. Avicenne, fol. 211 : « De serpente qui dicitur *Hauden* (voir ci-dessus *Alhartraf*). Cf. Aldrovandi, fol. 314 : « Imo Alhartraf, nec non *Hauden*, ab Avicenna refertur ad genus serpentum[2]. »

Sabtin, leçon fautive pour *sabrin*, même serpent que l'*Hæmorrhoïs* des Anciens. Avicenne, fol. 218 : « De serpentibus Afudius et *Sabrin*. Isti duo serpentes corpora habent arenosa, et super corpora eorum sunt puncta nigra et alba. » Albert le Grand, fol. 671 : « *Sabrin*, ut dicit Semerion sapiens, est serpens coloris arenosi habens puncta nigra et alba[3]. »

La forme rabelaisienne *Sabtin* est encore citée par Gesner, dans son *Historia Animalium* (l. V, fol. 50 v°) : « Ardoynus vocat Affodium *Sabtin* vel Sabrin... »

Selsir, même serpent que le *seps* des Anciens. Avicenne, fol. 211 : « Serpens nominatus *Selsir*, id est putrefaciens. » Albert le Grand, fol. 672 : « *Selphir* (*sic*), ut dicit Avicennas, nominatur serpens quidam Ægypti, et habet latum caput et parvum collum, et curtam caudam et ventrem rotundum, super ejus caput nec lineæ sunt nec squamæ. » Cf. Aldrovandi, fol. 187 : « *Selsir* et Helsir nomina sunt arabica hunc serpentem [seps ou sepedon] indicantia, quoniam Avicennas de serpente putrefaciente agens, prædictis nominibus utitur[4]. »

Rabelais, on le voit, s'est amusé à grouper, en fait de reptiles, dans son LXIVe chapitre du *Quart Livre*, les noms les plus bizarres qu'il eût trouvés, soit dans le *Canon* d'Avicenne, soit dans le *De Animalibus* d'Albert le Grand. Plu-

1. Cotgrave : « *Harmene*, A barbarous name for a little basiliske. » Bibl. Jacob : « *Harmene*, petit basilic. »

2. Cotgrave : « *Handon*, A kinde of dragon whose biting is not venomous. » Bibl. Jacob : « *Handon*, dragon venimeux. »

3. Cotgrave : « *Sabrin*, The spotted and sealy serpent Hemorrhoïs, whereof one being bitten, bleeds at all the natural pores, or passages to the body, to death. »

4. Cotgrave : « *Selsir*, The rotting serpent *Seps*. »

Digitized by Google

sieurs y font double emploi avec les noms grecs que nous avons déjà étudiés, et l'ensemble est destiné à fournir une de ces accumulations verbales qui faisaient les délices des lecteurs des xve et xvie siècles. Cette nomenclature étrange serait à jamais restée ensevelie dans les in-folio de la science médiévale si le grand satirique, en la ressuscitant dans son *Pantagruel*, ne lui avait prêté une parcelle de cet immense intérêt qui s'attache pour nous à son œuvre tout entière.

II. — Termes bas-latins.

Le bas-latin a été le canal par lequel un grand nombre de termes d'histoire naturelle, de médecine et de pharmacie, venus de l'arabe ou d'ailleurs, se sont introduits dans les idiomes modernes. Le latin a continué jusqu'au xvie siècle et au delà à servir d'organe à la science européenne, et toutes les découvertes dans les domaines de la nature revêtaient d'abord un vêtement latin. Pendant tout le moyen âge, le bas-latin a servi d'intermédiaire entre les savants arabes et chrétiens. On a déjà constaté ce rôle dans le chapitre précédent en ce qui concerne Avicenne et l'influence de son œuvre sur la terminologie technique du xvie siècle. Nous allons présenter ici quelques remarques supplémentaires.

1. — *Noms de reptiles.*

En dehors des appellations tirées des naturalistes gréco-romains et arabes, le catalogue des serpents dans Rabelais (l. IV, ch. LXIV) renferme quelques noms bas-latins qu'on lit à la fois dans Avicenne et dans Albert le Grand :

Illicine, serpent appelé par les Grecs *Dryin* et dont le nom est un dérivé de l'équivalent latin *ilex*, yeuse. Avicenne, fol. 218 : « *Ilicinus* et est Durissos (= δρυίνας). Iste habitat in ilicibus. » Albert le Grand, fol. 669 : « *Ilicinus*, ut dicit Semerion, est serpens qui habitat in ilicibus. » Cf. Aldrovandi, fol. 260 : « *Ilicinus*... Avicennæ[1]. »

1. Moland : « *Ilicine*, sorte de reptile, mentionné par Pline (!). »

Digitized by Google

Miliare, équivalent bas-latin du grec *Cenchrys*, dans Avicenne, fol. 218 : « *Miliares*. Serpentum hujus generis color propter citrinitatem suam est color milii. » De même chez Albert le Grand, fol. 670 : « *Miliaris*, ut dicit Semerion, est serpens qui propter suam et citrinitatem est quasi coloris milii : et ideo etiam a milio nomen accepit. » Cf. Aldrovandi, fol. 248 : « Albertus hunc serpentem [Cenchryn] sibi Centrin et *Miliarem* nominavit. »

Rimoire, forme francisée par Rabelais du bas-latin *Rimatrix*, qu'on lit exclusivement chez Albert le Grand, fol. 670 : « *Rimatrix*, ut dicit Jorach[1], serpens est... rimans aquas et cibos, et inficiens eos[2]... »

Rutele, proprement espèce d'araignée, nom que certains auteurs médiévaux ont à tort donné à une variété de serpent. Avicenne, fol. 227 : « *Rutela* est animal simile araneæ et venatrix muscarum. » Albert le Grand, fol. 680 : « *Rutela*, ut dicit Galenus et Avicenna et Semerion, est animal simile araneæ quæ venatrix est muscarum, et ideo dicit esse de genere aranearum, et non est serpens, sicut quidam dicunt et male opinantur. » De là, dans l'*Hortus* (1500) : « *Rutelle* est une beste semblable à araignée. » Chez Mondeville, *Rutelle* (rutela) a le sens d'araignée venimeuse (§ 1831) : « Les autres [yraignes] sont venimeuses, mez je ne les connoiz, car eles ne sont pas trouvées en France, et cestes sont appelées des aucteurs *Rutelles*. »

1. Ce Jorach est probablement le même que le savant juif, *Abba More Jarchi*, qui a donné en 1306 une traduction hébraïque d'une partie de la zoologie d'Averroës (voir Carus, *ouvr. cité*, p. 140). Barthélemy l'Anglais cite, comme ses autorités pour son histoire des poissons : Pline, Isidore, saint Ambroise, Basile et *Jorath*. Carus remarque, p. 181, « pour *Jorach* nous ne savons rien du tout », et M. Ch.-V. Langlois d'ajouter, dans son livre *La connaissance de la Nature et du Monde au moyen âge d'après quelques écrits français à l'usage des laïcs* (1911), p. 9 (cf. p. 154), à propos de *Jorach* ou *Jorath* : « Cet auteur, dont le *De Animalibus* est souvent cité, est désigné, dans la nomenclature finale des sources de Barthélemy, en ces termes : « Jorat Chaldæus. » Vincent de Beauvais et Albert le Grand s'en sont souvent servis... Je ne les connais pas, et les orientalistes que j'ai consultés n'ont pas réussi à l'identifier. »

2. Éd. *Variorum* : « *Rimoire*, peut-être du latin *remora*, espèce de petit poisson de mer qui arrête les navires. »

Digitized by Google

Un de ces noms, *Rimoire*, ne se trouvant que chez Albert le Grand, c'est là un indice à peu près sûr que Rabelais a utilisé le *De Animalibus*.

Les noms qui suivent n'ont pu être identifiés. La plupart manquent à nos sources et à Cotgrave, ce qui les rend suspects. Nous supposons pour plusieurs des altérations de mots grecs :

Apimaos, probablement résultat d'une méprise : Nicandre, dans ses *Theriaca* (v. 492), donne au serpent Typhlope ou Orvet l'épithète d'ἀπίματος, c'est-à-dire inoffensif. C'est là peut-être l'origine de la forme rabelaisienne *Apimaos :* la méprise serait, dans ce cas, analogue à celle du nom de la plante *Antranium* déjà mentionné.

Cychriode, peut-être forme parallèle du nom grec de serpent *Cenchrys*.

Domese, nom complètement isolé[1].

Jarrarie. Ce nom rappelle celui de la vipère brésilienne *Jararaca* (Bothrops brasiliensis), dont Thevet semble faire mention dans sa *Cosmographie*, fol. 918b : « Crocodile ou serpent d'eau qu'ils [les Caraïbes] appellent *Jacare*. »

Megalaune. On pourrait en rapprocher le μελανούρος, espèce de serpent mentionné par Élien.

Rhagane, peut-être identique au grec *Rhagion*, cité par Pline.

Stuphe, nom complètement inconnu[2].

2. — *Noms de végétaux*.

Dérivent également de cette source les appellations suivantes :

Anthora, que le *Grant Herbier* du xve siècle définit ainsi (éd. Camus, p. 36) : « C'est une herbe que l'on appelle Actoire, et a petite racine qui ressemble à coillons de coq, et a noire couleur par dehors et blanche par

1. Éd. *Variorum* : « Sans doute du grec δώμησις, action de bâtir »; de là l'explication du Bibl. Jacob : « *Domesis*, serpents longeant les murailles. »

2. Bibl. Jacob : « *Stuphe*, serpent du genre des sangles, du grec στύφω, resserrer. »

Digitized by Google

dedans. Elle croist en grans montaignes et en grans desers. » C'est l'*Aconitum anthora*, dont Pellicier fait mention dans sa lettre à Rabelais, datée de Venise, 17 oct. 1540 : « J'attends en grant devotion les racines de la Nardus celtica et de l'*Anthora*, avecques leurs terres dedans quelques petites boystes, pour, s'il est possible, les faire alumnes et citoyennes en nostre jardin de ceste ville. »

Duchesne (1544) nous fournit cette synonymie : « *Aconitum*, Arabice Realgar, vulgo de la *Tore* ou Rigal, Off. et herbariis Luparia, Pate bovine. »

Nenufar, la *Nymphæa* des Anciens (l. III, ch. LI). Le bas-latin *nenufar* se lit déjà dans Platearius (XIIIe siècle) et, au début du XVIe, il commença à remplacer son équivalent latin : « *Nenuphar*, pro *Nymphæa*, capitur Arabiæ », dit en 1529 Marcellus Vergilius dans son commentaire de Dioscoride.

Rhabarbe, rhubarbe, à côté de *reubarbe* (l. IV, ch. LII), forme qu'on lit déjà chez Platearius (XIIIe siècle) et dans l'*Hortus* (1500). Plante inconnue à l'antiquité, dont le nom se rencontre d'abord chez Isidore de Séville (VIIe siècle) qui l'appelle *rheum barbarum*. L'interprétation admise par Rabelais, à savoir originaire des bords du Rha des barbares, est encore courante : *Rha* est l'ancien nom du Volga chez Ammien Marcellin (XXII, 8, 28).

Sisame, sésame (l. III, ch. XXV : « la semence de Pavot et de *Sisame* »), graphie particulière au XVIe siècle qu'on lit également dans Robert Estienne (1539) et chez Du Pinet; elle disparaît au commencement du XVIIe siècle, et Monnet (1635) ne connaît plus que *sesame*, qui a seul survécu.

C'est le bas-latin *sisamum*, forme byzantine à côté du classique *sesamum* (Pline), doublet de la même origine que celui d'*apothecaire* et *apothicaire*, l'un et l'autre accusant une influence byzantine.

Spica celtica, nom bas-latin du Nard celtique de Dioscoride qu'on trouve en Grèce, en Italie et jusque sur les montagnes du Piémont et du Dauphiné (*Valeriana celtica*).

Digitized by Google

On lit ce nom chez Platearius (XIIIe siècle : *Spic celtic*, à côté de *spicanart*) et dans l'*Hortus* (1500 : *Spica celtica*, à côté de *spica nardi*), plus tard dans le *Pinax* de Bauhin. Ce dernier le donne comme équivalent de *Nardus montana celtica* et il cite les auteurs du XVIe siècle qui en font mention. Duchesne enregistre : « *Nardus Celtica*, Gallica seu minor et Pseudonardus, *Barbe de bouc* ou *Lavendule*. » Pline connaît la même herbe comme *Gallicus nardus* (XXI, 79), c'est-à-dire Nard celtique (*Narde celtice*, dans l'*Antidotaire Nicolas*).

Squinanthi, schénante, jonc odorant, proprement fleur de jonc (l. III, ch. XXXII). Terme de l'Officine que donne Platearius (XIIIe siècle) : *Squinant ;* dans l'*Antidotaire Nicolas : Schinanti.* Le *Grant Herbier* du XVe siècle le définit ainsi (éd. Camus, p. 122) : « *Squinant*, c'est une herbe que l'on appelle Paile (c'est-à-dire paille ou pâture) à cameaux, pour ce que les cameaux la mangeuent. L'en le trouve en Arabie et en Afrique. » Au XVIe siècle, on rencontre ce terme dans Duchesne (1544) : « Juncus odoratus sive rotundus, Gr. Schoinos Hipp. Offic. *Squinantium,* vulgo Paste de chameaulx. »

Le mot répond à la prononciation byzantine du σχοινάνθιον d'Alexandre de Tralles, médecin lydien qui vivait au VIe siècle ap. J.-C. Guillaume Bouchet s'en est également servi (*Serées*, t. I, p. 61) : « Prenez de cest hypocras, n'ayez peur de l'esquinance, non ; il n'y a dedans *Squinanthi* ou Zinzembre. »

Zinzembre, gingembre (l. III, ch. XXXII) et *zinziberin*, de gingembre (l. IV, ch. LIX : pouldre *zinziberine*), formes de l'Officine parallèles à *zaphran*, pour safran, et à *zibette*, pour civette. L'*Antidotaire Nicolas* donne *zinziber* et la recette du « Gingembre confit », également mentionné dans Rabelais (l. V, ch. VII) : « Là nous fit apporter myrobolans, brain de basme et *zinzembre* verd confict. »

Ajoutons les deux substances pharmaceutiques suivantes :

Ambre gris, que Rabelais identifie avec le sperme de

Digitized by Google

baleine[1] (l. II, ch. XXIV), le *sperma ceti* ou blanc de baleine tiré de la tête du cachalot, tandis que l'*Ambre gris* en est l'excrément durci. Cette confusion est courante au XVIe siècle; en voici un exemple tiré de Du Pinet, à propos de Pline (XXXI, 7) : « Aucuns ont prins ceste Fleur du sel pour le *Sperma ceti* des Apothicaires; et y en a d'autres qui le prennent pour l'*Ambre gris*. Mais les uns et les autres errent. »

Dans le bas-latin, *ambra* désigne à la fois l'ambre jaune et l'ambre gris (celui-ci est appelé *ambre* tout court dans Platearius). Aujourd'hui, cette dernière substance, grasse et d'un blanc éclatant, qui exhale une odeur de musc, n'est guère employée que dans la parfumerie.

Bois de gaïac, spécifique contre les maladies vénériennes (*Pant. Progn.*, ch. VI : *Guaiac*) : c'est le *Guajacum* de l'Officine. Duchesne (1544) : « *Gaiacum*, Lignum sanctum, *Bois de Gaïac*, duquel usent les povres gorriez ou verolez qui font diette. » Le nom lui-même, importé des Antilles, ne remonte pas au delà du XVIe siècle : il est contemporain de la maladie qui sévissait surtout à cette époque.

Ces différents termes ont pénétré dans le bas-latin par plusieurs canaux : byzantin (*sisame*, *squinanthi*, *sticados*); arabe (pour la plupart); latin médical (*Spica celtica*, *ʒinʒembre*); idiome exotique, comme, par exemple, *gaïac*, qu'on croit emprunté aux indigènes de l'Amérique.

Ce sont là en somme des faits secondaires. On sait, en outre, que les noms des plantes et matières médicinales sont sortis de l'Officine bas-latine et qu'elles gardent encore pour la plupart une forme savante : *Aloès* (abrégé de *Lignum aloes*) et *assa fetida*, *castoreum* et *galbanum*[2],

1. Cf. l. II, ch. XXIV : « Puis la graissa d'axunge de souris chauves pour veoir si elle estoit escrite avec Sperme de baleine qu'on appelle *Ambre gris*. »

2. Cf. l. II, ch. XVI : « Panurge feist une tartre bourbonnoise composée de force de hailz, de *galbanum*, de *assa fetida*, de *castoreum*, d'estroncs tous chaulx... », et Belon, *Observations*, éd. 1555, p. 281 : « Les principales gommes et espiceries comme est *Galbanum*, Opoponax, Styrax, *Assa fetida* et autres telles noms sont apportées par la voye de Halep. »

Digitized by Google

etc., sont restées telles quelles depuis le XIIIe-XIVe siècle jusqu'à nos jours. Des appellations comme *bardane* et *cuscute*, la première, dans l'*Antidotaire Nicolas* (XIVe siècle), et la deuxième, dans Platearius (XIIIe siècle), remontent à la même source.

Mais le grand service que le bas-latin a rendu à la terminologie scientifique, c'est, comme nous l'avons déjà remarqué, d'avoir servi d'intermédiaire entre l'organe scientifique du moyen âge, le latin, et les idiomes modernes.

III. — Noms anciens français.

Nous ne retiendrons, dans le dénombrement qui suit, que les noms accompagnés de détails zoologiques ou qui présentent un certain intérêt pour nos recherches. Ainsi envisagée, cette nomenclature peut être répartie sous les rubriques suivantes :

1. — *Animaux traditionnels.*

Les noms d'animaux exotiques nous ont été transmis par la sainte Écriture et la tradition antique, d'où leur présence dans les *Bestiaires* à partir du XIIe siècle. Ils n'ont au XVIe siècle qu'une valeur purement livresque. Ces noms de fauves ne doivent donc pas nous donner le change sur leur existence réelle.

Nous avons montré, par exemple, que l'Éléphant n'était, jusqu'à la fin du XVIe siècle, qu'un souvenir de l'Antiquité :

Une beste truvum
Que *elefant* apelum...,

lit-on, dès le XIIe siècle, dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaün.

Son véritable nom, dans les plus anciens monuments[1]

1. Suivant la *Conqueste de Jerusalem* (éd. Hippeau, p. 284), le roi Louis XI aurait reçu des émirs de l'Égypte, entre autres « un *oliphant* que li roys envoia en France ».

Digitized by Google

de la langue et jusqu'à la fin du xve siècle, est *olifant* que donnent encore Froissart et Joinville. Cette forme se lit fréquemment au xve siècle : « En son païs [la Tartarie] sont les *Olifans* qui portent de grans et diverses marchandises[1]. »

Rabelais se sert deux fois, dans les narrés traditionnels, d'une forme analogue (l. I, ch. VIII et XVI) : « ... la jument de Gargantua estoit grande comme six *Oriflans*. » C'est là un souvenir des vieux romans de chevalerie, par exemple du *Perceforest* (imprimé vers 1528). Godefroy cite de la *Somme* de Laurent ce passage : « ... hardy comme Lyon, fort come *Oriflant*. »

Cette variante n'est qu'une étymologie populaire, analogue à l'italien *lionfante*, pour *elefante*. En Languedoc, *auriflant* signifiant soufflet de forge, on a peut-être ainsi nommé la bête par allusion à sa trompe.

Ce n'est qu'au xvie siècle que le nom classique, encore vivace, devient usuel et remplace définitivement le vocable médiéval. Rabelais est un des premiers qui s'en serve, d'après Pline, mais il se rend parfaitement compte de son caractère livresque, car, comme on l'a vu, il situe la bête dans son *Pays de Satin*.

De même, le nom de *caméléon* est attesté, dans un glossaire ancien français, dès le xiie siècle. Ce reptile n'en était pas moins rare et presque inconnu au xvie, et Rabelais ne manque pas d'en parler comme d'une curiosité de l'époque. D'autre part, le nom de *rhinocéros* ne remonte pas au delà du xvie siècle (attesté pour la première fois dans Rabelais), malgré la forme *rinoceron* des *Bestiaires*, ce dernier désignant ainsi un tout autre animal, l'unicorne.

Nous allons énumérer quelques-uns de ces noms traditionnels, en commençant par les mammifères. Les noms des fauves africains, — Lion, Léopard, Panthère, Tigre, — se présentent naturellement en premier lieu.

1. Gilles Le Bouvier, *Le Livre de la description des pays*, éd. Hamy, p. 59.

Digitized by Google

Lion. — Il y avait bien quelques lions[1] dans la ménagerie d'Amboise de François Ier, mais ils n'étaient accessibles qu'à quelques privilégiés. C'est à la ménagerie Strozzi de Florence que Rabelais a vu pour la première fois vers 1536 des lions vivants; et une dizaine d'années plus tard, c'est à Constantinople que Belon a admiré des lions dressés se promenant dans la ville : « Il y a un lieu à Constantinople où le grand Turc fait garder des bestes sauvages : qui est une Église antique, tout joignant l'Hippodrome : et à chaque pillier de l'Église y a un *Lion* attaché, chose que n'avons pu voir sans merveilles, attendu qu'ils les detachent et manient et ratachent quand ils veulent, et mesmement les meinent quelquefois par la ville[2]. »

Le cosmographe André Thevet, qui avait également visité la ménagerie de l'Hippodrome, en parle avec la même admiration et accompagne son récit d'une gravure en bois représentant « la façon de conduire les Lyons[3] ».

Léopard. — Son nom médiéval *liepard* (encore dans Belon) est devenu, au XVIe siècle, *léopard*, sous l'influence du latin *leopardus*, pris alors directement à l'antiquité classique. Les souverains possédaient, dans leurs parcs, quelques léopards de chasse[4], mais la bête restait toujours inconnue en France au XVIe siècle et, pour en voir des exemplaires vivants, il fallait aller aux ménageries de Florence ou de Constantinople[5].

1. Saint Louis aurait déjà eu des lions, en 1236, ainsi que Philippe le Hardi en 1275 et Charles le Bel en 1326. Voir Bernard Prost, *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1467)*, t. I, Paris, 1902-1904, p. 464, note.

2. *Observations de quelques singularitez*, éd. 1555, fol. 141 v°.

3. *Cosmographie universelle*, Paris, 1575, t. II, fol. 839.

4. Loisel, *Histoire des ménageries*, t. III (index), et Bernard Prost, *ouvr. cité*, t. I, p. 463, 464, note, 466, etc. Le léopard que possédait Philippe le Hardi, en 1275, suivait le duc dans ses déplacements. Philippe le Bel en avait un en 1298, Louis le Hutin en 1304, Charles le Bel en 1326, etc.

5. Thevet, *Cosmographie du Levant*, Lyon, 1554, à propos de la ménagerie de l'Hippodrome (p. 64) : « Je ne veux omettre plusieurs animaux que jay veu du temps que j'estois là, comme Lions, *Leo-*

Digitized by Google

Chez les poètes de la Renaissance, le léopard, comme le lion et les autres fauves, est un simple souvenir livresque. Et lorsque Thevet nous dit : « La Scythie ne l'Hircanie, qui luy est fort voisine, ne pouvoient nourrir *Tigre*, *Panthere* ou *Leopard*[1] », ce ne sont là encore que des réminiscences classiques et rien de plus.

Rabelais mentionne le léopard une fois sous le nom de *pard* (l. III, ch. LI), latinisme déjà ancien, fréquent dans la *Bible* de Lefèvre d'Étaples (voir Godefroy) et employé au XVIe siècle, en dehors de Rabelais, par Remi Belleau.

TIGRE. — Le cas est particulièrement curieux en ce qui concerne le Tigre, dont le nom même était à cette époque tombé dans un oubli complet. Rabelais, en ayant vu plusieurs à la ménagerie Strozzi de Florence, les nomme, lui, *Africanes*, alors qu' « ilz, — c'est-à-dire ceux de la ménagerie, les gardiens florentins, — les appellent *Tigres* »; et Montaigne, à la même occasion, faute d'une appellation directe, se borne à en donner une description extérieure.

Pour Rabelais, *tigre* était le nom italien du fauve : de là, chez lui, « accoustré *à la tigresque* » (l. IV, ch. XII) et « jalous comme un *tigre* » (l. III, ch. XXVIII), à côté de « ayde nous icy, hau *Tigre* » (l. IV, ch. XX), emplois figurés usuels en Italie. Au sens zoologique proprement dit, *tigre* manque à Rabelais. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIe siècle que ce nom traditionnel passe dans l'usage (Ronsard, Amyot), mais il semble encore inconnu à Montaigne. Celui-ci avait pourtant vu des tigres à la ménagerie de Florence et Thevet en fait également mention : « Le *Tigre* s'apprivoise difficilement et non si tost que le Lyon, ainsi que l'ay cogneu par deux Lyonceaux et deux *Tigres* fort jeunes qu'on nourrissoit en Alexandrie d'Egypte pour mener à Florence en Italie[2]. »

pars, Tygres, Loups cerviers, Rats de Pharaon, Elephans, Chameaux... »

1. Thevet, *Cosmographie du Levant*, t. II, fol. 297.

2. *Ibid.*, t. I, fol. 297 v°. On lit dans Jean Le Maire (*Illustrations des Gaules*, t. I, p. 210) : « Le chariot du gentil Bacchus, traisné par *Lynces*, qui sont bestes ayant le regard si agu, et par *Tigres*, qui

Digitized by Google

Le nom était d'ailleurs devenu une sorte d'appellatif pour désigner toutes espèces de félins à la peau tigrée : guépards, léopards ou panthères, etc. Les quelques tigres que possédait François Ier à Fontainebleau étaient en effet des guépards ou léopards de chasse, et personne n'avait encore vu à cette époque en France une panthère ou un tigre proprement dit. Jodelle y fait allusion dans son « Ode sur la chasse » :

Des animaux plus estrangers
On peut en bref toucher la chasse,
Comme des biens ramez Rangers,
Ou des Lyons qu'au feu l'on chasse,
Des *Tygres* qu'on trompe au miroir,
Des Elephans qu'aussi l'on trompe...[1].

(*Œuvres*, t. II, p. 308.)

Lynx. — Cette confusion des espèces plus ou moins apparentées est surtout frappante dans le lynx ou loup-cervier, dont l'ancien nom de *lonce* ou *once* a eu, aux différentes époques, des sens zoologiques divers.

Chez Rabelais et au xvie siècle, *oince* a exclusivement le sens de lynx : « ... Voyant plus penetramment qu'un *Oince*... » (l. III, ch. xxv) ; « Lyncus feut par Ceres transformé en *Oince* ou Loup cervier » (l. III, ch. L). Ce sens est corroboré par les naturalistes et écrivains de l'époque (qui écrivent tous *once*) :

Belon, *Observations*, fol. 131 vo, à propos de l'Hippodrome de Constantinople : « Il y avoit des Loups enchenez, des Asnes sauvages, des Herissons, des Porcs espics, Ours, Loups cerviers et *Onces*, qu'on nomme autrement Linces. »

Du Pinet, dans sa version de Pline (1562) : « Touchant les *Onces* (note marginale : *Lynx*) ..., il n'y a animal qui ayt l'œil si bon que cestuy... »

sont bestes tres furieuses. » Ce passage est une simple réminiscence classique.

1. Ces vers ne sont d'ailleurs qu'une réminiscence littéraire de la « Couronne Margaritique » de Jean Le Maire.

Digitized by Google

De même, Remi Belleau :

> *Onces* mouchetez d'estoiles sur le dos,
> *Onces* à l'œil subtil, au pied souple et dispos...
> (*Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 171.)

Et Jodelle, dans son *Ode sur la chasse* adressée au roi Charles XI :

> J'aimerais mieux te voir tousjours
> Baller, courre, escrimer, t'esbatre
> A cent jeus et faire combatre
> Dans ta court ton *Once* et tes Ours.
> (*Œuvres*, t. II, p. 299.)

Rappelons l'*once* apprivoisé de François Ier dont parle Belon et que nous avons cité ailleurs.

Dans tous ces exemples, *once* a le sens de lynx, que lui donne encore Nicot (1506) : « C'est une beste du genre des Loups cerviers, mouchetée par tout le corps de tâches noires. »

La graphie rabelaisienne *oince* est isolée au XVIe siècle et accuse probablement une prononciation provinciale[1]. La forme générale est *once*, qu'on lit déjà au XIIIe siècle chez Rutebeuf :

> Chascune beste voudrait
> Que venist l'*once*...
> (*Poésies*, éd. Kresmer, p. 71)

où le sens paraît être « panthère », acception que Belon note dans ses *Observations*, p. 73 : « Il y avoit aussi [à l'Hippodrome de Constantinople] deux petites bestes ressemblant si fort à un Chat qu'elles ne nous sembloyent differer sinon en grandeur, auquels n'avons sceu trouver nom ancien. Il fut un temps que les pensions estre Linces : car nous prenions des *Onces* pour *Pantheres* : toutefois n'avons sceu resouldre quelles bestes ce fussent ».

1. Rappelons l'homonyme poitevin *oince* ou *once*, articulation des doigts, dont Rabelais s'est également servi.

Digitized by Google

Ce sens se lit également dans le *Trésor* de Brunetto Latini, p. 248 : « Une autre maniere de loups sont, que on apele cerviers ou lubernes qui sont pomelé de noires tasches, autressi comme *lonce*[1], mais des autres choses est il semblable au loup, et est di si clere vue que si oil percent les murs et les mons... »

Dans la version italienne du *Trésor*, on lit *leonza*, pour *lonce*, et cette forme se rencontre en Flandres, à côté de l'autre, encore au xve siècle :

> En vous jamais n'eut de pitié une *Once*,
> Mais cruaulté plus que Tigre et *Leonce*...[2].

La forme *lonce* (dont *leonce* n'est qu'une étymologie populaire) a longtemps subsisté[3], mais déjà anciennement elle était devenue *once*, par la confusion de l'initiale avec l'article. C'est cette forme primordiale *lonce* qui a passé de bonne heure, par l'intermédiaire des *Bestiaires*, en ancien italien : la *lonza* de Dante désigne ainsi la panthère[4].

1. Godefroy, *Complément*, cite ce passage des *Voyages* de Marc Pol (d'après l'édition Roux) : « Des lions et des *lonces* et d'autres mauvaises bestes. » C'est là une mauvaise leçon pour *ours* que donne seul le texte original (éd. Pauthier, t. II, p. 372) : « ... les lyons, les *ours* et les autres bestes sauvages. »

D'autre part, l'*Hortus* donne cet article : « *Uncia* est une beste très cruelle et n'est point plus grande qu'une chienne... », qu'il prétend tiré d'Isidore, mais celui-ci n'en souffle mot, et pour cause. L'*Uncia* de l'*Hortus* n'est que la transcription latine du français *once*.

2. Robertet, dans *Œuvres de Chastellain*, publ. par Kervyn, t. VIII, p. 353.

3. Elle se lit encore dans l'éd. de 1552 du *Dictionnaire latin-françois* de Rob. Estienne : « Lynx, *un Once ou Lonce ou Lunce* » (voir *Romania*, t. XXXIII, p. 564).

4. C'est là, en dernier lieu, l'avis de Bartoli, dans le *Kritischer Jahresbericht* de Volmöller, t. XII, p. 117, à propos de l'étude de Camus : « La *lonza* de Dante et les léopards de l'Arioste » (dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, t. LIII, p. 1 à 40). Voir, sur les diverses interprétations de la *lonza* de Dante, le livre récent de Richard Holbrook, *Dante und the animal kingdom*, New-York, 1902, p. 88 à 102.

Digitized by Google

Quant à son origine, *lonce* est, comme l'avait déjà indiqué Ménage, le reflet direct du latin *lyncem*, prononcé vulgairement *luncem*.

Civette et Genette. — Parmi les petits mammifères habitant les pays chauds de l'Asie ou de l'Afrique, Rabelais mentionne, comme animaux rares à cette époque, la *Civette* et la *Genette* (l. I, ch. L), l'une et l'autre secrétant une liqueur odoriférante. Leurs noms sont attestés dès le xve siècle. Belon consacre à la civette, qu'il prend pour l'hyène des anciens, un chapitre de ses *Observations*, où on lit (p. 166) : « Le Consul, qui estoit lors en Alexandrie pour le fait des Florentins, avoit une *Civette* si privée, que se jouant avec les hommes, elle leur mordoit le nez, les aureilles et les lebvres, sans faire aucun mal... C'est chose rare à voir qu'une beste si farouche et malaisée à apprivoiser devienne si privée... Le nom[1] dont nous l'appellons est emprunté des autheurs Arabes[2]. »

Ce n'est qu'en 1585 que deux civettes font leur apparition à la ménagerie du château de Nancy[3], les premières qu'on ait vues en France.

Quant à la Genette, le même Belon en donne le portrait (p. 131) d'après les exemplaires vivants qu'il a vus à la ménagerie de l'Hippodrome à Constantinople : « C'est merveille comme ilz [les Turcs] sçavent traicter toutes ces bestes là si doucement qu'ilz les rendent grandement apprivoisées : comme aussi les *Genettes* qu'ilz laissent eschapper par la maison, privées comme Chats. »

Porc-épic. — De même, les porcs-épics, dont le nom figure déjà dans des textes du xiiie siècle[4], n'étaient encore

1. La forme française suppose un intermédiaire dialectal italien ou grec moderne.

2. Sa description est suivie du « Portraict de la Civette qu'on nommoit anciennement Hyæna ».

3. Loisel, *Histoire des ménageries*, t. I, p. 244.

4. Les *Comptes* de saint Louis font mention, en 1239, de son *porc espic;* et dans ceux des ducs de Bourgogne du 10 septembre 1367, il s'agit des « despens du *porc espic* de Mgr ». Voir Bernard Prost, *ouvr. cité*, t. I, p. 118 et note.

Digitized by Google

connus en France à l'époque de la Renaissance que comme bêtes héraldiques. Rabelais en a vus de vivants à la ménagerie de Florence, et il le relève expressément, comme plus tard Belon, à propos de la ménagerie de l'Hippodrome, où il a admiré (fol. 131 v°) « des Loups enchesnez, des Asnes sauvages, des Herissons, des *Porcs espics*, Ours... ».

André Thevet, qui a visité en même temps que Belon la ménagerie de Constantinople, nous en donne cette description : « Maison de bestes rares et sauvages du grand Turc à Constantinople. Il n'est Seigneur ou grand Monarque aucun que de tout temps ne se soit pleu à veoir et tenir en sa maison des bestes les plus rares qu'on sçauroit voir, mesmes de celles qu'on estime le plus farouches et difficiles à manier. Mais je pense que le Turc surpasse les autres en ceste curiosité. Car en un lieu qui est près de l'Hippodrome, il en faict nourrir de toutes sortes, comme Lyons, Tigres, Leopards, Loups cerviers, Elephants et Rats qu'on dict du Pharaon : ... Au mesme lieu voit on encor des Asnes sauvages, Herissons, *Porcs epics* et Onces, voire y nourrit on jusques aux Hermines et Genettes[1]. »

Passons aux oiseaux et mentionnons les deux noms suivants :

Autruche. — Oiseau exotique très rare jusqu'à la Renaissance et pendant le xvie siècle. Rabelais avait admiré vers 1536 les autruches de la ménagerie de Florence et, vers la même époque, Pierre Pithou envoya de Fez à François Ier, entre autres animaux rares, plusieurs autruches d'Afrique destinées à la ménagerie des Tournelles[2].

Notre auteur se sert souvent de la comparaison : « Gros comme un œuf d'autruche » (l. I, ch. viii ; l. IV, ch. xxviii, et l. V, ch. xlii), mais ce n'est là peut-être qu'une réminiscence de Pline, qui remarque (*Hist. nat.*, X, 1) : « Præmia ex iis ova, propter amplitudinem. »

1. *Cosmographie universelle*, 1575, t. II, fol. 839.
2. Loisel, *Histoire des ménageries*, t. I, p. 268.

Digitized by Google

Ces oiseaux devinrent un peu moins rares dans la seconde moitié du XVIe siècle, et Belon constate, vers 1555, non sans exagération (*Oyseaulx*, p. 131) : « Pour ce que les *Autruches* viennent és campagnes d'Afrique, nous n'en voirrions aucune en noz contrés, n'étoit qu'on leur fait passer la mer ... l'*Autruche* est ja si commune qu'en oultre ce qu'on la cognoist de nom aussi y a peu de gens qui n'en ayent veu. »

Ce n'est qu'au début du XVIIe siècle qu'un propriétaire de ménagerie foraine installe à Paris un troupeau d'autruches, « les premières sans doute qui soient venues vivantes en France[1] ». Pour la ménagerie de Versailles, le sieur Monier acheta en 1679, en Orient, onze autruches pour 330 livres[2].

Perroquet. — Rabelais en fait mention à propos des Canariens (l. I, ch. L) et comme une des curiosités de la ménagerie de Florence (l. IV, ch. XI). Il indique ainsi à la fois la provenance de ces oiseaux exotiques et leur rareté à son époque. L'ancienne appellation était *papegay* (l. I, ch. L), encore usuelle au XVIe siècle. Belon (*Oyseaulx*, p. 296) : « Le *Papegay* est aussi nommé un Perroquet, mais tel nom luy a esté imposé à cause de sa prononciation. Nous cognoissons diverses especes de *Papegaux* qui nous sont maintenant apportez tant du Bresil que d'ailleurs. »

Les *Comptes* de Charles le Bel font déjà mention, en 1326, d'une cage faite « pro quadam ave regis dicta *papegaut*[3] ». A la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe, cet oiseau était encore très rare. En 1491, Charles VIII acheta à Jehan Richard, de Clermont-en-Beauvaisis, trois *papagaults* pour cinquante-deux livres tournois[4].

Ces divers témoignages prouvent que la mention d'animaux exotiques dans les textes du moyen âge et de la Renaissance n'implique nullement leur existence réelle en

1. Bernard Prost, *ouvr. cité*, t. I, p. 464, note.
2. Loisel, *Histoire des ménageries*, t. II, p. 275.
3. Id., *ibid.*, p. 336.
4. Franklin, *Les Animaux*, t. II, p. 32 à 33.

Digitized by Google

France. La plupart étaient encore inconnus à l'époque de Rabelais; d'autres ne commencèrent à devenir familiers que beaucoup plus tard.

2. — *Animaux fabuleux.*

Les manuels de zoologie populaires et allégoriques du moyen âge, connus sous le nom de *Bestiaires*, ont laissé des vestiges nombreux chez les écrivains de l'époque et dans Rabelais. Le plus ancien de ces manuels, celui de Philippe de Thaün, remonte au XIIe siècle et renferme nombre d'animaux imaginaires, tels que la Licorne, le Phénix, etc., dont la légende s'est prolongée au delà du moyen âge et survit encore en partie dans le domaine des superstitions populaires.

Licorne. — La plus célèbre de ces croyances vulgaires est celle de la *Licorne* qui a pris au moyen âge une extension considérable. Les *Bestiaires* la désignent au XIIe siècle par *Monocéros* ou *Unicorne*, d'où, dès le XIVe siècle, la forme *Lincorne* (voir Godefroy), tandis que celle de *Licorne* se lit à la fois dans l'*Hortus* (1500) et dans Rabelais (l. I, ch. LV) : « [Dans le manoir des Thelemites, il y avoit] belles gualeries longues et amples, ornées de pinctures et cornes de Cerfz, *Licornes*, Rhinoceros, Hippopotames, dens de Elephans et autres choses spectables[1]. » La *Briefve Declaration* ajoute : « *Unicornes*, vous les nommez *Licornes*. »

On attribuait à la *corne de Licorne* (probablement une dent de narval), entre autres vertus, celle de déceler et de neutraliser les poisons. En 1579, Ambroise Paré en disserte longuement dans son *Discours de Licorne* (à la fin du livre *Des Venins*) où il s'efforce de combattre l'ancien préjugé : « La *Licorne* n'a nulle vertu contre les venins, comme le monde lui attribue », *Œuvres*, t. III, p. 472[2].

1. Remarquons que ce passage manque aux éditions princeps et ne se lit que dans celle de 1542.

2. Cette dissertation a dû lui être inspirée par André Thevet, dont

Digitized by Google

Le doute commençait à se manifester dès cette époque. Guillaume Bouchet, après avoir écrit (*Serées*, t. II, p. 85) :

J'aimerais mieux avoir une *corne de Licorne* que les Grecs nomment *Monoceros* et les Latins *Unicornis*, pour ce que c'est la plus digne, riche et precieuse et de plus grand prix...,

ajoute, en 1584, cette remarque : « La plupart tient qu'il n'eust jamais de *Licorne*, ne beste qui n'eust qu'une corne et que c'est une chose imaginée. » Rabelais, de même, ne parle de la Licorne qu' « en pincture ».

Ces doutes passagers restèrent isolés. Belon consacre le XIIIe chapitre de ses *Observations* à un « Discours qui enseigne que c'est que *Licorne* » :

Nous voyons la *Licorne* estre maintenant en si haute estimation et prix, que c'est bien à s'en esmerveiller, veu mesmement qu'elle ne fust anciennement en aucune reputation pour medicine : car si elle y eust esté, il est à croire que les Autheurs ne s'en feussent voulu taire... Quel autheur ancien, Grec ou Latin, avons nous qui face foy qu'une petite piece de chose incongneue, et que sçavons estre souvent de dent de Rohart, doive valoir trois cens ducats?... On voit les *Licornes* en divers endroicts; l'on en pourroit trouver une vingtaine toutes entieres en nostre Europe, et autant de rompues : et desquelles l'on en monstre deux, au thesor de sainct Marc à Venise, chacune longue environ d'une coudée et demie... Aussi sçavons que celles du Roy d'Angleterre sont cannelées et tournées en viz, comme aussi est celle de S. Denis, qu'estimons la plus grosse qui est oncq' esté veue ... elle a sept grands pieds de hauteur... Sa couleur n'est toute blanche : car l'injure du temps l'a quelque peu obscurcie...

Suit une description circonstanciée de cette fameuse *corne de Licorne* du trésor de l'abbaye de Saint-Denis. La croyance à la *corne de Licorne* s'est prolongée longtemps après. Jusqu'en 1789, le cérémonial à la Cour de France

il cite fréquemment la *Cosmographie universelle*. Celui-ci y avait inséré, dès 1575, un chapitre intitulé : « De l'isle de Cademoth, avec un gentil traicté de la Licorne », t. I, fol. 128 à 130.

Digitized by Google

comportait l'essai des mets et boissons de table au moyen d'une épreuve qui se faisait souvent à l'aide de cette corne merveilleuse.

Crapaudine. — Si la Licorne était, comme on le suppose, la dent d'un narval, la *Crapaudine*, à laquelle on a attribué de bonne heure une vertu analogue, — celle de déceler le poison, — était censée provenir de la tête d'un crapaud (c'était, l'a-t-on cru, la dent fossile du poisson *loup de mer*). Cette pierre précieuse ornait souvent comme préservatif les chatons des bagues : Panurge met au doigt de la Sibylle de Panzoust « une verge d'or bien belle, en laquelle était une *Crapauldine* de Beusse[1] magnifiquement enchassée » (l. III, ch. xvii), et un des Chiquanous portait « au poulce de la main dextre un gros et large anneau d'argent, en la palle duquel estoit enchassée une bien grande *Crapauldine* » (l. IV, ch. xvii).

Cette superstition ancienne remonte au xiiie siècle et on en trouve encore l'écho chez Belon : « Les crapaulx portent en la teste une pierre bien fort jolie, appelée *Crapauldine*, que l'on dict guerir de quelques maladies », *Poissons*, p. 49. Paré dit à son tour (l. XXIII, ch. xxxi) : « L'opinion du vulgaire est fausse pensant qu'on trouve dedans leurs testes [des crapauds] une pierre nommée *Crapaudine*, bonne contre le venin[2]. »

Coquatris. — De nombreuses superstitions se sont groupées autour du crocodile, appelé anciennement dans les Bestiaires *Cocodrille*, forme qu'on lit aussi[3] dans le

1. Voir, sur ce qualificatif, H. Clouzot, *Topographie du Poitou*, 1904, p. 5 à 6.

2. Cf. Thevet, *Cosmographie*, t. I, fol. 295 v° : « Je ne peux taire l'abus de ceux qui pensent que... les Crapaults ont une pierre en la teste, propre contre le venin, qu'on appelle *crapaudine*. »

3. Jean Thénaud, qui a rédigé ses *Voyages* après 1523, se sert de la même forme archaïque. En parlant du Nil, il note ceci (éd. Ch. Schefer, p. 31) : « Cestuy fleuve est plain de *Cocodrilles* qui sont dragons aquatiques longs de xx ou xv couldées, devorans hommes et bestes qu'ils trouvent à la rive du Nil. Et ai veu les Arabes menger desdictz *Cocodrilles*. Ceste beste est armée de ongles, dentz, fortes escames et queue en laquelle est seante sa

Digitized by Google

Manuscrit du *Ve Livre* (ch. XXXIX) et qui, suivant Ménage, était encore la prononciation parisienne au XVIIe siècle. La légende de sa naissance a fait envisager la bête comme un serpent fantastique et malfaisant (qu'on supposait sorti d'un œuf de coq) sous le nom de *Coquatris* (l. IV, ch. LXIV), qui n'est qu'une altération de *Cocodrille*, en passant par la forme intermédiaire *Coquadrille* (qu'on lit déjà vers 1160, dans *Ænéas*, v. 483).

En voici les différents témoignages :

Une manere est de serpent,
Qui en ewe a habitement :
Idrus a non, si est mult sage :
Car mult set ben faire damage
Al *Cocadrille*, qu'ele het;
Sagement engigner le set.

(Guillaume le Clerc, *Bestiaire*, éd. Reinsch, v. 1643.)

Le Cocodrille. C'est uns serpenz sauvages cui li communs de la gent apelent *Caucatrix*[1]. — Rich. de Fournival, *Bestiaire*, p. 35.

force principalle; et quiconque est gressé du suyf de *Cocodrille* pourra, sans mal, aller entre les aultres. » De même Marot :

Et ne sont pas *Cocodrilles* infaictz
Ne Scorpions tortus et contrefaictz...

(*Œuvres*, éd. Guiffrey, t. II, p. 168.)

1. Le *Bestiaire* de Guillaume le Clerc, qui est de 1210, ne connaît, comme l'*Ænéas*, que la forme *Cocadrille*, altération du *crocodile* sous l'influence traditionnelle de *coq;* mais le *Bestiaire* de Richard de Fournival donne déjà, vers 1240, *Caucatrix*, mentionnée également par Jacques de Vitry, vers la même époque (voir Du Cange) : « In hoc autem flumine [Nilo] vidimus quædam monstra quæ Crocodili nuncupantur, Gallice autem *Caucatrices*. » Brunetto Latini, vers 1263, connaît à la fois *Cocatris* et *Qualquetrix*.

Cette dernière variante est le reflet de *calcatricem*, équivalent baslatin du grec ἰχνεύμων, ichneumon ou rat de Pharaon, que Pline envisage comme un ennemi du crocodile et que la tradition a identifié avec cette bête, confondue en même temps avec l'*hydrus* ou serpent d'eau (voir le passage cité de Guillaume le Clerc et de Brunetto Latini). C'est de l'ancien français que dérivent l'italien *calcatrice* (1266), l'anglais *cockatrice* (avec le sens de « basilic », dans Wyclif, 1382) et l'espagnol *cocatrix* (1512). Cf. Thor Sundby, *Bru-*

Digitized by Google

Vous m'avez fait mention en votre requeste d'un *Chocatrix* qui est apelez par son droit non Cocodrilles. — Reponse del *Bestiaire mestre Rich. de Fournival*, p. 88.

Cocodrille (var. : *Cocodril, Corcoril*) est uns animaus à .IIII. piez et jaune color, qui naist au flun de Nile... Et se il vaint l'ome, il le manjue en plorant... Uns autres poissons qui a non Ydre, ce est *Cocatris* (var. : *Qualquetrix*)... Et sachiez que *Cocatriz*, ja soit ce qu'il naist en l'aigue, et vient dedans le Nile, il n'est mie peisson, ainz est serpens d'aigue : car il ocist l'ome qu'il puet ferir, se fiens de buef ne le garit. — Brunetto Latini, *Trésor*, p. 184-185.

André Thevet cite cette superstition à l'occasion de l'île de Triste, dans les terres du cap de Bonne-Espérance : « Entre autres s'y trouve le Basilic serpent, que nous appellons *Coquatris*, mis et nommé entre les plus dangereux et mortiferes de tout l'univers, d'autant que l'on tient pour vray, que d'un seul regard il occist et l'homme et toute espece d'animal. Ce que toutesfois, si ainsi estoit, je m'esbahis comment on auroit peu avoir la cognoissance de sa figure et couleur... Les François le nomment *Coquatris*, à cause de la fable qu'on leur a faict accroire, que ce serpent a esté faict comme un coq, ayant une creste, et qui après la grosseur monstrueuse de son corps, estendoit sa queuë de serpent, comme l'on nous le represente dans ces vieilles tapisseries, faites le temps que le peuple croyoit voir de nuict les Lutins, Moynes bourrez, et transformation de Melusine[1]. »

Le nom du crocodile a été altéré en *Cocodrille* et *Coquatris* sous l'influence analogique de *coq* et *coquatre*, jeune coq qu'on supposait accouplé d'un serpent[2], croco-

netti Latino's Levnet og Skrifter, Copenhague, 1869, p. 141 à 144, et le résumé qu'en a donné Murray, dans l'*Historical Dictionary*, t. II, p. 569-570.

1. *Cosmographie universelle*, Paris, 1575, t. I, fol. 95. Le *Coquatris* est ici mis en rapport avec le Basilic, comme le fait déjà l'*Hortus* de 1500 (passage cité ailleurs).

2. Dans le Poitou, *cocatre* désigne un œuf avorté, résultat de l'accouplement d'une poule et d'un serpent (Lalanne). Dans une

Digitized by Google

dile ou basilic[1]. Le point de départ de la légende zoologique est le contraste entre la petitesse de la naissance du reptile (éclos d'un œuf gros comme celui d'une oie) et la grandeur étonnante qu'il atteint ensuite.

Le nom et la croyance ont survécu dans les idiomes populaires des différentes provinces :

En Sologne : *Codrille*, œuf, qu'on croit pondu par un coq, contenant un serpent qui n'éclôt que par la chaleur du soleil ou du fumier : « Le serpent éclos se cache dans une fente de muraille; toutes les personnes qu'il voit le premier meurent; s'il est vu au contraire le premier, il meurt lui-même » (cité dans Rolland, *Faune*, t. XI, p. 79.)

En Berry : *Cocadrille* (ou *Cocodrille*) est un serpent né d'un œuf de coq dont le regard tue raide celui qui l'aperçoit (Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, t. I, p. 198). Cf. *Œuf de jau*, œuf de couleuvre que ce reptile a déposé dans les fumiers de basse-cour et qu'on suppose avoir été pondu par le coq. Cet œuf produit, dit-on, la *Cocadrille* (Comte Jaubert).

En Anjou : *Cocâtris*, petits œufs sans coquilles, que pondent parfois les poules fatiguées et que l'on regarde à la campagne comme des œufs de coq. On croit qu'ils renferment des vipères (Verrier et Onillon).

Les derniers échos de cette légende zoologique se

poésie, « la Sorcière », d'Aubigné donne ce nom au reptile appelé habituellement *coquatris* :

> Que de monstres cornuz qui enfoncent leurs testes
> Entre les palerons! Que de petites bestes,
> Mandragores, Tatous, Bazilics odieux,
> *Coquatres* incongneuz qui font mourir des yeux!
>
> (*Œuvres*, t. III, p. 242.)

1. *Coq* n'a pas été le seul intrus qui ait modifié le nom de *crocodile*. On a vu ci-dessus que le synonyme médiéval *calcatricem* (version littérale d'*ichneumon*) a également de bonne heure exercé son influence analogique. Ces deux éléments expliquent, à tour de rôle, les nombreuses variantes de *crocodile* en ancien français et leurs survivances dans les parlers vulgaires modernes : d'une part, *cocadrille*, forme parallèle à *cocodrille*, prononciation vulgaire de *crocodile*, sous l'influence traditionnelle de *coq;* d'autre part, *caucatris*, ou *qualquetris*, reflet d'un nom zoologique apparenté; finalement, le type *cocatris* qui l'a emporté et qui représente, dans son initiale et dans sa finale, cette double action formelle.

Digitized by Google

trouvent dans Monet (1630) et dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), l'un et l'autre la rapportant au basilic, comme l'*Hortus* de la fin du xve siècle et certaines traditions populaires de nos jours.

Ajoutons que d'autres superstitions se rattachaient au crocodile, dont on n'avait jamais vu jusqu'alors d'exemplaire vivant. Ses dépouilles, provenant de l'Afrique ou Indes, ont été prises au moyen âge pour les restes de tarasques ou autres animaux monstrueux. Comme la cuirasse du reptile défie souvent les balles, sa peau épaisse passait pour un préservatif certain contre la foudre. De là sa présence dans les églises[1], dont témoigne Belon en 1555 : « On voit encore pour le jourd'huy la despouille du *Crocodile* en relief en plusieurs citez, mesmement à Paris, en la grande salle du Palais, et en quelques eglises de la dicte ville », *Poissons*, p. 34.

Cauquemare. — En dehors de ces êtres fabuleux, on trouve chez Rabelais quelques fictions du même genre, mais qui n'ont pas dépassé le xvie siècle. Telles *Cauquemare*, nom d'un reptile imaginaire d'Euphrate (l. IV, Prol.) ou du Nil (l. IV, ch. lxiv), assimilé au cauchemar, dont *cauquemare* est la prononciation picarde (Rob. Estienne). Le cauchemar, sous son ancienne forme *cauchemare* ou *cauquemare*, est envisagé comme un démon malfaisant dans l'*Évangile des Quenouilles*, ce curieux recueil des superstitions populaires du xve siècle[2], et Jean Le Maire le range parmi toutes sortes d'êtres démoniaques :

> Synges, Luitons, Cocodrilles, Harpyes,
> Griffons hideux, qui mengent gens barbares,
> Fiers Loups garous et vieilles *Cauquemares*.
>
> (*Epistre de l'Amant Vert*, t. III, p. 24.)

Et ailleurs : « Le Diamant chasse ces demons nocturnes

1. Voir, sur les ossements d'animaux monstrueux suspendus en ex-voto dans les églises, Alfred Maury, *Croyances et légendes du moyen âge*, éd. 1896, p. 232.

2. « Qui s'en va couchier sans remuer le siege sur quoy on s'est deschaussié, il est en dangier d'estre ceste nuit chevauchié de la *Quauquemare* » (p. 35).

Digitized by Google

qu'on appelle Incubes et Succubes, ce sont Luittons et *Cauquemares* » (dans *Œuvres*, t. IV, p. 76).

Pour Ambroise Paré, le cauchemar est encore une des formes particulières que prend le diable pour tourmenter les humains : « Les mauvais esprits ont plusieurs noms, comme Demons, Cacodemons, Incubes, Succubes, *Coquemares*, Gobelins, Lutins, Mauvais anges, Satan, Lucifer, Pere de mensonge, Prince des tenebres, Legion, et une infinité d'autres noms qui sont escrits aux livres de l'imposture des diables, selon les differences des maux qu'ils font, et és lieux où ils sont le plus souvent[1]. »

Cette appellation traditionnelle trouve son pendant dans celle de *Lutin* mentionnée plus bas.

Cocquecigrue. — Oiseau légendaire (l. I, ch. xlix) : « Picrochole feut advisé par une vieille lourpidon que son royaulme luy seroit rendu à la venue des *Cocquecigrues*. » Nom passé ailleurs à une sorte de coquillage (l. IV, ch. xxxii) : « ... *Coquecigrues* de mer. »

Avec ce dernier sens, le nom se lit auparavant, sous sa forme primordiale, dans une farce de l'*Ancien Théâtre* (t. II, p. 59) : « Des *Coquegrues* d'oultre mer. »

La forme rabelaisienne est une amplification de *coquegrue*, mot composé de *coq* et *grue*, parallèle à *coq-basile*[2], basilic, appellation d'origine légendaire et de la même nature que *coq-héron*, nom du héron à Châtillon-sur-Seine (Rolland, t. II, p. 371). Dans ce dernier composé, *coq* figure à titre de synonyme (cf. en provençal, *galejoun*, héron, proprement petit coq), et fait allusion à la touffe de plumes implantées derrière la tête du héron.

Le nom de *coq-grue* a un point de départ analogue : il désigne spécialement le mâle de la grue, dont certaines variétés ont l'occiput orné d'une belle gerbe de plumes semblables à une crête de coq. On connaît les voyages

1. *Traité des monstres et prodiges*, 1573, dans *Œuvres*, t. III, p. 55.
2. Nom mentionné par Molinet, parmi d'autres « monstres hideux » (*Faictz et Dictz*, 1531, fol. 57 v°), répondant au *bazeillecoq*, basilic (plante), que donne le *Ménagier* de 1393, t. II, p. 46 : « Ozeille, *bazeillecoq* soient semés en janvier et fevrier. »

Digitized by Google

lointains de cet oiseau en Afrique et dans l'Asie méridionale. C'est probablement à un épisode légendaire de ces déplacements annuels que fait allusion l'expression proverbiale : *à la venue des cocquecigrues*, que Rabelais met dans la bouche d'une vieille sorcière.

Quoi qu'il en soit[1], cette appellation diffère formellement et chronologiquement de celle qu'on rencontre, au XIVe siècle, dans une ballade d'Eustache Deschamps (où le poète accable un homme d'injures) :

> Bien ressemblez une *coquesague;*
> Barbe n'avez, et si dient auquant
> Que vous avez la creste si ague
> Qu'en vos fourreaus n'a marteau ne sonnant.
>
> (*Œuvres*, t. V, p. 32.)

Lacurne et Godefroy lisent *coquefague*. On pourrait en rapprocher la variante synonyme *coquefabue* (peut-être coq fabuleux), cité comme bête héraldique dans un texte du XIIIe siècle[2].

LUTIN. — Mentionnons aussi l'emploi du nom de *Lutin*, d'origine fabuleuse, pour désigner le phoque ou veau marin, dont la peau passait pour invulnérable. Les gants de Gargantua sont en « *peau de Lutin* » (l. I, ch. VIII) et les piétons du géant Loup-garou étaient tous armés de « *peaulx de Lutins* » (l. II, ch. XXVI). Rondelet nous en donne la

1. Voir un autre essai d'explication dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. V, p. 401 à 403.

2. Voici ce texte (d'après Godefroy) :

> Tu vois c'unes armes d'or ai
> A *coquefabues*, vermeilles...
>
> (Sarrasin, *Roman de Ham*)

à côté de *coquefabuse*, au sens figuré de « coquecigrue », dans la « Sottie des trompeurs » du XVe siècle :

> Qu'esse là? Quelle *coquefabuse?*
> Sang bieu, chascun devient trompeur.
>
> (*Ancien Théâtre*, t. II, p. 258.)

Le mot *fabuse*, pris isolément, se lit fréquemment au sens de « fable » dans le *Mystère de la Passion* de Gréban.

Digitized by Google

raison (p. 343) : « Le cuir dur et espès [des veaux marins] qui se plie fort, parquoi peuvent fort amasser tout le corps ensemble, qui est cause ... qu'à peine les peut on tuer avec coups, si non par la teste et les temples... Quand on les garde morts et dessechés, le cuir monstre le changement du temps, car quand le [vent] Marin tire, les poils se herissent, quand la bise souffle, ils s'abaissent et diriés qu'y n'y en a point[1]. »

Belon remarque à son tour, p. 16 : « Le Veau marin est souvent chassé aux rivages de la mer, pour l'usage que l'on prend de sa peau, que l'eau ne peut percer, et dit l'on qu'elle garde du tonnerre[2]... »

En ancien français, *luiton* est une sorte de poisson monstrueux, par exemple dans *Huon de Bordeaux*. Dans l'épisode de *Garin de Monglane*, le *luiton* est représenté comme un gros poisson à tête d'homme qui arrive nageant dans le fleuve qui baigne la tour où son fils Robastre est enfermé[3].

Avec la peau du veau marin, on faisait des ceintures de cuir pelu, nous dit Belon (*Poissons*, p. 29), et du Fail l'atteste comme préservatif en 1548 (t. I, p. 14) : « L'aultre ayant ceste ceinture de *Loup marin* de peur de la colique. »

On en racontait d'autres merveilles, touchant sa peau qui ressentirait, après la mort de la bête, les influences atmosphériques, particularité mentionnée par Rondelet (passage cité) et Guill. Bouchet, dans ses *Serées* (t. II, p. 34) : « On dit aussi que le *Veau marin* aime les hommes, mesmes qu'estant mort et porté sur soy, sa peau s'esleve si la mer se trouble et se rabaisse quand la mer est calme, et qu'à ceste raison les mariniers s'en habillent. »

Pluvier. — Un dernier souvenir des *Bestiaires* est que le *Pluvier* se nourrit d'air, raison pour laquelle Rabelais

1. Cette relation sympathique entre la peau de phoque et la mer est déjà indiquée dans Pline (*Hist. nat.*, IX, 42).

2. Cette dernière croyance, particulière à l'Antiquité, a déjà été relevée.

3. Voir G. Huet, *Neptunus-Lutin*, dans le *Moyen âge*, t. XIV, 1901, p. 31 à 35.

Digitized by Google

le situe spirituellement dans son *Isle de Ruach*, dont les habitants ne vivent que de vent (l. IV, ch. XLIII) : « Nous pourmenans par l'isle, rencontrasmes trois gros esventez, lesquelz alloient à l'esbat voir les *Pluviers*, qui là sont en abondance et vivent de mesme diete. »

Le *Ménagier* du XIVe siècle (t. II, p. 183) en parle et l'*Hortus*, de la fin du XVe siècle, en fait mention comme d'un fait avéré : « *Plouvier*. On dit qu'il vit seulement de l'air : et la raison de ceci est, car combien qu'il engraisse, neantmoins on ne trouve riens en ses boyaux. »

Au XVIe siècle, Belon le conteste : « Ceux qui ont estimé que le *Pluvier* ne vive que de vent semblent s'estre trompez. Cela, dient ils, parce que communement on ne lui trouve rien en l'estomach : mais on sçait par experience qu'ils mangent, et aussi qu'on a surprins quelques uns qui avoyent encore les achées vivantes dedans la gorge à demy avallées. Et aussi qu'ils mangent toutes sortes de vermines qu'ils trouvent par les blez... », *Oyseaulx*, p. 260.

Le pluvier se nourrit effectivement d'insectes aquatiques et d'annélides, mais la croyance traditionnelle était alors générale.

Gringore y fait allusion dans les *Folles Entreprises :*

> Helas! nous disnons en couvent,
> Ainsi que les *pluviers*, de vent...
>
> (*Œuvres*, t. I, p. 108)

et Marguerite de Navarre, dans la XXXIIe nouvelle de son *Heptameron*, fait dire à un des personnages : « Vous vivez doncques de foy et d'esperance, *comme le pluvier du vent?* Vous estes bien aisé à nourrir. »

Plusieurs des croyances superstitieuses de l'Antiquité, transmises par Pline-Solin et les *Bestiaires*, ont traversé le moyen âge et sont encore vivaces dans les campagnes.

Telle la croyance, mentionnée par Pline (et Rabelais), que les petits de la vipère mangent le ventre de leur mère est encore répandue en plusieurs régions de France. En

Digitized by Google

Franche-Comté, on raconte un fait analogue de la couleuvre, dont les petits lui fendent en naissant le ventre[1].

Tel encore le préjugé que la salive humaine est fatale aux serpents : dans la Gironde, par exemple, on croit que si l'on peut humecter les lézards ou les serpents d'un peu de salive, on les tue[2].

Le prétendu regard mortel du basilic a suggéré aux paysans (toujours persuadés qu'il éclôt d'un œuf de coq) divers moyens pour l'empêcher de naître[3].

De même la croyance d'après laquelle un cœur de crapaud ou de grenouille, posé sur la mamelle gauche d'une femme endormie, la faisait dire tous ses secrets. Cette superstition ancienne, rapportée par Pline et Rabelais, était vivace au XVIe siècle : des médecins de l'époque, Mizauld entre autres, la recommandent et Ronsard y fait allusion, en parlant de la grenouille :

Ta langue charmeresse peut
Faire conter à la pucelle
Les propos que veut sçavoir d'elle
Le jeune amant qui la poursuit,
La lui pendant au col de nuit.

(*Œuvres*, t. VI, p. 817.)

Des fragments de reptile sont encore portés comme talismans dans les différentes régions. On y croit toujours que la langue ou la tête d'un reptile dissipe les enchantements et fait voir les choses telles qu'elles sont en réalité[4].

L'antique légende zoologique d'un combat entre les Grues et les Pygmées, rapportée par Pline et Rabelais, trouve son pendant dans la bataille des Geais et des Pies, dont Rabelais parle dans son Prologue du *Quart Livre*, en fixant le lieu du combat près de la Croix de Malchara. Belon en fait mention dans son livre des *Oyseaulx*, p. 290 : « Il est escrit en quelques endroicts des Annales, qu'il s'est

1. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, 1906, t. III, p. 257.
2. Id., *ibid.*, p. 265.
3. Id., *ibid.*, p. 268-269.
4. Id., *ibid.*, p. 284-286.

Digitized by Google

quelquefois assemblé une bande de Jays qui en trouverent une autre de Pies sur les confins de Bretagne, qui estoyent en si grand nombre qu'il sembloit une armée combatre contre l'autre, et que les Jays gaignerent la journée. »

Les *Menus propos*, de Rouen, 1461, en font déjà mention :

Qui fut à la *bataille aux gays?*
Est il personne qui le sache :
En quelle lieu et en quelle place
Fut faicte la malle journée[1]?

Le torrent des croyances et préjugés qu'a déversés l'*Historia naturalis*, par l'intermédiaire de Solin et des *Bestiaires*, a ainsi laissé des traces nombreuses qui subsistent toujours dans les croyances des masses populaires.

3. — *Noms attestés antérieurement à Rabelais.*

Nous allons maintenant embrasser dans un coup d'œil rapide la nomenclature zoologique antérieure à Rabelais. Remarquons que plusieurs de ces appellations, aujourd'hui archaïques, étaient encore vivaces au XVIe siècle et le sont encore dans les patois. En négligeant les simples divergences phonétiques[2], voici les représentants de ce groupe :

QUADRUPÈDES. — Les noms suivants sont aujourd'hui sorti d'usage :

Connil, lapin (l. I, ch. XXII), et *connin* (ch. XL), double graphie également dans Robert Estienne (1539). Le *Dictionnaire* de l'Académie de 1694 donne encore *connil*, mais

1. E. Picot, *Recueil de Soties*, t. I, p. 76. Suivant l'éditeur, cette tradition serait d'origine livresque moderne (c'est le sujet d'une des *Facéties* de Pogge).

2. Telles : *Autarde* ou *ostarde*, outarde ; *chancre*, cancre ; *escharbot*, escarbot (aujourd'hui Vendée, etc., hanneton) ; *regnard*, renard ; *tahon*, taon, etc., toutes formes aujourd'hui archaïques et dialectales. De même : *Glateron*, glouteron ; *arain*, airain, etc.

Digitized by Google

avec la mention : « Il est vieux. » Les patois angevin, berrichon, etc., connaissent ces appellations.

Escurieux, écureuil (l. I, ch. XXIII : saultoit comme un *escurieux*), forme de l'ancienne langue usuelle au XVIe siècle (Marot, Robert Estienne, Du Bartas) et, aujourd'hui, dans plusieurs patois (Bas-Maine, Anjou, Vendôme, Berry, Bas-Poitou). La forme *écureuil* n'apparaît qu'au XVIIe siècle et encore dans « le bel usage », nous dit Richelet en 1680.

Furon, furet (l. I, ch. XXII), de même dans Gringoire :

> Comme en terriers connins pris par *furons*...
>
> (*Œuvres*, t. I, p. 93.)

Ce nom est encore usuel dans le berrichon et ailleurs.

Sangle, sanglier (l. IV, ch. LI) et son diminutif *sangleron* (l. IV, ch. XXVI), abrégé du porc *sangle*, proprement seul, solitaire.

Stambouc, bouquetin (l. IV, ch. LIX), répondant à l'ancien français *staimbouc*, que Gaston Phébus appelle *bouc sauvage* et Belon *bouc estain* (*Observations*, p. 25) : « Une espece de bouc saulvage frequent en Crete que les François nomment un *Bouc estain*. » Il y ajoute le portrait « au naturel ».

OISEAUX. — Remontent aux XIVe-XVe siècles les noms :

Cocu, coucou (l. III, ch. XII : il pourroit se transformer... en cycne,... en *cocu*). Cette forme du moyen français est usuelle dans les provinces (Poitou, etc.); elle était encore vivace au XVIe siècle (Ronsard, etc.) : « L'oiseau nommé par nous *cocu* fait ses œufs en autre nid que le sien », Henri Estienne, *Nouveaux Dialogues*, t. I, p. 145. Belon remarque : « Les Latins l'ont nommé *Cuculus* et les Françoys *Cocu*, qui est à cause de son cry », *Oyseaulx*, p. 152.

Foulque, poule d'eau noire (l. I, ch. XXXVII, et l. IV, ch. LIX), nom que Robert Estienne (1539) explique ainsi : « Oiseau de riviere noir, que aucuns appellent *Diables* à cause de la noirceur. » Le nom, tout en remontant (sous la forme *fourque*) au passé (XIVe siècle), n'était pas encore

Digitized by Google

généralisé au XVIe, et Du Pinet remarque à propos de Pline (XVIII, 35) : « *Foulques*, Fulica, ce sont poules d'eau qu'on appelle *Diables de mer* à Paris. » Belon ne connaît que cette dernière appellation (p. 182) : « Une maniere de poulle d'eau que les habitants de Normandie nomment Macroule et à Paris un *Diable de mer*[1]. »

Gay, geai (l. IV, Prol. anc.), forme aujourd'hui particulière au groupe normanno-picard. Voici ce qu'en dit Salerne, dans son traité des *Oiseaux* (p. 95) : « En Guyenne et en Picardie on dit au geai *Gai* ou *Guai*, à Verdun un Jacques et en Champagne où il est encore nommé un Gauterot. »

Geline, poule (l. IV, ch. XLIV), nom qu'on trouve dans Robert Estienne (1539) et dans différents patois.

Picmars, pivert (l. IV, ch. LXII), latinisme ancien, d'après *picus martius* qu'on lit déjà chez Eustache Deschamps (*pymars*) et que Passerat emploie dans ces vers (cités dans Godefroy) :

> Comme jadis Picus fust estonné
> Quand une fée en *picmars* l'eut tourné...

Le nom se trouve dans Robert Estienne (1549) et dans Belon (p. 299) : « Picus martius major en Latin, *Pic mart* et Pic vert ou Pic jaulne en François. » Il est aujourd'hui familier à certains patois (normand, provençal).

Poule d'Inde, dinde, figure dans le menu du souper de Grandgousier (l. I, ch. XXXVII), mais seulement dans l'édition de 1542. La *poule d'Inde* est déjà attestée en France dans le dernier quart du XVe siècle. Est-ce la même que la dinde introduite au siècle suivant? Il est permis d'en douter.

Dans la ménagerie du roi René d'Anjou, au château de Tarascon, se trouvait en 1477 des *poules de Turquie* ou des

1. Belon, dans ses *Portraicts d'oiseaux*, fol. 39 v°, nous donne cette synonymie : « Poulle d'eau, *Foulque*, *Foucque*, *Foulcre*, Diable de mer, Jodelle, Joudarde, Belleque, Macroule. » La forme latinisée se lit dans Jean Le Maire (t. I, p. 201) : « Cercelles, *Fulliques*, Louchiers... »

Digitized by Google

poules d'Inde, qu'un capitaine de la marine provençale, Jean de Village, avait apportées d'Orient au roi René[1]. La volière de la ménagerie du Plessis-les-Tours, du temps de Louis XI, contenait également des *poules d'Inde*, et Anne de Beaujeu fit venir deux *poules d'Inde* de Marseille[2].

D'autre part, dans un Compte de receveur général de 1485 (conservé dans les archives du département de la Côte-d'Or), on lit ce curieux passage : « A v varlets qui ont apporté à Dijon du païs d'Artois *gelines d'Inde*, pour doy (*sic*) à eulx fait par Madame, par mandement de madite dame senz quictance, donné XII de novembre M CCCC IIII^XX et V, X francs. »

Littré, qui cite ce texte dans son *Supplément* au mot *dinde*, l'accompagne de cette remarque : « L'année 1485 est antérieure à la découverte de l'Amérique; et dès lors il y avait en Artois des *gelines d'Inde*. Toutefois, on peut penser que le dindon, qui abonde en Amérique à l'état sauvage, fut apporté en Europe; et alors on oublia que des *gelines d'Inde* étoient venues longtemps avant le XVIe siècle en Occident, de l'Asie sans doute. »

Nous croyons que, dans l'espèce, il ne s'agit pas de dindes, mais probablement de pintades réimportées en Europe par les Turcs (cf. *poule de Turquie*) ou par des marchands venus de la Guinée (cf. *poule de Guinée*). On a souvent confondu les unes et les autres[3].

Le *coq d'Inde*, le dindon (l. IV, ch. LI), n'a été introduit en France qu'au deuxième quart du XVIe siècle du Mexique ou des Antilles, appelés jadis Indes occidentales. On verra plus loin que, dès 1540, la dinde était servie sur la table de Grandgousier, à l'occasion d'un festin royal.

Souris chauve, chauve-souris (l. II, ch. XXIV, et l. IV, ch. III), forme archaïque et dialectale qu'on lit encore

1. Loisel, *Histoire des ménageries*, t. I, p. 255.
2. Id., *ibid.*, t. I, p. 259 et 261.
3. *Idem*, t. I, p. 282, note. Les *Comptes* des ducs de Bourgogne, du 20 octobre 1385, mentionnent déjà des *gelines d'Inde*. Voir Bern. Prost, *ouvr. cité*, t. II, p. 194.

Digitized by Google

dans La Fontaine (*Fables*, XII, 7), réminiscence de Rabelais : le nom est aujourd'hui familier à divers patois (Rolland, t. VII, p. 4). Au XVIe siècle, on lit également le nom dans Belon : « Nous trouvasmes à Alexandrie des *Souriz chauves* differentes aux nostres et à celles que nous avons auparavant veues dedans le Labyrinthe de Crete », *Observations*, éd. 1555, p. 203.

Poissons. — Certains noms anciens, aujourd'hui courants, n'étaient pas encore répandus au XVIe siècle. C'est le cas, par exemple, pour celui de *baleine*.

Ce nom désignait plutôt, au XVIe siècle, la graisse ou lard de carême, comme le montrent les *Cent et sept Cris* de 1545[1]. Du Pinet traduit encore *balæna* de Pline par *Gibbar;* Rondelet remarque à cet égard (p. 351) : « *Balæna*, Balene, aux Anciens c'estoit une seule beste marine; maintenant sous ce nom les pescheurs comprennent toutes grandes bestes de mer semblables à la Balene... La vraye Balene s'appelle en Saintonge *Gibbar*, à cause qu'il a le dos vousté et bossu. Il n'est moindre que la Balene vulgaire, mais moins espès et moins gras[2]. »

Voici quelques noms ichtyologiques antérieurs à notre auteur :

Dar, dard ou chevaine vandoise (*Squalius leuciscus*) : « Un *Dar* de Loyre » (l. IV, ch. III), poisson ainsi décrit par Belon (p. 313) : « Les habitants de la Loire voyans la Vandoise moult viste la nomment un *Dard*, les Anglois disent *Daces* et les Lionnois *Suiffes*... » Rondelet remarque à son tour (IIe partie, p. 138) : « Une autre espece de Leuciscus est le poisson nommé en France Vandoise,

1. Sens attesté, dès le XIVe siècle, dans le *Ménagier de Paris*, t. II, p. 200 : « Craspois, c'est *baleine* salée. » Cf. Belon, p. 4 : « Ce poisson [la Balene] est couvert de cuir uny, noir, dur et espez, sous lequel il y a du lard environ l'espesseur d'un grand pied, qui est ce que l'on vend en caresme. »

2. L'imprécision du terme se rencontre dans le *Guide* d'Estienne (1553), qui range la baleine parmi les poissons pêchés dans le chenal de Luçon (Vendée) : « Là se peschent seiches, merluz, saulmons, alozes, marsouyns et *baleines*. »

Digitized by Google

en Saintonge et Poitou *Dard*, pour ce qu'il se lance comme un dard. »

C'est là une étymologie populaire : en fait, comme le montrent le diminutif *darceau* (l. IV, ch. LX) et l'anglais *dace*, c'est l'ancien français *dars* (d'où *darset*, petit dard) dont on peut suivre l'histoire dans un passé assez reculé[1]. Le nom *dard*, pour vandoise, est aujourd'hui particulier en Lorraine, en Anjou et en Poitou (Dr Moreau)[2].

Espelan, éperlan (l. IV, ch. L), de l'ancien français *espellenc* (XIIIe siècle), forme normande, aujourd'hui *épelan*. Cf. Rondelet (IIe partie, p. 142) : « Aux bouches des rivieres qui tombent dans l'Ocean, comme à Rouen et à Anvers, on trouve souvent d'*Esperlans*, ainsi nommé pour sa belle et nette blancheur, semblable à celle de la perle[3]. »

Gourneau, grondin gris, la *Trigla gurnardus* de Linné (l. IV, ch. LX). Lacurne cite, sous l'année 1374, « deux *gournaex* et un mulet ». Il figure, sous la forme *gornault*, dans Taillevent (p. 28) et le *Ménagier* le donne sous celle de *gournault* (t. II, p. 197). L'origine méridionale est indiquée par Rondelet (p. 235) : « En Languedoc, *Gronau* ou *Grougnaut*, à raison qu'il gronde comme un porc..., en France, Rouget. » Aujourd'hui, sur les côtes de l'Ouest : *Gurnaud*, *gurnard*, *gronau* (Dr Moreau).

Mais, suivant Belon, les deux poissons ne seraient pas tout à fait identiques (p. 202) : « Il y a quelques poissons en nos rivages plus grands que le Rouget, qu'on a nommé *Gournault :* que je pense estre ainsi dict, à son qu'il fait, comme le cry d'un pourceau... »

Porcille, marsouin (l. IV, ch. LX), appelé en ancien français *porpeis* (porc-poisson) et en Picardie *cochon de mer :* on en rencontre le nom dans une pancarte de Lou-

1. Voir Ant. Thomas, dans *Romania*, t. XXXVI, p. 91 à 96.
2. Dr Émile Moreau, *Manuel d'ichtyologie française*, Paris, 1892.
3. Étymologie fantaisiste : c'est l'allem. *Spierling*, d'où la double forme ancienne *esperlenc* et *espellenc*.

Digitized by Google

dun de 1315[1]. Les Romains appelaient déjà le marsouin *porcus* ou *porcus marinus* et *porcellus* (tous dans Pline).

Stocficz, stockfisch, morue salée et séchée[2] à l'air (l. IV, ch. LX), figure, sous la forme de *stofix*, dans le *Ménagier* (XIVe siècle), ou *stocphis* (dans une géographie[3] du XVe siècle), et sous celle de *stocficz* (« un poisson qu'on appelle *Stocficz* ou merlu ») dans Robert Estienne (1539).

Le nom a toujours été considéré comme étranger. Voici les opinions des deux ichtyologistes du XVIe siècle.

Rondelet (p. 137) : « *Stokfisch* en Alemant, c'est-à-dire poisson de baston, que l'on bat avec un baston devant que de le mettre cuire, soubs lequel nom sont compris plusieurs poissons salés et sechés à l'aer ou à la fumée... Ce n'est donc point *Stokfisch*, proprement espece de poisson, comme gens sçavans en Allemant m'ont asseuré, toutefois il y a qui pensent que *Stokfisch* soit une espece de merlus sec... »

Belon (p. 142) : « On pend les limandes au soleil pour les desseicher, sans avoir esté salez ; puis en les distribuant par liaces, les Anglois les envoyent en Flandres et Alemaigne, mais ils y sont nommez *Stochfisch*. » A l'époque de Ménage, on appelait *stokfisch* la morue sèche, en Lorraine et à Metz.

Ajoutons le nom de mollusque :

Poulpre ou *Polype* (l. III, ch. XXXI), répondant à *polpe* ou *polipe* de Brunetto Latini (XIIIe siècle). Au XVIe siècle, on disait aussi *Pourpre* (Solerius, 1549). L'*Hortus* en fait mention : « Le *Polippe*... Ces poissons sont trouvés très souvent en la mer près Venise. » Cf. Belon (p. 332) : « Le

1. Voir Ant. Thomas, *Romania*, t. XXXVII, p. 126, et t. XXXIX, p. 240.

2. Rabelais en a tiré le dérivé *stocfisé*, séché comme la morue (l. IV, ch. XXXV) : « Feut Quaresmeprenant declairé breneux, hallebrené et *stocfisé*... »

3. « Les poissons qu'ilz peschent en ce dit païs [de Yslande] comme moruës, *stocphis* et saulmons », Gille Le Bouvier, *Le livre de la description des pays*, p. 104.

Digitized by Google

Poulpre est poisson plus frequent en Grece venant de la mer Mediterraneenne qu'il n'est en noz contrées, venant de nostre Ocean. Les Grecs, luy voyans plusieurs bras ou pieds, l'ont nommé Polypus..., les Françoys l'ont nommé *Pourpre*, mais c'est de sa couleur[1]. »

Et finalement ce nom de reptile :

Aspis, aspic (l. IV, ch. LXIV), latinisme transmis par les *Bestiaires*. L'ancienne langue disait habituellement *aspe*, à côté de la forme savante *aspide*.

VÉGÉTAUX. — Notons les appellations suivantes, dont quelques-unes sont encore usuelles dans les parlers provinciaux :

Ancholie, ancolie : « Le soleil et l'*ancholie* croistront plus que de coustume... » (*Pant. Progn.*, ch. IV). Nom déjà attesté au XIVe siècle (Froissart), identifié plus tard avec la plante dite au moyen âge *Aquilegia*, de sens encore incertain pour les botanistes du XVIe siècle : « L'*Ancolie*, nous dit Fuchs (p. 78), est de tous vulgairement appelée *Aquilegia*. Nous n'avons encore peu cognoistre de quel nom elle a esté des medecins Grecs et Latins appelée. »

Si *ancolie* est une forme altérée d'*aquilegia* (comme on l'admet généralement), il faut reconnaître que ce mot, comme forme et comme sens, a subi l'influence prépondérante de *melancolie*, nom appliqué à une fleur appelée vulgairement « le parfait amour », par un symbolisme analogue à celui du *souci* des jardins, qui est devenu l'image du chagrin et de l'inquiétude. Cette acception symbolique est encore transparente dans ces vers d'une épitre de Rabelais :

L'Espoir certain et parfaite asseurance
De ton retour, plain de resjouissance
Que nous donnas à ton partir d'icy,
Nous a tenu jusques ore en soulcy

1. Étymologie populaire : *Pourpre* est une simple variante de *poulpre* ou *poulpe*.

Digitized by Google

Assez fascheulx, et tresgriefve *ancolye*,
Dont noz espritz taincts de merencolie...
(Marty-Laveaux, t. III, p. 299.)

Ailleurs (l. I, ch. IX), Rabelais, en critiquant le *Blason des couleurs* et ses rébus ineptes, en cite ces exemples : « En pareilles tenebres sont comprins ces glorieux de court et transporteurs de noms, lesquelz voulans en leurs divises signifier espoir, font portraire une sphere, des pennes d'oiseaulx pour poines, de l'*ancholie* pour melancholie... »

L'affinité intime de ces appellations ressort encore manifestement de ce passage de Jean Le Maire : « Et la Discorde baigna la pomme au jus de soucies, *melancolies* et d'autres plantes plus nuisantes et plus dangereuses que n'est le jus d'une herbe appellée aconitum. » *Illustrations des Gaules*, l. I, ch. XXX.

Aurande, aurone (l. IV, ch. LI) : « Roses, œilletz, marjolaine, aneth, *aurande* et autres fleurs odorantes. » Forme remontant à celle d'*auronde* (1499, Rolland, t. VII, p. 71) et représentant la phase intermédiaire (*aurodne*, du lat. *abrotanum*) qui a abouti à la forme moderne.

Dactyle, datte (l. IV, ch. LX), latinisme antérieur à Rabelais. Thénaud s'en sert (*Voyage*, p. 72) : « Et me presenta pain d'orge fraiz, olives, *dactiles*... », à côté d' « olives, *dactes*, pain et febves » (p. 80). Robert Estienne donne *dactes* et *datte*.

Eschervis, chervis ou carvi (l. IV, ch. LX), forme de l'ancienne langue qu'on lit dans Aldebrandin (p. 166) sous la forme *eschiervies*, altérée dans le *Ménagier* (t. II, p. 185 et 228) en *echeroys*. Suivant Charles Estienne, les racines du chervis étaient recherchées surtout en carême, lorsqu'on les mangeait frites. La forme rabelaisienne était déjà archaïque au XVIe siècle, les contemporains se servant de la forme encore usuelle : « Le *Chervis* et Pastenaques », Belon, *Observations*, fol. 47 v°.

Herbe au *charpentier*, mille-feuille (l. II, ch. XV), le

Digitized by Google

Millefolium de Linné, dont les feuilles sont vulnéraires, nom qu'on rencontre au xve siècle (Rolland, t. VII, p. 40). Charles Estienne (p. 63) l'appelle *Charpentaire* ou Oignon, marin. La feuille de cette plante, infusée dans l'alcool, s'applique sur les tailles ou les coupures pour les cicatriser. De là les appellations dialectales de *herbe à la taille* (Suisse) ou *herbe à la coupure* (Champagne).

Naveau, navet (l. I, ch. II), forme employée par Villon, courante au xvie siècle (Marot, Fuchs) et se prolongeant jusqu'au xviie; aujourd'hui encore familière à plusieurs patois (Anjou, Poitou, etc.).

Noisille, noisette (l. IV, ch. LX), nom qu'on rencontre au xve siècle (1482) sous la forme *noʒille;* celle de Rabelais est usuelle au xvie siècle (Belleau, Thierry) et est restée vivace dans le Centre et l'Ouest (*nouʒille*).

Noix Indicque, noix d'Inde ou noix de coco (l. V, ch. XXVII : « Une bouche comme vous voyez és *noix Indicques* »). Platearius donne *Noiʒ inde* et l'*Antidotaire Nicolas : Noiʒ indica.*

Orcanette, nom vulgaire de deux plantes qui fournissent un rouge vermeil ou blanc (l. III, ch. XLIX), forme attestée pour la première fois chez Rabelais et Duchesne (1544), mais qui remonte à des types antérieurs, *orcanet* (dans Taillevent), parallèle à *arquenet* du *Ménagier* de 1393 (t. II, p. 235) : « Sachiez que *arquenet* est espice qui rent rouge couleur. »

Le bas-latin dit *alcanna*, transcription de l'arabe *el hinna*, le henné (*Lausonia inermis*), d'où *alcanne* dans Platearius et Aldebrandin. Belon s'en sert au xvie siècle : « L'arbre de Henné naissant en Egypte, autrement nommé *Alcanna* », *Observations*, fol. 72 v°. Le provençal *orcaneto* a servi d'intermédiaire pour la forme française moderne[1].

Peone, pivoine (l. III, ch. XLIX), de l'ancien français *peone* (xiie siècle), reflet du latin *pæonia*. Nombreuses variantes dans Platearius (xiiie siècle) : *Pioine*, *Pione* et

1. Voir, sur ces formes, Ant. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 152 à 154.

Digitized by Google

Pionie. Cf. Belon, *Observations*, fol. 31 v° : « Les Mandragores masles et femelles, les deux sortes de *Peon*... »

Peuple, peuplier (l. II, ch. I), mot aujourd'hui vieilli et dialectal, mais usuel au XVIe siècle : « Les Savoisiens vont en Italie scier du bois de *peuple* », Belon, *Observations*, fol. 115 v°.

Pistace, pistache (l. IV, ch. LX), forme qu'on lit dans Platearius (XIIIe siècle).

Pomme de grenade, grenade (l. I, ch. XXIII), ancienne appellation qu'on ne rencontre pas au XVIe siècle en dehors de Rabelais; au XIIIe siècle, Platearius écrit à la fois *Pome granates* et *Pome grenade*.

Pomme d'orange, orange (l. II, ch. XVIII), appellation qu'on rencontre dès le XIVe siècle et qui a survécu jusqu'à nos jours dans les chansons populaires.

Scamonie, scammonée, gomme-résine (l. V, ch. XX), à côté de *scammonée* (l. II, ch. XXXIII), l'une et l'autre formes communes à l'Officine médiévale. Platearius écrit à la fois *escamonie* et *scamonie*, l'*Antidotaire Nicolas* (XIVe siècle), *scamonee*.

Sulz, sureau (l. II, ch. XIX), répondant au *seü* de l'ancienne langue. Duchesne (1544) donne *seucz* et *sus* : cette dernière se rencontre chez Palsgrave et dans plusieurs patois (normand, angevin, etc.).

Suzeau, bois de sureau (l. IV, ch. LX), forme courante au XVIe siècle (Rob. Estienne, Duchesne), aujourd'hui dialectale (Anjou). J. de Mandeville mentionne, au XIVe siècle, l'arbre de *susseau* (Godefroy).

Teil, tilleul (l. V, ch. XXVIII), forme que Robert Estienne (1539) qualifie de « vieux mot » et que Duchesne (1544) donne pourtant (à côté de *tillet* et *tileul*). Elle est encore usuelle dans plusieurs patois (Anjou, Poitou, Berry, Mayenne).

Trefeuil, trèfle (l. III, ch L), en ancien français *trefueil*; à côté de *treufle* (l. III, ch. XXXIV). Cette forme, qu'on lit dans le *Catholicon* (1464 : *Treuffle* en troys feuilles) et dans Duchesne (1544 : Trifolium, *Treufle* ou Pain de cucule

Digitized by Google

ou Alleluya), survit dans le berrichon et ailleurs. En Anjou, c'est une « forme vieillie ».

Vergne, aune (l. I, ch. XXXIX), ancien nom encore usuel dans plusieurs patois.

MINÉRAUX. — Notons ces quelques archaïsmes :

Cassidoine, calcédoine (l. I, ch. LV), à côté de la forme moderne (l. V, ch. XXXVIII); l'ancienne se lit encore dans Monet (1636), au mot *marbre :* « *Cassidoine*, Onyx, marbre à faire vases d'onguent et de table. »

Cestrin, bois odoriférant dont on faisait autrefois des chapelets (l. II, ch. XXV), répondant à l'ancien français *cetrin*, jaune citron (cf. *cestrangole*, orange amère). La Borde cite dans son *Glossaire*, « un saphir *citrin* quarré » (1416) et « une patinostres de *sitrin* » (1456), sans en préciser le sens. Il s'agit évidemment d'une double acception : 1° de teint jaunâtre, en parlant des pierres précieuses; 2° sorte d'ambre pour rosaires (voir Gay, au mot *citrin*).

Le *cetrin* du XVe siècle est devenu *strain*, strass, au XVIe, graphie qu'on lit à la fois dans des *Comptes* de 1532 (« quatre grenats, un *strain*... », Godefroy) et dans Rabelais (l. V, ch. XXXIII), à côté de *strin*, qu'on rencontre dans le *Blason* (1550) de Gilles Corrozet, p. 190 :

> Les patenostres cristallines,
> Celles de *strin* et coralines...,

ainsi que dans les *Dialogues* de Tahureau (p. 3) : « ... un verre de *strin* bien contrefait. »

Cristalin, cristal de Venise, verre artificiel différent du cristal proprement dit ou cristal de roche (l. I, ch. LV). Gay cite ce passage du *Vergier d'honneur* (1495) : « Aussi il y avoit du *cristallin* de Venise, tant en couppes en bassin, esquieres que autres choses sumptueuses de toutes couleurs ouvrées. »

Gayet, jais (l. III, ch. XLI), d'après l'ancien français *gayet* des *Lapidaires* (XIIe siècle), à côté de *jaiet*, cette dernière forme encore dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694. De Laborde cite, sous l'année 1399, « une petite

Digitized by Google

patenostre de *gayet* ». Le vocable est usuel au xve siècle : « En ce poure païs [Asturie] croist le *gaiet* dont on fait les patenostres » (Gilles Le Bouvier, *Description des pays*, p. 126). C'est le reflet du latin *gagates*, jais, et Rabelais en a tiré le dérivé *gayetier*, fabricant d'objets en jais (l. II, ch. xxx).

Guy de Flandre, gypse de Flandre, espèce de plâtre avec lequel on faisait des ouvrages de stuc dans la décoration extérieure (l. I, ch. LIII), terme de la fin du xve siècle.

Sperme d'esmeraulde, sorte de pierre précieuse (l. IV, ch. I), pour *presme d'esmeraude* (comme écrit Du Pinet), ancien mot qui remonte au *prasme* des *Lapidaires* et reflète le *prasinus* (*lapis*) de Pline.

Ces noms, pour la plupart, comme le montrent les témoignages contemporains, étaient encore vivaces au xvie siècle; ils ne sont sortis d'usage qu'au siècle suivant, et plusieurs subsistent dans les patois, tout particulièrement dans ceux du Centre et de l'Ouest.

La fin du moyen âge marque le terme des compilations encyclopédiques, dans lesquelles la pensée antique est comme enveloppée d'un épais brouillard. La Renaissance, en lui restituant ses titres authentiques, lui rend son véritable lustre, en même temps qu'il ouvre à l'esprit humain des voies nouvelles.

En ce qui concerne Rabelais, nous avons suivi jusqu'ici pas à pas les traces multiples que l'histoire naturelle du passé a laissées dans son œuvre. A partir du xvie siècle, la matière se présente sous un jour nouveau. Aux réminiscences littéraires de l'Antiquité et aux souvenirs livresques du moyen âge viendront s'ajouter dans l'œuvre du maître les expériences d'une vie agitée et féconde, les apports d'une curiosité insatiable. Il nous reste à faire ressortir l'originalité de cette dernière partie de nos recherches.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

RENAISSANCE ET SEIZIÈME SIÈCLE.

Nous venons d'exposer en détail les données que Rabelais a tirées de l'Antiquité et du moyen âge en matière d'histoire naturelle. Ces données il se les est pleinement assimilées, les a souvent fécondées par son esprit généreux et leur a insuflé, par ses dons d'écrivain, une vie nouvelle.

Il s'agit maintenant de compléter ce savoir livresque par les contributions personnelles de notre auteur. Aucun autre écrivain du XVIe siècle n'a eu une vie plus mouvementée, une intelligence plus ouverte, une curiosité plus vaste. Rabelais a déposé dans son roman non seulement les fruits d'une immense lecture, mais encore les résultats de ses nombreux voyages et de ses séjours dans les différentes provinces, surtout dans l'Ouest et dans le Midi de la France. Nous allons suivre ces traces multiples dans le domaine qui nous occupe.

D'autre part, le goût qu'il a toujours manifesté pour l'histoire naturelle, sa conscience dans les recherches et la largeur de son information nous fourniront des faits nouveaux et caractéristiques.

Nous essaierons, à cet égard, de distinguer les apports de sa propre expérience de celle de son époque.

CHAPITRE I.

NOMENCLATURE ITALIENNE.

On sait que Rabelais a fait, entre 1534 et 1550, plusieurs voyages en Italie. En préparant son premier voyage, il s'était proposé entre autres, — comme il le déclare dans une lettre adressée à Jean du Bellay le 31 août 1534[1], —

1. C'est l'*Epistola nuncupatoria*, la lettre dédicace à du Bellay. En tête de la *Topographia romana* de Marliani, Lyon, 1534.

Digitized by Google

d'étudier à Rome la faune et la flore encore inconnues à son pays, « ... plantas, animantia et pharmaca nonnulla contueri, quibus Gallia carere illic abundare dicebantur ».

Les résultats de ce premier voyage n'ont pas répondu aux espoirs que Rabelais en avait conçus : « Plantas nullas, sed nec animantia ulla habet Italia quæ non ante nobis et visa essent et nota... » Il n'était d'ailleurs resté à Rome que deux mois, février et mars 1534.

Son second voyage, l'année suivante, — août 1535 à avril 1536, — a été sous ce rapport de beaucoup plus fécond. C'est à ce nouveau séjour que se rapporte probablement la visite de la ménagerie Strozzi à Florence, visite à laquelle Rabelais fait allusion dans son *Quart Livre*.

L'édition partielle du *Quart Livre*, qui est de 1548, fixe la date de cette visite : « Il y a environ douze ans », alors que l'édition intégrale de 1552 lui substitue vaguement : « Il y a environ vingt ans[1]. » Les commentateurs ont insisté avec raison, croyons-nous, sur la valeur de la première indication chronologique[2]. M. Bourrilly, tout récemment, le conteste, en alléguant que, « dans le voyage de 1535-1536, l'itinéraire et les circonstances ne permettent guère d'insérer un arrêt à Florence[3] ».

Un menu fait pourtant, d'ordre philologique, paraît venir à l'appui de l'interprétation habituelle : Rabelais, en relatant la visite de la ménagerie florentine, cite les

1. Voir A. Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie*, Paris, 1891, p. 61 à 66, et J. Plattard, édition du *Quart Livre de Pantagruel*, Paris, 1910, p. 32.

2. Tout récemment, M. Lucien Romier, qui, à l'aide de nouveaux documents, a soumis à un examen critique le dernier voyage de Rabelais en Italie, remarque à ce propos (*Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 125) : « Ce changement de *douze* en *vingt* ans nous paraît indiquer simplement le temps écoulé entre la composition de ce passage et sa révision en 1552. Ainsi la date de la première composition se trouve fixée en 1544. »

3. *Lettres écrites d'Italie* par Fr. Rabelais (décembre 1535-février 1536). Nouvelle édition critique, avec une introduction et un appendice par V.-L. Bourrilly (Publications de la Société des Études Rabelaisiennes), Paris, 1910, p. 8.

Digitized by Google

fauves qu'il y a vus et admirés, principalement les tigres qu'il désigne par *africanes*, nom inconnu à l'italien et absolument isolé en dehors de notre auteur qui l'emploie, dans son roman, uniquement à cette occasion. Or, ce nom (qu'il a tiré de Pline[1]) revient sous sa plume à la même époque et presque la même année, dans la *Sciomachie*, à l'occasion des fêtes données à Rome, 14 mars 1549, par le cardinal du Bellay :

Les autres nymphes peu differoient en accoustremens, excepté qu'elles n'avoient le croissant d'argent sur le front. Chascune tenoit un arc turquois bien beau en main, et la trousse comme la premiere. Aucunes, sus leurs rochetz, portoient peaux d'*Africanes*, aultres de Loups cerviers, aultres de Martes calabroises.

Quoi qu'il en soit, l'enthousiasme que respire le passage si souvent cité du *Quart Livre* témoigne de l'impression autrement profonde et durable que lui avait laissée ce second voyage.

C'est pendant ce second séjour qu'il s'intéresse, tout particulièrement, à la végétation du pays, dont il envoie à ses amis des échantillons. *Les Lettres écrites d'Italie* en parlent à plusieurs reprises.

Dans sa première lettre écrite de Rome à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, le 30 décembre 1535 :

Monseigneur, Je vous escrivy du xxixe jour de novembre bien amplement et vous envoyay des graines de Naples pour vos *salades de toutes les sortes que l'on mange de par deçà*, excepté de pimpinelle[2], de laquelle pour lors je ne peus recouvrir. Je vous en envoye presentement non en grande quantité, car pour une fois je n'en peus davantage charger le courrier, mais si plus largèment en voulez, ou pour vos jardins, ou pour donner ailleurs, me l'escrivant je vous l'envoiray.

1. Du Pinet, dans sa version, rend *Africanas* (l. VIII, ch. xvii) par « Pantheres ».

2. Cf. Fuchs, p. 418 : « Jusques aujourd'huy je n'ay sceu entendre comment l'herbe, que de nostre temps les herbiers et apothecaires nomment *Pimpinelle*, a esté appelée des anciens Grecs ou Latins. »

Digitized by Google

Il revient sur le même sujet dans sa troisième lettre du 15 février 1536 :

Monseigneur, Touchant les graines que vous ay envoyées, je vous puis bien asseurer que ce sont des meilleures de Naples et desquelles le Sainct Pere faict semer en son jardin secret de Belveder. *D'aultres sortes de salades ne ont ils par deçà, fors de Nasitord et d'Arrousse*[1]. Mais celles de Ligugé me semblent bien aussi bonnes et quelque peu plus doulces et amiables à l'estomach, mesmement de vostre personne, car celles de Naples me semblent trop ardentes et trop dures. Au regard de la saison et semailles, il faudra advertir vos jardiniers qu'ils ne les sement du tout si tost comme on faict de par deçà, car le climat ne y est pas tant advancé en chaleur comme icy. Ils ne pourront faillir de semer vos salades deux fois l'an, sçavoir est en caresme et en novembre, et les *cardes* ils pourront semer en aoust et septembre; les *melons*, *citrulles* et aultres en mars et les armer certains jours de joncs et fumier leger et non du tout pourry, quand ils se doubteroient de gelée. On vend bien icy encores d'aultres graines comme d'*œillets d'Alexandrie*, de *violes matronales*, d'une herbe dont ils tiennent en esté leurs chambres fraisches, qu'ils appellent *Belvedere*, et aultres de medecine, mais ce seroit plus pour madame d'Estissac. S'il vous plaist, de tout je vous envoiray et n'y feray faulte.

Nous allons maintenant passer en revue les noms de végétaux mentionnés dans ces passages et qui, grâce à Rabelais, ont passé d'Italie en France :

Artichaut (l. IV, ch. LIX), de l'italien *articiocco*. Suivant Ruel (III, 14), l'artichaut aurait passé de Florence en France au commencement du XVIe siècle. Duchesne le donne en 1544 : « Cinara, Cactus, *Artichaut* ou Charciophe[2]. » Les Anciens n'ont pas connu l'artichaut qui a été apporté de Naples à Florence en 1466.

1. C'est-à-dire cresson alénois et arroche : le premier, terme méridional, l'autre, tiré du Centre (Berry, *arrosse*); dans le *Promptuaire* de Lespleigny de 1537, on lit également *arrousse* (éd Dorveaux, p. 20). La forme littéraire *arroche*, remontant au XVe siècle, est également d'origine provinciale.

2. C'est également l'italien *carcioffo*, artichaut.

Digitized by Google

Belvedere, plante d'Italie que son port élégant et sa verdure agréable font cultiver dans les jardins. Olivier de Serres en parle ainsi (t. II, p. 280) : « Ceste plante se façonne en arbrisseau, montant à la hauteur d'un homme, avec la proportion requise d'un grand arbre : à laquelle beauté estant joincte la plaisante couleur verte de son ramage, ressemblant à l'hyssope, lui faict tenir rang honorable au jardin. » Voici ce qu'en dit Mattioli-Du Pinet, p. 384 : « Aucuns prennent pour Osiris celle plante qu'on appelle partout *Belvedere*. Le Belvedere a les feuilles semblables au Lin, et on peut faire des ramasses et balays de ses branches. » Ce serait donc alors le *Chenopodium scoparia* de Linné, plante dont on fait des balais en Italie.

Bergamotte (l. III, ch. XIII), de l'italien *bergamotta*, proprement poire de la ville de Bergame, d'un goût exquis et d'une odeur délicieuse comme le citron bergamotte que l'on cultive spécialement à Bergame. Charles Estienne en fait mention (1536), p. 62 : « Magnopere commendantur *bergamota*, *poires bergamotes*, seri nostra memoria capta, et sapore et succo præstantia. » Cette variété de poire a été introduite en France dans le premier quart du XVIe siècle.

Carde, cardon, espèce d'artichaut (de l'ital. *cardo*, *cardone*), nom mentionné pour la première fois, avec ce sens, dans la lettre de Rabelais à M. de Maillezais, datée de Rome, 15 février 1536 (passage cité ci-dessus).

Citrulle, citrouille (voir le passage cité ci-dessus), de l'italien *citrullo*, même sens. Robert Estienne le donne en 1539 : « *Citrulle* ou Citrouille, ou Courge de Turquie », et Lespeigney le cite deux ans auparavant :

> Froides semences quattre avons :
> Concombres, *Citrules*, Melons,
> Cucurbites...

La forme *citrule* est encore vivace dans l'Ouest; elle se lit, vers 1500, dans l'*Hortus Sanitatis*.

Œillet d'Alexandrie, variété probablement indigène en Italie septentrionale, dans la ville de ce nom. Les bota-

Digitized by Google

nistes du XVIe siècle n'en font pas mention. Ceux-ci ne connaissent que l'*œillet d'Inde* (Duchesne, 1544) ou *œillet de Turquie*, que Charles Estienne, dans sa *Maison rustique* de 1578, identifie avec l'italien *Belvedere*, « jaçois qu'il ne refuse aucune terre » (p. 125).

Viole matronale, variété de violettes sur laquelle Fuchs nous donne ce renseignement (p. 218) : « Les violettes qu'aujourd'huy l'on nomme *Matronales*, par ce que les matrones et bonnes dames ont de coustume de les cultiver. Qu'elles ayent esté congneues des Anciens ou non, nous ne le congnoissons encores. »

Ajoutons ce terme dialectal du Nord de l'Italie :

Larege, nom vénitien et padouan du mélèze (l. III, ch. LII), répondant au *larese* des patois du Nord de l'Italie. Son équivalent franco-provençal (genevois, savoyard) est *large*, forme donnée par Duchesne (p. 44) : « Larix, arbor resinacea, circa Padum du *Large*[1]. »

Voilà ce qui touche les plantes. Les autres règnes sont à peine représentés.

Quelques noms d'oiseaux dont la chair a un goût fin et délicat :

Becfigue, nom qu'on lit dans Robert Estienne (1539) et dans Duchesne (1544). Rabelais en fait mention dans son banquet des Gastrolatres (l. IV, ch. LIX). Cet oiseau, nous dit Belon (p. 358), étant friand de figues, « a esté nommé *Ficedula* en latin, pour laquelle chose les Italiens et Provençaux, quasi à l'imitation des Latins, l'ont appellé *Becafighi* ». Cette dernière forme est employée par Baïf (t. V, p. 171 : *becafigue*), alors que Rabelais écrit *becquefigue*. Celui-ci a pu aussi tirer ce nom de la Provence (*becafiga*) où cet oiseau est également indigène et où il était si estimé

1. Robert Estienne, dans la deuxième édition de son *Dictionnaire* (1549), a inséré la notice suivante : « *Larege*. Un arbre retirant à ung pin ou sapin, *Larix;* les Venitiens l'appellent *Larege*, les montagnars la nomment *Melze*. » C'est un simple écho de la phrase de Rabelais : « Vous nommez celle espece d'arbre *Larix*, en Grec et en Latin; les Alpinois la nomment *Melze;* les Antenorides et Venitiens, *Larege*. »

Digitized by Google

que dans certains festins on ne mangeait que la chair de cet oiseau. Le *Thresor de santé* de 1607 en témoigne, p. 252 : « Les *bequefigues* sont petits oiseaux qui ne se trouvent qu'en Provence et Languedoc, qui s'engraissent merveilleusement sur l'automne à manger des figues. Ils sont fort délicats, de bonne nourriture et donnent bon appetit. »

Hortolan, ortolan, graphie du XVIe siècle encore donnée par Monnet (1633). Voici ce qu'en dit Salerne dans son *Ornithologie* (p. 298) : « L'*ortolan* s'appelle en italien *ortolano*, du latin *hortulanus*, à quoi répond celui de jardinier, parce que cet oiseau se plaît dans les jardins où l'on sème du millet. »

En fait de poissons, mentionnons le *carpion* (l. II, ch. XXVII), nom vulgaire de la truite pointillée, commune dans les eaux douces des Alpes : « Le *Carpion* se nourrit au lac de Gard et est renommée entre les friandises italiennes », Belon, p. 270. Ce nom, tiré de l'italien *carpione*, est attesté dès la fin du XVe siècle, mais il n'était pas encore suffisamment répandu à l'époque de Belon qui ajoute : « *Carpion* est diction moderne. » La manière italienne de les apprêter fut introduite en France vers la même époque, et Rabelais en parle dans sa lettre à Antoine Hullot : « Aussi vous donneroit le sr du lieu certaines especes de *poissons carpionnés*...[1]. » Belon nous renseigne sur le procédé : « Ils ont coustume de le frire et saler et saulpoudrer d'espices, afin de le garder long temps, et le porter loing par les villes d'Italie. Telle maniere de faire a donné occasion à d'autres hommes d'accoustrer quelque poisson en la sorte, et principalement aux Genevois[2], qu'ils nomment *Pesci carpionati.* »

Un nom d'araignée, *tarantole*, tarentole (l. IV, ch. LX), de l'italien *tarantola*, nom qu'on trouve déjà dans Marco-Polo (XIVe siècle). La forme moderne se lit dans Grévin[3], p. 125 : « Il se trouve une araignée principalement à l'en-

1. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. III, p. 160.
2. C'est-à-dire aux Génois.
3. Duquel le nom passa chez Ambroise Paré.

Digitized by Google

tour de Tarente en la Pouille, laquelle pour ceste cause est nommée la *Tarentole*. Elle se rencontre ordinairement parmi les bledz et les champs. » Belon cite la forme italienne : « Sur le soir l'on voit une sorte de petit lezard se pourmenant le long des murailles... Les Italiens l'ont appellé *Tarentola*, les Anciens Chalcidica Lacerta », *Observations*, p. 190.

Nous n'avons qu'à mentionner, pour finir, qu'un seul nom de minéral, le *bronze*, synonyme d'airain, emprunt italien du XVIe siècle, souvent cité par Rabelais[1].

Ce sont là de menus faits d'ordre secondaire. La principale moisson cueillie par notre auteur en Italie consiste en plantes alimentaires ou en fleurs d'ornement. En effet, Rabelais a contribué à transporter d'Italie en France des artichauts, des citrouilles, des fleurs d'ornement, — les *œillets d'Alexandrie* et les *violes matronales*, une des variétés innombrables de violettes, — des légumes ou salades, — l'*arroche* des jardins et la *pimprenelle*, — tous indigènes ou acclimatés en Italie, mais à cette époque encore inconnus en France[2].

CHAPITRE II.

Termes savants.

Le courant latinisateur domine à toutes les périodes de l'évolution de la langue. C'est lui qui a fourni à diverses reprises les éléments de la nomenclature scientifique et

1. Ajoutons *benjoin*, baume-résine, dont le nom est attesté vers cette époque (1535), qui accuse un intermédiaire italien : *bengiuino*, en rapport avec le bas-latin *benzoe*. Robert Estienne (1539) donne : « *Benjoin*, Syriacus Ros, Laser », et Rabelais en fait un jeu de mots par allusion au *mauljoint*, terme au sens libre dès le XVe siècle : « parfumez de *maujoin* » (l. I, ch. XXX) et « perfun de *mauljoinct* » (l. III, ch. XLVI).

2. Voir, sur les légumes, en dernier lieu, l'ouvrage de Georges Gibault, *Histoire des légumes*, Paris, 1912. L'auteur ignore les *Lettres d'Italie* de Rabelais qui auraient pu lui fournir des données utiles.

Digitized by Google

technique. Mais à aucune époque son influence n'a été aussi intense que pendant la Renaissance et au XVIe siècle. La vulgarisation des œuvres scientifiques de l'Antiquité, comme l'*Histoire naturelle* de Pline par exemple, a fourni une masse considérable de latinismes. Tous n'ont pas passé, il s'en faut de beaucoup, dans l'usage de la langue et plusieurs sont restés confinés dans les ouvrages de l'époque.

Le vocabulaire de Rabelais, qui résume, à lui seul, tout le mouvement de la langue dans la première moitié du XVIe siècle, en renferme naturellement un grand nombre, dont plusieurs, grâce à son génie, ont survécu et sont devenus d'un usage général. D'autres, par contre, sont restés isolés et inconnus en dehors de son œuvre.

La terminologie zoologique et botanique de Pline a exercé, comme les données mêmes de son *Histoire naturelle*, une influence prépondérante sur notre auteur.

Cette nomenclature est, chez lui, d'une richesse surabondante. Tel nom d'animal est représenté par deux ou plusieurs synonymes, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Cette synonymie appartient elle-même soit exclusivement à l'Antiquité, — cf. *bison*, *bonase* et *ure*, *echénéis* et *rémore*, — soit à celle-ci en même temps qu'aux équivalents vulgaires : *onocrotale*[1], à côté de *pélican; phénicoptère*, à côté de *flamant; gamare*, à côté de *homard*, etc.

La langue scientifique a retenu la plupart de ces latinismes qui trouvent fréquemment leur premier texte dans Rabelais : *caprimulge*, *cercopithèque*, *physeter*, etc. Il est pourtant incontestable que cette nomenclature accuse une tendance latinisatrice que Rabelais est le premier à combattre; mais le courant était tellement général qu'il le subit malgré lui.

Examinons de près quelques-uns de ces emprunts.

Afriquanes, tigres. C'est ainsi que Rabelais, on se le rap-

1. Belon s'en sert habituellement sous sa forme latine; la forme francisée se lit chez lui uniquement dans ce passage : « Cigoignes, *Onocrotales* ou Pelicans », *Oyseaulx*, p. 110.

Digitized by Google

pelle, dénomme les félins qu'il avait vus à la ménagerie de Florence. Chez les Romains, *Africanæ* (*bestiæ*) était une expression du cirque, des *ludi circenses*, par laquelle on désignait les fauves d'Afrique : lions, léopards, panthères, tigres, les deux derniers équivalents dans Pline, le tout dernier exclusivement dans Servius, source immédiate de Rabelais.

On conçoit à la rigueur que notre auteur ait eu recours à un remplaçant pour *tigre*, nom qui avait fini par s'appliquer à toute espèce de fauves et dont l'usage était alors plus répandu en Italie qu'en France. Mais le choix était peu heureux, l'équivalent ancien n'étant pas moins vague dans ses acceptions zoologiques : aussi est-il resté complètement isolé en dehors de Rabelais (il manque même à Cotgrave).

Camélopardale, girafe. Celle-ci était une des curiosités de la ménagerie de Florence, mais Rabelais n'en parle pas. Il est étrange qu'il semble ignorer le nom de *girafe* qui était courant à cette époque en France. Les contemporains ne connaissent que ce nom arabe, également d'importation italienne : « La beste *Camelopardalis* qu'on nomme en Françoys une *giraffe* », nous dit Belon (*Oyseaulx*, p. 247), qui, avec Thevet, en avait vu de vivantes à la ménagerie du Caire. Ils en donnent, l'un et l'autre, des portraits d'après nature, qui contrastent singulièrement avec l'image fantaisiste de l'*Hortus Sanitatis* (1500).

Voici ce que dit Thevet : « A la ménagerie du Caire, y a plusieurs animaux comme quatre Elephans, Lions, Tygres, Leopars, Scorpions, Rhinoceres, ... Veaux marins, Cigognes. Je ne veux mettre en oubli deux *Girafles* que j'y ay veues qui ont le col plus grand que le chameau... Ainsi que vous pouvez voir en la figure suivante, laquelle a esté representée au plus près du naturel qu'a esté possible[1]. »

1. André Thevet, *Cosmographie du Levant*, Lyon, 1554, p. 64. Il a reproduit plus tard ce portrait de la girafe dans sa *Cosmographie universelle*, Paris, 1575, t. II, fol. 309 v°.

Digitized by Google

Rabelais, il est vrai, ne cite *camelopardale* qu'au *Ve Livre*, d'après Pline, alors que ce nom traditionnel est déjà attesté, comme *cameliepard*, dès le XIVe siècle (voy. *Dict. général*). Cotgrave, ignorant cet équivalent latin, ne donne que *girafe* qu'il accompagne en anglais d'une définition et non pas d'un terme correspondant.

Dorcade et *orige*, gazelle. Le terme vulgaire est transmis dès le XIIIe siècle (Joinville), mais personne n'en avait vu d'exemplaire vivant jusqu'à Belon (1550), qui se sert exclusivement de *gazelle*.

Alce, élan, est attesté dès le XVe siècle, comme d'ailleurs son équivalent *hellent* (élan). *Alce* se lit, en dehors de Rabelais, dans Belon : « Ce grand animal *Alce* dont les cornes sont à l'entrée de la sainte chapelle de Bourges... Bufles, Beliers et Musimons qui ne perdent pas leurs cornes », *Remonstrances*, 1558, fol. 19 v°.

Tarande, renne, ce dernier équivalent se lisant vers la même époque (1552), dans la *Cosmographie* de Munster : « Une beste qu'il appellent *reen*. » Mais les deux termes ont été précédés par *rengier* (XIIIe siècle), celui-ci déjà archaïque, comme nom zoologique, au XVIe siècle (Jodelle).

Nous faisons ici abstraction des noms d'animaux restés étrangers à la langue, — par exemple *cèbe* ou *cèpe*, guenon; *ibice*, bouquetin; (*belette*) *ictide*, furet; *mocitelle*, hochequeue, etc., — ainsi que de la nomenclature plutôt bizarre de serpents et d'insectes.

Voilà ce que nous avions à dire sur la terminologie zoologique remontant à Pline.

Des considérations analogues pourraient être appliquées à l'occasion des noms de plantes dérivant de la même source. Comme nous allons en faire le relevé ailleurs, il suffira de donner ici la liste des termes botaniques qu'on trouve pour la première fois attestés chez notre auteur :

Arbuste (l. II, ch. VIII), à côté d'*arbrisseau* (l. III, ch. VIII); — *bacce*, bacque, baie (l. I, ch. VIII), à côté de *bague* (l. V, ch. XXXIV : ... trois anticques lierres ..., tous

Digitized by Google

chargez de *bagues*); — *calicule*, petit calice ou bouton d'une fleur (l. III, ch. VIII); — *caudice*, petite tige ou souche (l. III, ch. XLIX); — *ferulacé*, qui ressemble à la tige très élevée de la férule (l. III, ch. XLIX); — *fructice*, buisson (l. II, ch. VIII); — *medulle*, mœlle des végétaux (l. V, ch. IX); — *pappe*, aigrette cotonneuse qui protège la semence d'un grand nombre de plantes (l. III, ch. VIII); — *vagine*, enveloppe de l'épi (l. III, ch. VIII).

Les termes latins correspondants, — *arbustum*, *bacca*, *calyculus*, *caudicem*, *fructicem*, *medulla*, *pappus*, *vagina* — sont fréquents dans Pline et ils ont été repris par les botanistes modernes[1].

CHAPITRE III.

APPELLATIONS NOUVELLES.

Le XVIe siècle a été, sous le rapport du lexique, d'une fécondité incomparable. Tout en puisant indéfiniment dans le latin, il a ouvert au vocabulaire de nouvelles sources d'enrichissement : en premier lieu, le grec et l'italien; ensuite, les parlers provinciaux. De plus, à aucune autre époque, si ce n'est peut-être au XIXe siècle, le travail métaphorique n'a été plus puissant et plus efficace. Il en est résulté un grand nombre de mots et de sens nouveaux dont la création remonte à cette période.

1. L'œuvre de Rabelais, qui reflète tous les courants linguistiques du temps, affecte parfois des graphies latinisantes, telles que *cycne* pour cigne, *dracon* pour dragon, *verms*, vers, etc., souvent à côté de leurs formes habituelles. C'étaient là des transcriptions purement savantes, et rien de plus. Lorsque Henri Estienne nous dit dans sa *Grammaire* de 1582 (p. 138) : « *Leon* sive *Lion*, utrumque enim dicitur, sed *Leon* vulgo magis in usu est », il se fait illusion à lui-même. On n'a jamais prononcé *léon*, mais on l'a parfois écrit, et cette forme savante se lit déjà dans les *Bestiaires* des XIIe-XIIIe siècles. Une curieuse contamination nous offre la forme *gliron*, pour liron (l. V, ch. IV : gras comme *glirons*), nom modifié sous l'influence analogique du latin *glis*, *gliris*, forme d'ailleurs inconnue en dehors de notre auteur.

Digitized by Google

Nous allons essayer, en ce qui touche la nomenclature qui nous occupe, de rechercher les principes qui ont présidé à ces nouvelles acquisitions de la langue.

1. — *Procédés métaphoriques.*

Une des sources les plus fécondes des nouvelles appellations zoologiques d'origine populaire est l'assimilation des animaux aquatiques aux animaux terrestres et le transfert de leurs noms des uns aux autres. Les Grecs et les Romains ont déjà connu ce procédé.

Voici les noms qui rentrent dans cette catégorie :

Araine, araigne, c'est-à-dire araignée de mer (l. IV, ch. LXIV), sur laquelle on trouve ces renseignements chez les ichtyologistes du XVIe siècle :

Rondelet, p. 238 et 411 : « De *l'Araigne de mer* ou de la *Vive*... *L'Araignée de mer* a deux bras fourchus fort longs, huit pieds fort longs pour la petitesse du corps, d'où elle a le nom... En latin *Araneus*, en Languedoc, en la coste de Genes, en Hespagne, à Marseille *Araigne*... En France, *Vive*. Ce poisson vit en l'arene et aux rivages... »

Belon, p. 209 : « La *Vive* est cogneue en toutes mers, et est ainsi nommée pour ce qu'elle vit longtemps hors de l'eaue... Ceulx de Marseille, suyvans l'appellation latine, dient une *Araigne*. »

Chevrette, crevette, proprement petite chèvre[1], nom usuel à Paris, en Saintonge et ailleurs : « Les Bretons nomment les crevettes Saulterelles : car elles saultent comme saulterelles terrestres, et pour ceste mesme raison les aultres contrées les nomment *Chevrettes*, que les Parisiens disent autrement Crevettes ... Ceux de Rouen Salicoques ou Salcoques : mais c'est quand elles sont hors de leur escorce : car estants entieres, ils dient des Bouquets », Belon, p. 362. D'autre part, Rondelet, p. 395 : « En Lan-

1. Voir, sur ce mot, *Romania*, t. VIII, IX et X. Cf. Rolland, t. XII, p. 97.

Digitized by Google

guedoc *Caramot*, en Saintonge *de la Santé*[1], à Paris *Chevrette*, à Rouan *Salecoque*... On en prend quantité en la coste de Saintonge, principalement en hyver. Elles ont la chair douce et tendre. »

Hirondelle de mer, aronde, espèce de poisson méditerranéen (*Dactylopterus volitans*), ainsi décrit par Rabelais :

Une *Hirondelle de mer*... C'est un poisson grand comme un Dar de Loyre, tout charnu, sans esquames, ayant aesles cartilagineuses, quelles sont és souriz chaulves, fort longues et larges, moyen lesquelles je l'ay souvent veu voler une toyse au dessus l'eau plus d'un traict d'arc... (l. IV, ch. II).

Les Romains disaient *Hirundo* avec le même sens : « *Hirundo* en Latin, en Grec χελιδών, poisson fort semblable à l'Arondelle oiseau, aussi nous l'appelons *Arondelle*, les voisins de la mer Adriatique *Rondola*, à Marseille *Rondolle*, ... aucuns en France l'appellent *Volant*, les autres *Ratepenade*, parceque de la couleur, de la grandeur et des taches des aeles, elle ressemble à une chauvesouris ou Ratepenade », Rondelet, p. 225. — « *L'Hirondelle de mer* a quatre grands aelles, sans aucuns aguillons, desquelles se saichant aider en l'aer, volent quelque peu à la maniere des hirondelles, dont elles en a prins son nom Grec, Latin et François... *Chelidon*, en Grec; *Hirundo*, en Latin; *Arondelle de mer*, en François; *Landola*, à Marseille... Elle nous est rare et peu cogneue. Et n'estoit qu'on la garde par singularité, luy voyant les aelles si grandes, elle ne seroit si frequente : mais pour le miracle en nature on la pend avec ce qu'on garde és cabinets entre les rares singularités », Belon, p. 189.

Lièvre marin, poisson de mer de la couleur du lièvre (l. IV, ch. LXIV), à l'exemple du latin *Lepus marinus*. Nos ichtyologistes en indiquent ainsi la raison : « Ce poisson est nommé en Languedoc *Lebre de mar*, c'est-à-dire Lievre de mer, parce qu'il a le museau comme un lievre de terre... », Rondelet, p. 170. — « L'on voit grande quan-

1. Bruyerin Champier en parle comme d'un aliment très sain.

Digitized by Google

tité de *Lievres marins* entre les isles Ciclades, qui est de couleur faulve, telle que la peau d'un lievre », Belon, p. 240. Le nom est encore usuel : on dit aujourd'hui, à Noirmoutier, *lièvre de mer* (Rolland, t. III, p. 104).

Loup marin, phoque (l. IV, ch. XIX), appellation analogue à *veau marin* (voir ci-dessous), l'un et l'autre nom dans l'*Hortus Sanitatis* (1500) : « Lupus marinus, *Loup marin* en François, et ainsi appellé pour la ferocité et la cruauté en laquelle chose est semblable au loup ... Vitulus marinus, *Veau marin* est dit à la semblance du terrestre. »

Oye, oie de mer (l. IV, ch. LX) : « Le Daulphin que nous appellons *Oye de mer*..., le groing, ou museau rond, delié et long, à la façon d'un bec d'oye », Belon, p. 6. « En françois, Dauphin ou *Bec d'oie* », Rondelet, p. 344.

Poullarde, poisson appelé *poule de mer* sur les côtes de Bretagne et du Poitou, désigne le *Zeus faber* de Linné (l. IV, ch. LX), proprement jeune poule : « Psoros et Lepras en grec, Vieille en français, *Poule de mer* en breton-gallot; les autres dient une Rosse », Belon, p. 248. En provençal, *galino*, poule, désigne le poisson perlon (*Trigla corax*).

Veau de mer, phoque (l. IV, ch. LXII), appellation vulgaire dont Belon nous fournit la raison : « La beste que les Grecs ont nommée *Phoca* ressemble beaucoup à un veau de terre. Quelques uns le nomme Bœuf, les autres Loup marin; les Italiens l'appellent *Vecchio marino*. Cet animal de double nature [c'est-à-dire amphibie] a le poil avec la teste et le hullement semblable à un veau », *Poissons*, p. 15.

Différentes superstitions, se rattachant à la peau de la bête, ont déjà été mentionnées.

Ajoutons : *Anguille de boys*, pour serpent (l. IV, ch. LX), appellation vulgaire encore usuelle dans différentes provinces (Normandie, Anjou, etc.), sous les variantes d'*anguille des buissons* ou *des haies*, pour désigner la couleuvre ou la vipère.

Digitized by Google

2. — *Caractères extérieurs, etc.*

Une autre série de noms fait allusion à la conformation ou à la couleur, au cri ou à des circonstances particulières; de là une quadruple catégorie :

CONFORMATION. — Appartiennent ici les appellations :

Ange de mer, poisson très commun sur nos côtes de l'Ouest, la *Squatina angelus* (l. IV, ch. LX), ainsi nommé à cause des nageoires qui entourent le tronc et se développent de chaque côté comme des ailes : « L'*Ange* ou *Angelot de mer* a esté ainsi nommé parce qu'il ha quelque façon d'aeles estendues en maniere d'un cherubin... », Belon, p. 68.

Bécard, le grand harle (l. IV, ch. LIX), oiseau caractérisé par son bec, « long de trois doigts..., rond, et racroché par le bout et est de couleur tirant sur le rouge », Belon, p. 165.

C'est probablement une appellation parisienne de cet oiseau qui suggère à Belon ces réflexions : « Nous voyons plusieurs choses nomées diversement, prenants leurs appellations propres en diverses contrées de France, et toutesfois ceux qui sçavent bien parler Françoys les ignorent. Nous avons trouvé un oyseau de riviere de moult belle couleur orengée que les habitants des Orées sur la riviere de Loire, comme est Cosne, la Charité, Nevers, ont constamment nommé un Herle ou Harle. Et toutesfois l'ayant monstré à Paris, n'avons trouvé homme qui ait onc ouï tel nom, car en les vendant, ou ils le nomment un Tiers, ou un Morillon, ou luy impose tel faux nom. »

Bécassine et *bécassin*, nom tout d'abord attesté chez Rabelais (l. IV, ch. LIX), oiseau ayant un bec « long de quatre doigts et noir à l'extremité qui est madré et cannellé », Belon, p. 215.

Canne petiere, canepetière (l. I, ch. XXXVII), proprement cane peteuse : « La *Cane petiere* nous semble oyseau particulier au païs de France, où il n'y a païsan qui ne la

Digitized by Google

sçache ainsi nommer... Ce nom de *Cane petierè* luy a esté baillée, non pas qu'elle soit aquatique, mais qu'elle se tapist contre terre à la maniere des canes en l'eau », Belon, p. 237.

Couille à l'evesque, nom vulgaire du satyrion, appelé au XVIe siècle, suivant Fuchs, *testiculus sacerdotis :* « Sallades de cresson, de obelon, de la *couille à l'evesque*, des responses... » (l. IV, ch. LX).

Chardonnette, espèce d'artichaut sauvage dont on emploie les feuilles pour cailler le lait : « Panerées de *chardonnettes* » (l. IV, ch. XXXII). Le titre du livre de la bibliothèque de Saint-Victor, *De Capreolis cum chardoneta comedendis*, rappelle le vers de Marot, dans sa deuxième épître du coq-à-l'asne (1535) :

Mais Romme tandis bouffera
Des chevreaulx à la *chardonnette*...

Maigre, nom, sur les côtes de l'Océan[1], du poisson appelé *Aigle* sur les côtes de la Manche, la *Sciæna aquila* de Cuvier (l. IV, ch. IX et LX). Belon donne la raison de cette appellation (p. 110) : « Il est aisé à dire pourquoy nostre vulgaire l'a ainsi nommé : c'est que le voyant ainsi grand et le vendant à darnes et luy trouvant la chair si blanche, qu'elle en semble maigre, au contraire de la chair du Saulmon et du Bar, qui est communement rouge, l'ait ainsi voulu nommer. »

Palissy en parle dans ses *Discours admirables* de 1580 (l. II, p. 118) : « En la mer Oceane, environ le temps de Pasques, il se prend un grand nombre de poissons, qui sont grands comme enfans, que l'on nomme *Maigres*, desquels les pescheurs font grand argent[2]. »

1. Il est également appelé *Megro* à Arcachon et à Bayonne (Dr Moreau) ainsi qu'à Royan.

2. Bouchet, dans ses *Serées*, ne fait que transcrire Palissy (t. II, p. 30) : « Et n'y a sorte de poisson que je ne mange, hors un poisson qui se prend en la mer Oceane environ le temps de Pasques, que l'on nomme *Megre*, qui est grand comme un petit enfant : car en ayant mangé une fois, tout le corps, les mains, le visage me vinrent à peler. »

Digitized by Google

Meusnier, meunier, chabot de rivières, le *Cottus gobio* de Linné (l. IV, ch. LX), ainsi nommé d'après sa couleur blanche : « La premiere espece de Muge est nommée en François *Meunier*, par ce qu'on le trouve souvent à l'entour des moulins, autrement appellé *Vilain*, à cause de sa maniere de vivre : car il aime toute ordure et en vit... », Rondelet, IIe partie, p. 137. — « Ceulx de Paris appellent un Chevesne, un Testard; ceux de Lyon, un *Musnier;* les pourvoyeurs de la court, un Vilain... Les Angevins et ceulx du Mans, un Chouan... », Belon, p. 315. Le nom est aujourd'hui usuel dans le Poitou (Dr Moreau).

Palle, nom vulgaire de la spatule (l. IV, ch. LIV : Plongeons, Butors, *Palles*, Courlis), proprement pelle, à cause de la forme de son bec : « La *Pale* est oyseau moult commun és rivages de nostre Ocean sur les marches de Bretagne... Nous lui avons donné le nom de *Pale* et Cueiller, à cause de son bec », Belon, p. 194.

Pochecuilliere, autre nom vulgaire de la spatule (l. I, ch. XXXVII). Voici ce qu'en dit Belon, p. 194 : « La difference entre la Pale ou *Cueiller* et la *Poche* est mise en la grandeur : car une Poche est plus grande et le bec plus large », et Salerne ajoute (p. 318) : « La Cuiller s'appelle en François Pale, Palette, *Poche*, Cuiller, *Pochecuiller*, Truble, Truelle, Spatule, tous noms derivés de la forme de son bec. » Rappelons que *poche* a le sens de grande cuiller pour servir le potage, de sorte que *poche cuiller* est un pléonasme.

Sourd, orvet (l. IV, ch. LXIV), sens encore usuel en Poitou et dans le Maine (en Berry, c'est le nom du crapaud; en français, de la salamandre terrestre). Belon en fait mention (*Observations*, 1555, fol. 5) : « Il n'y a païsan en Gascogne qui ne sçache nommez la Salamandre un Mirtil, en Savoye une Pluvine, car on la veoit quand il pleut; au Maine un *Sourd*, car il semble qu'elle soit sourde et toutesfois aucun ne scet que c'est la Salamandre. »

Teigne, nom vulgaire de la cuscute (l. III, ch. XLIX), appelée aussi *cheveux de diable*, plante parasite dont les

Digitized by Google

tiges filiformes et grêles enlacent les plantes cultivées de leurs replis et finissent par l'étouffer : « *Teigne* ou *tigne*, une herbe qui croist communement entre les pois, febves et semblables et les estrangle. Les villageois l'appellent *Tigne*, Orobanche » (Nicot).

Ajoutons : *Alum de plume*, schiste, ainsi appelé à cause de ses filaments blanchâtres qui lui donnent l'aspect de l'amiante : « Icy ne me alleguez l'*alum de plume*, ne la tour..., laquelle L. Sylla ne peut oncques faire brusler, pour ce que Archelaus... l'avoit toute enduicte d'alum » (l. III, ch. LII). On en lit le nom vers la même époque dans le *Luminare majus*, éd. 1536, t. I, fol. 22 : « Lapidis aluminis est alumen scissum... et est illud quod a vulgo *de pluma* vocatur. » Cette appellation vulgaire répond à celle de *trahitis*, ou capillaire, mentionnée par Pline (l. XXXV, ch. LII).

Couleur. — Quelques noms seulement comme :

Bizet, biset, ramier de couleur bise (l. IV, ch. XXIV : Perdris, Ramiers et *Bizets*), appellation qui n'est pas attestée antérieurement à Rabelais : « Les *Bisets* sont ainsi nommez en Françoys à cause de leur bise couleur », Belon, p. 311.

Mourrin, variété de charançon d'un noir luisant (l. III, ch. II : le deschet des greniers et la mangeaille des Charrantons et *Mourrins*), de l'ancien français *mourrin*, noir : « Sa couleur est toute *mourrine*... », lit-on de Joseph dans le *Mistere de l'Ancien Testament*, t. III, p. 200. Ce nom est resté isolé en dehors de Rabelais.

Roussette, espèce de squale (*Scyllium*), proprement de couleur rousse, ce poisson, commun sur les côtes de la Manche, étant d'un gris noirâtre : « La seconde espece [des chiens de mer] nous est fort vulgaire et plus blanche que les autres, mais bien autant mouschetée : c'est celle que l'on appelle communement la *Roussette* », Belon, p. 64[1].

1. Cf. Robert Estienne (1539) : « Une *Roussette*, Barbo. Nomen est piscis qui aliis dicitur Citharus. »

Digitized by Google

Cris. — Catégorie également peu nombreuse :

Cravant, oie sauvage (l. I, ch. xxxvii) : « L'oye nonnette autrement nommée un *Cravant*. On la nourrit és cours des grands seigneurs seulement; parquoy n'est encor gueres commune par les villes et villages de France », Belon, p. 158.

Onomatopée qui reproduit le cri de l'oiseau : c'est ainsi qu'en Guienne *crauan* désigne le grand goéland, d'après son cri.

Hybou, hibou (l. I, ch. xxii), écrit *huiboust* dans Palsgrave (mot donné sans traduction). C'est encore une onomatopée qui reproduit le cri de cet oiseau nocturne (*huibou!*), cri semblable au gémissement d'une bête souffrante[1].

Pêche. — Certains noms de poissons se rapportent à l'époque de leur pêche ou à leur degré de croissance :

Poisson d'Avril, autre nom du poisson maquereau (l. V, ch. xxx : ... *Poissons d'Avril*, ce sont Maquereaux), ainsi appelé d'après l'époque où l'on pêche ce poisson. Dans la Moselle, l'alose s'appelle *poisson de mai*, parce que ce poisson, venant de la mer, remonte les rivières au mois de mai (Rolland, t. III, p. 121 et 165).

Pucelle, nom parisien de l'alose feinte (l. IV, ch. lxiv), appellation que Belon explique ainsi (p. 304) : « On la nomme *Pucelle* pour ce qu'elle apparoist au commencement du printemps, lorsque encor n'est pleine d'œufs ou bien parce que l'on les prend tost après les Macquereaux. On la pesche en plusieurs rivieres contre le courant de l'eaue, principalement en Loire... Il y a certains endroicts en France où les *Pucelles* sont nommées Feinctes, ceux d'Anjou disent les Couverts et à Bayonne des Guattes. »

Baudrillart remarque à son tour : « *Pucelle*, nom qu'on donne au marché de Paris à ... une jeune alose qui a été prise avant d'être entrée en riviere. On la pêche dans la

1. Cf. Hoefer, *Histoire de la zoologie*, p. 115 : « Son cri *ouhoubouhou huibou*, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, est propre à effrayer les passants. »

Digitized by Google

Manche. On donne aussi à Paris le nom de *Pucelle* à la feinte femelle. »

Noms propres. — Appellations tirées d'un nom de pays ou d'un nom de personne :

Guynette, nom vulgaire de la pintade (l. IV, ch. lix), oiseau que Belon appelle *poulle de la Guinée* (p. 246) : « Tout ainsi comme la Guinée est un païs dont les marchands ont commencé à apporter plusieurs marchandises qui estoyent auparavant incogneuës à nos Françoys, aussi sous leurs navigations, les Poulles de ce païs là estoyent incogneuës, n'eust esté qu'ils les ont fait passer la mer, qui maintenant sont ja si frequentes és maisons des grands seigneurs en noz contrées, qu'elles nous en sont communes. »

Sansonnet, étourneau (l. I, ch. vii), proprement petit Samson, nom d'amitié analogue au synonyme manceau *fouquet*.

3. — *Souvenirs légendaires.*

Les noms suivants se rapportent à quelque trait de la vie des saints[1] ou à des endroits jadis célèbres de pèlerinage :

Arbre de saint Martin, nom vulgaire de l'arbre que Gargantua arracha pour s'en faire un bourdon :

Adoncques monta Gargantua sus sa grande jument, accompaigné comme davant avons dict. Et trouvant en son chemin un hault et grand arbre (lequel communement on nommoit l'*Arbre de sainct Martin*, pource qu'ainsi estoit creu un bourdon que jadis sainct Martin y planta) dist : voicy ce qu'il me failloit. Cest arbre me servira de bourdon et de lance. Et l'arrachit facillement de terre et en ousta les rameaux et le para pour son plaisir (l. I, ch. xxxvi).

Le nom fait allusion aux bâtons de saints qui rever-

1. L'illustre botaniste Gaspar Bauhin a consacré une monographie aux plantes portant des noms de saints : *De Plantis a Divis Sanctisve nomen habentibus*, Bâle, 1591.

Digitized by Google

dissent et tout particulièrement aux bourdons de saint Martin et de saint Brice qui étaient devenus pendant la nuit de grands arbres, de sorte que « depuis les gens du pays ont tousjours appellé les deux arbres les *Arbres sainct Martin* le riche[1] ».

Coquille sainct Michel, coquille du genre Peigne appellée aussi *Pèlerine* ou *Coquille de saint Jacques*, à cause de l'habitude qu'avaient les pèlerins d'en orner leurs habits ou leurs chapeaux (cf. Rolland, t. XII, p. 68). Rabelais y fait allusion :

Mes compaignons d'eschole et moy pour la feste honorer à nostre povoir (car au matin nous tous avions eu de belles livrées blanc et violet) sus la fin feismes un barboire joyeulx avecques force *coquilles de sainct Michel* et belles caquerolles de limassons (l. IV, ch. LII).

Alors que l'appellation *coquille de saint Jacques* remonte au XVe siècle (Rolland, t. XII, p. 68), son synonyme rabelaisien semble appartenir au XVIe. On le lit, en dehors de notre auteur, dans la version de Mathioli par Du Pinet, p. 120 : « Chamæ... François espece de Moule et *Coquilles de saint Michel.* »

Oreille de Judas, espèce de champignon du genre *Peziza*, présentant la forme d'une coupe, croissant aux environs de Paris, dont on faisait des salades (l. IV, ch. LX) : « Sallades... d'*Oreilles de Judas*, c'est une forme de funges issans des vieulx suzeaulx. » On lit dans Clusius, *Rariorum Plantarum Historia*, éd. 1601 : « Genus perniciorum fungorum vulgus *auriculam Judæ* nominat, cartilagineâ enim et membranaceâ est substantia, quem admodum auris. »

1. Voir la *Vie et Miracle de Mgr sainct Martin* de nouvel translaté de Latin en François, Tours, 1496, fol. E II re (cité par Gustave Cohen, « Rabelais et la légende de saint Martin », dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 335).

Digitized by Google

4. — *Noms de singes.*

Nous avons déjà cité les noms de simiens connus des Anciens et qui ont passé de Pline dans Rabelais. D'autre part, le vieux français a transmis les termes ***babouin***, ***marmot*** et ***marmouset***. Le XVIe siècle y a ajouté toute une série d'appellations qui ont survécu et dont les origines méritent de nous arrêter. Appartiennent en propre à cette époque les appellatifs :

1° ***Guenon***, nom aujourd'hui d'un singe de petite taille ou de la femelle du singe, désignait au XVIe siècle le petit singe à longue queue ou *cercopithèque*. Ce terme était encore rare à cette époque en France; Rabelais n'en fait mention qu'une seule fois, comme animal exotique, à l'occasion du roi Alpharbal, roi de Canarie. Les Canariens, pour exprimer leur gratitude envers Grandgousier, jettent dans son navire ce qu'ils possédaient de plus précieux et de plus rare (l. I, ch. L) : « ... or, argent, bagues, joyaux; espiceries, drogues et odeurs aromaticques : Papegays, Pelicans, ***Guenons***, Civettes, Genettes, Porczespicz. »

Le nom est attesté quelques années antérieurement dans une relation de voyage du navigateur breton Paulmy de Gonneville, au début du XVIe siècle, aux Indes orientales[1]. On y lit ce passage :

> Or, passez le Tropique Capricorne, hauteur prise, trouvoient estre plus eloignez de l'Affrique que du pays des Indes occidentalles, où d'empuis aucunes années en çà les Dieppois et les Malouinois et autres Normands et Bretons vont querir du Bois à teindre en rouge, Cotons, ***Guenons*** et Perroquets et autres denrées.

Il est intéressant de faire remarquer que Gonneville et Rabelais font venir les guenons et les perroquets de la

1. *Campagne du navire « l'Espoir de Honfleur ». Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville ès nouvelles terres des Indes*, publiée intégralement pour la première fois par M. d'Avezac, Paris, 1869, p. 104.

Digitized by Google

même terre australe, au sud de l'Afrique, appelée anciennement par les Portugais *Terre des Perroquets*.

Voici tout d'abord ce que dit Buffon sur les acceptions de cette désignation spéciale de singes : « J'appelle *guenons*, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celles que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe; mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue. Je pourrai le prouver par quelques passages de nos voyageurs des XVIe et XVIIe siècles[1]. »

L'origine de ce nom, comme des autres du XVIe siècle relatifs aux simiens, est restée obscure. Essayons d'en marquer le point de départ.

La laideur des singes qui leur donne un aspect diabolique (d'où les noms de *Belzebuth*, *Moloch*, *Satan*, désignant autant d'espèces de simiens), les a fait assimiler aux fantômes (*lémur*, autre nom du maki) ou finalement aux lutins, à cause de leurs tours malicieux.

C'est à cette série d'appellations que se rattache le nom de *guenon*. Il est d'origine indigène et dialectale : *guenon*, forme parallèle au blésois *guenot* (voir ci-dessous), a dû avoir le sens primordial de lutin, d'esprit follet. La *guenon* mérite parfaitement d'être ainsi appelée à cause de ses mouvements pleins de vivacité et de pétulance. Voici ce qu'en dit Cuvier qui l'a étudiée en domesticité : « Ce singe ouvre les armoires qui ont leur clef en tournant celle-ci; il défait les nœuds, ouvre les anneaux d'une chaîne et cherche dans les poches avec une délicatesse telle que souvent on ne sent pas sa main, quoiqu'on sache qu'elle vous dépouille. »

1. *Œuvres de Buffon*, éd. Cuvier, 1829, t. XVIII, p. 38. La plus

Digitized by Google

Le primitif de *guenon*, à savoir *guène*, est encore vivace dans la Haute-Bretagne, au sens de « lutin[1] », et il est vraisemblable que Gonneville, qui était natif de Honfleur, se soit servi d'un terme de bateleur qui avait alors cours en Bretagne. Les montreurs de bêtes, en parcourant les villes et les provinces, menaient avec eux, entre autres animaux exotiques, différentes variétés de singes, des guenons apprivoisées, qu'ils avaient amenées de loin, des pays de l'Orient.

Belon fait mention de bateleurs arabes du Caire dont il a admiré les exhibitions (*Observations*, fol. 213 v°) : « Les Arabes font beaucoup de singeries et basteleries au Caire ... Ils ont grande facilité d'apprendre des singeries à plusieurs sortes de bestes : et entre autres ils en apprennent à des Chevres et les sellent et mettent des singes à cheval dessus et apprennent la Chevre à faire bonds et ruer comme font les Chevaux. Aussi apprennent à des Asnes à contrefaire le mort, en se veautrant par terre qui font semblant de ruer aux singes qui montent dessus. Aussi ont des *Guenons apprinses*, qui est chose rare à voir, car elles sont communement inconstantes ... Ils apprennent plusieurs sortes de singes en ceste maniere. »

Après Rabelais, le nom se lit dans le IIIe dialogue du *Cymbalum* de Des Périers (1537) : « Un singe qui joue au quillard, une *guenon* pour lui tenir son miroir. » Mais cette appellation ne paraît pas avoir été encore très répandue, car elle manque aux deux éditions du *Dictionnaire* de Robert Estienne[2]. Ce n'est qu'un demi-siècle plus tard qu'on la trouve dans le *Trésor* (1605) de Nicot.

grande partie du volume est consacrée aux singes, dont la nomenclature occupe les pages 32 à 67.

1. Voir Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 158 : « La *guene*, lutin, se présente tantôt sous la forme d'un bouc, tantôt sous celle d'un chien ou d'un mouton. » — Un autre diminutif, *guenot*, a le même sens dans Cotgrave (« a spirit, or hobgoblin ») qui le note comme une superstition particulière aux bergers du pays blésois.

2. Parmi les animaux qui égayaient la petite cour de Pau, sous Henri III de Navarre, se trouvaient des guenons. Dans l'*Inventaire*

Digitized by Google

2° *Magot*, gros singe sans queue fort commun en la Haute-Égypte ainsi que dans les pays barbaresques (l. IV, ch. XIX : assis sus ses couillons comme un *magot*), que Cotgrave et Buffon assimilent au cynocéphale ou babouin[1]. Au XVIe siècle, on commence à distinguer les grandes espèces de singes sous le nom de singes proprement dits ou *magots*, et les petites espèces sous celui de *guenons*.

Ce nom de *magot* est un souvenir des traditions médiévales des *Gots* et *Magots* du cycle légendaire d'Alexandre le Grand. Nous en avons suivi ailleurs les traces multiples[2]. Un de leurs derniers vestiges se lit au XVe siècle chez Christine de Pisan :

> Vi les monts de Caspie, ou clos
> Sont *Goz* et *Magoz*[3], bien enclos.
> De là sauldront, quant Antecrist
> Vendra contre la loy de Crist[4]...

Il paraît en même temps chez Joinville (éd. de Wally, p. 258), qui prétend que les Tartares seraient venus d'un désert voisin « à une tres grans roches merveillouses, qui sont en la fin dou monde vers Orient, lesquiex roches nulz hons ne passa onques si come li *Tartarin* les tesmoignent, et disoient que leans estoit enclos li peuples *Got* et *Margoth*, qui doivent venir en la fin dou monde, quant Antecriz venra pour tout destruire ».

Encore au XVIe siècle leurs noms reviennent dans le *Grand Parangon des Nouvelles* (1535), par Nicolas de Troyes, p. 42 : « ... une estrange terre qui est quasi le

des archives des Basses-Pyrénées, on lit sous l'année 1577 : « Pour une *guenon* achetée à Blois pour la reine de Navarre [Jeanne d'Albret], 38 livres... » Année 1582 : « Achat d'un perroquet et d'une *guenon*, 53 livres... » Année 1586 : « Envoi d'une *guenon* au roi... » Voir Franklin, *Les Animaux*, t. II, p. 82 à 85.

1. « *Magot*. A Baboone, or Ape that's face like a Dog. » Linné le désigne par *Simia silvanus*.

2. Voir *Rev. Ét. Rab.*, t. VIII, p. 148 à 151.

3. Variante : *Goths et Magoths*.

4. *Le livre du chemin de long estude*, éd. R. Puschel, p. 63.

Digitized by Google

grant chemin à tirer en Paradis terrestre, et là sont *Gots et Magots*, Tartarins, Barbarins, et plusieurs bestes sauvages. »

Ces noms bizarres ont été appliqués à toutes sortes de peuples barbares, particulièrement aux Tartares, d'où, dans les sotties et moralités du commencement du XVIe siècle, leur assimilation à des bêtes sauvages, par exemple dans la *Condamnacion des Bancquetz* (1508) :

Ne sont ce pas Monstres marins?
Je croy que ce sont Tartarins,
Gotz et *Magotz* vertigineux,
Babouins, Bugles barbarins,
Partans de Paluz bruyneux.

(Éd. Jacob, p. 324.)

La transition de peuple barbare à une espèce de singe, conçu, à cause de sa laideur grotesque, comme un animal monstrueux[1], est déjà opérée dans ce passage de Molinet :

Tigres, Griffons, Ours, Cocodrilles,
Girafles, *Magotz*, Saturins[2],
Serpens, Leucerves, Coczbasilles[3],
Monstres hideux vivans es isles
Des Indois ou des Tartarins.

(*Faictz et Dictz*, 1531, fol. 57 v°.)

De plus, *tartarin*, l'épithète traditionnelle de *magot*, est devenu à son tour le synonyme de ce dernier. Voici

1. Cf. *Dict. général* : « *Magot* paraît être le nom propre *Magog*, associé à celui de *Gog* dans la Bible, et désignant tantôt un pays, tantôt une nation de l'Extrême-Orient. » — Remarquons que *Gog* et *Magog* sont anciennement transcrits *Gos* et *Magots*, plus tard, au XVe-XVIe siècle, *Goths* et *Magoths*, cette dernière graphie encore dans Rabelais. — Ce nom de singe a passé en anglais au début du XVIIe siècle (voir Murray).

2. C'est-à-dire gros singes anthropomorphes, appelés *Satyres* dans Pline et Rabelais. Jehan Corbichon en fait mention dans sa version du *Propriétaire* (1373), l. XV, ch. LVIII : « Là sont les Leopars, les Tigres, les *Satires*, les Basilics, les Aspides et les autres horribles serpens. »

3. Les basilics censés être nés d'un œuf de coq, superstition populaire déjà mentionnée.

Digitized by Google

ce qu'en dit Belon dans ses *Observations*, fol. 375 : « Les François cognoissent une autre beste, nommée un *Tartaret* ou *Tartarin* ... Nous prenons le Maïmon pour le *Tartaret* ... les François en autres contrées le nomment un *Magot* ... Il y a quelquesuns qui defendent que le *Magot* ou *Maïmon* n'est pas mesme chose que le *Tartaret*[1]. »

Le sens de simien, pour *Magot*, ne remonte pas au delà du XVIe siècle. On le rencontre pour la première fois dans une sottie représentée en 1517[2] :

LE PRYNSSE.

Vyvet les dames de la cort,
An depit de tous fruyetes[3].

LE PREMYER SOT.

Pour fere nulle trafigetes
Tant d'antretyens, nulle feyntisses,
An depit de villeyns *magos*...

LE PRYNSSE.

Nous le ferrons à tout propos.

LE IIIe SOT.

Pour fere fandre les trompetes
Chantant et dansant bergeretes,
An depit de villeyns *magos*.

LE PRYNSSE.

Nous le ferrons à tout propos.

1. Dans un autre ouvrage (*Portraitz des Oyseaulx*, etc., fol. 101 v°), Belon donne le « Portrait du *Tartarin* qu'Aristote nomme Simia porcaria », avec ce quatrain :

Le *Tartarin* à un singe ressemble,
Fors qu'il y a difference en couleur
Et en grosseur, il n'est tel en valeur
Si on les veult acomparer ensemble.

Linné désigne le Tartarin par *Simia hamadryas*.

2. Fragment de sottie inédit publié par Ant. Thomas dans *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund*, p. 202.

3. « Je crois pouvoir garantir ma lecture, mais qu'est-ce que ce mot? Peut-être une faute pour *friquettes* » (Note de l'éditeur).

Digitized by Google

Dans la première moitié du XVIe siècle, le nom de *magot* est encore assez rare, ce qui explique son absence dans les deux éditions (1539 et 1549) du *Dictionnaire* de Robert Estienne; mais il manque également à Nicot (1605). Cotgrave, seul, le donne en 1611, ainsi que le reste de la nomenclature, qu'il a tirée de Rabelais même. Oudin (1643) et Duez (1678) ne sont que l'écho de Cotgrave.

Le nom n'en était pas moins répandu dans la deuxième moitié du XVIe siècle et on le lit fréquemment, entre autres, dans la *Cosmographie* de Thevet, de 1575 : « En ces terres [du Cap de Bonne Espérance] se trouvent des singes les plus grands, à sçavoir des *Magots*, qui soient en tout le monde, et les plus meschans et furieux : lesquels, si vous les voyez de loin, vous jugerez que ce sont personnes humaines ... Mahomet [le Prophete] avoit aussi une douzaine de gros *Magots*, ou Singes d'Afrique, avec lesquels il prenoit son deduit qui est encore à present le vray passe-temps des grands seigneurs arabes, comme j'ay veu[1]. »

3° *Matagot*, autre nom de la guenon apprivoisée, à laquelle les bateleurs apprenaient mille tours de souplesse. Ce nom est fréquemment employé par Rabelais au sens figuré d'hypocrite; mais l'acception zoologique est encore transparente dans *matagot à cheval* (l. II, ch. XIII), qui doit être rapproché de *satyre à cheval* (l. IV, ch. IV), l'un et l'autre désignant des espèces de singes et faisant allusion à une des *basteleries* dont parle ci-dessus Belon.

L'historique de *matagot* est fort curieux.

Ce nom désigna tout d'abord (et il désigne encore dans les patois) une herbe magique, à savoir :

a. En Limousin, *matagot* est l'un des noms de la mandragore[2], dont la racine avait la vertu de doubler

1. *Cosmographie universelle*, t. I, fol. 94 et 158.

2. Le point de départ est le nom botanique *Martagon* (de l'italien *martagone*), qui désigne proprement une espèce de lis, le *Lilium martagon* de Linné, mais de bonne heure on l'a rapproché de la mandragore : d'une part, cette dernière est parfois appelée *mandegon* ou *mandragon* dans les *Bestiaires*, par exemple, dans celui de Guillaume le Clerc (éd. Reinsch, p. 26); et, d'autre part, on a attribué

Digitized by Google

tous les jours l'argent qu'on déposait auprès : les sorciers s'en servaient comme d'une source de richesse (Mistral);

b. Dans le Berry, l'*herbe matagot*, c'est l'herbe de pic « qui passe pour enlever au pivert la force de percer le chêne avec son bec » (Jaubert); et « pour se faire aimer d'une belle, il faut ramasser de l'*herbe matagot* » (Rolland, t. VIII, p. 123).

De là, par une association d'idées assez naturelle, la vertu de la plante passant à celui qui s'en sert :

a. En Languedoc, sorcier, « chat sorcier qui enrichit ceux qui prennent soin de lui, selon une croyance populaire » : *Se douno i matagot la premiero boucado*, on donne aux chats sorciers la première bouchée de ce qu'on mange (Mistral);

b. Dans l'Allier, le *matagot* est un être fantastique qui sème dans chaque prairie une plante qui donne le vertige à ceux qui la foulent aux pieds (Rolland, t. VIII, p. 123);

c. En Provence, esprit follet, lutin : *Dins aquel oustau i a li matagot*, cette maison est hantée par les esprits (Mistral).

Par une association d'idées exactement parallèle à celle de *guenon*, la notion de « lutin » conduisit à celle de singe malicieux, de *matagot*[1].

L'expression : *Passe, matagot!* s'est transmise des bateleurs aux escamoteurs, aux joueurs de gobelets lorsqu'ils font quelque tour d'adresse : « Ils l'emploient comme une expression de grimoire pour faire croire aux spectateurs que, sans lui, ils ne pourraient réussir à faire leurs tours »

aux deux plantes les mêmes vertus fécondatrices et on y a vu des sources de prospérité (voir les textes, dans Gubernatis, *Mythologie des plantes*, t. II, p. 200 et 214). L'italien *martagone* s'est complètement substitué en roumain (sous la forme *matraguna*) au gréco-latin *mandragoras*.

1. On peut voir, dans l'édition *Variorum* des *Œuvres* de Rabelais, à propos de ce nom, les divagations étymologiques de Le Duchat; la plus récente se lit dans le *Dictionnaire* de Godefroy : « *Matagot*, sorte de singe; terme d'injure tiré du nom de Matthieu Got, chef des Anglais dans le Perche au xve siècle. »

Digitized by Google

(d'Hautel). L'expression se lit, au XVIIe siècle, dans les *Aventures* de d'Assoucy :

Et le happant par le gigot,
L'eust fourré comme un huguenot,
Dans le fond de son escarcelle;
Ou gobé comme un escargot,
En disant : *Passe, matagot!*
Adieu la pinte, adieu le pot...

(Éd. Colombey, p. 189.)

Le nom de *matagot*, pour guenon apprivoisée, est resté absolument isolé en dehors de Rabelais[1]. Celui-ci l'avait appris de la bouche même des bateleurs : c'est le pendant méridional du breton *guenon*.

Mais s'il manque aux dictionnaires, il n'en est pas moins vivace dans les parlers provinciaux qui en ont gardé des acceptions dérivées : dans le Bas-Maine, *matagot* désigne un jeu d'enfants, et dans le Perche, c'est un des noms donnés à la poupée. En français, comme terme de marine, *matagot* désigne la jumelle de brasseyage qu'on dispose sur la vergue du volant. Ce sens est parallèle à celui de *singe*, petit treuil au pied du grand mât.

4° *Quinaud*, singe, est employé par Rabelais exclusivement au sens figuré, dans l'expression (fréquente chez lui) *faire quinaud quelqu'un*, le confondre, l'acculer en disputant, proprement l'interloquer, l'embarrasser comme le singe qui a l'air ébahi de tout ce qu'il voit et entend : « J'ay argüé maintes foys contre eulx [les diables] et les ay faictz *quinaulx* et mis de cul », réplique Panurge à Pantagruel, soucieux de la dispute avec le grand clerc d'Angleterre, Thaumaste (l. II, ch. XVIII).

Au sens de singe, le nom se lit, au début du XVIe siècle,

1. Cotgrave le donne, mais avec la mention de notre auteur : « *Matagot*. A kinde of Ape; also an Hypocrite ¶ Rab. »

Digitized by Google

dans une moralité célèbre, où l'expression *faire gobe quinaut* signifie imiter le singe gobant des noisettes :

LE CUYSINIER.

Voicy ung plat, pesche cy pesche[1],
Combien qu'il n'y ait rien de chault.

LE FOL.

Au moins, donnez nous une pesche
Pour faire ung peu *gobe quinault?*

(*Condamnacion des Bancquetz*, éd. Jacob, p. 300.)

Et avec le même sens on le lit, après Rabelais, dans les *Propos rustiques* de du Fail[2] et dans les *Matinées* de Cholières (1586, fol. 86 r°) : « Les medailles anciennes nous representent Socrates pour un des plus laids *quinaux*[3] qu'on eust sceu penser. »

Le primitif *quin*, singe, se trouve chez Jean Le Maire dans sa *Premiere Epistre de l'Amant vert :*

Avecques moy, le *Quin* et la Marmotte[4]
Dont la tristeure desjà leur mort denotte
Prisonniers sont, leur liesse est perdue...

(*Œuvres*, t. III, p. 8)

et le féminin *quine*, guenon, se lit dans un « Blason des Basquines et Vertugalles » de la première moitié du XVIe siècle :

Laissez ces vilaines basquines
Qui nous font laides comme *quines*.

(Montaiglon, *Recueil*, t. I, p. 301.)

1. C'est-à-dire : y mette la main qui voudra.
2. Éd. Assézat, t. I, p. 82 : « Telz estoient ceux de Flameaux, laids et *quinauds*. »
3. Le *Trésor* de Nicot le donne encore (1606) : « *Quinaud*, c'est un singe ou marmot. »
4. Au sens de « guenon » qui est celui de l'ancienne langue. Il s'agit, dans les vers cités, du singe et de la guenon de Marguerite d'Autriche.

Digitized by Google

Il figure aussi dans le *Moyen de parvenir*, où l'expression *faire* la *quine mine*[1], faire la nique, signifie proprement faire la grimace de guenon (t. I, p. 79) : « Estant delà l'eau, — le domestique qui s'échappe à la nage pour esquiver les coups de son maître, — le poulce contre la joue, la main en aisle, fit la *quine mine* à son maistre, lui criant tout haut : J'en sçavons bien d'autres. »

Quant à l'usage figuré du nom dans Rabelais, usage alors courant dans le monde des écoliers (comme l'atteste Mathurin Cordier), il a été adopté plus tard par du Fail et Brantôme (voir le *Complément* de Godefroy).

Ce nom de singe est encore vivace, dans le Périgord, sous la forme *quinaud* et, en Limousin, sous celle de *quinard* (voir Mistral). Comme, dans le Midi, *quiná* veut dire pousser des cris aigus, glapir, *quin* a désigné le singe d'après son cri, la voix aiguë des guenons et des petits singes ressemblant à un glapissement. Jacques de Vitry les appelle pour cette raison *canes silvestres*.

5° *Singes verts*, nom vulgaire au XVIe siècle des Callitriches (*Simia Sabæa*), singes d'Afrique de couleur vert sombre en dessus, blanche en dessous, face noire et le bout de la queue jaune. Extrêmement rares ou encore inconnus dans le premier quart du XVIe siècle, on les prend comme synonymes de bêtes fantastiques, de chimères, acception uniquement donnée par Rabelais dans l'édition de *Gargantua* de 1542 (l. I, ch. XXIV; cf. l. IV, ch. XXXII). Mais, quelques années plus tard, leur nom, au sens zoologique, se lit dans l'*Amadis*, l. VI, ch. LIV : « On voyoit quantité de *Singes verds* et des Singes noirs, comme aussi des Licornes, des Pelicans et des Corbeaux blancs, dans l'Isle des Singes. »

Les Callitriches étaient déjà connus des Anciens et, au XVIe siècle, Belon, qui en avait vus dans la ménagerie du Château du Caire, en parle dans ses *Observations* (fol. 213 v°) : « Entre autres especes de Singes y en a [au

1. Nicot donne l'expression, mais sans autre explication.

Digitized by Google

Caire] des differents aux nostres : desquels est celuy que Pline, pour la grande beauté de ses cheveux et de son poil, a nommé Callitriches. Il est totalement jaune comme fil d'or..., il a la queue longue comme ont les Guenons. »

Si l'on fait abstraction du nom de *magot* qui est un souvenir légendaire (et rentrerait, à ce titre, plutôt dans la rubrique précédente), les autres appellations des singes propres au XVIe siècle sont tous vulgaires, ce qui explique leur rareté dans les textes de l'époque[1]. La seule qui soit répandue est celle de *guenon*, dont Baïf s'est uniquement servi :

Le *guenichon*, qui fait la moue,
Qui du Lion s'atache et joue
A la queue, enfin, l'ennuira;
Si le Lion en sa fievre entre,
Le *guenon*, logé dans son ventre,
De cure au Lion servira.

(Éd. Marty-Laveaux, t. V, p. 86.)

L'expansion de ces noms vulgaires au XVIe siècle est imputable en grande partie aux montreurs de bêtes, aux bateleurs, lesquels ne sont pas oubliés dans l'éducation de Gargantua (l. I, ch. XXIV) : « Alloit veoir les basteleurs, trejectaires et theriacleurs, et consideroit leurs gestes, leurs ruses, leurs sobressaulx et beau parler : singulierement de ceulx de Chaunys en Picardie, car ilz sont de nature grands jaseurs et beaulx bailleurs de baillivernes en matiere de *cinges verds*. »

Quelques années plus tard, Pierre Belon a tracé un tableau fort animé des exhibitions des bateleurs arabes,

1. Les noms de *guenon* et de *magot*, employés par Belon en 1553, sont encore inconnus à Conrad Gesner, qui, dans son *Historia Animalium* (1551), tient compte des appellations vulgaires : *Gallica nomina*. Cette nomenclature vulgaire est d'ailleurs restée étrangère au domaine scientifique jusqu'à Buffon qui a fait des *Guenons* un genre de singes de la tribu des Pithécins, qu'on nomme aussi Cercopithèques, et des *Magots*, un autre genre de la même tribu, section des Macaques.

Digitized by Google

et le XXXVIIe chapitre de la troisième partie de ses *Observations* (1553) est consacré aux « choses difficiles à croire que les basteleurs de Turquie font au public ».

Ces exhibitions foraines des petites variétés de singes sont mentionnées dès le XIIIe siècle dans le *Livre des métiers* d'Estienne Boileau. On y lit ce curieux passage[1] : « Li singes au marchant doit IIII deniers, se il pour vendre le porte; et se li singes est à hom qui l'ait acheté pour son desduit, si est quites; et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le paagier, et *par son gieu doit estre quites* de toute la chose qu'il achete à son usage. »

Les anciens bateleurs, au lieu d'acquitter le péage, faisaient donc gambader leurs singes devant le péager. Cette réglementation du bon vieux temps a laissé une trace dans la langue, dont Rabelais s'est souvenu à propos des acquisitions précieuses faites à la foire de Medamothi (l. IV, ch. II) : « Frere Jean y achapta deux rares et precieux tableaux... et *les paya en monnoie de Cinge*[2]. »

Le nom de *singe vert* est encore vivace, au sens de guenon callitriche, à côté de *singe de saint Jacques*.

C'est dans la première moitié du XVIe siècle qu'ont apparu en France les premières espèces de singes américains, telle le *sagouin*[3], nom brésilien de la guenon (le nom figure, en 1537, dans une épître connue de Marot); mais cet emprunt récent, comme les autres de cette source[4], est resté inconnu à l'œuvre de Rabelais.

1. Estienne Boileau, *Le livre des Mestiers*, éd. Lespinasse et Bonardot, Paris, 1879, 2e partie, titre II, p. 236 : Du peage du petit Pont.

2. En espagnol, on dit de même : *dar un mico*, ne pas payer, proprement donner un singe, c'est-à-dire une grimace.

3. Nom qui manque encore au *Trésor* de Nicot (1606); Cotgrave seul le donne (probablement d'après Marot) : « *Sagoin*. A little Marmoset. »

4. Consignés pour la première fois dans la *Cosmographie* de Jean-Alphonse le Saintongeois (1544), ces américanismes lui étaient venus par l'intermédiaire du texte espagnol que notre marin a simplement transcrit en français. Voir à cet égard notre étude dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 40 à 44.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Expressions de fauconnerie.

La volerie est restée en honneur chez nous jusqu'au XVIIe siècle. A la cour de François Ier, elle était très estimée et considérée comme un passe-temps de gentilhomme : « C'est une science qui est maintenant si fort ennoblie, — nous dit à cette époque Belon, — que les grans seigneurs se le sont voulu dedier et reserver pour leur passetems; tellement que si un gentilhomme est ignorant de ceste science, la noblesse Françoise l'en prise moins, d'autant qu'elle est reduicte à ce point, qu'après les armes, il n'est rien plus haultain et magnanime que de la sçavoir, avec la venerie[1]. »

La volerie était en même temps l'amusement des grandes dames et des abbesses, comme des seigneurs et des abbés. Rabelais lui a réservé une place d'honneur dans l'abbaye de Thélème :

La faulconnerie au davant d'icelles, gôuvernées par asturciers bien expers en l'art. Et estoit annuellement fournie par les Candiens, Venitiens et Sarmates, de toutes fortes d'oiseaux paragons. Aigles, Gerfaulx, Autours, Sacres, Laniers, Faulcons, Esparviers, Esmerillons et aultres : tant bien faictz et domestiquez que partans du chasteau pour s'esbatre és champs prenoient tout ce que rencontroient (l. I, ch. LV).

Il est intéressant de voir noter ici, comme autoursiers, des levantins et des gens du Nord, particulièrement exercés dans ce métier. C'est des pays septentrionaux de l'Eu-

1. *De la nature des Oyseaulx*, 1555, p. 105. Le Père Binet qui, sous le pseudonyme de René François, a publié, en 1622, à Rouen, un *Essai des merveilles de la nature et des plus nobles artifices*, consacre le chapitre III à la Fauconnerie. On y lit ce passage (d'après la 13e édition de 1657, p. 24) : « C'est un plaisir de Roy que la volerie, et c'est un parler royal que de savoir parler du vol des oiseaux. »

Digitized by Google

rope que l'on importait les espèces exotiques des oiseaux de proie : le gerfaut, par exemple, venait du Danemark ou de la Norvège ; le sacre, de Tartarie, etc. D'autre part, les Candiotes et les Vénitiens servaient d'intermédiaires entre l'Orient et la France. Belon remarque (*Oyseaulx*, p. 117) : « Les nobles qui habitent ès Isles de Cypre, Rhodes et Candie, usent des faucons Tartares ou Barbares[1], plus volontiers que de ceux qui se trouvent niaiz en leur païs. »

Ailleurs, Rabelais fait allusion au même art, lequel, grâce à la patiente intelligence des hommes, avait acquis une grande perfection :

> Les Aigles, Gerfaulx, Faulcons, Sacres, Laniers, Austours, Esparviers, Esmerillons, oizeaux aguars, peregrins, essors, rapineux, saulvaiges il demesticque et apprivoise, de telle façon que, les abandonans en plene liberté du Ciel quand bon luy semble, tant hault qu'il vouldra, tant que luy plaist, les tient suspens, errans, volans, planans, le muguetans, luy faisans la cour au dessus des nues : puys soubdain les faict du Ciel en Terre fondre (l. IV, ch. LVII).

Nous avons ici un petit vocabulaire technique dont notre auteur fait fréquemment usage et dont il a tiré (comme on le verra) d'heureuses applications métaphoriques.

Ce vocabulaire était déjà à peu près constitué au XIIIe-XIVe siècle, époque la plus glorieuse de la volerie. Des termes comme *gerfaut*, *ostour*, *espervier*, *esmerillon* se lisent fréquemment dans nos Chansons de gestes. Le *Trésor* de Brunetto Latini, composé vers 1265, énumère déjà les sept « lignées » de faucons : le lanier, le pèlerin, le gentil, le gerfaut, etc. Et le *Ménagier* de 1393 consacre toute sa troisième partie à la chasse de l'épervier, où se trouve définie une grande partie de cette nomenclature technique : *branchier*, *duire*, *esmeutir*, *gets*, *hagard*, *hobe*(*reau*), *maillé*, *sonnettes*, *sor*.

1. C'est-à-dire provenant de Tartarie ou Barbarie, de l'Asie ou du nord de l'Afrique.

Digitized by Google

C'est au xve siècle que remonte le premier ouvrage didactique en français sur la fauconnerie : celui que Guillaume Tardif, lecteur de Charles VIII, composa par ordre du roi en 1492. Sa vogue se prolongea au delà du xvie siècle.

Belon, dans son *Histoire des Oyseaulx* (1555), consacre une dizaine de chapitres de son second livre aux « Oyseaux de proye servant à la Faulconnerie »; et, en 1567, Guillaume Bouchet, imprimeur poitevin et auteur des *Serées*, faisant paraître à Poitiers une belle édition de la *Fauconnerie* de Jean de Franchières (1531), augmentée de celle de Tardif, y ajoute un « Recueil de tous les oiseaux de proie qui servent à la vollerie et fauconnerie[1] ».

Vers la même époque, Henri Estienne, dans son traité *De la precellence du langage françois*, parue en 1579[2], consacre plusieurs pages à la fauconnerie, art inconnu aux Grecs et Romains. Il y voit un « genereux terrain d'emprunt », comme disait Montaigne, et il s'arrête complaisamment à nombre :

De mots propres à ce langage
Dont les Grecs et dont les Romains
N'eurent jamais si riche usage[3].

Il se propose de montrer (p. 123) « combien grande richesse et grand ornement l'exercice d'iceux (c'est-à-dire

1. Bibl. nat., Rés. S 605. — Ce recueil, signé G. B., c'est-à-dire Guillaume Bouchet, est un simple plagiat des chapitres mentionnés de Belon. L'imprimeur, auteur des *Serées*, s'approprie à la fois le texte et les figures du naturaliste manceau, dont le nom n'est relevé nulle part. Si nous faisons ici cette constatation, c'est en raison du crédit dont a joui jusqu'ici cet opuscule. L'éminent bibliophile qu'était le baron Jérôme Pichon, l'éditeur du *Ménagier* (1892), indique parmi les sources de son commentaire le prétendu opuscule de G. B., en ajoutant (t. I, p. LXVI) : « Le nom de l'*auteur* est déclaré dans la dédicace qui se lit en tête de quelques exemplaires de cette édition. » Des plagiats aussi formels n'étaient d'ailleurs pas rares au xvie siècle, époque où la propriété littéraire semblait encore inconnue.

2. Nous citons la dernière réimpression par Edmond Huguet, Paris, 1896.

3. Jodelle, *Ode à la chasse*, dans *Œuvres*, t. II, p. 312.

Digitized by Google

de la vénerie et de la fauconnerie) a apporté à nostre langage, desquels biens il se peut vanter non seulement par dessus tous les langages qui ont jamais esté, mais aussi par dessus tous ceux qui sont aujourd'hui ».

Finalement, le précieux *Trésor* de Nicot (1606), qui remonte au XVIe siècle, renferme entre autres « les mots propres de Marine, Venerie et Faulconnerie[1] » ; et lorsque toutes ces ressources nous ferons défaut, nous aurons recours à l'indispensable *Dictionnaire* de Cotgrave (1611).

Comme le vocabulaire rabelaisien de la fauconnerie a été récemment l'objet d'un excellent travail[2], nous nous attacherons surtout aux termes et métaphores appartenant en propre à Rabelais. Le point de vue chronologique est, dans cet ordre de recherches, d'une importance capitale. Il s'agit avant tout de relever le parti que notre auteur a su tirer de cette matière féconde entre toutes.

Voici tout d'abord deux de ces expressions métaphoriques antérieures à Rabelais : « Les resveurs et *bejaunes* Sophistes » (l. II, ch. XVIII) et « sa femme le bat comme plastre et le pauvre sot ne se ause defendre, tant il est *niais* » (l. II, ch. XXXI).

Elles caractérisent toutes les deux le premier âge des petits oiseaux de proie, leur simplicité et leur gaucherie; elles sont ainsi devenues l'expression de l'inexpérience juvénile, de la naïveté extrême.

Nicot fait très bien ressortir cette évolution métaphorique :

Bejaune, qu'on doit escrire *becjaune*, aussi est il composé de ces deux mots Bec et jaune, mais on n'en use que par metaphore prinse des petis oiseaux estans niais qui, en leur plume follette, ont le bec jaune pour signifier les nouveaux

1. Pour lesquels arts, ajoute-t-il, il avait consulté les vieux auteurs. L'explication technique se trouve déjà en partie dans la seconde édition du *Dictionnaire* (1549) de Robert Estienne, mais Nicot les complète en donnant les acceptions métaphoriques.

2. Dû à notre confrère Jean Plattard : « Le Vocabulaire de la fauconnerie dans Rabelais », *Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 356 à 374.

Digitized by Google

apprentifs[1] de quelque art ou science. Ainsi, és escholes de droict, les provects appellent *bejaunes* les nouveaux institutaires, leur faisant payer leur *bejaune*, c'est à dire leur nouvel advenement à l'estude des loix. On prend ce mot aussi plus largement pour tout homme niais, sot et malusité.

Niais ou *niez* (vient du *nidus* latin et pour ce aucuns l'escrivent *nieds*), c'est l'oiseau qui est prins au nid, et qui ne fut onc à soy, *Nidularis avis*, c'est à dire qui n'a encores volé et ne s'est encores emancipé de ses pere et mere... Et par metaphore, se prend pour un rude hebeté, *Stolidus quasi nidularis simplicitate detentus*[2].

Voici maintenant quelques expressions tirées de *gorge*, — « poche de l'oiseau [de proie] où il met sa viande en serre, dont elle est après digerée peu à peu » (Nicot), et par extension pât de l'oiseau, — qui remontent au XVIe siècle :

1° *Voler sur sa gorge*, prendre son vol immédiatement après s'être repu (l. III, ch. XV) : « Ainsi font les Faulconniers : quand ilz ont peu leurs oyzeaulx, ilz ne les font *voler sus leurs guorges;* ilz les laissent enduire sus la perche. »

Cette expression acquit, dans la seconde moitié du XVIe siècle, une acception métaphorique ainsi définie par Henri Estienne (p. 130) : « Quand on dit *je ne vole point sur ma gorge*, en refusant de danser ou faire quelque autre exercice un peu violent, incontinent après le repas[3]... »

2° *Rendre sa gorge*, vomir les aliments, expression fréquente chez Rabelais et Marot.

1. Le sens le plus anciennement attesté est une sorte de droit de mariage que payaient en certain pays les jeunes gens qui n'étaient pas de la noblesse : « Il soit acoustumé qu'un chascun varlet, mais qu'il ne soit chevaliers ou nobles, de paier aux autres compaignons et varlez à marier en son *bec jaune* » (document de 1375, cité par Godefroy).

2. Cette acception figurée se lit pour la première fois dans les Ballades en jargon de Villon, où *niais* a le sens de « dupe ».

3. De là, dans Cotgrave : « *Voler sur la gorge*. To exercice on labor hard, on a full stomacke. »

Digitized by Google

3° *Faire gorge chaude*, manger avec délices[1], proprement digérer la viande encore chaude des animaux à peine tués, pâture par excellence des oiseaux de proie (l. II, ch. IV) : « Gargantua vous print monsieur de l'Ours et le mist en pieces comme un poulet et vous *en fist une bonne gorge chaulde* pour ce repas. »

Des Périers s'en est également servi (nouvelle LXXII) : « Mais vous, dit l'autre, avez vous desjà disné? — Si j'ay disné! dit il, ouy, et fort bien, car *j'ay faict une gorge chaude* d'une couple de perdris. »

Et Henri Estienne remarque (p. 130) : « Par une façon de metaphore, prise de la faulconnerie, nous disons d'un qui recevra une grand'gorge, de quelque bonne aventure qui luy est survenu, *il en fera une gorge chaude*. »

L'usage figuré de ces expressions n'est pas attesté antérieurement à notre auteur. C'est également le cas de l'emploi métaphorique d'un autre terme de volerie.

Il s'agit du mâle des faucons plus petit (d'un tiers, prétend-on) que la femelle, du *tiercelet*, dont nous lisons ces détails dans Belon : « L'Autour est plus prisé que son *Tiercelet :* car les masles des oyseaux de rapine monstrent à l'œil, en plusieurs especes, evidente distinction de leur femelle; aussi cognoist on l'Autour pour femelle, qui est beaucoup plus grande que son *Tiercelet*... Les *Tiercelets* des autres oyseaux de rapine sont autrement nommez : car celui de l'Espervier est nommé Mouchet; celuy du Lanier, Laneret; du Sacre, Sacret. Tous lesquels fault entendre estre les masles. Le *Tiercelet* de Faucon est de moindre corsage que le Faucon et luy est si semblable qu'il ne differe qu'en grandeur[2]. »

Jodelle, dans son *Ode à la chasse*, en parlant des perdrix :

> Pour tel vol sur le poing se tiennent
> Les Autours qui guerre leur font.

1. Le parler vulgaire en a tiré l'acception de « s'amuser » qu'on lit dans Saint-Simon.
2. *De la nature des Oyseaulx*, fol. 113 et 118.

Digitized by Google

Ou bien leurs *Tiercelets* qu'on croit
Faire mieux...

(*Œuvres*, t. II, p. 310.)

Rabelais prend ce terme comme expression de petitesse robuste et hardie (le tiercelet étant physiquement moins grand que sa femelle, mais plus fougueux et plus entreprenant) : « Un *tiercelet* de Job » (l. III, ch. IX), c'est un Job en miniature, un homme très patient[1]; « Elian, *tiercelet* de menterie » (l. V, ch. XXX), c'est un bon petit menteur; « ces Chats fourrez sont *tiercelets* de diables » (l. V, ch. XV), c'est-à-dire de méchants petits diables...

Henri Estienne commente ainsi cet emploi spécial fréquent chez Rabelais (p. 128) : « A propos de ce que j'ai dit d'un gentilhomme qu'on appelle *hobreau*, il me souvient qu'on dit « il fait du *tiercelet de prince* », du gentilhomme qui veut enjamber par dessus le rang des gentilshommes et ha quelques façons qui sentent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince ou, pour le moins, le petit prince. Car, en fauconnerie, le masle s'appelle *Tiercelet*, comme estant un tiers plus menu que la femelle. »

Nous avons déjà cité les deux passages les plus importants du roman rabelaisien relatifs à la fauconnerie. Ajoutons-y un troisième. Dans la série des épithètes que Pantagruel et Panurge donnent à Triboulet, plusieurs sont tirées de la fauconnerie :

Triboulet (dist Pantagruel) me semble competentement fol. Panurge respond : proprement et totalement fol...

Pantagruel : fol rare et peregrin.

Panurge : fol niais, passagier, branchier, aguard, gentil, maillé, pillart, revenu de queue, griays... mal empieté... (l. III, ch. XXXVIII).

Nous avons ici toute une série de ces termes spéciaux qui étaient encore parfaitement compris au XVIe siècle, mais qui ont besoin aujourd'hui d'être élucidés. Nous allons le faire à l'aide des sources indiquées ci-dessus.

1. « An exceedingly patient man » (Cotgrave).

Digitized by Google

Aguard, hagard, dont le texte de Rabelais nous offre la première application métaphorique. Le *Ménagier* nous donne l'explication étymologique (t. II, p. 317) : « Espervier *hagart* est celluy qui est de mue de haye », alors que Nicot nous fournit à la fois la définition technique et l'acception figurée : « *Hagard*. C'est un mot de faulconnerie dont est dit faulcon *hagard*, celuy qui n'est de l'année, ains a plus d'une muë, et a longuement esté à luy, qui a esté prins de repaire, ou au passage, et est le contraire de *sor*. Par métaphore, on use de ce mot *hagard* pour farouche, estrange et qui ne s'accorde et ne compatit avec les autres. »

Branchier. « Les faulconniers appellent un esprevier *branchier*, celuy qui, estant nagueres sorty du nid, va sautelant de branche en branche et lequel, sans avoir esté longuement à soy, est prins » (Nicot).

Empiété, *mal empiété*, en parlant d'un faucon muni de vilains pieds ou de faibles griffes : « Le Sacre est court *empieté*, ayant les jambes et les doigts bleus », Belon, p. 109. Le dérivé *empiéter*, « empoigner de la griffe » (Nicot), enlever et tenir avec les serres, est fréquent chez Ronsard :

. . . . . l'oyseau de Jupiter
Dedans sa griffe crochue
Vient Ganymede *empieter*

(*Œuvres*, t. VI, p. 51)

et, au propre comme au figuré, dans Brantôme : « L'aigle de l'empereur [Charles Quint] qui l'eust *empietté* luimesme... Charles VIII ayant advisé avec son conseil qu'il n'estoit bon d'avoir un si puissant seigneur ancré et *empieté* dans son royaume », *Œuvres*, t. I, p. 18, et t. VII, p. 309.

Essor, pris par Rabelais au sens de l'ancien *sor*, encore donné par Nicot : « *Sor* est un terme de faulconnerie dont est dit faulcon *sor*, celuy qui est de l'année et n'a encores point de muës et qui a neantmoins volé. *Sor* est le con-

Digitized by Google

traire de *hagard.* » Henri Estienne note l'expression *prendre l'essor* qu'il explique ainsi (p. 330) : « Se dit d'un oiseau de proye, lequel, se laissant aller au vent, il vole plus haut qu'il ne doit : et de là vient qu'on dit d'un qui s'en est allé au haut et au loing, *il a pris l'essor.* »

Gentil, faucon de la meilleure espèce. Jean de Franchieres (1535) le caractérise ainsi : « Le faulcon que on dict le *gentil*, qui est le premier, car en cueur et en courage il est vaillant. » D'autre part, Belon ajoute, p. 107 et 116 : « Les François mettent le faucon *gentil* en premier lieu... Entre les faulcons, celuy qu'on nomme *gentil*, les faulconniers le louënt pour estre bon heronnier et à toutes manieres d'oyseaux de riviere. »

Griays, que Cotgrave rend par gris ou de la couleur de l'étourneau (« gray, or of the colour of the starling »), en même temps qu'il applique le féminin *griesche* à une variété de perdrix[1].

Maillé, tacheté, épithète également donnée à la perdrix (Cotgrave) ; Brantôme écrit « *maillez* comme perdriaux », t. IX, p. 76 des *Œuvres*.

Passagier, ainsi expliqué par Nicot : « On dit, en termes de faulconnerie, un oiseau *passager*, quand il n'est airé au pays où il est prins, ains a tiré d'aile, s'est mu de son pays pour aller à un autre, *Peregrinus.* »

Peregrin, suivant le même Nicot : « Les faulconniers retiennent encores la naïfveté de ce mot, disant faucon *pelerin* ou *peregrin*, pour le faulcon qui est errant et esvolé d'estrange et loingtaine contrée, comme d'oultre mer, lequel ils appellent aussi *passager*, parce qu'il tire pays de passage ou bien parce qu'ils le prennent au passage d'oultre mer. »

Pillart, synonyme de « rapineux », que Rabelais donne ailleurs aux oiseaux de proie (l. IV, ch. LVII).

Revenu de queue, appliqué au faucon dont la queue a repoussé. Cotgrave, qui donne seul cette expression, en

1. Suivant Godefroy, *griais* serait identique à *griois*, grec, c'est-à-dire exotique.

Digitized by Google

cite des emplois figurés indépendants du texte rabelaisien (et dont nous ignorons la source) : « *Revenu de queue*, whose taile is new grown. Applied to an old cokes, or callet grown wanton of a suddain; or to any one which after a great weaknesse hath picked up his crums, or is become lusty again. »

Ces différentes expressions font ressortir les caractères extérieurs des oiseaux de proie, leur provenance exotique comme leurs allures farouches. Les termes suivants se rattachent par contre aux différentes maladies auxquelles ils sont exposés :

Cure, « comme on baille *cure* és faulcons » (l. I, ch. XLI). Nicot en donne cette explication : « *Cure* signifie tantost une operation du medecin ou chirurgien dont s'est ensuyvie guerison,... tantost, en fait de faulconnerie, c'est ce drapeau, estouppe, coton ou plume qu'on donne à l'oiseau au soir, qu'on appelle aussi turonde, pour luy desseicher le fleume. Selon ce on dit : il a rendu ou jetté sa *cure*, quand au matin il a rejetté ladite turonde. »

Eximé, amaigri ou rendu maigre, c'est-à-dire moins lourd pour le vol, en parlant des oiseaux de proie : « Il estoit *eximé* comme un haran soret » (l. II, ch. XIV). Graphie prétendue étymologique pour *essimé*, « semble qu'il vient d'*eximere* et qu'il faille escrire *eximer* », remarque Nicot qui ajoute : « On dit en faulconnerie, *eximer* un faulcon, pour luy oster la gresse excessive et l'emmaigrir, on lui baille diverses cures... »

Pantois, terme qui figure chez Rabelais dans l'interminable kyrielle des épithètes données au couillon (l. III, ch. XXVIII). C'est une ancienne expression de volerie que Nicot définit ainsi : « *Pantois*, la maladie de difficulté de haleine et malaisée respiration. Ce mot est frequent et usité aux faulconniers qui, de cette maladie, quant aux oiseaux de proye, font trois especes : l'une du *pantois* qui vient à la gorge, l'autre de celuy que procede de froidure, la tierce que se congrege aux reins ou rognons. »

C'est une de ces variétés morbides que désigne l'épi-

Digitized by Google

thète *pantois*[1], asthmatique, que Rabelais donne au faucon dans ce passage de *Gargantua*, ch. XXXIX : « Monsieur de la Bellonniere m'avoit promis un Lanier, mais il m'escripvit nagueres qu'il estoit devenu *pantoys*. »

Ronsard s'est servi, dans la première édition de ses *Amours*, de l'expression « estomaq *pantois* », que la *Briefve exposition* de cette édition commente ainsi : « Estomaq *pantois* ou *pantais* est un propre terme de fauconnerie qui signifie le mal qu'ont les oiseaux aux poummons, lorsqu'ils ne peuvent qu'à grand'peine respirer. Ici le poëte abuse du nom de la maladie pour son efait : appellant estomaq *pantois*, qui ne peut haleter, ou par crainte ou par quelque ravissement de pensée... »

Poivrer, laver le faucon avec de l'eau dans laquelle on a mis du poivre pour le préserver de la vermine et de la teigne. Ce terme qui manque à Nicot et dont Cotgrave ne donne que l'acception usuelle (« asaisonner de poivre ») n'en était pas moins fréquent au XVIe siècle. On le lit chez Du Pinet (voir Godefroy) et dans Jodelle. Celui-ci a réuni la plupart des termes de fauconnerie dans son *Ode à la chasse*, adressée à Charles IX, qui avait une véritable passion pour cet exercice :

J'exprimeray mesme les mots,
Dont, comme un autre en venerie,
Celuy farcira son propos
Parlant de la Faulconnerie...
Comme curer, paistre, tenir,
Avoir bonne gorge et enduire,
Esmeutir, *poivrer*, devenir
Pantois, et d'autres qu'on peut dire
Du traitement de ces oiseaux.

(Éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 314.)

1. Leçon des premières éditions que celle de 1542 remplace par *patays*. *Pantais* est la forme archaïque de *pantois*, comme le remarque Henri Estienne, p. 122, en citant ces vers de l'ancien traité de volerie de Gace de la Vigne :

Ils ont *pantais* (bien m'en recors)
Et filandres dedans le corps...

Digitized by Google

Rabelais lui a donné une nouvelle acception qui a fait fortune en l'appliquant à la maladie vénérienne récente à cette époque : *être poivré*, c'est attraper cette maladie et, ironiquement, être attrapé. Maître François fait un usage fréquent de cette expression avec le double sens indiqué.

Tout d'abord, dans les *Fanfreluches antidotées :*

Poyvré sera soubz un habit d'hermite...

Ensuite, lorsque Her Trippa, consulté par Panurge sur son futur mariage, lui prédit qu'il sera à la fois cocu, battu et dérobé par sa femme, il ajoute : « Tu *sera* bien *poyvré*, homme de bien » (l. III, ch. xxv). Et, finalement, Frère Jean, voyant la fureur poétique s'emparer même de Pantagruel, s'écrie : « Comment, vous rithmez aussi : par la vertu nous sommes tous *poivrez*[1]. Pleust à Dieu que Gargantua nous vist en cestuy estat » (l. V, ch. xlvi).

Poivré, comme synonyme de *vérolé*, se lit, après Rabelais, chez du Fail (t. II, p. 228) et dans le *Moyen de parvenir* (éd. Jacob, p. 316) ; il était[2] et est encore usuel dans le bas langage : « *Poivrer*. Bassement, communiquer une maladie honteuse », dit Littré, qui cite à l'appui un passage de Tallemant des Réaux.

Rappelons, en dernier lieu, l'usage particulier que Rabelais fait de ces deux autres termes de volerie :

Hallebrener, c'est chasser aux halbrans ou aux canards sauvages (Nicot), d'où *halebrené :*

1° En parlant des faucons, aux pennes rompues, à la suite de cette chasse : « Le Goitrou (nom d'un geai), trois jours apres, retourna tout *hallebrené*... » (l. IV, Prol.), à côté de :

Nos sacres sont *allebrenez*...

(Baïf, *Œuvres*, t. V, p. 170.)

1. Lacurne et Godefroy se sont mépris sur le sens de *poivré* dans les deux derniers passages : ils le rendent par « en tenir » et « en avoir son content. »

2. Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « *Se poivrer*, prendre quelque mal venerien », et « *Poivré*, qui a la verole ou quelque autre mal semblable ».

Digitized by Google

2° Éreinté, épuisé (la chasse aux halbrans étant très fatigante), mais aussi boueux, vaseux (la chasse au marais se fait dans l'eau) : « Feut Quaresme prenant declairé breneux, *hallebrené*... » (l. IV, ch. XXXV), à côté de « couillon *hallebrené* » (l. III, ch. XXVIII).

De même, dans Baïf :

Cestuy ci est vieil, *albrené*.

(*Œuvres*, t. IV, p. 79.)

Tyrouër, tiroir, leurre avec paire d'ailes ajustées, terme appliqué plaisamment par Rabelais au bréviaire :

Rendez tant que vouldrez vos cures, je m'en voys apres mon *tyrouer*. Quel *tyrouer* (dist Gargantua) entendez vous? Mon breviaire, dist le Moyne. Car tout ainsi que les faulconniers davant que paistre leurs oyseaux les font tyrer quelque pied de poulle[1], pour leur purger le cerveau des phlegmes et pour les mettre en appetit, ainsi prenant ce joyeux petit breviaire au matin, je m'escure tout le poulmon, et voy me là prest à boyre (l. I, ch. XLI).

Et au fort de la tempête : « Apporte cy, hau page, mon *tirouoir* (ainsi nommoit il son breviaire). Attendez : tyre, mon amy, ainsi, vertus Dieu » (l. IV, ch. XX).

Cette assimilation burlesque fait allusion aux flacons en forme d'heures ou de bréviaire :

Là tirant un gros livre d'argent, en forme d'un demy muy ou d'un quart de sentences, le puysa dedans la fontaine... Jadis un antique Prophete de la nation Judaïque mangea un livre et fut clerc jusques aux dents : presentement vous en boirez un et serez clerc jusques au foye. Tenez, ouvrez les mandibules. Panurge ayant la gueule bée, Bacbuc print le livre d'argent, et pensions que fust veritablement un livre, à cause de sa forme qui estoit comme d'un breviaire, mais c'estoit un breviaire vray et naturel flascon plein de vin Phalerne : lequel elle fist tout avaller à Panurge (l. V, ch. XLV).

1. Les oiseaux de proie en sont friands : « Le past et chair bonne oultre l'ordinaire des oyseaux de fauconnerie est leur donner des cuisses ou du col de poulles », Belon, p. 108.

Digitized by Google

Il est pourtant à remarquer que les anciens livres d'heures avaient attachée au fermoir une lanière qu'on appelait également *tiroir* : « Mes heures plates de grosse lettre bien escrite et à *tiroüers* », lit-on dans l'Inventaire de 1380 de Charles V (dans Godefroy). Le jeu de mots n'a probablement pas été absent dans ce genre d'applications profanes si fréquentes chez notre auteur.

La fauconnerie, on le voit, a laissé des traces nombreuses dans la langue[1]. C'est une source qui a jadis coulé abondamment; elle est depuis longtemps tarie, mais non sans avoir enrichi le vocabulaire de toute une série d'expressions frappantes et pittoresques.

L. SAINÉAN.

1. Voir, en dernier lieu, Rolland, *Faune*, t. VI, p. 195 à 224 : La Fauconnerie.

Digitized by Google

CHRONIQUES

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

Rabelais et Léry. — On sait qu'il a paru, au xvie siècle, plusieurs éditions du curieux ouvrage de Jean de Léry. Voici le titre de la troisième édition : *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique, contenant la navigation, et choses remarquables veues sur mer par l'autheur.* Le comportement de Villegagnon en ce pays là. Les mœurs et façons de vivre estranges des sauvages Ameriquains : avec un Colloque de leur langage... Reveue, corrigee et bien augmentee en ceste troisieme edition..., le tout recueilli sur les lieux par Jean de Lery, natif de la Margelle, terre de sainct Sene, au Duché de Bourgongne. *S. l.* (*Genève*), *Pour les heritiers d'Eustache Vignon*, 1594, petit in-8°, figures gravées sur bois. — M. Paul Gaffarel en a publié une réédition, avec une introduction et des notes, en 1888, chez l'éditeur Alph. Lemerre (2 vol. petit in-12). L'œuvre est d'un haut intérêt; on y rencontre, en ce qui touche les Indigènes, des déclarations pleines d'humanité qui font grand honneur à notre auteur. Ce qu'on n'a pas eu, me semble-t-il, l'occasion de signaler jusqu'à présent, c'est que Léry cite Rabelais, à diverses reprises, d'une façon qui atteste une connaissance sérieuse de ses œuvres. Voici, à titre d'échantillon, deux des allusions les plus caractéristiques. Le premier passage cité est dirigé contre Thevet, à propos de la chair des prisonniers assommés, « non rôtie comme viande chez nous » : « Tellement que ces choses n'estans non plus vrayes que le conte de Rabelais touchant Panurge, qui eschappa de la broche tout lardé et demi cuict, il est aisé à juger que ceux qui font telles cartes sont ignorants, lesquels n'ont jamais eu cognoissance des choses qu'ils mettent en avant » (éd. Gaffarel, t. II, p. 49).

« Non toutesfois que tous fussent si courageux, car la pluspart des mariniers s'attendans boire plus que leur saoul, tous esperdus apprehendoyent tellement la mort qu'ils ne tenoyent

Digitized by Google

conte de rien. Et de fait, comme je m'asseure que si les Rabelistes mocqueurs et contempteurs de Dieu, qui jasent et se mocquent ordinairement sur terre les pieds sous la table, des naufrages et perils où se trouvent si souvent ceux qui vont sur mer, y eussent esté, leur gaudisserie fust changée en horribles espouvantemens : aussi ne doutai-je point que plusieurs de ceux qui liront ceci (et les autres dangers dont j'ai jà fait et feray encore mention, que nous esperimentasmes en ce voyage), selon le proverbe ne disent : « Ha! qu'il fait bon planter des « choux, et beaucoup meilleur ouyr deviser de la mer et des « sauvages que d'y aller voir. » O combien Diogènes estoit sage de priser ceux qui ayans deliberez de naviguer ne navigoyent point pourtant! » (éd. Gaffarel, t. II, p. 158).

On relèvera l'emploi du mot « Rabeliste » pour désigner un adepte des doctrines de Rabelais.

Rabelais et Tennyson. — Dans l'excellent *Tennyson* de Firmin Roz (Paris, Bloud, 1911), je note ce passage (p. 14) sur les lectures faites par le poète durant son adolescence : « Alfred, après quelques années, dont il avait gardé un mauvais souvenir, à l'école secondaire de Louth, était revenu, dès l'âge de onze ans, travailler sous la direction de son père. Jusqu'à leur entrée à l'Université, ses frères et lui n'eurent plus d'autre maître. Ils mirent à profit son excellente bibliothèque où ils trouvaient Shakespeare, Milton, Burke, Golsmith, *Rabelais*, Sir William Jones, Addison, Swift, Defoe, Cervantès, Bunyan et Buffin. »

— Un de nos confrères, M. J. Vianey, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, publie un livre intitulé : *L'explication française*, dont la lecture nous a fait la meilleure impression. La quatrième partie en est consacrée aux *Grands classiques des XVI*e, *XVIII*e *et XIX*e *siècles;* les écrivains de notre époque y sont expliqués avec une justesse et une finesse qui ne laissent rien à désirer. En ce qui touche les fragments cités du *Gargantua* et du *Pantagruel*, l'auteur utilise les plus récents résultats des recherches rabelaisiennes. C'est ainsi qu'il résume, à propos de l'éloge du Pantagruelion, l'article publié dans le t. III de la *Rev. des Ét. Rab.*, sous le titre *Pantagruelion et Chenevreaux*, en y renvoyant le lecteur. C'est là un symptôme intéressant : l'entrée dans les explications françaises de l'ensei-

Digitized by Google

gnement secondaire des données nouvelles fournies par le travail de l'érudition.

— On lit dans le *Journal des Débats* du 9 novembre 1916 : Le poète et bibliothécaire Olindo Guerrini vient de mourir à Bologne. Comme Carducci, son illustre confrère qui l'a précédé dans la tombe, c'était un fervent adepte du culte bachique. Dans son testament, rimé en forme de sonnet, il n'a pas oublié le vin qui lui avait donné tant de plaisir : « Qu'on n'orne point ma tombe, dit-il, de buis et de cyprès, car peu m'importe qu'elle soit belle, je désire qu'elle soit utile à autrui. Les fleurs ne réveillent pas à la vie l'âme du défunt qu'elles recouvrent; plantez une vigne sur mon tombeau. Ses grappes célestes, foulées dans le pressoir, donneront un doux nectar étincelant comme le rubis et, mort, j'aurai la consolation de rendre service aux vivants en restituant au monde quelques coupes de ce vin qui a réjoui ma vie. »

Un rapprochement ne s'impose-t-il pas avec l'épitaphe de Rabelais composée par Ronsard?

— Dans le catalogue de la vente de livres des 27 et 28 novembre 1916, faite par Me Desvouges, assisté de M. Henri Leclerc, libraire, on relève l'article suivant : « 322. Marot (Clément). Œuvres, plus amples et en meilleur ordre que paravant. *Paris, Jean Bogard*, 1545. — Cinquante pseaumes de David, traduictz en rithme frãçoyse selon la verité hebraïque, par Clement Marot. *Paris, Jehan Ruelle*, 1545, 3 part. en 1 vol. in-16, veau fauve, fil. à froid, fleurons d'or (*Reliure du XVIe siècle*). »

Sur les plats de la reliure, le dauphin couronné, emblème attribué à François II.

On a ajouté à la fin du volume : « Deploration sur la mort de Clément Marot, souverain poete françoy, *S. l.*, 1544, 8 ff. non chiff., fig. gravée sur bois sur le titre. Cette pièce rare, imprimée l'année même de la mort de Clément Marot, n'est pas citée par Brunet. »

Actes notariés relatifs a Ronsard. — La *Revue des livres anciens* a donné dans son fascicule III de 1916 un article de M. Ernest Coyecque intitulé : *Simples notes sur Ronsard et son livre des « Amours » (1552-1553)*, où sont analysés quatre documents d'un grand intérêt concernant le chef de la Pléiade, documents qui sont empruntés au *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et ses environs au XVIe siècle (1532-*

Digitized by Google

1555), dont l'auteur de l'article poursuit en ce moment l'impression. Voici le résumé de ces pièces, tel que l'a formulé M. Coyecque.

Le 26 août 1552, Ronsard afferme, pour trois ans, sa cure de Mareuil-lès-Meaux. Qu'advint-il d'imprévu? Le vicaire fermier, modifiant ses projets, demanda-t-il et obtint-il la résiliation du bail? ou celle-ci fut-elle la conséquence normale d'un décès fortuit et prématuré? Toujours est-il que onze mois plus tard, Ronsard passait un nouveau bail, d'une durée de cinq ans, avec un bénéfice annuel de 40 l. t. sur le prix du loyer, porté de 320 à 360 l. t.

Entre-temps, le 26 avril 1553, Ronsard, ayant reçu ce qui lui revenait dans la succession de ses père et mère, donnait son adhésion aux cessions consenties par son frère Charles à leur frère aîné, Claude, et à la vente par celui-ci de sa seigneurie de Sarceau.

Le quatrième contrat représente, au dire d'un juge particulièrement compétent, le plus ancien document actuellement connu concernant les droits d'auteur; il est daté du 9 mai 1553; la seconde édition du livre des *Amours* est sous presse, l'éditeur obtiendra pour elle un privilège de six ans le 18 mai; cette édition se distingue de la première par une « augmentation », soit l'insertion de quatre pièces, deux chansons et trente-neuf sonnets qui ne figuraient pas dans la première de septembre 1552, et par le commentaire de Marc-Antoine de Muret; ce sont les honoraires de l'une et de l'autre que le libraire-éditeur acquitte, 23 l. t., à Ronsard et le double à Muret, en même temps qu'il reconnaît le droit intégral du poète sur son œuvre. A noter, en passant, que Ronsard n'a pas encore perdu l'habitude de faire suivre son nom de la qualité de seigneur de Sarceau, à laquelle depuis quinze jours au moins il n'a plus aucun droit. L'analyse de ces quatre pièces est accompagnée de celle de deux autres qui concernent seulement Claude de Ronsard, frère du poète. Saisissons l'occasion qui s'offre à nous de remercier M. Coyecque des dépouillements si précieux qu'il poursuit avec tant de zèle et de désintéressement, depuis de longues années, à travers les archives notariales de Paris. Son nom restera attaché à ce vaste et utile labeur.

Signalons encore dans le même fascicule de la *Revue des livres anciens* des articles et notes sur *Les voyages de Villarmont (1595); Le cabinet des saines affections (1595); Hubert*

Digitized by Google

de Suzanne et Martin Bézard; sur l'imprimeur des *Contes d'Eutrapel (1585);* un manuscrit de Dagoneau-Cholières (Louis Loviot), etc.

Sur les éditions récentes de Ronsard. — Il se produit en ce moment, dans le grand public, un retour très marqué vers les œuvres de Ronsard, que nous ne pouvons que saluer avec une satisfaction profonde. Depuis le début de la guerre, les éditions spéciales se succèdent et leur succession même prouve qu'il existe un public fervent et nombreux pour les accueillir. Au reste, les libraires parisiens se plaisent à constater qu'ils n'ont jamais mieux vendu nos grands auteurs, et particulièrement ceux du xvie siècle. Rabelais, Ronsard, Du Bellay et Montaigne, sans parler des autres, n'ont jamais eu plus d'admirateurs qu'en ces jours de crise, où le commerce des grandes âmes des siècles passés nous apparaît plus nécessaire encore qu'en temps normal. Nous rappelons d'abord les deux premiers volumes de l'édition des *Œuvres complètes* de Ronsard, donnée par notre confrère M. Laumonier, ample et remarquable monument d'érudition, dont il a été rendu compte dans un de nos derniers fascicules.

Citons ensuite, d'après l'ordre de leur apparition, ces diverses éditions : d'abord *Le second livre des Amours* publié en 1914 (à Lyon, chez l'éditeur, 3, rue Auguste Comte, 197 pages, petit in-4°) par notre confrère M. Hugues Vaganay, avec la bibliographie et toutes les variantes des pièces. On sait avec quel soin cette édition a été élaborée. Elle donne le texte de 1578. La typographie est l'œuvre de l'imprimerie Protat frères, à Mâcon.

La librairie de *L'art du livre* (20, rue de Condé) a publié une anthologie des *Amours* de Ronsard, œuvre d'un jeune ami des lettres plein de goût, Francis Lebègue, qui l'a éditée et l'a terminée le 4 juillet 1914, moins d'un mois avant son départ pour la guerre, où il a trouvé une mort glorieuse. Le volume, revêtu d'une jolie couverture, est orné de bois, pleins de grâce et d'élégance, qui lui donnent un aspect fort séduisant. Saluons-le comme une relique que nous a laissé une belle âme d'artiste et de lettré.

On sait quelle brillante et rapide fortune ont rencontrée depuis quelque années les volumes édités par Georges Crès; la plupart d'entre eux sont déjà devenus rares et recherchés. Par

Digitized by Google

leur exécution si soignée, les *Maîtres du livre* ont désormais conquis une place enviable dans le monde des bibliophiles et des fervents de nos grands écrivains. Ses deux volumes consacrés aux *Amours* de Ronsard ont été confiés au labeur de l'exact et infatigable Ad. van Bever, à qui les amis du XVIe siècle sont déjà redevables de tant d'intéressantes publications. Ses deux tomes nous offrent une réimpression complète des *Amours*, « le premier reproduisant intégralement, — et pour la première fois, — les livres I et II de l'édition collective de 1560 (Paris, Buon, t. I), le second, les pièces composées ultérieurement par le poète, ainsi que les notes nécessitées par certaines obscurités du texte ». Ce second tome comprend donc tout ce qui a été publié par l'auteur, en fait d'*Amours*, après 1560. On trouve ici, établis sur le texte original de 1578, les poèmes comprenant : *La mort de Marie; Les Amours d'Eurymedon et de Callirée; La Charite; Sonnets et Madrigals pour Astrée; Le premier* et *Le second livre des sonnets pour Helene*, et les *Amours diverses*. Viennent ensuite des pièces extraites des éditions collectives de 1567, 1571, 1572-73, 1584, 1587, voire même 1609 et 1617, destinées à servir de complément aux séries énoncées ci-dessus, ainsi qu'au texte du premier volume.

« Le lecteur aura, de la sorte, une édition intégrale des *Amours* telle que l'auteur les a conçues et successivement augmentées à travers les diverses leçons qu'il nous a fournies de son œuvre. » Les notes qui accompagnent le présent volume renferment non seulement des éclaircissements empruntés aux divers commentateurs de Ronsard, mais des indications bibliographiques qui permettent de saisir la méthode que l'éditeur s'est imposée. M. van Bever s'est abstenu de reproduire les commentaires de Muret et de Belleau qui accompagnaient les poèmes des *Amours*. Ce sont là, déclare-t-il, des ouvrages dont l'érudition pesante est à peu près insupportable aux lecteurs d'aujourd'hui et qui n'apportent guère de lumière sur la conception de l'auteur qu'ils se proposent d'éclaircir. « On trouvera bon que nous n'en donnions que de très courts extraits dans les notes de notre second volume. Il importait avant tout, et nos scrupules se vérifieront par la suite, que nous fournissions une version lisible des *Amours*. C'est ce que nous avons voulu réaliser en tentant d'unifier toutefois, et le plus souvent possible, l'orthographe irrégulière admise par les écrivains de la Renaissance, notamment par Ronsard. » Les notes occupent

Digitized by Google

environ soixante-dix pages à la fin du second volume. Est-il besoin d'ajouter que le texte de Ronsard a été transcrit avec une fidélité parfaite, que l'impression est de tout point séduisante et que des ornementations typographiques d'un goût sobre et délicat achèvent de donner à ces deux beaux volumes un caractère d'art bien français? Nous aurions aimé à profiter de leur apparition pour discuter ici certaines questions relatives à l'identification de Marie, la belle Angevine de Bourgueil, mais il sera sans doute préférable de consacrer à cette question une étude spéciale. M. van Bever admet avec d'autres érudits que Marie s'appelait Marie Du Pin ou Dupin, et qu'elle était fille d'un hôtelier de Bourgueil.

Retournons maintenant à Lyon. On sait la place éminente que cette grande ville a tenue dans l'histoire de la typographie française du XVIe siècle. Ces belles traditions ne sont pas oubliées, et il est en particulier un éditeur, justement estimé, qui s'efforce, avec un zèle louable, de les faire revivre : nous avons nommé l'excellent libraire et éditeur H. Lardanchet dont les catalogues et les belles productions sont connus de tous les amateurs. Il vient encore d'augmenter sa *Bibliothèque du Bibliophile* d'un volume très réussi : *Œuvres meslées de P. de Ronsard*, avec éclaircissements et notice bibliographique par M. Hugues Vaganay, 1914, 1 vol. petit in-8o de 319 pages, + 13 pages de notes bibliographiques. Notre confrère, chargé ainsi de réaliser le plus attrayant des « bouquets » poétiques, s'est acquitté de cette tâche avec son scrupule ordinaire. Il étudie dans ses notes finales la valeur comparative du poète et se prononce en faveur de l'édition de 1578. « A quelle époque de la vie de Ronsard faut-il donc nous reporter pour le mieux comprendre dans la complexité de son existence et de sa pensée? Sans hésiter, nous répondons que c'est de l'an 1577, alors qu'âgé de cinquante-trois ans, ayant encore huit ans à vivre, il préparait cette sixième édition collective qui devait maintenir son prestige menacé par le succès foudroyant de son disciple Desportes, et ajoutait près de deux cents pièces nouvelles à celles qui l'avaient rendu sans rival jusqu'en 1573. En donnant la préférence à cette édition de 1578, nous pouvons présenter aux admirateurs de Ronsard un texte moins abondant en « folastreries » que celui de 1550 à 1571 (on s'aperçoit aisément que les virulentes attaques des protestants avaient ému le poète), moins émondé toutefois que ne le

Digitized by Google

fut celui de 1584 sous l'empire de scrupules plus littéraires que moraux, et une graphie uniforme pour la plus grande partie des pièces publiées : c'est aussi, ne l'oublions point, l'édition originale des Sonets pour Helene, dont nous reproduisons le texte pour la première fois depuis trois cent trente-six ans. » M. Vaganay a conservé la disposition de l'édition de 1578, que l'on peut estimer voulue par le poète, et il a cherché à prendre dans chaque recueil : *Les Amours*, *Les Odes*, *Les Poèmes*, *Les Élégies*, *Les Hymnes*, *Les Discours et la Franciade*, les pièces qui lui paraissaient « les plus caractéristiques du tempérament de Ronsard et de sa dextérité à manier les mètres les plus divers, toujours s'accordant aux sujets célébrés ». Six fac-similés de titres, dont l'un nous offre une signature autographe de Ronsard (*Élégies* de 1565), ornent cette anthologie de « l'homme qui avoit le plus beau genie que Poëte ait jamais eû, je dis de Virgile et d'Homere », si l'on adopte l'avis du cardinal du Perron.

Disons, en terminant, que la librairie Alphonse Lemerre annonce les *Œuvres complètes* de Ronsard, avec une notice et des notes par Ch. Marty-Laveaux ; nouvelle édition complétée d'après les études de Paul Laumonier. Le nom seul de notre confrère est une haute garantie de la valeur de cette réédition, mise au courant des derniers travaux par l'érudit qui a contribué pour une si large part à renouveler notre connaissance de Ronsard et dont nos lecteurs pourront goûter, dans le présent fascicule, une production inédite, pleine de données nouvelles. On annonce encore une autre édition qui paraîtrait dans une grande librairie et qui serait destinée par son prix peu élevé à une large diffusion. Cela fait en tout sept éditions différentes du plus grand des poètes français du XVIe siècle.

— La *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde* a publié, dans son numéro de nov.-déc. 1916, un article de M. Paul Courteault, qui reproduit, avec notre assentiment, les « trois nouvelles lettres de Montaigne à Matignon », publiées dans notre dernier fascicule, « avec l'annotation très soignée que l'auteur y a jointe ». L'auteur conclut en ces termes : « Les amis du seizième siècle et plus particulièrement les amis de Montaigne seront sensibles à la dévotion respectueuse avec laquelle M. Labande a manié ces lettres. A Bordeaux, nous sommes, de plus, reconnaissants au distingué conservateur des archives de Monaco d'avoir accru de trois pièces nouvelles,

Digitized by Google

d'un intérêt historique réel, le petit trésor épistolaire de l'auteur des *Essais*. »

— Il vient de paraître, chez l'éditeur Champion, une nouvelle édition de l'excellent volume consacré à la *Vita nova* de Dante par M. Henry Cochin; on y trouvera une reproduction du texte critique préparé par la « Societa Dantesca Italiana » par Michel Barbi, avec une traduction soigneusement élaborée, une introduction étendue, où toutes les questions posées à propos du célèbre ouvrage de Dante se trouvent étudiées avec autant de science que de goût, et des notes judicieuses et pleines d'intérêt : livre charmant et solide, écrit *con amore*.

— A signaler une jolie plaquette parue chez Lardanchet, à Lyon : *Le mespris de la vie et consolation contre la mort*, par J.-B. Chassignet, Briançonnois. Cent sonnets réimprimés sur l'édition de 1594, par H. Vaganay, qui a dédié cette réimpression *Aux parents des héros tombés pour la patrie*.

— Nous avons reçu un beau volume d'Amérique : *Maistre Charles Fontaine, Parisien*, par Richmond Laurin Hawkins, Ph. D. Instructor in French in Harvard University (Cambridge, Harvard Univ. Press, 1916, 1 vol. in-8°, VI-281 p.). Nous comptons consacrer un compte-rendu détaillé à cette thèse excellente. Basé sur des recherches étendues et présenté avec art et agrément, le livre de M. Hawkins prend place parmi les meilleures monographies qui aient été publiées sur les poètes secondaires du XVIe siècle. Charles Fontaine, né en 1514, est, on le sait, un des disciples les plus qualifiés de Clément Marot. Sa figure était très peu connue : cette thèse vient de le remettre en pleine lumière. C'est un chapitre attrayant et varié de l'histoire de la poésie française au temps de Marot et de Ronsard qui nous est ainsi restitué. Après un récit des premières années de son auteur, M. Hawkins nous expose la querelle qui s'éleva entre Marot et Sagon, et à laquelle Fontaine prit une part active, puis les amitiés de ce dernier, son voyage en Italie et son mariage. Son séjour à Lyon, la « Querelle des amies », le platonisme de Fontaine forment la matière des chapitres suivants. Après ces épisodes d'un grand intérêt, le savant « Instructor » de Harvard étudie une période quelque peu troublée de la vie de son auteur, son rôle vis-à-vis de la Pléiade, ses traductions et la fin de sa vie, qui s'acheva probablement entre 1564 et 1570. Une ample conclusion, une bibliographie précieuse et un bon

Digitized by Google

index terminent ce volume qui fait honneur à l'érudition américaine et qui prendra place à côté de la thèse de Mlle Ruutz-Rees sur Charles de Sainte-Marthe.

— Deux brochures de M. René Fage, dont nos lecteurs connaissent la science solide et agréable : *Histoire d'une famille bourgeoise* (les Maruc) *depuis le XVIe siècle* (Brive, 1916) et *Un petit problème de bibliographie : Jean Margarin, imprimeur à Limoges* (Paris, Impr. nat., 1915). M. Fage nous prouve, par une démonstration fort bien conduite, que le nom de l'imprimeur de la *Lettre de M. le Prince à M. le duc de Rohan* est imaginaire et que le lieu d'impression (Limoges) ne semble pas véridique.

— M. H. van der Linden, professeur à l'Université de Liège, vient de publier une étude pleine d'aperçus nouveaux sur *Alexandre VI et la démarcation des domaines maritime et colonial de l'Espagne et du Portugal, 1493-1494*, qui est extraite de *The American Historical Review*, vol. XXII, no 1, octobre 1916.

— Notre confrère M. Mathorez, inspecteur des finances, dont nous avons signalé les récents travaux, a fait paraître un important mémoire sur *La pénétration des Allemands en France sous l'ancien régime* (extrait de la *Revue des Études historiques*, janvier-août 1916), qui témoigne de recherches sagaces et étendues. Le XVIe siècle tient une large place dans cette étude : « Les privilèges accordés aux Hanséates depuis la fin du XVe siècle jusqu'au règne de Louis XVI, la fréquence des pèlerinages allemands en France, la naissance de l'imprimerie en Allemagne et le développement que les typographes d'outre-Rhin donnèrent en France à la nouvelle industrie furent les motifs premiers qui déterminèrent un courant important d'infiltration allemande dans le royaume. » En ce qui touche l'imprimerie, M. Mathorez formule les conclusions suivantes : « A n'en pas douter, les Allemands ont été en France les instigateurs de l'art typographique;... beaucoup d'entre ceux qui se sont fixés en France à la fin du XVe siècle et au début du siècle suivant se sont assimilés à notre population. Pour s'en rendre compte, il suffit d'ailleurs de relire les savantes notices que Claudin, Baudrier et d'autres érudits ont consacrées aux imprimeurs allemands : de

Digitized by Google

même que les typographes italiens établis à Paris, à Lyon, à Rouen ou à Caen s'alliaient à des familles du pays, les Allemands prenaient femme dans les villes où ils avaient fondé leur industrie. Leurs descendants devenaient de fidèles sujets du roi. Il est curieux d'ailleurs de noter à quels mouvements de migration donna lieu l'art de l'imprimerie; si la France a reçu des Allemands et des Italiens, elle a vu plusieurs de ses enfants s'expatrier pour se rendre à Venise, à Anvers ou en Espagne; les typographes érudits du XVIe siècle n'ont pas connu les frontières et ils semblent avoir pris comme devise le vieux mot d'Horace : *ubi bene ibi patria.* »

Voici quelques-unes des matières qui sont traitées dans les chapitres suivants : la politique de François Ier vis-à-vis de l'Allemagne; les Allemands naturalisés par le roi; les étudiants allemands dans les Universités; les banquiers allemands de Lyon; Hans Kleberg au XVIe siècle; les Herwarth au XVIIe siècle; les ébénistes allemands au XVIIIe siècle; les Allemands dans les mines françaises et dans l'industrie métallurgique, dans la milice française sous François Ier, les lansquenets, les reîtres, etc. Une ample conclusion termine cette savante et curieuse étude.

— La *Revue d'histoire littéraire de la France* a achevé la publication de M. R. Dezeimeris : *Annotations inédites de Michel de Montaigne sur les « Annales et Chroniques de France » de Nicole Gilles.* On trouvera ces *Annotations* et les commentaires dont elles sont accompagnées dans les numéros de 1909, p. 213 et 734; 1912, p. 126; 1913, p. 133, et 1914, p. 101. Ces pages fourniront de précieuses données aux futurs éditeurs de Montaigne. Le dernier fascicule de la même *Revue* (1916, p. 399) contient les *Annotations inédites de Michel de Montaigne sur le « De rebus gestis Alexandri Magni » de Quinte-Curce*, publiées et commentées par le même éditeur.

— Le livre que M. Maxime de Montmorand vient de publier sous ce titre : *Une femme poète au XVIe siècle : Anne de Graville; sa famille, sa vie, son œuvre, sa postérité* (Paris, Auguste Picard, 1917, 1 vol. in-8o, x-328 p.), mérite les suffrages des lettrés aussi bien que ceux des historiens. C'est vraiment un ouvrage réussi, nourri d'informations curieuses, et où l'on rencontre autant d'agrément que de science. Un certain nombre des épisodes qu'il nous raconte touchent à trois siècles de l'his-

Digitized by Google

toire de France. L'auteur a su les présenter avec une élégance sobre et spirituelle et, pareillement, avec une philosophie aimable. Ce qui fait l'intérêt de son livre, c'est que les événements qui y sont relatés, tout en s'appliquant à l'histoire d'une famille, éclairent certains aspects de la vie de l'ancienne société française. Dans les premiers chapitres, M. de Montmorand nous expose les origines familiales, puis la vie d'Anne de Graville; il étudie ensuite son œuvre poétique, dont, — exempt du *furor biographicus* que réprouve quelque part Macaulay, — il nous parle avec une rare franchise. On trouvera dans ces pages des réflexions fort judicieuses sur la poésie française dans la première moitié du XVIe siècle, l'école des rhétoriqueurs, le rondeau, etc. Le « rommant » de Palamon et Arcita est apprécié avec une clairvoyance tout à fait louable. Constatons, au reste, qu'en ce XVIe siècle où les femmes devaient, même au point de vue littéraire, tenir une si grande place, Anne de Graville est peut-être la première à avoir fait figure d'auteur. Une troisième partie est consacrée à la postérité de l'auteur de *Palamon et Arcita* : Jeanne de Balsac, les d'Urfé, François de Balsac d'Entragues, Entraguet, la célèbre marquise de Verneuil et Marie-Charlotte, sa sœur. Je recommande la lecture de ce chapitre, plein de données piquantes sur la vie amoureuse d'Henri IV, la question des promesses de mariage, etc. Le volume se termine par un chapitre consacré à la postérité des demoiselles de Balsac. On y trouvera la vie émouvante de Mlle d'Épernon, petite-fille d'Henriette. Après plusieurs mariages manqués, elle entre au Carmel en 1648 et devient duchesse d'Épernon en 1661. « Pour mêlée qu'elle fût au commerce du monde, elle n'en menait pas moins, dans toute son austérité, la vie de carmélite. » Elle mourut, en 1701, « dans une éminente sainteté ». Des appendices bibliographiques et des documents bien choisis, — entre autres une étonnante plaidoirie de François de Brétignières, — terminent ce volume, édité avec le plus grand soin et auquel nous souhaitons tout le succès dont il est digne.

— On lira avec un vif intérêt l'étude si neuve de notre confrère M. Baguenault de Puchesse : *Le duc de Wurtemberg, les Guises et Catherine de Médicis (1561-1563)* (extr. du *Bull. phil. et hist.*, 1915), qui apporte sur les commencements des guerres de religion des données fort utiles. Il expose le rôle d'« un prince sage et pacifique, qui avait adhéré à la réforme

Digitized by Google

de Luther, mais sans fanatisme, qui se piquait de théologie et entendait raisonner sa religion », multipliant ses efforts pour faire prévaloir une doctrine religieuse conforme à l'Évangile, en même temps qu'une morale sévère qu'il croyait indispensable à la conduite des gouvernements.

— Dans les *Bulletins d'autographes* de février et mars 1917 de Noël Charavay, nous relevons des pièces ou lettres de Claude d'Angennes, d'Armand de Biron, Charles de Bourbon, Louis de Canosse, Catherine de Navarre, Clément VII, des Longueville, de Louise de Savoie, des Montmorency, Étienne Poncher, G. de Saulx-Tavannes, Pierre Strozzi, la marquise de Verneuil, Charles d'Alençon, Catherine de Médicis, Charles IX, Claude Fauchet, Galiot, Henri III, Henri IV, Jeanne d'Albret, Melanchthon, Marc Miron, comte de Saint-Pol, etc.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ET NÉCROLOGIE.

Notre cher Secrétaire a été l'objet d'une nouvelle citation, à la suite de combats aériens, ainsi enregistrés : « Pilote plein d'allant. Recherche les missions difficiles. Le 23 octobre 1916, a son appareil sérieusement atteint. Le 26 octobre 1916, attaque un avion ennemi qu'il contraint à rentrer dans ses lignes. Le 7 novembre, combat un Fokker encadré par le tir de l'artillerie et qui tombe dans les lignes ennemies. »

Notre confrère Pierre Champion a reçu la croix de guerre : nous lui adressons toutes nos félicitations cordiales.

NÉCROLOGIE.

Dr Chambard-Hénon.

Nous apprenons avec un vif chagrin la perte d'un de nos plus anciens et plus fidèles amis : le Dr Chambard-Hénon, décédé le 23 décembre 1916, à Lyon, dans sa quatre-vingtième année. Médecin-chef d'une ambulance, ancien président du Syndicat des médecins de Lyon et du Rhône et de la Société des sciences médicales de Lyon, notre vénéré confrère, qui vécut une grande partie de sa vie dans la ville que Rabelais

Digitized by Google

aimait entre toutes et dont il fit le siège de ses études pendant la période la plus féconde de sa vie, avait voué à l'égard de notre Maître le culte le plus touchant. Il ne prétendait être ni un érudit ni un homme de lettres, mais, comme nous l'écrit quelqu'un qui l'a bien connu, « sa connaissance pratique de Rabelais était merveilleuse. Les anecdotes, les personnages, les expressions de Rabelais lui venaient à l'esprit intarissablement. Et il sentait profondément les attaches de Rabelais avec la tradition paysanne. Dans ce sens, nul ne possédait l'auteur du *Pantagruel* mieux que lui, mais c'était pour son propre plaisir, par lecture répétée, sans aucune idée d'étude. A ce titre, il montre mieux que personne combien l'œuvre rabelaisienne reste encore vivace ». Patriote au cœur vibrant, il avait fait toute la campagne de l'Est, en 1870, comme médecin-major des légions du Jura; il s'occupait avec un dévouement inlassable de toutes les œuvres qui lui paraissaient susceptibles de maintenir et d'accroître les forces de résistance de la nation; il présidait les Engagés volontaires de 1870-71 de Lyon, l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, etc. Son activité multiple et généreuse s'est exercée, durant de longues années, au profit des classes populaires, de leur instruction, de leur hygiène. Il était l'un des fondateurs du *Lyon républicain*. Le Docteur Chambard-Hénon nous avait envoyé quelques communications : sur les piliers de l'église d'Ainay (1908), sur des représentations théâtrales, inspirées de l'œuvre de Rabelais. Nous garderons le souvenir de ce philanthrope éclairé, « à la physionomie toujours souriante, rayonnante de bonne humeur et de sereine philosophie, sans envie ni rancune ». Ce fut, dans la pleine acception du terme, un médecin bienfaisant, en même temps qu'une âme vaillante et élevée, et pour tout dire d'un mot, qui est à nos yeux le meilleur des éloges : un authentique disciple et continuateur de Rabelais, médecin lyonnais.

Paul Stapfer.

Les études rabelaisiennes ont perdu en notre confrère M. Paul Stapfer, professeur et doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux, un de leurs représentants les plus éminents et les plus appréciés. Tous nos confrères connaissent son beau livre sur *Rabelais : sa personne, son génie, son œuvre* (chez Armand Colin, 1889), dont l'éloge n'est plus à faire. Ses

Digitized by Google

études si fouillées et d'une allure si personnelle sur Shakspeare, Sterne, Gœthe, sur *Racine et Victor Hugo*, sur les *Réputations littéraires*, sur Montaigne, sur Victor Hugo à Guernesey, etc., lui avaient valu une grande autorité, fort justifiée. Ce fut un esprit alerte, indépendant, plein des connaissances les plus variées et les plus solides, une âme d'une haute sincérité. Dès le premier jour, il s'était intéressé à notre œuvre, à notre *Revue*, puis à notre édition. Son souvenir nous restera présent, et nous n'oublierons pas que personne, au XIXe siècle, n'a mieux parlé que lui de Maître François.

— Pendant l'impression de cette chronique, nous avons appris de nouvelles pertes, qui nous sont infiniment sensibles : celles de MM. Ernest Courbet, Maurice Tourneux, Raphaël Petrucci et Charles Comte.

M. Ernest Courbet, ancien receveur municipal, trésorier honoraire de la Ville de Paris, était originaire de la Franche-Comté. Il appartenait à notre Société depuis la fondation. Bibliophile averti, grand connaisseur de nos auteurs du XVIe s., il avait publié chez Lemerre les œuvres de Montaigne (en collaboration avec Royer), d'Olivier de Magny, de Ferry Julyot, les *Baliverneries* et les *Contes d'Eutrapel* par Noël du Fail, les *Serées* de Guillaume Bouchet, les *Dialogues* de Tahureau, les œuvres de Mathurin Régnier et de Pibrac. Comme on l'a dit justement, « il s'était placé au nombre des plus soigneux et des plus industrieux éditeurs de textes, et il a, par des recherches dans de rares recueils et par d'heureuses trouvailles de documents, contribué à nous faire mieux connaître la vie de nos vieux écrivains ».

Maurice Tourneux, membre de notre Conseil, est décédé le 13 janvier 1917. Il laisse d'unanimes et profonds regrets chez tous les amis de l'histoire et de la littérature. C'était une des figures les plus aimables et les plus estimées de l'érudition contemporaine. Ce grand travailleur, d'une curiosité si ardente, d'une science si vaste, sut rester en même temps un sage, dénué d'ambition, serviable à l'égard de tous, un ami sûr et dévoué. Il s'intéressait de près à nos travaux, assistait à nos séances, encourageait nos efforts. Sa mort est pour nous comme un deuil de famille. Nous ne ferons pas ici l'énumération de son immense et fécond labeur sur tant de sujets : XVIIIe siècle,

Digitized by Google

Révolution française, histoire littéraire du XIXe siècle, etc. Ses répertoires bibliographiques, de même que ses éditions, resteront comme des modèles. Nous prions la digne compagne de sa vie d'agréer l'hommage de notre sympathie la plus émue.

Raphaël PETRUCCI, de Bruxelles, collaborateur scientifique pour la sociologie à l'un des instituts Solvay, décédé à Paris, le 17 février 1917, à l'âge de quarante-quatre ans, faisait partie depuis longtemps de notre Société. Esprit élevé, généreux et libre, il avait acquis des connaissances également précises et approfondies dans des disciplines très diverses. Il s'était fait surtout connaître par de remarquables travaux sur l'art de la Chine et du Japon. Les spécialistes le reconnaissaient comme un maître dans ce domaine. Il vivait à Bruxelles, où son mariage avec une fille du célèbre peintre belge Verwee l'avait amené à s'établir, tout entier à ses travaux, lorsque la guerre l'obligea à se réfugier à Paris, où il comptait de nombreuses et chaudes amitiés. Un enseignement venait de lui être confié à l'École pratique des Hautes-Études (sciences religieuses). Nous offrons à sa vaillante femme et à sa fille, si éprouvées, l'assurance de nos sentiments affligés et du souvenir fidèle que notre Société gardera de ce savant qui fut un homme de cœur et une belle conscience.

M. Charles COMTE, professeur au lycée Condorcet, était venu à nous il y a quelques années. Il s'occupait spécialement des questions de prosodie et de métrique, dans lesquelles il avait acquis une compétence reconnue de tous. Ses principales publications ont porté sur Marguerite de Navarre, André Chénier, J.-J. Rousseau, sur les stances libres dans Molière et aussi sur les musiciens du XVIe siècle. Il dirigeait, depuis le commencement de la guerre, un hôpital parisien avec un zèle touchant. C'est dire que cet érudit distingué était en même temps une âme bienfaisante et dévouée et qu'il savait allier l'action au travail d'érudition le plus minutieux.

A. L.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Correspondance de Montaigne avec le maréchal de Matignon (1582-1588). Nouvelles lettres inédites, par L.-H. Labande 1

Les Quarante-cinq, par G. Baguenault de Puchesse. 16

Un François Rabelais condamné en 1558, par N. Weiss. 22

Un écusson de marbre conservé au musée du Louvre (*avec une figure*) 24

Les ouvrages de Tauchie et d'Azemine dans Rabelais, par Henri Clouzot 31

Additions et corrections au tableau chronologique des œuvres de Ronsard, par Paul Laumonier 117

Philibert de Lorme, grand architecte du roi Mégiste (1548-1559), par Henri Clouzot 143

Le « timbre » de Pantagruel à Bourges, par Abel Lefranc 162

Une source de la Bergerie de Remy Belleau, par Raymond Lebègue 166

Les stances de M. de Pibrac, par Hugues Vaganay . 195

L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (2e *et* 3e *articles*), par L. Sainéan 36, 203

Chroniques.

Chronique rabelaisienne (A. L.) 105, 307

Chronique de la Société et nécrologie : *Maurice Masson, Maurice Picard, Louis Lautrey, Dr Chambard-Hénon, Paul Stapfer* (A. L.) 112, 319

Table des matières. 323

Le gérant : Lucien Romier.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 10 fr.

Prix du fascicule de l'année en cours . . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES :

Prix des années écoulées : 1903, *épuisé;* 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1911, 1912 . . . . . 15 fr.
1910 . . . . . 25 fr.

Pantagruel, édition de Lyon, Juste, 1533, réimprimé d'après l'exemplaire unique... par P. Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry. In-8° de VIII-112 p., avec 8 fac-similés . . . . . 5 fr.

L'Isle sonante par M. Françoys Rabelais, réimprimée pour la première fois par Abel Lefranc et Jacques Boulenger. In-8°, avec un fac-similé . . . . . 3 fr. 50

Au pays de Rabelais, par Louis Loviot. In-8°, avec 10 photographies. 2 fr. 50

Le Quart Livre de Pantagruel (édition dite partielle, Lyon, 1548), texte critique avec une introduction par Jean Plattard. In-8° de 106 p. . 5 fr.

Lettres écrites d'Italie par François Rabelais (décembre 1535-février 1536), nouvelle édition critique... par V.-L. Bourrilly. In-8° de 100 p., avec 5 fac-similés. *Ne se vend qu'avec l'année 1910.*

LIBRAIRIE ANCIENNE E. CHAMPION, ÉDITEUR,

5, Quai Malaquais.

Notes on the Story of Sinuhe, par Alan GARDINER. In-4°, 196 p. Nombreux hiéroglyphes. . 20 fr.

Jean Bodin, auteur de la République, par Roger CHAUVIRÉ. In-8°, 142 p. . . 10 fr.

Dante ALIGHIERI : **Vita Nova,** suivant le texte critique préparé pour la Societa Dantesca Italiana par Michele Barbi, traduite avec une introduction et des notes par Henry Cochin, deuxième édition, revue et corrigée. 1 beau vol. in-8° carré, 250 p. 5 fr.
(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Marcellin Guérin.)

Le sol & les populations de la Lorraine & des Ardennes, par le commandant CHENET. Beau vol., 290 p., avec 28 figures dans le texte et une carte géologique en couleur. . . . . 7 fr. 50

Histoire de Samuel Bernard & de ses enfants, par E. DE CLERMONT-TONNERRE. Beau vol. sur vélin, 420 p., avec 17 planches hors texte . . . . . 10 fr.

Le service sigillographique et les collections d'empreintes de sceaux des Archives nationales. Notice suivie d'un *Catalogue du Musée sigillographique,* par Auguste COULON. In-12, 150 p. et planches . . . . . 2 fr.

Autour de Jeanne d'Arc, par Maurice BARRÈS, de l'Académie française. Beau vol. in-4°, avec fac-similé sur vélin d'Arches . . . . . 6 fr.

Sur la voie glorieuse, par Anatole FRANCE, de l'Académie française. 1 beau vol. in-4° avec fac-similé. . . . . 3 fr. 50

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE É. CHAMPION, ÉDITEUR
5, Quai Malaquais.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
Sciences historiques et philologiques :

ARISTOTE, CONSTITUTION D'ATHÈNES
Essai sur la méthode suivie par Aristote dans la discussion des textes
Par Georges MATHIEU
In-8°, 150 p. . . . . 6 fr.

ÉTUDES
SUR LA
LITTÉRATURE PYTHAGORICIENNE
Par Armand DELATTE
In-8°, 315 p. . . . . 12 fr.

HISTOIRE DU TEXTE DE PLATON
Par Henri ALLINE
In-8°, 325 p. . . . . 12 fr. 50

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE D'UMMA
Par le Dr CONTENAU
In-8°, 165 p. Nombreuses planches . . . . . 10 fr.

LA FORMATION DE LA LANGUE MARATHE
Par Jules BLOCH
In-8°, 300 p. . . . . 10 fr.

NOTES CRITIQUES SUR PROPERCE
Par Louis HAVET, membre de l'Institut
In-8°, 135 p. . . . . 5 fr.

La Mission du conventionnel Lakanal **dans la Dordogne en l'an II**, par Henri LABROUE. 1 vol. in-8°, xxii-704 p., avec portrait et carte . . . 15 fr.

Préréforme & humanisme à Paris **pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)**, par A. RENAUDET. 1 beau vol., xlviii-739 p. . . . . 20 fr.

Giosue Carducci & la France, par Gabriel MAUGAIN. In-8°, 155 p. . . . . 6 fr.

L'opinion italienne **et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle**, par Gabriel MAUGAIN. In-8°, 110 p. . 2 fr.

Essai sur l'histoire du vers français, par Hugo-P. THIEME, professeur à l'Université de Michigan. Beau vol. in-8°, 432 p. . . . . 10 fr.

Venise dans la littérature française, **depuis les origines jusqu'à la mort de Henri IV**, avec un recueil de textes rares et inédits. Très beau vol. in-8°, 600 p. et planches . . . . . 12 fr.

Pierre GILBERT, tué à l'ennemi à la bataille de la Marne le 8 septembre 1914. **La forêt des Cippes.** *Essai de critique*, avec un portrait de l'auteur et le fac-similé de son écriture. Introduction et notes par Eugène Marsan. 2 vol. petit in-8°, 500 p. chacun; ensemble . . . . . 10 fr.
Il a été tiré 250 exemplaires sur papier de fil vergé des usines d'Arches. Les deux volumes de ce tirage, ensemble . . . . . 15 fr.

Une mission diplomatique en Pologne au XVIIe siècle. **Pierre de Bonzi à Varsovie, 1665-1668**, par A.-M. GASZTOWK. 1 vol. petit in-8° . . . . . 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NX 000 380 276

Digitized by Google

Digitized by Google